

DIGITHÈQUE

Université libre de Bruxelles

Almanach de l'Université de Gand, Gand, 1912.

En raison de son ancienneté, cette œuvre littéraire n'est vraisemblablement plus soumise à la législation belge en matière de droit d'auteur.

S'il s'avérait qu'une personne soit encore titulaire de droit sur l'œuvre, cette personne est invitée à prendre contact avec la Digithèque de façon à régulariser la situation (email : bibdir@ulb.ac.be)

Elle a été numérisée dans le cadre du Plan de préservation et d'exploitation des patrimoines (Pep's) de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en collaboration avec le service des Archives & Bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles et l'Action de Recherche Concertée « Presse et littérature en Belgique francophone » menée sous la direction du professeur Paul Aron. Les règles d'utilisation de la présente copie numérique de cette œuvre sont visibles sur la dernière page de ce document.

L'ensemble des documents numérisés par les Archives & Bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site <http://digitheque.ulb.ac.be/>

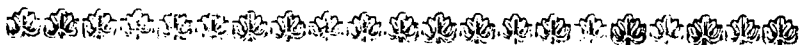


DE
L'UNIVERSITE

DE SAND.

1912





AU COIN DE RUE

Rue des Champs, GAND

Vêtements tout faits et sur mesure

POUR

Hommes, Jeunes Gens & Enfants

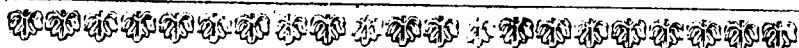
RAYONS SPÉCIAUX

Chapellerie, Chemiserie, Bonneterie

SUR DEMANDE UN COUPEUR se rend à domicile,
muni d'une BELLE COLLECTION D'ÉCHANTILLONS
pour vêtements sur mesure et ce sans augmentation
de prix.

TÉLÉPHONE 580

TÉLÉPHONE 580



Au moment où les Étudiants Libéraux de la Ville de Gand allaient rendre hommage à la valeur de M. le sénateur Emile Dupont, celui-ci nous a été subitement enlevé par une mort cruelle et impitoyable. C'est un coup terrible qui affecte grandement les sentiments que nous voulions lui témoigner, et comme notre annuaire était sous presse à ce moment, c'est un hommage posthume que nous rendons à ce grand homme, dans lequel le parti libéral tout entier a perdu un de ses chefs de haute valeur et des plus estimés.

Nous prions M. Léon Dupont, d'accepter l'hommage que nous destinions à son père, espérant que ceux qui restent comprendront les sentiments que nous ne pouvons plus malheureusement manifester au maître incontesté.

MAISON IMPÉRATOR

85, Rue des Champs, 85

GAND

Gérant : EUGÈNE LAURENT

—
« **Cigares NÉRON** »

CIGARES, CIGARETTES & TABACS

de toutes provenances,

MAROQUINERIE FINE

Importation de la HAVANE et du BRÉSIL

FUMEZ LES " CIGARE SPÉCIAL "

Demandez les PiPes Néron en racine de Bruyère

CHAQUE PIPE EST GARANTIE



CHANSONIA

Directeur-Propriétaire ALEXANDER

4, Place du Commerce, 4

GAND

Tous les soirs à 8 heures

CONCERT VOCAL & INSTRUMENTAL

Les Vendredis, Dimanches & Fêtes

matinée à 5 heures

Consommations de 1^{er} choix

ENTRÉE LIBRE



HOTEL-RESTAURANT
AU PAYSAN

Rue des VanNiers, 6, Gand

Téléphone 919

RENDEZ-VOUS DES ÉTUDIANTS

Pensions à 2 fr. par jour

Diners depuis fr. 1,50, 2 fr.; 3 fr.

et à la carte

CHAMBRES A PRIX MODÉRÉS

PHOTO-HALL GANTOIS
EDGARD BUYASSE

GAND, 35, rue basse des Champs, 35, GAND

Fournitures Générales pour la Photographie

Plaques, Pellicules et Papiers de toutes marques

APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES en tous genres

DÉPOSITAIRE DES OBJECTIFS & APPAREILS

GOERZ, KRAUZ, ZEISS, RIETZSCHEL. etc.

TRAVAUX PHOTOGRAPHIQUES — PROJECTIONS

ATELIER DE RÉPARATION

KODAK'S

JUMELLES PRISMATIQUES GOERZ

La maison n'a pas de SucCursale

— TÉLÉPHONE 367 —

LES BIÈRES

P. DUPONT

soNt

LES MEILLEURES

COLS
CH MIES
MANCHETTES

GRANDE CHEMISERIE

CRAVATES
BONNETERIE
BIJOUTERIE

A L'IDÉAL

9, rue dEs Champs, GAND

Grand choix de Gilets de Fantaisie et Cérémonie

Chemises et Cols sur mesure

Spécialité Chemises Zéphir et Flanelle

Dernières nouveautés - Londres - Paris - Vienne - Berlin

BUVEZ "SINALCO,"

Boisson hygiénique non alcoolisée

R. BOCCARD

Chaussée dE Termonde 281, GAND

TÉLÉPHONE 2120

LE CARILLON

Brasserie-Concert-Cinéma

Changement de programme 2 fois par semaine

le " SAMEDI et le MERCREDI ,,

Tous les jours spectacle de 4 heures à minuit
Dimanche et jours de fête de 11 à 1 heure.

APÉRITIF CONCERT

Tous les Jedis matinée de Famille

VÉRITABLES BIÈRES ALLEMANDES

HOTEL -- RESTAURANT -- CAFÉ

WINDSOR

Place de la Gare, à BRUGES

RESTAURANT DE 1^{er} ORDRE

Excellente Cuisine - Cave Renommée - Prix Modérés

VIEUX BRUGES

CINÉMA-CONCERT-BRASSERIE

Ouvert tous les jours de 3 heures à minuit

Fumez
MÉLIOR



ERNEST TINCHANT
MÉLIOR
ERNEST TINCHANT



Les plus imités
DONC
LES MEILLEURS



HOTEL DE LA CLOCHE

Réunion des Artistes

SALLE DE 10 A 500 COUVERTS

PENSION DE FAMILLE

Grandes Représentations

PAR LE VARIÉTÉ

Cinéma " SCALA "

Ancienne sAlle du Valentino



CAFE-RESTAURANT
“MÉTROPOLE,”
Place d'Armes, GAND

SEUL DÉBIT DE LA CÉLÈBRE BIÈRE :

“ Franziskaner-Leistbräu „
Muncheu - Pilsner “ Urquell „

VINS DU RHIN ET DE LA MOSELLE PAR VERRE

Buffet à la Hambourg

Chambres pour Voyageurs

LOCAL DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
des Etudiants Libéraux

Man spRicht Deutsch — Englisch Spoken

GUILLAUME DISMER, PROPR.

ROBEIUS

GAND, 15, rue de Brabant

TELEPHONE 2410

FLEURS ET PLANTES

Etablissement Horticole

à

GAND, ChAussée de Termonde, 460

≡ LISEZ ≡

L'APPEL

Hebdomadaire Estudiantin

LIBÉRAL GANTOIS

HOTEL DE LA POSTE

----- G A N D -----

Taverne du Caveau

RESTAURANT DE PREMIER ORDRE
à la Carte et à Prix - Fixe

PLATS DU JOUR

Propriétaire: A. CLÉMENT.

DEGUSTATION DES BIÈRES

MUNCHENER, KLOSTER	} SEUL REPRÉSENTANT POUR LES FLANDRES
& KOHELBRAU	
DORTMUNDER-VICTORIA BIER	
PILSNER-URQUELL	

HOTEL KLAUS

Propriétaire : C. MULLENEISEN

BRASSERIE DE MUNICH

N° 79, RUE DE FLANDRE, N° 79, GAND, près de la Gare de Gand (Sud)

CHAMBRES CONFORTABLES pour VOYAGEURS

BUFFET FROID — PLATS DU JOUR

Vins du Rhin et de la Moselle

Téléphone 875

PILSNER URQUELL
Véritable Bière de Bohême
Cave de Munich

Rue de l'AGneau, 8

==== TÉLÉPHONE 1309 ====

Les Marchandises de la Chapellerie

E. CARLY

128, RuE des Femmes St-Pierre, 128

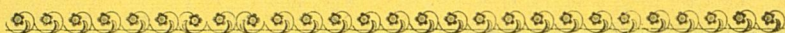
se recommandent elles-mêmes

~~~~~  
Fabrique de Casquettes en tous genres

**SPECIALITÉ DE CASQUETTES D'ÉTUDIANTS**

— 0 RÉPARATIONS SOIGNEES 0 —





PHOTOGRAPHIE

H. Jaeger

Rue de Flandre, 24, GAND

Portraits artistiques et modernes

*en Platine, Charbon et Bromure*

PEINTURE

AGRANDISSEMENT

Spécialité de groupes d'étudiants

*MM. les étudiants obtiennent une réduction  
pour toutes les commandes.*



Société VAN GOETHEM & C<sup>ie</sup>

Ancienne Librairie Scientifique

E. VAN GOETHEM

Rue des Foulons, 1, (près de l'Université)

Tous les ouvrages employés à l'Université

CAHIERS POUR ÉTUDIANTS ET TOUTES FOURNITURES

---

## **Maison DE STOOP**

14, Marché aux Oiseaux, GAND, (Place d'Armes)

(à côté du local des Étudiants libéraux)

CIGARES & CIGARETTES des premières marques

Tabacs : Semois — Obourg — Appelterre, — Russe — Turc, etc.

Fabrique de Pipes et Porte-cigares en écume, Ambre, Racine de bruyère

Réparations soignées, rapides, à des prix avantageux

---

## **MAISON V<sup>VE</sup> TABAR**

94, Rue de Flandre, 94

**CHAPELLERIE DE LUXE**

Recommandée à MM. les Étudiants  
pour ses Casquettes (feuilles de choux) et Bérêts

**PRIX MODÉRÉS**



---

# Avis aux Étudiants

---

**ACHETEZ VOS CIGARES**

24, rue de Brabant, 24, GAND

**A la Maison HAVANAISE**

**Chez A. Vandersluys**

**SUCCÈS INCOMPARABLE**

**Cigares BELLONA**

*à fr. 0.10, 0.15, 0.20, 0,25 pièce*

---

**Grand choix de Cigares Havane**

---

**Cigarettes de toutes provenances**

---

# Papeterie L. MEYER

Rue de Brabant, 21, GAND

Fournitures Classiques et de Dessin

**SPÉCIALITÉ DE CAHIERS D'ÉTUDIANTS**

*PLANCHES A DESSINER*

---

---

Machine à écrire

**UNDERWOOD**

Ecriture visible et tabulateur

Fournitures pour toutes les machines

**Alf. DEBUISSON**

**Rue de Flandre, 10, GAND**

---

---

**Librairie V<sup>ve</sup> COLPAERT**

rue Courte du Jour, 21, GAND

Journaux — Publications — Revues Périodiques

Librettos — Pièces de Théâtre

MONOLOGUES, CHANSONNETTES, etc. etc.

20,000 volumes en lecture

**ABONNEMENT: 10 fr. par an; 2 fr. par mois**



**A. VAN DEN HEEDE**  
*Rue du Soleil, 15*

PRINCIPALE MAISON DE :  
**Fleurs Naturelles**  
**Fleurs Artificielles**  
**Chapelles Ardentes**  
à prix modérés  
**Vases en Cristal, Bronze, Grès et Porcelaines**  
TÉLÉPHONE 227

---

*Étudiants Libéraux*

---

---

FRÉQUENTEZ LA  
**MAISON DES ÉTUDIANTS**  
*PLACE D'ARMES*



Grande Chapellerie du Centre

ACH. SVOECK - HENRY

Rue des Champs, 56, GAND

N. B. La maison se recommande spécialement à Messieurs  
les Étudiants pour Casquettes et Bérêts.

SANS CONCURRENCE

CHAPEAUX EN TOUS GENRES

☛ Cannes-ParaPluies ☛

IMPERMÉABLES

GARANTIS

DERNIÈRE CRÉATION

Vêtements imperméabilisés - Hautes Nouveautés

*Avis. La maison donne 10 % de réduction  
à tout étudiant acheteur d'un imperméable.*

MAISON DE CONFIANCE

CANNES DERNIÈRES NOUVEAUTÉS

CANNES DERNIÈRES NOUVEAUTÉS



# MAISON NERON

Gérant : Jules VAN EECKHOVEN

96, rue de Flandre, 96, GAND

Les Cigares NERON ont obtenu à l'Exposition internationale de Bruxelles le Grand Prix la plus haute récompense.

## T A R I F :

|                            |                |     |      |
|----------------------------|----------------|-----|------|
| Romanes . . . . .          | prix par pièce | Frs | 0.10 |
| Imperator . . . . .        | " "            | "   | 0.10 |
| Reinitas . . . . .         | " "            | "   | 0.10 |
| Real . . . . .             | " "            | "   | 0.10 |
| Titanas . . . . .          | " "            | "   | 0.10 |
| San Andres . . . . .       | " "            | "   | 0.10 |
| Perfectos . . . . .        | " "            | "   | 0.10 |
| Bouquet . . . . .          | " "            | "   | 0.15 |
| Esquisitos . . . . .       | " "            | "   | 0.15 |
| Caprichos . . . . .        | " "            | "   | 0.15 |
| Favoritas . . . . .        | " "            | "   | 0.15 |
| Mexicanos . . . . .        | " "            | "   | 0.15 |
| Conchas . . . . .          | " "            | "   | 0.15 |
| Bremas . . . . .           | " "            | "   | 0.20 |
| Chicas . . . . .           | " "            | "   | 0.20 |
| Cubanos . . . . .          | " "            | "   | 0.20 |
| Rothchild . . . . .        | " "            | "   | 0.25 |
| High-Life . . . . .        | " "            | "   | 0.25 |
| Superiores . . . . .       | " "            | "   | 0.25 |
| Delicias . . . . .         | " "            | "   | 0.25 |
| Eminentes . . . . .        | " "            | "   | 0.30 |
| Dictadores . . . . .       | " "            | "   | 0.30 |
| Victorias . . . . .        | " "            | "   | 0.40 |
| Regentes . . . . .         | " "            | "   | 0.50 |
| Monarcas . . . . .         | " "            | "   | 0.60 |
| Senatores . . . . .        | " "            | "   | 1.—  |
| <hr/>                      |                |     |      |
| Cigarilles Néron . . . . . | l'étui de 20   | Frs | 0.50 |
| Entractes " . . . . .      | " 20           | "   | 1.—  |
| Opéra " . . . . .          | " 20           | "   | 1.—  |

Cigarettes de toute provenance





# Le New England

## GAND

est très recommandé pour l'exécution du  
beau vêtement

---


*Ses Costumes et Pardessus sont incomparables  
par leur goût distingué, leur coupe spéciale,  
leur exécution soignée.*

---

SON CHOIX D'ÉTOFFES EST  
INÉPUISABLE, IL EST COMPOSÉ DES  
PLUS JOLIES NOUVEAUTÉS ANGLAISES

---

**Il exécute du jour au lendemain  
d'une façon parfaite  
toute commande urgente pour deuil  
ou voyage**



MAISON DE  
CONFiance  
TÉLÉPHONE 1943

Imprimerie

TH. HEMELSOET & FILS

SUCC. CH. GILLES-FRETIN

GAND, 20, Rue Neuve St-Jacques, GAND

Travaux d'Impression en Typo-  
Litho- et Chromolithographie, ==  
==== FabriCation de Régistres.

*Tous les travaux (de quelque importance que ce soit), sont acceptés pour livraison à DATE FIXE, et ce à des prix modérés.*

Il est de l'intérêt de tout commerçant et industriels, désireux d'avoir des imprimés soignés, de faire une commande d'essai. \_\_\_\_\_



28<sup>me</sup> ANNÉE

---

ALMANACH DES ÉTUDIANTS LIBÉRAUX

DE

L'UNIVERSITÉ DE GAND

---

— 1912 —

TOUS DROITS RÉSERVÉS.



TOUT ARTICLE N'ENGAGE QUE LE SIGNATAIRE.



**ALMANACH**  
DES  
**ÉTUDIANTS LIBÉRAUX**  
DE  
L'UNIVERSITÉ DE GAND  
SOUS LES AUSPICES DE LA  
**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES ETUDIANTS LIBERAUX**

---

28<sup>me</sup> ANNÉE — 1912



GAND  
IMPRIMERIE CH. GILLES-FRETIN  
Rue Neuve St-Jacques, 20

---

1912



*À Messieurs*

J. VERCOULLIE

PROFESSEUR ORDINAIRE A LA FACULTÉ DE PHILOSOPHIE  
ET LETTRES

EMILE DUPONT

MINISTRE D'ÉTAT  
VICE-PRESIDENT DU SÉNAT  
AVOCAT

*Les Étudiants Libéraux de Gand.*





## AVANT-PROPOS.

---

Personne en Belgique n'ignore que la lutte électorale qui va se livrer au cours de cette année sera formidable. Toutes les personnalités politiques des différents partis sont déjà sur la brèche. Tous, jusqu'au plus petit, nous devons soutenir nos représentants par les moyens mis à notre disposition. L'Almanach des Etudiants Libéraux sait qu'il lui convient aussi de se mêler à la lutte. Mais il est de l'intérêt du parti tout entier que nos « leaders » consacrent tous leurs instants, orientent tous leurs esprits vers le but à atteindre en mai prochain. C'est ce qui expliquera pourquoi le comité eut tant de peine à réunir des collaborations politiques. Nos lecteurs seront d'autant plus reconnaissants à MM. Ch. Magnette, R. De Saegher et M. De Weert d'avoir encouragé notre œuvre par leur participation active à notre publication, qu'ils comprendront les sacrifices qu'ils se sont imposés. Nous tenons à les en remercier vivement ici.

Nous avons dédié notre 28<sup>e</sup> volume à M. le Professeur J. Vercoullie et à M. le Sénateur Dupont, en gage de notre profond respect et de notre haute admiration. Nous espérons par là prouver que les Etudiants Libéraux n'oublient pas les services rendus à la cause libérale. Merci, Messieurs, d'avoir daigné accepter la dédicace de ce modeste livre en signe de reconnaissance sincère.

Nous aurions aimé associer à ces deux noms celui de notre estimé Professeur M. Frantz Cumont. Mais chacun se rappelle dans quelles circonstances il donna sa démission, par modestie et par crainte d'indisposer le Ministère contre la Faculté de Philosophie, M. Cumont a décliné l'hommage que nous voulions lui rendre. Nous regrettons ici vivement de n'avoir pas pu témoigner plus efficacement notre sympathie à celui qu'un décret d'un sot ministre nous a enlevé.

Merci également à tous les collaborateurs qui ont daigné nous venir en aide par leurs précieux articles.

Merci spécialement aux Camarades qui se sont dévoués pour nous procurer les articles estudiantins et les dessins humoristiques.

Après avoir végété longtemps dans les portefeuilles, les fardes et les cartons, te voilà né, petit Almanach; tu es le fruit d'un long travail, tu dois refléter nos tendances, nos idées, notre vie. Si tu peux rappeler aux anciens leur jeunesse studieuse et dévoiler, pour ceux qui ne l'ont pas connue, la vie estudiantine, souvent si mal comprise, tu auras accompli ta mission et permis au comité de publications d'avoir la satisfaction suprême du devoir accompli.

C. V.

---



## COMITÉ DE PUBLICATION

---

*Secrétaire :*

CARLO VERBESSEM.

*Secrétaire-Adjoint :*

MAURICE ROM.

*Trésorier :*

DÉSIRÉ RUSCART.

*Trésorier-Adjoint :*

MARCEL GEERSENS.

*Membres :*

VERHEUGEN.

COLMANT.

DUCHAMPS.

*Membres Correspondants :*

Bruxelles : GASTON VAN DE WIELE.

Anvers : LÉON LANGE.

Mons : MARCEL ERMEL.

Gembloux : FERNAND ROTTENBURG.

Liège : VALÈRE MUSTIN.

Lille : ANDRÉ DUFOUR.

*Délégué du Comité de la Générale :*

JACQUES PIRENNE.



CALENDRIER  
ESTUDIANTIN



ÉPHÉMÉRIDES  
UNIVERSITAIRES.





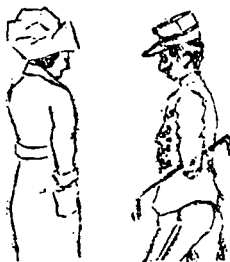


Gaspard Chassevent de-  
vait choisir une profession

## JANVIER.

|    |   |                                                                 |
|----|---|-----------------------------------------------------------------|
| 1  | L |                                                                 |
| 2  | M |                                                                 |
| 3  | M |                                                                 |
| 4  | J | [jet d'un premier almanach.                                     |
| 5  | V | 1885. Petrus Pirus, alias Pierre Poirier forme le pro-          |
| 6  | S | Publication Solennelle du 1 <sup>r</sup> numéro de « l'Appel ». |
| 7  | D |                                                                 |
| 8  | L |                                                                 |
| 9  | M |                                                                 |
| 10 | M |                                                                 |
| 11 | J | 1911. Formation de la ligue estudiantine contre la              |
| 12 | V | [flamandisation de l'Université de Gand.                        |
| 13 | S | 1908. Fondation des Corbeaux.                                   |
| 14 | D |                                                                 |
| 15 | L |                                                                 |
| 16 | M |                                                                 |
| 17 | M |                                                                 |
| 18 | J |                                                                 |
| 19 | V |                                                                 |
| 20 | S |                                                                 |
| 21 | D |                                                                 |
| 22 | L |                                                                 |
| 23 | M |                                                                 |
| 24 | M |                                                                 |
| 25 | J |                                                                 |
| 26 | V | 1911. Ressem et Verbom reçoivent une engueulade                 |
| 27 | S | [mémorable dans l'Etudiant Catholique.                          |
| 28 | D | 1912. Grande fête de Gala des Colonies. Kiki nous               |
| 29 | L | [donne un avant goût de ce qu'il sera en Piot.                  |
| 30 | M |                                                                 |
| 31 | M |                                                                 |





Il pensa se faire officier

## FEVRIER.

|    |   |
|----|---|
| 1  | J |
| 2  | V |
| 3  | S |
| 4  | D |
| 5  | L |
| 6  | M |
| 7  | M |
| 8  | J |
| 9  | V |
| 10 | S |
| 11 | D |
| 12 | L |
| 13 | M |
| 14 | M |
| 15 | J |
| 16 | V |
| 17 | S |
| 18 | D |
| 19 | L |
| 20 | M |
| 21 | M |
| 22 | J |
| 23 | V |
| 24 | S |
| 25 | D |
| 26 | L |
| 27 | M |
| 28 | M |
| 29 | J |

1911. XIII<sup>e</sup> congrès des Etud. Lib. belges à Liège.

1911. M. Descamps David, fait à l'Université une  
[nomination que provoque la démission de  
[M. Frantz Cumont.

Carnaval  
Congés légaux

1880. Institution d'une chair d'histoire contempo-  
[raine.



ou bien médecin

### MARS.

|    |   |                                                           |
|----|---|-----------------------------------------------------------|
| 1  | V |                                                           |
| 2  | S | 37 <sup>e</sup> anniversaire de la S. G. E. fondée en 75. |
| 3  | D |                                                           |
| 4  | L |                                                           |
| 5  | M |                                                           |
| 6  | M | 1885. Grève des Etudiants Italiens.                       |
| 7  | J |                                                           |
| 8  | V |                                                           |
| 9  | S |                                                           |
| 10 | D |                                                           |
| 11 | L |                                                           |
| 12 | M |                                                           |
| 13 | M |                                                           |
| 14 | J |                                                           |
| 15 | V |                                                           |
| 16 | S |                                                           |
| 17 | D |                                                           |
| 18 | L | 1880. Création de la Gé catholique.                       |
| 19 | M | 1911. Pour l'inauguration du Corps des tambours, on       |
| 20 | M | [les envoit tous au Rolleke.                              |
| 21 | J | 1885. — 1 <sup>r</sup> Almanach.                          |
| 22 | V |                                                           |
| 23 | S |                                                           |
| 24 | D |                                                           |
| 25 | L |                                                           |
| 26 | M | 1911. Bal des Corbeaux.                                   |
| 27 | M |                                                           |
| 28 | J |                                                           |
| 29 | V | 1911. Kieke et le Rouget reviennent des nues ; ils ont    |
| 30 | S | [été dans les « stars. »                                  |
| 31 | D |                                                           |

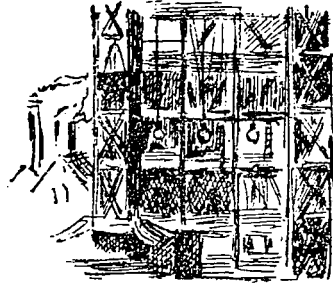


ou encore avocat

## AVRIL.

|    |   |                                                                      |
|----|---|----------------------------------------------------------------------|
| 1  | L |                                                                      |
| 2  | M |                                                                      |
| 3  | M |                                                                      |
| 4  | J |                                                                      |
| 5  | V | } Congés légaux.                                                     |
| 6  | S |                                                                      |
| 7  | D | Pâques.                                                              |
| 8  | L | 1910. Les Catholiques votent le subsidé de 1.200.000 frs             |
| 9  | M | [aux Congrégations.]                                                 |
| 10 | M |                                                                      |
| 11 | J |                                                                      |
| 12 | V |                                                                      |
| 13 | S | 1887. Les Etudiants Libéraux Liègeois se voient                      |
| 14 | D | [refuser l'entrée de l'Eglise St Christophe.]                        |
| 15 | L |                                                                      |
| 16 | M |                                                                      |
| 17 | M |                                                                      |
| 18 | J |                                                                      |
| 19 | V |                                                                      |
| 20 | S |                                                                      |
| 21 | D |                                                                      |
| 22 | L | 1910. L'Espagne informe le Vatican de sa résolution                  |
| 23 | M | [de réformer le Concordat.]                                          |
| 24 | M |                                                                      |
| 25 | J |                                                                      |
| 26 | V |                                                                      |
| 27 | S |                                                                      |
| 28 | D | 1877. Les Etudiants Gantois décident après l'affront                 |
| 29 | L | [fait le 13 avril à leurs frères Liègeois par le clergé              |
| 30 | M | [de ne plus assister en corps aux cérémonies<br>[du culte catholique |

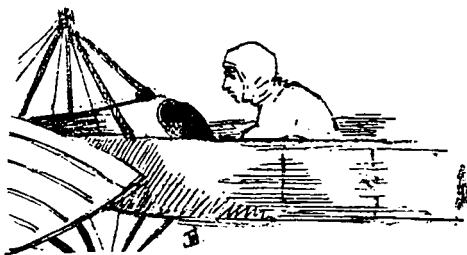




ou ingénieur

### M.A.I.

|    |   |                                                              |
|----|---|--------------------------------------------------------------|
| 1  | M |                                                              |
| 2  | J |                                                              |
| 3  | V |                                                              |
| 4  | S |                                                              |
| 5  | D |                                                              |
| 6  | L |                                                              |
| 7  | M |                                                              |
| 8  | M | 1910. Banquet du 27 <sup>e</sup> anniversaire de l'Almanach. |
| 9  | J |                                                              |
| 10 | V |                                                              |
| 11 | S |                                                              |
| 12 | D |                                                              |
| 13 | L | } 1911. Fêtes Sportives Universitaires à Gand.               |
| 14 | M |                                                              |
| 15 | M |                                                              |
| 16 | J | Ascension, congé légal.                                      |
| 17 | V |                                                              |
| 18 | S | 1910. Passage de la Comète de Halley.                        |
| 19 | D |                                                              |
| 20 | L |                                                              |
| 21 | M | 1911. Grandiose manifestation contre le bon scolaire.        |
| 22 | M |                                                              |
| 23 | J |                                                              |
| 24 | V |                                                              |
| 25 | S |                                                              |
| 26 | D | Pentecôte.                                                   |
| 27 | L | Congé légal.                                                 |
| 28 | M |                                                              |
| 29 | M |                                                              |
| 30 | J |                                                              |
| 31 | V |                                                              |



ou peut être aviateur

## JUIN.

|    |   |                                                        |
|----|---|--------------------------------------------------------|
| 1  | S |                                                        |
| 2  | D |                                                        |
| 3  | L |                                                        |
| 4  | M |                                                        |
| 5  | M |                                                        |
| 6  | J |                                                        |
| 7  | V |                                                        |
| 8  | S | 1911. Démission du Ministre Schollaert à propos de     |
| 9  | D | [la loi scolaire.                                      |
| 10 | L |                                                        |
| 11 | M |                                                        |
| 12 | M | 1911. Une encyclique insultante pour les protestants   |
| 13 | J | [provoque une vive émotion en Allemagne. Le            |
| 14 | V | [Vatican finit par s'excuser.                          |
| 15 | S |                                                        |
| 16 | D |                                                        |
| 17 | L |                                                        |
| 18 | M | 1884. Suppression du Ministère de l'Instruction publi- |
| 19 | M | [que.                                                  |
| 20 | J |                                                        |
| 21 | V | 1884. M. Woeste, Ministre de la Justice dans une       |
| 22 | S | [lettre insolente annonce à M. Laurent qu'il est       |
| 23 | D | [décidé à retirer le projet de loi concernant          |
| 24 | L | [l'avant projet de révision du code civil.             |
| 25 | M |                                                        |
| 26 | M |                                                        |
| 27 | J |                                                        |
| 28 | V |                                                        |
| 29 | S |                                                        |
| 30 | D |                                                        |



ou pharmacien

## JUILLET.

|    |   |
|----|---|
| 1  | L |
| 2  | M |
| 3  | M |
| 4  | J |
| 5  | V |
| 6  | S |
| 7  | D |
| 8  | L |
| 9  | M |
| 10 | M |
| 11 | J |
| 12 | V |
| 13 | S |
| 14 | D |
| 15 | L |
| 16 | M |
| 17 | M |
| 18 | J |
| 19 | V |
| 20 | S |
| 21 | D |
| 22 | L |
| 23 | M |
| 24 | M |
| 25 | J |
| 26 | V |
| 27 | S |
| 28 | D |
| 29 | L |
| 30 | M |
| 31 | M |

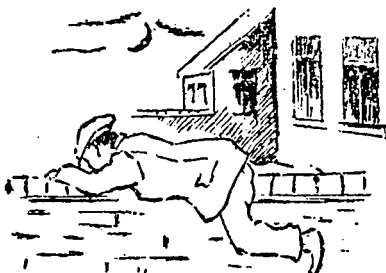
1887. Inauguration du monument de Ghislain, prof.  
[à l'Université.]

1911. On quitte la Maison des Etudiants, rue du Vieil  
[Escaut.]

1911. Emile erre dans les rues de la Ville, il n'a plus  
[de gîte.]

1831 } Inauguration de Léopold I<sup>er</sup>.  
} Acceptation de la Constitution.— Congé légal.





ne trouvant rien d'assez lucratif  
il se fit cambrioleur

## AOUT.

|    |   |                                                      |
|----|---|------------------------------------------------------|
| 1  | J |                                                      |
| 2  | V |                                                      |
| 3  | S |                                                      |
| 4  | D |                                                      |
| 5  | L |                                                      |
| 6  | M |                                                      |
| 7  | M |                                                      |
| 8  | J | 1910. Démission de M. Descamps-David, et Delbeke     |
| 9  | V | [remplacés par De Broqueville et Berryer.            |
| 10 | S |                                                      |
| 11 | D |                                                      |
| 12 | L |                                                      |
| 13 | M |                                                      |
| 14 | M | 1910. Incendie de l'Exposition de Bruxelles.         |
| 15 | J | 1911. Grandiose manifestation des partis anticléri-  |
| 16 | V | [caux à Bruxelles pour le S. U. et contre la loi     |
| 17 | S | [scolaire.                                           |
| 18 | D |                                                      |
| 19 | L |                                                      |
| 20 | M |                                                      |
| 21 | M |                                                      |
| 22 | J | 1884. Le roi sanctionne la loi scolaire. MM. Callier |
| 23 | V | [et Seresia sont déchargés respectivement des        |
| 24 | S | [cours de droit public et de droit nat.              |
| 25 | D | 1816. Arrêté décidant la fondation des Universités   |
| 26 | L | [de Gand et de Liège.                                |
| 27 | M |                                                      |
| 28 | M |                                                      |
| 29 | J |                                                      |
| 30 | V | [à la grandiose manifestation du parti Libéral.      |
| 31 | S | 1884. Les Étud. lib. de Gand participent à Bruxelles |



puis assassin

### SEPTEMBRE.

|    |   |
|----|---|
| 1  | D |
| 2  | L |
| 3  | M |
| 4  | M |
| 5  | J |
| 6  | V |
| 7  | S |
| 8  | D |
| 9  | L |
| 10 | M |
| 11 | M |
| 12 | J |
| 13 | V |
| 14 | S |
| 15 | D |
| 16 | L |
| 17 | M |
| 18 | M |
| 19 | J |
| 20 | V |
| 21 | S |
| 22 | D |
| 23 | L |
| 24 | M |
| 25 | M |
| 26 | J |
| 27 | V |
| 28 | S |
| 29 | D |
| 30 | L |

1910. Reconciliation de M. Woeste et Schollaert. Pas  
[pour longtemps.

1911. Mitche déménage.

1911. Mitche s'apprête à recevoir le bleu Colman qui  
[doit prendre la succession du « plus jeune fiske ».

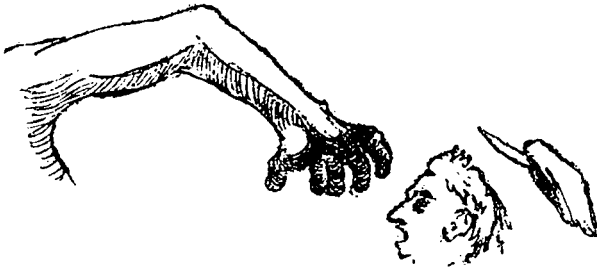


souteneur, débaucheur de mineures

### OCTOBRE.

|    |   |                                                                  |
|----|---|------------------------------------------------------------------|
| 1  | M | 1911. Après 20ans les Etud. Lib.reprennent leur local.           |
| 2  | M | [Place d'Armes, Café Pierre.                                     |
| 3  | J | 1911. 1 <sup>ere</sup> Application de la nouvelle loi de milice. |
| 4  | V |                                                                  |
| 5  | S | 1910. Avènement de la république portugaise.                     |
| 6  | D |                                                                  |
| 7  | L |                                                                  |
| 8  | M |                                                                  |
| 9  | M | 1817. Fondation de l'Université de Gand.                         |
| 10 | J |                                                                  |
| 11 | V |                                                                  |
| 12 | S |                                                                  |
| 13 | D | 1909. Exécution arbitraire de Francisco Ferrer à                 |
| 14 | L | [Barcelone.                                                      |
| 15 | M | 1911. Les cléricaux balayés partout des Conseils com-            |
| 16 | M | [munaux.                                                         |
| 17 | J | 1911. Siffer a un habit de bourgmestre à vendre                  |
| 18 | V | d'occasion.                                                      |
| 19 | S |                                                                  |
| 20 | D |                                                                  |
| 21 | L |                                                                  |
| 22 | M | 1911. Arrivée à l'occasion du baptême, du prof. Léon             |
| 23 | M | [Tché, d'origine Chinoise.                                       |
| 24 | J | 1911. Baptême oléaginieux des infects bleus.                     |
| 25 | V | Pit l'Aviateur met le fils d'Isaac en danger.                    |
| 26 | S |                                                                  |
| 27 | D |                                                                  |
| 28 | L |                                                                  |
| 29 | M |                                                                  |
| 30 | M |                                                                  |
| 31 | J |                                                                  |

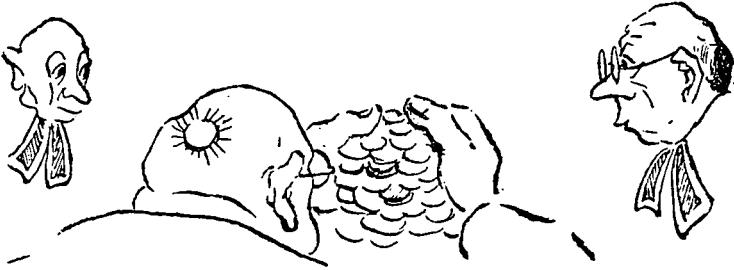




mais craignant la main de la Justice il songea à exercer ces professions avec le concours de la loi et

## NOVEMBRE.

|    |   |                                                       |
|----|---|-------------------------------------------------------|
| 1  | V |                                                       |
| 2  | S |                                                       |
| 3  | D |                                                       |
| 4  | L |                                                       |
| 5  | M |                                                       |
| 6  | M | 1910. Baptême des bleus. Piss Piss se fait remarquer. |
| 7  | J | 1911. Le soldat Duchamps prouve ses instincts com-    |
| 8  | S | [batifs au Camarade Bauters.                          |
| 9  | V | 1884. Les Etudiants de Gand réunis en assemblée       |
| 10 | D | [générale décident à l'unanimité de demander          |
| 11 | L | 1° La dissolution des Chambres.                       |
| 12 | M | 2° Abrogation de la loi scolaire.                     |
| 13 | M | 1911. La Wallonne revit.                              |
| 14 | J |                                                       |
| 15 | V |                                                       |
| 16 | S |                                                       |
| 17 | D | Réception des Anciens. Café Cognac — Bal — Punch.     |
| 18 | L |                                                       |
| 19 | M | 1911. Bal épatant de la Générale. Victor reçoit une   |
| 20 | M | [baise de Rosa (prix 2 frs.)                          |
| 21 | J |                                                       |
| 22 | V |                                                       |
| 23 | S |                                                       |
| 24 | D | 1911. Bal des Corbeaux! Oh la la!                     |
| 25 | L | 1911. Création de « l'Appel » journal estudiantin     |
| 26 | M | [Libéral gantois.                                     |
| 27 | M |                                                       |
| 28 | J |                                                       |
| 29 | V |                                                       |
| 30 | S |                                                       |



pour cela il se fit... curé.

## DECEMBRE.

|    |   |                                                        |
|----|---|--------------------------------------------------------|
| 1  | D |                                                        |
| 2  | L |                                                        |
| 3  | M | 1911. Le syndicat bleu Colman Morel et compagnie       |
| 4  | M | [s'affilie au syndicat Reine Carmen Andrée etc.        |
| 5  | J |                                                        |
| 6  | V |                                                        |
| 7  | S |                                                        |
| 8  | D |                                                        |
| 9  | L |                                                        |
| 10 | M |                                                        |
| 11 | M |                                                        |
| 12 | J |                                                        |
| 13 | V |                                                        |
| 14 | S | 1911. Fondation de la Générale Libérale.               |
| 15 | D |                                                        |
| 16 | L |                                                        |
| 17 | M | 1911. Banquet des Corbeaux. Au Bristol on brise tout   |
| 18 | M | [sit. Libéral Brugeois.                                |
| 19 | J | 1911. Incident Marquet. On désaffilie le club. Univer- |
| 20 | V | 1911. Pugilat Dechéne Nouille                          |
| 21 | S |                                                        |
| 22 | D |                                                        |
| 23 | L |                                                        |
| 24 | M |                                                        |
| 25 | M | Congé légal.                                           |
| 26 | J |                                                        |
| 27 | V |                                                        |
| 28 | S |                                                        |
| 29 | D |                                                        |
| 30 | L |                                                        |
| 31 | M |                                                        |

# Partie Académique





# UNIVERSITÉ DE GAND

---

## I. — ADMINISTRATION

RUE DES FOULONS

---

*Recteur pour les Années 1911-1912* : M. V. C. De Brabandere.

*Administrateur-Inspecteur* : M. J. F. Vanderlinden.

*Secrétaire du Conseil Académique 1911-1912* : M. J. Mac Léod.

*Collège des assesseurs pour l'année 1911-1912* : M. M. V. C. De Brabandere, L. De la Vallée Poussin, G. Van Den Bossche, F. Stöber, J. F. Heymans, J. Mac Léod.

*Commissaires pour les affaires de la Bibliothèque* : MM. J. Bidez, R. De Ridder, A. Dumoulin, H. Leboucq.

*Receveur du Conseil Académique* : M. L. Hombrecht.

*Conservateur général des bâtiments et du mobilier* : M. A. Geinger.

*Commis-Rédacteurs* : MM. F. Buytaert, C. Ralet.

*Appariteurs* : MM. J. Ladon et A. Segers.

---

## II. — PERSONNEL ENSEIGNANT

### FACULTÉ DE PHILOSOPHIE & LETTRES.

*Doyen* : M. L. De La Vallée Poussin — *Secrétaire* : M. H. Van Houtte.

*Professeurs ordinaires*: MM. Bidez, boulevard Léopold 62; Bley, rue d'Egmont 8; De La Vallée Poussin, Avenue Molière 150, Forest; G. De Vreese, boulevard d'Akergem 33; De Ceuleneer, rue de la Confrérie 5; Frédéricq, rue des boutiques 7; Hoffman, boulevard des Hospices 112; Hulin, place de l'Evêché 3; Logeman, boulevard des Hospices 371; Pirenne, rue Neuve St. Pierre 126; Roersch, rue de l'Avenir 75; Thomas, rue Plateau 41; Van Biervliet, rue Metdenpenning 5; Vercoullie, rue aux Draps 21;

*Chargés de cours* : MM. Counson, boulevard des Hospices 152; Graindor, boulevard Charlemagne 62, Bruxelles; Preud'homme, rue Nassau 4; Séverin, rue de la Concorde 67; Vander Haeghen, rue de la Colline 77; Van Houtte, quai des Moines 51.

### FACULTÉ DE DROIT

*Doyen* : M. G. Van Den Bossche — *Secrétaire* : M. G. Eeckhout.

*Professeurs ordinaires* : MM. Dauge, rue Guinard 20; De Brandere, rue Neuve St. Pierre 76; De Lannoy, chaussée de Courtrai 32; De Pelsmacker, boulevard du Parc 28; De Ridder, Coupure 64; Halleux, rue du pont Madou 9; Obrie, rempart des Chaudronniers 40; Rolin, rue Savaen 11; Van Wetter, boulevard du Jardin Zoologique 48; Van den Bossche, rue Basse 22;

*Professeurs extraordinaires* : MM. G. Eeckhout, boulevard de la Citadelle 31; Vermeersch, rue digue de Brabant 71;

*Professeurs à l'Ecole spéciale de Commerce* : MM. J. Cornet, boulevard Dolez 86, Mons; M. Nicolai, rue Roosevelt 56, Bruxelles.

*Chargés de cours* : MM. G. Baetse, rue Capouillet 51, Bruxelles;  
De Wildeman, rue de la Confrérie 122, Bruxelles; Goffart,  
rue Marie Thérèse 8, Bruxelles: Lauwick, boulevard Léopold  
9; Muller, Avenue de l'Exposition 56, Liège.

## FACULTÉ DES SCIENCES

*Doyen* : M. F. Stöber. — *Secrétaire* : M. A. Claeys.

*Professeurs ordinaires* : MM. Boulvin, boulevard du Fort 18;  
Cloquet, boulevard Léopold 11; De Bruyne, boulevard du  
Fort 19; Delacre, boulevard du Fort 16; Demoulin, rue  
Plateau 10; Dusausoy Chaussée de Courtrai 107; Fagnart,  
rue Neuve de l'Hopital 11; Foulon, Coupure 122; Haerens,  
Chaussée de Courtrai 21; Keelhoff, rue Van Monckhoven  
6; Mac Léod, rue du Héron 13; Richald, rue Archimède 69,  
Bruxelles; Schoentjes, boulevard du Fort 17; Servais, bou-  
levard des Hospices 144; Stainier, Coupure 27; Swartz,  
avenue Clémentine 23; Van Aubel, chaussée de Courtrai,  
120; Vander Linden, cour du Prince 27; Van De Vyver,  
boulevard de la Citadelle 63; Van Ortrooy, quai des Moines  
35; Van Rysselberghe, rue de la Sauge 34; Wolters, avenue  
des Moines 15;

*Professeur extraordinaire* : M. Stöber, rue du Fort 32;

*Professeur à l'Ecole du Génie Civil* : M. De la Royère, rue de la  
Concorde 65.

*Chargés de cours* : MM. Claeys, rue Mertens 38. Mont St Amand;  
Cobbaert, rue Nassau 22; Colard, rue Neuve 156, Bruxel-  
les; Cornet, boulevard Dolez 86, Mons; rue Neuve St Pierre  
34; Flamache square Guttenberg 16, Bruxelles; Lebrun,  
Woluwe St. Pierre; Merten, boulevard Albert 25; Meeuwis-  
sen, Chaussée de Courtrai 176; Renaud, quai des Moines,  
26; Steels, boulevard Albert 14; Steenaekers, chaussée de  
Ninove à Scheut Bruxelles; Taïtsch, rue de Boom 72, An-  
vers; Wasteels, rue d'Akkergem 17; Willem, rue Willems 8.

*Répétiteurs* : MM. Demeulemeester, digue de Brabant, 2; De  
Voldere, boulevard du Parc 25; Merlin, rue d'Ostende 11;  
Smedts, boulevard de la Citadelle 58; Stuyvaert, rue des  
Chanoines 44; Vanden Berghe, boulevard des Hospices 9;



Van Engelen, rue de Courtrai 180; Van Hove, quai Terplacten 29; Van Hyfte, boulevard du Fort 10;

*Conducteurs des Ponts et Chaussées détachés à l'École du Génie Civil comme maîtres de topographie* : MM. Mat, rue d'Angleterre 11; Simonis, rue des Entrepreneurs 55, Mont St. Amand.

*Maîtres de dessin* : MM. Cobbaert, rue Nassau 22; De Cramer, boulevard St. Liévin 40;

## FACULTÉ DE MÉDECINE

*Doyen* : H. J. F. Heymans; *Secrétaire* : M. O. Vanderlinden.

*Professeurs ordinaires* : MM. De Cock, plaine St. Bavon 12; Eeman, quai des Récollets 8; Heymans, boulevard de la Citadelle 77; Lahousse, St. Denis Westrem; Leboucq Coupure 129; Van der Stricht, marché au Lin 11; Van Duyse, rue basse des Champs 65; E. Van Ermengem, chaussée de Courtrai 137; Van Imschoot, rue de la Monnaie 3; Verstracken, place Van Artevelde 15;

*Professeurs extraordinaires* : MM. H. De Stella, rue Royale 16; L. Gesché, rue d'Egmont 20; O. Vanderlinden, place Van Artevelde 16; P. Van Durme, quai des Tonneliers 8;

*Professeurs à l'Institut supérieur d'éducation physique* : J. De Nobele, rempart des Chaudronniers 43; F. Gommaerts, rue des Foulons 17.

*Chargé de cours* : MM. Félix Daels, rue Van De Velde, 34; Frans Daels, rue des Baguettes 58.

*Professeurs Emérites* : MM. Callier, chaussée de Courtrai 82; Discailles, avenue Louise 492, Bruxelles; Mansion, quai des Dominicains 2; Montigny, rue Joseph Plateau 26; Rot-tier, rue des Baguettes; Van Bambeke, rue Haute 5; Wolters G. rue de l'Avenir 21;

*Professeur honoraire* : M. F. Cumont, rue Montoyer Bruxelles.

*Bibliothécaire en chef honoraire* : M. F. Van der Haeghen, fossé d'Othon 2.

*Secrétaire honoraire de l'Administrateur-Inspecteur — Receveur honoraire* : M. A. Verschaffelt, rue Henri Conscience 1.

## POPULATION

Le nombre des étudiants inscrits est de 1177. Ce nombre est supérieur de 37 à celui de l'année précédente. Il est aussi le plus élevé que l'Université ait atteint depuis sa fondation.

Les inscriptions se répartissent comme suit entre les diverses Facultés et Ecoles :

Philosophie et lettres : 85; Droit et Ecole spéciale de commerce 180; Faculté des Sciences 85; Médecine et Institut d'éducation physique 147; Ecoles du Génie Civil et des Arts et Manufactures : 680.

904 étudiants sont nés en Belgique, 273 sont étrangers et se répartissent de la manière suivante :

Russie 88; Bulgaries 67; Turquie 14; Grèce 12; Chine 10; France 9; Portugal 9; Hollande 8; Bolivie 7; Brésil 6; Egypte 6; Serbie 5; Chili 4; Espagne 3; Luxembourg 3; Afrique du Sud 2; Allemagne 2; Indes Néerlandaises 2; Cuba 1; Guyane Hollandaise 1; Montenegro 1; Paraguay 1; Italie 1; Philippines 1; Suisse; Venezuela 1.

## EXAMENS

Pendant les sessions de juillet et octobre 1911, 663 inscriptions ont été prises pour le grade légal : 634 étudiants se sont présentés, 29 ont fait défaut ou ont été empêchés pour motifs légitimes.

De ces 663 récipiendaires 433 ont été admis; à savoir : 10 avec la plus grande distinction; 54 avec la grande distinction; 110 avec distinction et 259 d'une manière satisfaisante; 786 inscriptions furent prises aux écoles: 481 récipiendaires furent admis, 18 eurent la grande distinction; 112 la distinction; 351 d'une manière satisfaisante.

## CONCOURS UNIVERSITAIRES 1911-1912

*Vandeveldc Hector* d'Erwetegem reçu docteur en Philosophie et Lettres (Philologie germanique) 8 octobre 1909 proclamé 1<sup>er</sup> en Philologie Germanique, 72 points sur 100.

*Van Durme Auguste* de Baeleghem reçu docteur en médecine, chirurgie et accouchements, le 27 juillet 1910. Mention honorable, 70 points sur 100 en anatomie-physiologie ou biologie.

### BOURSES DE VOYAGE 1910

Les épreuves pour les bourses de voyage ont été subies avec succès par MM. Goutan Fernand, de Messines et Vanderstricht René, de Dickele ex æquo, docteurs en médecine.

### BOURSES DE VOYAGE 1911

Pour le diplôme scientifique Cloquet Jean, de Tournai, ingénieur civil et architecte.

### CONCOURS POUR LES PLACES D'INGÉNIEURS DE L'ÉTAT

*Administration des Ponts et Chaussées*: 3 places, 8 candidats se présentent et les trois places sont accordées à des élèves sortant des Ecoles de Gand.

*Service des voies et travaux de l'administration des Chemins de fer de l'Etat*: 3 emplois obtenus par 3 élèves de nos Ecoles.

*Télégraphe*: 5 emplois par concours 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> places pour Gand.

\* \* \*

*Prix de Ridder*: Clacys René, de Meirelbeke docteur en Sciences commerciales: Développement du droit internationale concernant les prises maritimes.

---

# CERCLES UNIVERSITAIRES

---

## Société Générale des Etudiants Libéraux

*Fondée le 14 Décembre 1875*

---

### COMITÉ POUR 1911-1912

*Président* : Pirenne J.

*Vice-Président* : Verbessem C. (P)

*Vice-Président* : Rom H. (F)

*Secrétaire* : Ruscart D. — *adj.* : Sarlet.

*Trésorier* : Rom M. — *adj.* : Colmant.

*Porte-drapeau* : Walton.

*Bibliothécaire* : Paternotte S. — *adj.* : Hanoteau L.

*Commissaires* : Cougnet, Cooreman, Flachet.

---

P. Section politique — F. Section des Fêtes.



## MEMBRES D'HONNEUR.

MM.

Adam L., médecin.  
Biddaer E., ingénieur.  
Berger M., ingénieur.  
Beyaert P., ingénieur,  
Boddaert H., avocat.  
Bolle H., avocat.  
Bruneel L., ingénieur.  
Callier A., prof. à l'Univ.  
Carmen L., licut. d'art.  
Claus A., médecin.  
Crombé A., avocat.  
De Bast C., sénateur.  
De Geynst M., ingénieur.  
De Saegher R., avocat,  
Discailles E., prof. émérite.  
Dupureux A., médecin.  
Dclepaulle H., ingénieur.  
Frimagne E., ingénieur.  
Février E., ingénieur.  
Ficaia, étudiant Paris.

MM.

Gaspard J., ingénieur.  
Gevaert H., industriel.  
Heyvaert, avocat.  
Lamborelle P., médecin.  
Lancosme, étudiant, Paris.  
Limbourg G., ingénieur.  
Marinus E., ingénieur.  
Montfort, artiste lyrique.  
Neelemans L., médecin.  
Poisonnier A., médecin.  
Réveillaud, anc. président de  
l'Association de Paris.  
Roque de Pinho Al., ingén.  
Ruwet M., chef de station  
Soum M., artiste lyrique.  
Suetens V., ingénieur.  
Thooris A., avocat.  
Van Wetter P., prof. à l'Univ.  
Waxweiler E., ingénieur.

---

## Maison des Etudiants Libéraux.

Notre belle maison n'est plus ! A peine l'avions nous remise à neuf que le propriétaire résillait son bail et nous obligeait à quitter. Il fallait déménager et abandonner cette somptueuse demeure où nous passâmes tant de moments joyeux, où nous laissons tant de doux souvenirs des meilleurs temps de notre vie, de cette belle vie d'étudiant qui pour certains finit si vite et dont la longueur pour d'autres fait le désespoir des parents.

Située en plein centre et un peu à l'écart du grand mouvement, chose importante pour les jours de grandes séances, elle fut notre rendez-vous journalier. Que de réunions orageuses n'a-t-elle pas vue, que de parties de « Couillon », de whist, de bridge, de dominos, n'y furent pas jouées ! Si ces murs pouvaient parler et nous dire en plus de ce qu'ils ont entendu avec ces oreilles qu'on leur prête si souvent, ce qu'ils ont aussi vu, leur discours serait long, et fort intéressant.

Et les murs de la cuisine donc ! Que ne nous apprendraient-ils pas ? Ce petit trou, au plafond bas ou le groupe mystérieux des punchistes disciplinés sous les ordres de différents Grands Chefs préparèrent si souvent la divine liqueur avec les mêmes solennités.

Tout cela est passé et appartient à l'histoire ! Mais ne désespérons pas camarades ! Certains d'entre nous, des dévoués certainement, se sont aussitôt réunis et mis à l'œuvre pour réaliser une nouvelle idée : avoir une Maison nous appartenant. Quel beau rêve ! Le Cam. Emile Lequeux avec un enthousiasme désintéressé que nous louons, ne s'est épargné aucune peine pour obte-

nir un résultat satisfaisant. Il dressa un superbe projet et en compagnie du Cam. J. Pirenne a entamé les premières négociations. Certaines circonstances indépendantes de notre volonté à tous, ont empêché ces efforts d'aboutir pour le moment. Néanmoins le travail n'a pas cessé, on a continué à persévérer dans la bonne voie. Nul doute que d'ici un délai relativement court, nous n'ayons une solution tout à fait louable. Remercions ici les deux Cam. cités plus haut, pour le désintéressement avec lequel ils ont entrepris cette tâche ardue et ingrate. Ils nous ont donné un exemple trop rare hélas à notre chère Société Générale !

Provisoirement donc la Maison des Etudiants Libéraux est supprimée. La Générale a son local, Place d'Armes à l'hôtel Métropole. De grands écritaux l'attestent clairement du haut du balcon et donnent aux calottins l'occasion de pousser des hurlements de rage impuissante à toutes leurs manifestations. La salle est fort bien située et très agréable. C'est ce qui explique l'assiduité des camarades libéraux à rendre une visite quotidienne au local. Chaque jour on s'y réunit et on y resserre les liens d'amitié qui doivent unir tous les étudiants libéraux de la Ville.

Camarades, chaque fois que vous étudies vous laissez quelque loisir venez au local, vous y trouverez, à toute heure des amis avec lesquels vous passerez d'agréables et joyeux moments.

CLACHE.

---

**Société Générale des Etudiants Libéraux  
de l'Université de Gand.**

---

1910-1911

---

**Rapport lu et approuvé en séance générale  
du 14 Novembre 1911.**

---

Pour être sincère il nous faut commencer par constater l'indifférence triste et indigne qui se manifeste parmi les étudiants libéraux d'aujourd'hui. Si l'on tient compte de ce triste et grave état de choses on jugera avec plus d'exactitude et d'impartialité la gestion des comités de 1910-1911.

L'année s'ouvrit sous la présidence du camarade Maurice Hannecart. Le programme élaboré était beau mais ne fut pas réalisé. Après le tonneau de rentrée qui fut brillant, ainsi que le Baptême des casquettes, ce fut le silence et l'oubli. La Générale s'endormit, jusqu'au moment où le Président nous annonça sa démission.

Longtemps on chercha un remplaçant. C'est cette situation qui menaçait de s'éterniser, qui poussa le camarade Jacques Pirenne à attaquer violemment le Comité à la séance du 2 février 1910. Il demandait la démission en bloc et proposait un comité remplaçant. L'assemblée s'étant prononcée, les anciens comitards restèrent. Le camarade Pirenne remplaça le camarade Hannecart.

Cette nouvelle situation allait bientôt encore changer. A nouveau la démission du Pré, nous parvint. Le 21 du même mois, on attribuait définitivement la présidence au camarade Lequeux Emile qui inaugura une période de calme et de tranquillité pour la Générale et la Maison.

Malgré son dévouement que nous tenons à signaler ici, et pour lequel nous lui sommes tous reconnaissants, l'indifférence de nos membres n'en continuait pas moins à se manifester. L'année se termina beaucoup mieux qu'elle n'avait été commencée et les étudiants revinrent nombreux aux séances et aux fêtes.

Telle est en quelques lignes l'histoire des Comités de la Générale pendant l'année académique passée.

\*  
\* \*

Quant au chapitre des fêtes et conférences :

En fait de réjouissances, seules les fêtes traditionnelles ont été données et toutes avec succès. Tonneau de rentrée, baptême des casquettes, bal et tonneau des professeurs laisseront des souvenirs joyeux à tous ceux qui eurent le bonheur d'y assister.

D'un autre côté les conférences ont été relativement nombreuses. Nous avons eu l'honneur d'entendre en



notre local MM. les Professeurs Dauge et Vercouillie échanger des arguments pour et contre l'Université flamande, la grande question qui était à l'ordre du jour à ce moment. Ensuite ce furent MM. le docteur Adam qui nous entretint sur les « Maladies Vénériennes » sujet éminemment passionnant pour les ..... passionnés; P. Lippens qui vint nous parler d'une façon magistrale de la « Politique sociale » et enfin le camarade Hoste, Maurice dont les études sur le « travail à domicile » nous ont fort intéressées.

Nous profitons de l'occasion qui nous est offerte ici pour remercier toutes les personnalités précitées de ces encouragements et de ces marques de sympathie qu'elles nous ont prodiguées.

Durant l'année la Générale a envoyé de nombreuses délégations aux fêtes étrangères. A Liège au XIII<sup>e</sup> Congrès des Etudiants Libéraux de Belgique, à Malines au Congrès des jeunes gardes, à Bruxelles à la St. Verhaegen, à Courcelles à l'inauguration du drapeau de la jeunegarde, à Lille et à toutes les manifestations qui ont défilé dans notre ville au cours de l'été passé pour lutter contre le projet de loi scolaire de fameuse mémoire.

Terminons en engageant les étudiants libéraux à venir souvent et à toute occasion manifester leurs idées. Car la vitalité politique d'un cercle ne se montre pas uniquement par l'organisation de conférences mais sur tout par le nombre de membres qui suivent son drapeau dans les cortèges.

Venez nombreux afin de donner un démenti formel aux insinuations mensongères et gratuites des calottins qui écrivaient dans leur feuille de chou « L'Etudiant Catholique » — 3 juin 1911 — « nous voyons la

Générale Libérale s'émietter et tomber par lambeaux  
(c'est à peine si un 20<sup>e</sup> de ses membres assistent encore  
à ses conférences). »

On ne répond à ces attaques que par des faits et il  
ne dépend que de nous tous de prouver le contraire.



## CERCLES FÉDÉRES

---

### Cercle des Etudiants Wallons Libéraux Fondé en 1868

Après 42 ans passés à boire, chanter et s'amuser, la Wallonne, cette maîtresse joviale et délurée de tant de bons drilles, disparut tout à coup de la circulation. Il y a de ça quelque douze mois. Qu'était-elle devenue ?

Depuis la perte irréparable qu'elle subit en la personne de M. Massau, son grand protecteur, qu'elle adorait tant, elle était toute chagrine, toute désespérée, la pauvre !

Inconsolable s'était-elle retirée volontairement du monde afin de mieux pleurer le savant disparu ?

Certaines personnes, se prétendant bien informées, affirmaient par contre qu'elle avait résolu de vivre à l'écart jusqu'à complète guérison d'une forte dilatation de l'estomac (Rien d'étonnant ! D'après des statistiques inédites, dressées par M. Nicolaï, elle aurait ingurgité depuis sa naissance le chiffre phénoménal de 87.200 litres de triple et d'Audenarde !)

Cependant rien de tout cela n'était vrai. Le mystère finit par s'éclaircir et voici, sans feuilles de vigne, toute la vérité.

Caprice violent et passager ou bien simple effet du retour d'âge, peut-on jamais savoir, la Wallonne s'emmouracha un beau jour d'un espèce de Toselli étudiantin, être des plus singuliers à la voix caverneuse, au visage diabolique.

*Napoléon... Chomé*, puisqu'il faut l'appeler par son nom, voulant jouir tout seul des charmes de la belle,

l'enleva et la... cloîtra. Sous l'empire de Napoléon (les ans se suivent et ne se ressemblent pas) adieu les beaux rêves de gloire et de conquêtes : la Wallonne vécut dans l'obscurité la plus complète, sans hauts faits, sans histoire car, nul ne l'ignore, Chomé chôma et la Wallonne chôma avec ! Elle chôma même si bien qu'elle chôma d'argent (ses amis ne s'étaient guère souciés de créer pour elle un fonds de chômage ; ça c'est bon pour les ouvriers ; pensez-donc, les étudiants ne sont point des Varlez !)

L'argent c'est le nerf de la guerre, aussi Napoléon ne tarda-t-il pas à abandonner la belle fille qu'il avait séduite. Tout un temps elle vécut misérable, ignorée ; on la disait même morte lorsque, un beau soir, c'était un peu après la rentrée d'octobre, un groupe de dévoués copains la rencontra sur le trottoir de la rue longue des violettes se traînant avec peine, épuisée, mourant de faim. Ils la firent entrer dans la Salle Lyrique et la restaurèrent convenablement.

Depuis lors, entourée de ses 90 amis, qui l'aiment et en sont fiers, resplendissante de santé, plus jolie, plus gaie, plus luronne que jamais, elle a repris sa joyeuse existence d'antan, et heureuse, elle voit apparaître devant elle un avenir tout souriant qui lui promet une prospérité et des félicités sans pareilles.

*Vive la Wallonne in secula seculorum, Amen !*

Composition du comité pour l'année académique 1911-1912. — *Président* : André Gobbe ; *Vice-président* : De Maerschack ; *Secrétaire* : Gaston Paulus ; *Commis-saires* : Valère Paulus, Rustin et Dubois.

## CHANT DE LA WALLONNE

Air « Dans mon petit panier »

### I

C'est un groupe d'amis  
Et d' bons libéraux  
Qui sont réunis  
Dans d' joyeux tonneaux.  
Sur la terr' gantoise  
Ils entend' conserver  
La vicill' gaité gauloise  
L'Amour d' la liberté.

*Refrain.*

Ah! vive la Wallonne  
Notre bonn' luronne  
Gaie et follichonne  
Dans l' monde estudiantin  
R' connue c'est certain  
Pour son bel entrain.

### II

C'est le verre en main  
Que nos gais lurons  
Entonnent les refrains  
Des plus folles chansons.  
Puis la nuit venue,  
Ayant bien rigolé,  
A travers tout' les rues  
On les entend chanter.

*Refrain.*

---



## **Cercle Universitaire des Colonies Scolaires**

Sous la présidence d'honneur de

M. G. LAMPENS.

*Fondé en 1892*

---

Le public gantois, habitué depuis de longues années à la fête des Colonies, fête qui fait époque dans la saison théâtrale, a assurément trouvé étrange que pendant l'année écoulée il n'y eut pas de représentation à notre bénéfice. Heureusement n'avons nous rien à nous reprocher. La faute en est uniquement aux évènements funestes qui se succédèrent pour faire tomber momentanément le théâtre français de notre ville. Et malgré celà, le croirait-on, les bénéfices réalisés sous la présidence du camarade Hannecart furent tels que le nombre de « gosses » qui ont passé d'agréables et utiles vacances à Knocke s'est accru sur celui de l'année dernière; nous pûmes en effet en envoyer 53 au lieu de 45 pour la durée ordinaire de trois semaines.

Vous vous demanderez d'où viennent tous ces bénéfices; mais tout simplement d'une fête à la foire où nous avons exploité au profit de notre œuvre le carrousel, un tir, un atelier de photographie et la fameuse friture « Fritz » et nous croyons de notre devoir de remercier ici les propriétaires de ces établissements pour le concours désintéressé qu'ils nous accordèrent.

En outre, la collecte de carnaval, des collectes faites pendant l'année, dans les grands cafés de la ville et des dons permirent de réaliser sur l'année écoulée un progrès dont nous sommes fiers.

Le nouveau comité fut constitué comme suit :  
*Président* : Victor Vermast. *Vice-Présidents* : De Roo-ver et Eug. Walton. *Secrétaire* : Maurice Rom. *Commissaires* : Verheughen, Cougnet.

---

### **Société des Etudiants Libéraux en Médecine.**

Sous la présidence d'honneur de  
M. le Professeur VAN BAMBEKE.

---

L'activité de notre société ne fait qu'augmenter d'année en année. Nos nombreuses soirées sont suivies avec une admirable assiduité. De nombreux tonneaux, où l'Audenarde, la Pilsen et le Mars coulaient à flots réunirent chaque fois un nombre considérable de membres, qui au milieu d'une gaieté expansive ne s'adonnaient pas moins aux graves problèmes qui préoccupent les sciences d'aujourd'hui : témoin les séances de haute voltige, et d'aéroplanisation qui sans aucun doute aideront beaucoup les pionniers de l'air dans leurs recherches ; citons aussi le ban des huit, qui, sans être aussi intéressant que nos exercices d'aviation peut cependant à juste titre réclamer le titre de « le plus pittoresque et le plus mouvementé des bans »

Passons aux choses sérieuses, et citons tout

d'abord les nombreuses conférences dont des camarades pleins de bonne volonté et d'érudition ont bien voulu nous délecter : le Dr. Amerlinck, le Dr. Vercouillie pour ne citer que ceux-ci, en nous parlant de questions instructives et en même temps amusantes ont fait que jusqu'à la fin de l'année, le nombre d'auditeurs n'a fait qu'augmenter. Que dire de l'annuel souper de la Noël, sinon qu'il a été empreint de la même cordialité joviale de chaque année, qui est devenue à la Médecine une tradition.

Pour ce qui regarde notre état de finances, il est brillant, chose rare pour une société estudiantine ; aussi engageons nous les nouveaux à s'inscrire au plus vite car tant qu'il y aura de l'argent, il y aura de l'amusement.

Comité pour 1911-12 : *Président* : Maertens ; *Vice Président* : J. Vandeveldé ; *Secrétaire* : Gormagtigh, Nouille ; *Trésorier* : Van Hoorde ; *Porte drapeau* : Lefèbvre ; *Commissaires* : Quiévrain, Barbier.

---

### **Cercle Littéraire des Etudiants Libéraux**

Sous la présidence d'honneur de M. DISCAILLES,  
professeur émérite à l'Université de Gand,

et la Vice-présidence d'honneur de M. THOMAS,  
professeur à la faculté de Philosophie de l'Université  
de Gand.

*Fondé en 1880.*

---

Nascitur Poeta, Fit Orator.

C'est sous les plus brillants auspices que commença pour notre cercle l'année 1910-1911. Dès la

1<sup>re</sup> séance huit nouveaux membres se présentèrent et après avoir passé l'examen traditionnel, vinrent grossir les rangs de la Littéraire.

Ainsi renforcée, notre société allait pouvoir travailler avec succès aux fêtes du XXX<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation, fêtes qui, comme on va le voir, furent couronnées du succès le plus éclatant. Vu l'importance littéraire et politique de ces trois jours de festivités, nous nous permettrons d'en donner un compte-rendu détaillé.

\* \* \*

### Fêtes du XXX<sup>e</sup> Anniversaire du « Cercle Littéraire ».

Vendredi 18 Novembre 1910

*Séance d'Ouverture.*

Le drapeau tricolore flotte à la maison des Etudiants Libéraux; une animation inaccoutumée règne au local. La salle des fêtes repeinte et retapissée pour la circonstance, ornée des drapeaux des Cercles étudiantins, et de trophées de drapeaux belges, français et allemands offre un aspect de fête. Une table en fer à cheval, recouverte d'une grande nappe blanche, de nombreuses petites tables, couvertes de nappes roses et blanches, achèvent de donner à notre salle un aspect joyeux et pimpant.

Les délégués de Mons (De Backer), Bruxelles (Van deWiele), Gembloux (Dricot), Anvers (Helfant), Liège (Loumaye) viennent d'arriver ainsi que le c. délégué de l'Université de Leipzig (Richter). La cloche retentit, les fêtes sont commencées.

Les professeurs Thomas, Frédéricq, Bley et Bidez, Monsieur Bergmans, ancien président du cercle, prennent place au bureau. Quatre vingts étudiants assistent à la séance.

Le camarade H. Pirenne, président des fêtes, ouvre la séance. La Brabançonne retentit, écoutée debout, puis après une allocution du c. président, la parole est donnée à M. le professeur Thomas.

### **Discours de M. le professeur Thomas.**

Messieurs,

La Belgique est la terre classique des sociétés. Elles pullulent sur notre sol. Mais la mortalité est grande dans cette luxuriante végétation. Trop souvent nous laissons dépérir ce que nous avons semé. Le tempérament belge offre, en effet, un singulier mélange de sociabilité et d'individualisme, d'activité, et d'insouciance; tour à tour il est expansif et concentré; prompt à s'échauffer, il est prompt aussi à se refroidir.

Ces généralités s'appliquent à l'histoire des sociétés d'étudiants. Elles ont abondé et elles abondent encore sous des dénominations variées et parfois pittoresques; mais il en est peu qui aient la vie dure. Hélas! que j'en ai vu mourir!... Les unes aiment trop le bal et les plaisirs: c'est ce qui les a tuées. Les autres, composées sans doute de futurs hommes politiques, se passionnaient pour la discussion du règlement et rendaient le dernier soupir après un accouchement laborieux.

Mais la plupart étaient victimes d'un mal qui répand la terreur: j'ai nommé les examens. La brise



printanière, qui féconde toutes choses, fait sur les sociétés estudiantines l'effet d'un vent dessèchant, d'un impitoyable sirocco. C'est avec les hirondelles qu'apparaît ce spectre blême, le spectre de l'examen, perché sur un tas de cahiers et accoudé sur un tapis vert. Le moment est venu de « bloquer ». Les cercles académiques sont frappés de paralysie ; les séances cessent ; les camarades se séparent en disant : « A l'année prochaine ! » Mais de longs mois s'écoulent, et il faudra un certain effort pour renouer la chaîne interrompue. Parmi les plantes vivaces qui ont résisté aux intempéries du climat universitaire, une place d'honneur revient au *Cercle Littéraire des Etudiants Libéraux*, qui compte aujourd'hui plus de trente années d'existence, la durée d'une génération.

La fondation du cercle remonte en effet au 2 février 1880.

Cette date de 1880 marque un tournant dans notre histoire. En célébrant le cinquantième anniversaire de son indépendance, la Belgique prit définitivement conscience d'elle-même. Le spectacle de l'œuvre accomplie la remplit de confiance et d'allégresse. Un souffle vivifiant rafraîchit l'atmosphère un peu lourde qui avait engourdi certaines de nos facultés. Des forces latentes se développèrent ; de nobles ambitions intellectuelles prirent leur essor ; un grand mouvement littéraire se dessina ; une pléiade de jeunes écrivains plein d'enthousiasme et de talent surgit et résolut d'ajouter à notre auréole les rayons qui lui manquaient : le nom de Belge désormais ne devait plus être synonyme de Béotien !

Le « Cercle Littéraire » naquit dans des conjonctures favorables et sous les plus heureux auspices.

Le but de ses fondateurs était de s'exercer à la parole par des conférences et des discussions dont ils puiseraient les matériaux dans une bibliothèque qu'ils décidèrent de créer. Et afin de donner à la société un caractère intime ils s'engagèrent à se montrer très sévère dans le choix des nouveaux membres.

Ces mesures bien conçues, bien exécutées, eurent les meilleurs résultats. Dès ses débuts le cercle fit preuve d'une remarquable activité. Les conférences, les communications, les discussions se multiplièrent. Une notice insérée dans l'Almanach des Etudiants de 1888 retrace spirituellement les travaux du Cercle et nous donne une idée vivante de l'esprit qui régnait chez ses membres.

En 1890 le Cercle Littéraire célébra son dixième anniversaire. L'Almanach des Etudiants de 1891 rend compte des fêtes qui eurent lieu à cette occasion : banquet, représentation d'une pièce de circonstance, concert vocal et instrumental et le reste (Quel reste ? Là dessus le programme se borne à un point d'interrogation, à deux points d'exclamation et à plusieurs points de suspension.... Honni soit qui mal y pense !)

La société avait prouvé sa vitalité et paraissait solidement établie.

Les deux années qui suivirent furent brillantes. Mais ensuite des symptômes fâcheux se déclarèrent ; il y eut des torpeurs, puis des réveils ; il y eut lutte entre la force centripète et la force centrifuge.

La présidence d'honneur offerte à M. Discailles en 1897 fit à la Société un regain de vie : la jeunesse de cœur du sympathique professeur, de celui qu'on a

nommé à si juste titre : « le père des Etudiants, » réchauffa l'enthousiasme près de s'éteindre, et le Cercle connut encore de beaux jours. Mais le premier décénium du XX<sup>e</sup> siècle fut une période de crise. A partir de 1904, le Cercle ne vécut plus que par soubresauts. Son état parut désespéré, le mot d'agonie fut prononcé avec de sinistres hochements de tête, on alla même jusqu'à l'enterrer dans un thé d'adieu.

C'était un cas d'inhumation précipitée.

Non ! la Société n'était pas morte : elle dormait, elle était dans le coma ou, si vous voulez, elle ressemblait à « l'homme à l'oreille cassée » d'Edmond About. Elle était desséchée, racornie, momifiée ; mais le principe vital subsistait en elle, et il suffisait d'un bain chaud et de frictions énergiques pour rétablir la circulation du sang, raviver le tissus, faire battre le cœur.

Vous l'avez compris, Messieurs, et la voici qui, grâce à vos soins intelligents, se dresse, fraîche et rose, criant non pas. « Vive l'Empereur ! » comme le brave colonel Fonger, mais : « Vive l'Université de Gand ! »

En entrant à l'Université qui est le vestibule de la vie, les jeunes gens ont beaucoup à apprendre. Ce qu'ils apprennent de leurs condisciples n'est pas moins important que ce qu'ils apprennent de leurs maîtres. Croyez le bien, Messieurs, la science n'est pas tout entière dans vos cahiers, et ce n'est pas uniquement sur les bancs, au pied des chaires que se fait, que peut se faire l'éducation de votre esprit.

Notre enseignement universitaire fait, en général, une perte restreinte à la spontanéité de l'élève.

Pour certains ordres d'études, il y a, je le sais, des cours et des travaux pratiques ; mais les cours dogmatiques prédominent, et là, l'étudiant est réduit au rôle d'auditeur passif et muet. Il doit s'assimiler la substance des leçons, savantes sans doute et bien faites, mais qui exercent les facultés réceptives aux dépens de ses facultés actives. Ces Cercles scientifiques et littéraires d'étudiants sont éminemment propres à faire contre-poids à ce pesant dogmatisme. Dans le commerce de vos égaux, dans la liberté des débats et des causeries, non seulement vous recueillerez mainte notion utile, mainte indication précieuse, mais encore vous vous sentirez stimulés à penser par vous-mêmes, à défendre vos opinions, à raisonner, à produire votre personnalité.

L'art de la parole est malheureusement négligé en Belgique. Votre Cercle comble une lacune facheuse de notre enseignement, surtout de notre enseignement supérieur, dans lequel les examens oraux n'ont que des rapports très éloignés avec l'éloquence : de sèches questions suivies de non moins sèches réponses, voilà ce qui constitue la plupart des épreuves que la loi impose. C'est avec raison que vous avez inscrit dans votre règlement l'interdiction, sous peine d'amende, de lire une conférence ou un compte-rendu. Sous cette salutaire contrainte les membres du Cercle s'efforceront d'acquérir une véritable facilité de parole. La Belgique fut longtemps une grande taciturne : il importe de lui délier la langue. En pratiquant l'art de bien dire, vous n'agirez pas seulement dans votre propre intérêt, vous faites une œuvre patriotique.

A un autre point de vue encore, votre Cercle remédie aux défauts de notre organisation universitaire. Nos facultés sont beaucoup trop isolées les unes des autres ; elles forment autant de compartiments où les étudiants sont parqués comme des troupeaux. Une spécialisation tyrannique empêche nos élèves de regarder ce qui se passe dans l'enclos voisin et tend à éteindre en eux toute curiosité désintéressée. Ainsi le principal avantage que présentent les Universités, celui de grouper en un même point l'enseignement des diverses branches des connaissances humaines, est perdu pour eux.

Votre Cercle, Messieurs, est éclectique ; il est ouvert aux étudiants de toutes les facultés : les sciences de la Médecine peuvent y avoir leurs représentants à côté de ceux de la Philosophie et du Droit. Quoi de plus profitable que ces rapports entre jeunes gens a donnés à des études différentes ? Quoi de plus utile que ces échanges de vues entre philosophes et naturalistes, juristes et historiens ? Quel moyen plus efficace d'élargir votre horizon intellectuel et de faire de vous des hommes complets, s'intéressant à tous les grands problèmes qu'agite l'humanité ?

J'ai constaté en parcourant la liste des conférences, que le Cercle Littéraire a traité les questions les plus variées ; il semble que rien d'humain ne lui soit étranger. Mais la littérature est naturellement privilégiée.

Je ne referai pas, après Cicéron et d'autres, l'éloge des lettres : ce serait de la pure rhétorique. Je ne vous exhorterai pas à les cultiver : ce serait prêcher des convertis. Le charme que l'on goûte en commun

à goûter les beaux vers et la belle prose vous est familier. Vous connaissez aussi les discussions passionnées où chacun, avec l'intrépidité et l'intransigeance de la jeunesse, pousse à fond ses opinions littéraires; où les admirations enthousiastes se heurtent aux éreintement féroces; où le classicisme, le romantisme, le réalisme, l'idéalisme, le naturalisme et le symbolisme sont tour à tour exaltés et vilipendés; — discussions stériles en apparence, parcequ'elles n'aboutissent à aucune conclusion, parceque personne ne se rend aux arguments d'autrui, parceque, de parenthèse en parenthèse, et de digression en digression, on s'égare si bien que finalement on ne sait plus où l'on en est; — discussions fécondes en réalité parcequ'elles remuent les idées, éveillent les sentiments, enflamment l'imagination, et que, dans la mêlée des improvisations, des boutades des exagérations et des paradoxes, on laisse tomber des graines de vérité qui germeront un jour... O heures exquises et trop brèves! N'est-il pas vrai, Messieurs les anciens, qu'elles vous apparaissent comme des points lumineux étoilant les ombres du passé?

Ces jouissances nobles et délicates de l'esprit n'ont point fait et, je l'espère, ne feront jamais de vous des intellectuels secs et dédaigneux, des snobs gourmés et solennels.

L'auteur de la « Notice sur le Cercle Littéraire » qui a paru dans « l'Almanach des Etudiants » en 1888 a dit en termes excellents. « Si l'on sait être sérieux, on n'oublie pas qu'une gravité trop austère n'est pas de suite chez les étudiants et qu'il est inutile de transformer le Cercle Littéraire en une association de



jeunes pédants. » En véritables Belges, vous avez su concilier dans une juste mesure le culte d'Apollon et des Muses avec celui de Bacchus et de Gambrinus. Vous savourez le miel de la poésie, mais vous appréciez les mérites d'un bon verre et d'une bonne pipe; vous aimez à rire, à chanter à « esbaudir vos esprits animaux ». Les procès verbaux de vos séances en font foi. Restez fidèles aux traditions de la jovialité nationale!

Messieurs, le Cercle Littéraire est un cercle d'étudiants libéraux. Sous un régime dont la bienveillance ne vous est pas acquise, vous arborez franchement vos couleurs. Cela est beau, cela est bien de la part d'une jeunesse qui aura à lutter âprement pour se faire sa place au soleil. Tous les partis aujourd'hui se réclament de la liberté :

Mais le parti libéral est le seul qui crie non pas : « Liberté pour nous » mais : « Liberté pour tous ! » On aura beau le bafouer, l'insulter, le calomnier, il triomphera de l'outrage parceque sa doctrine fait partie intégrante de la conscience moderne et que sa devise sera toujours celle des cœurs généreux.

Messieurs, votre magnifique Livre d'Or, relié en vert, couleur de l'espérance, se compose de pages noircies et de pages blanches; il contient et le Passé et l'Avenir.

82 pages ont été consacrées au passé, 850 sont réservées à l'avenir. Vous montrez par là une belle confiance dans les destinées de votre société, et je ne vous en blâme pas, car la confiance est un puissant élément de succès.

Puissent toutes les pages blanches se noircir !

Dévoués à la prospérité du Cercle Littéraire, vous contribuerez, vous et vos successeurs, à justifier les mots de M. Ernest Lavisse dans sa lettre aux étudiants de Gand : « La Belgique ne dort pas ! »

Cet admirable discours fut salué des ovations les plus enthousiastes et les plus prolongées, mais l'enthousiasme devint un véritable délire lorsque le camarade J. Pirenne, au nom du Cercle, proposa d'acclamer M. Thomas, « vice-président d'honneur du Cercle Littéraire ». Des bans nombreux accueillirent cette nomination et M. Thomas accepta, ému de la sympathie et de l'admiration qu'il trouvait parmi les étudiants.

Enfin, tandis qu'un porto généreux coule à flots, les discours officiels des délégués se font nombreux et suivis de l'exécution des bans les plus variés.

De sa voix profonde de baryton le camarade H. Rom entonne « Le chant de la Littéraire » et la séance prend fin au milieu de la plus bruyante gaieté. On se retrouva le soir à la représentation de Gala du Théâtre Minard. Salle comble ; les secondes loges regorgent d'étudiants. L'entrée des délégués, du camarade R. Roger de Lille en particulier, provoquait le plus bruyant enthousiasme. L'orchestre étudiantin sous la savante direction du camarade Michel ouvre le spectacle. Puis le rideau se lève sur le « Chemineau » de Jean Richepin. Les entractes se passent dans le tapage, les bans les plus variés, les plus baroques sont exécutés, jusqu'au moment où commence la « Revue étudiantine ». Les acteurs, tous membres du Cercle Littéraire, se surpassent et, dès le prologue, font merveille. Dans toutes les scènes : universitaires,

académiques ou militaires ils obtiennent le succès le plus complet.

A minuit et demi le spectacle prit fin. Devant le théâtre un monome de 200 étudiants se forma derrière les drapeaux, et sous l'œil malveillant de la police, se rendit à la Maison des Etudiants, d'où une sortie monstre fut aussitôt organisée. Et, bien avant dans la nuit, le serpent estudiantin se glissa de café en café semant sur son passage la plus cordiale et la plus franche des gaietés.

Samedi 19 Novembre.

10 heures! Ballade en chars à bancs! Deux breacks nous attendent. Bravo, on s'y entasse! Le camarade M. Rom bat le rappel sur son tambour tandis que le suave Eugène agite éperdument la cloche de la Générale qui n'en est pas à sa première aventure. Joyeux et bruyants les chars à bancs galopent par la ville, la foule étonnée se retourne, quelques regards scandalisés, mais surtout de francs rires nous saluent au passage. Ah! c'est que les préjuges du monde sont bien loin en cette heure de joie libre! Le château des Comtes, l'abbaye de St. Bavon reçoivent successivement la visite de nos fêtards qui terminent leur matinée à l'Hôtel de la Poste où le camarade Loumaye, délégué de Liège, vient leur faire le plus suave des discours.

Le déjeuner fait en commun à l'Hotel Ganda fut empreint de la plus joviale camaraderie. Toasts, bans, airs nationaux, chants à pleins poumons, farandoles autour des tables se succèdent sans interruption....

La joie bruyante est passée pour faire place à l'émotion. M. Grégoire Leroy, avec une simplicité sincère et émouvante nous parle maintenant d'un de ses plus glorieux amis, du beau et grand poète Charles Van Lerberghe. Quelle évocation que cette délicate conférence dite avec une perfection de langue, une profondeur de sentiments si bien faites pour pénétrer les nombreux auditeurs ! Aussi est-ce au milieu du plus complet recueillement que M. Leroy nous retraça la vie, nous parla longuement de l'œuvre et des influences de Van Lerberghe.

La conférence terminée, hommes de lettres et étudiants allèrent inaugurer au B<sup>d</sup> du Jardin Zoologique, la plaque commémorative placée par le Cercle Littéraire sur la maison natale de Van Lerberghe. Malgré la pluie, les discours de M. M. J. Vandevelden, Séverin et Loumaye furent écoutés avec respect, et lorsque ces hommes qui avaient connu et aimé l'artiste que nous honorions, ces poètes Leroy, Séverin, Marlow, Boucher, vinrent assister à la Maison des Etudiants à la Séance Extraordinaire de notre Cercle, l'enthousiasme qui les y accueillit leur prouva l'attachement que les étudiants conservaient pour leurs poètes et leurs écrivains.

Le camarade H. Pirenne nous y fit une conférence sur « La Ville de Gand et son Université dans le mouvement littéraire Contemporain » MM. Séverin, Leroy, Marlow nous y lurent de leurs vers, tout en buvant le plus délicieux des thés, servi par nos pompiers. Je n'insisterai pas sur cette inoubliable séance, tous ceux qui y ont assisté se rappelleront toujours le charme intense qui s'en dégageait et l'enthousiasme

sincère qu'elle provoqua parmi notre jeunesse universitaire.

Enfin un banquet d'une centaine de couverts vint dignement cloturer cette journée si remplie des plaisirs et des émotions les plus diverses.

\*  
\* \* \*

Nous donnons ici le compte rendu des autres festivités tel que nous l'a transmis « *La Flandre Libérale* ».

\*  
\* \* \*

**Dimanche 20 Novembre.**

---

## **Le meeting libéral du Casino.**

C'est ce matin, à 10 heures, qu'a eu lieu, le grand meeting libéral, organisé au Casino, par la Société littéraire des Etudiants libéraux.

Dès 9 h. 30, une foule énorme se pressait dans la vaste salle.

C'est aux sons de la « Brabançonne » et aux acclamations enthousiastes de l'assistance que les personnalités ont fait leur entrée dans la salle et sont allées prendre place sur l'estrade.

Notons, outre MM. les députés Hymans, Masson et Franck, les orateurs annoncés, MM. les sénateurs de Bast, Van Zèle, De Lanier et Verbeke, les députés Braun, Mechelynck et Buysse ; De Ridder, président, M. De Weert et A. Frédéricq, vice-présidents de l'Association libérale constitutionnelle et démocratique de l'arrondissement de Gand-Eecloo, ainsi que tous les mandataires du parti aux conseil provincial et communal.

Tout autour de l'estrade s'étaient groupés les drapeaux

des sociétés libérales de la ville et des diverses sociétés d'étudiants libéraux.

De nombreuses dames s'étaient rendues au meeting.

M. De Ridder, président de l'Association libérale constitutionnelle et démocratique de l'arrondissement de Gand, en ouvrant la séance, se fait l'interprète de l'auditoire en exprimant sa reconnaissance aux députés qui ont consenti à venir prendre la parole.

Les présenter serait chose superflue. Ils sont trop connus de tous ; leur zèle et leur activité à la Chambre ne sont ignorés de personne.

### **Discours de M. Franck.**

M. le député Franck, en prenant, ensuite, la parole, remercie le sympathique président de l'Association libérale et éminent professeur de l'Université, pour les paroles qu'il a adressées tant à lui qu'à ses collègues.

Il y a quelques jours, dit-il, j'assistai, à Charleroi, à une réunion comme celle d'aujourd'hui.

J'y ai déclaré, à la veille de l'ouverture des Chambres, que si le pouvoir appartient encore momentanément au cléricalisme, le chariot clérical n'avance plus que péniblement.

Pour la première fois, depuis des années, le gouvernement a fait ouvrir les Chambres par un discours du trône, espérant ainsi que la popularité du jeune souverain couvrirait la nullité et non-valeur des ministres.

Ce devait être un événement tout à fait extraordinaire.

Mais que contenait le discours du trône ?

Qu'ont fait dire les ministres par l'organe du Roi ?

Des éloges pour le passé, et des promesses irréalisables pour l'avenir, sans qu'il fût question de répondre aux exigences politiques présentes et aux aspirations du peuple.

Qu'a fait le ministère actuel ?

Tout ce que contient de bon la nouvelle loi militaire, est l'œuvre des libéraux. C'est grâce à l'amendement de M. Mechelynck et de ses amis qu'est tombé l'odieux remplacement.

Aujourd'hui que l'amendement est voté, M. Scholleart, veut en retirer gloire. Or, il n'y fut pour rien.



Les cléricaux, eux, étaient hostiles au service personnel. Pour eux les pauvres et les humbles seuls devaient assumer les charges du service militaire.

Pendant vingt-cinq ans ils n'ont cessé de combattre la réforme réclamée par les anti-cléricaux.

Ils ont agi de même pour toutes les autres revendications réclamées par le pays.

Depuis 1830 il n'y a pas eu une époque qui ait mis davantage en péril nos libertés et nos institutions constitutionnelles, que le régime que nous avons subi sous le règne du comte de Smet de Nayer.

Pour lui, du moment qu'il avait recueilli son titre de comte, le salut du pays était réalisé.

Avant son entrée au ministère, on avait toujours respecté le principe en vertu duquel la nation est souveraine.

Il reconnut au Roi plus de droit, qu'il n'en avait. Sous son gouvernement la dette publique est montée à trois milliards 800 millions, et la rente a baissé.

Et ces hommes, après cela, viennent nous affirmer que les finances du pays se trouvent dans une situation des plus prospères ?

Messieurs, le bourgmestre Braun — je me trompe, mais pour vous il est toujours le bourgmestre Braun (interminables acclamations) —, votre éminent député a démontré, à la Chambre, combien est désastreuse la politique financière du gouvernement.

Quand nous disons à nos dirigeants : « Vous vous êtes trompés lorsque vous avez cru que le pays se contenterait du service personnel. Aujourd'hui, nous réclamons aussi l'instruction obligatoire », ils répondent affirmativement, mais en imposant comme condition que l'on paie les écoles cléricales.

Ils veulent organiser l'enseignement à leur gré, imposer les cours de religion.

Trop de pères de famille y sont hostiles et veulent que l'enseignement soit libéré de toute religion.

Nous vivons dans un Etat qui n'a pas de religion.

Ils prétendent maintenant puiser à pleines mains l'argent dans les caisses de l'Etat, voire des provinces et des communes, pour le jeter aux pieds des dirigeantes de l'enseignement libre.

Nous nous opposerons à ce qu'on entame nos finances communales et nous résisterons avec énergie. (Longs applaudissements).

Les cléricaux se prétendent être par excellence le parti de l'ordre et de la défense sociale. Ils sont incapables de respecter la liberté.

L'orateur rappelle ensuite que la province du Hainaut usa de sa liberté en instituant un enseignement normal.

Or, le gouvernement, qui prétend respecter les libertés, qu'a-t-il fait ? M. Woeste s'est empressé de déposer un projet de loi pour porter atteinte aux droits des communes et des provinces en matière d'enseignement normal.

Comme le projet aurait échoué, on a usé d'autres moyens. On a refusé aux écoles normales du Hainaut des droits reconnus à d'autres établissements analogues.

Pareille situation ne peut perdurer. Le gouvernement clérical est usé.

Il organisa récemment la grande parade d'ouverture des Chambres. On ne pourrait s'y laisser prendre.

Il faudrait douter de l'intelligence du peuple belge s'il devait tolérer longtemps encore pareil régime.

Il a semblé, il y a quelques années, que le parti libéral ne reviendrait plus au pouvoir.

Des changements se sont produits, notamment dans nos régions flamandes. C'est par elles que sera porté le coup fatal au régime clérical.

C'est par milliers et milliers de voix que nous voyons les ouvriers et les campagnards nous apporter à chaque élection un nouvel appoint.

Ce mouvement s'est créé en partie, grâce à la représentation proportionnelle, mais aussi parce que la libéralisme a un caractère plus démocratique et s'est adressé au peuple flamand, dans sa langue flamande.

Mgr Mercier, qui cherche à maintenir la politique cléricale dans les Flandres, veut que la haute bourgeoisie continue à s'exprimer en français, afin qu'elle ne puisse répandre ses connaissances dans les rangs intérieurs.

Nous, libéraux flamands nous avons exigé qu'on aille au peuple. Nous prétendons développer son savoir.

Et c'est depuis que nous sommes entrés dans cette voie et que les propagandistes flamands s'adressent dans cette langue au peuple, que nous avons gagné des milliers de voix.

Il serait faux d'affirmer qu'en agissant ainsi on s'érige en ennemi de la langue française !

La Flandre se relève. Soyez Flamand et gueux et vous resterez grands et libres. (Longues acclamations).

### Discours de M. Masson.

M. le député Masson monte à son tour à la tribune.

Il insiste sur le rôle que va avoir à remplir la jeunesse.

Une évolution importante des idées s'est opérée depuis 25 ans.

Les attributions de l'Etat se sont élargies. Notre pays s'est enrichi. Il a pris un rang considérable au sein des nations. Il a contracté des devoirs et des obligations envers les classes laborieuses, les ouvriers.

C'est pourquoi nous nous adressons à la Jeunesse, qui sera l'élite de demain.

La direction des affaires appartiendra toujours à la classe moyenne, vivant par son travail.

Nous devons traiter avec fraternité et sympathie ceux qui sont au dessous de nous.

C'est à ces devoirs, qui deviendront de plus en plus impérieux, que la jeunesse devra se préparer.

La tâche sera immense.

Il est incontestable que le pays est devenu grand. Il a pris une force expansive considérable. Il se développe en intelligence et en instruction.

Mais c'est là l'œuvre de la nation et du peuple belge tout entier.

Le peuple belge s'est agrandi par lui-même, bien qu'administré par des cléricaux.

La glorieuse Exposition de Bruxelles fut l'œuvre du peuple belge, non du gouvernement. Ce serait faire injure à nos compatriotes que d'affirmer le contraire.

On parle de l'outillage économique qui fait notre richesse et notre grandeur.

Mais il y a un outil que l'on a odieusement négligé : c'est l'homme, c'est l'ouvrier, la classe l'ouvrière, l'enfant du peuple.

Le gouvernement a trahi ses devoirs, a manqué à ses obligations. Il a manqué à un devoir sacré : le développement de l'instruction populaire.

Il y a encore 25 % d'illettrés parmi les personnes âgées de dix ans ; le quart donc.

A quoi cela tient-il ? Est-ce que les écoles manquent ?

Les cléricaux nous reprochent de ne pas créer également des écoles privées. Nous pensons qu'il serait criminel d'opposer classe à classe, tendance à tendance.

Nous estimons que ce serait funeste pour l'enfant de faire naître en lui des sentiments de rancune et de haine, qui sont une cause de désolation pour tous les pays.

Ce n'est pas de 6 à 14 ans qu'il faut préoccupé l'esprit des enfants de toute espèce de querelles dogmatiques.

Procurons à l'enfant une éducation saine et forte.

Plus tard, quand il sera son maître, qu'il aura atteint 21 ans, il fera ce qu'il voudra. Ce sera alors son œuvre à lui, et il travaillera à son propre épanouissement dans la pleine et entière liberté de sa conscience. (Longues acclamations.)

Telle est la conception libérale.

L'orateur constate l'infériorité lamentable des communes flamandes vis-à-vis des wallonnes. La proportion est de 6 à 25 illettrés pour 100, de 10 à 15 ans, selon qu'on se trouve en Wallonie ou en Flandre.

La fréquentation de l'école primaire est insuffisante, même en Wallonie. Le gouvernement vient seulement de s'apercevoir, cette année-ci, que l'enseignement professionnel et industriel doit être développé, et il va se décider à faire quelque chose, après n'avoir rien fait pendant 25 ans.

L'enseignement industriel et professionnel reste l'apanage d'une infime minorité, alors que tous devraient en bénéficier.

Nombre d'enfants ne fréquentent l'école que dans une mesure absolument insuffisante.

Il faut imposer l'instruction obligatoire et il est nécessaire que l'enfant fréquente l'école pendant six ans.

Combien plus puissante eût été notre prospérité industrielle et commerciale, si le gouvernement avait eu, le premier, souci

de décupler les facultés de l'homme avant d'augmenter l'outillage économique.

Comment se fait-il que les ministres ne comprennent pas leur devoir ?

Ils ne sont pas ennemis de l'instruction, mais ils craignent que la science ne choque et ne heurte les dogmes de l'Eglise et les vieilles traditions.

Nous sommes dans cette situation d'esprit qui n'était propre qu'à l'Espagne et au Portugal.

Au Portugal on a solutionné brusquement l'affaire à laquelle nous sommes occupés depuis 25 ans.

Si la victoire est plus lente à remporter, elle sera plus certaine et plus féconde en résultats.

Dans la politique, tout le monde a des devoirs à remplir et est soldat d'une même armée.

Il est grand temps de nous défendre. L'instruction est des plus menacée.

Nous vivons depuis longtemps sur des équivoques, sur de véritables mensonges.

Il n'y a pas de parti qui soit plus hostile à la liberté que le parti clérical.

L'orateur, en terminant, s'occupe encore de la situation faite aux écoles normales provinciales du Hainaut.

De plus en plus les cléricaux ont voulu introduire dans les écoles communales l'instituteur fait à leur image, l'instituteur congréganiste en supprimant les écoles normales de l'Etat, en multipliant les écoles congréganistes normales ; en cléricalisant les écoles normales de l'Etat dont le professeur de religion est devenu le véritable chef.

Il ne restait que deux écoles normales affranchies de l'autorité du clergé : celles de Bruxelles pour jeunes gens et celle pour jeunes filles.

C'est ainsi que la province du Hainaut conçut l'idée de créer une école normale.

Petit à petit le parti clérical s'est ému de voir lui échapper une parcelle de l'enseignement public.

Et pour cette raison le baron Descamps déclara qu'il n'agréait pas les écoles normales du Hainaut, lui qui n'avait émis aucune critique, lors de la création de ces institutions.

Ce coup de parti a été commis par l'ordre des évêques. Les ministres ont servilement et misérablement obéi tant à Mgr Mercier qu'à M. Kurth, qui qualifia les écoles publiques d'écoles de dégradation et de démoralisation !

Telle est la situation, tel est l'enjeu des luttes qui vont se produire au Parlement.

Nos libertés les plus précieuses, la liberté de conscience et la liberté de l'enseignement, la force et la grandeur de notre pays, sont en danger et doivent être défendues.

Soyez avec nous dans la lutte commune. C'est ainsi que nous arriverons à la victoire et à la conquête définitive. (Acclamations prolongées).

### **Remise du drapeau.**

M. Henri Boddaert prend la parole, au nom des anciens membres de la Société littéraire des Etudiants libéraux.

Cette fête, dit-il, est celle du rappel des meilleures heures de leur vie universitaire.

Les années ont passé. La vie active nous a absorbés tous. Bien des enthousiasmes ont faibli, bien des illusions se sont évanouies.

Au nom des anciens il offre à la Société littéraire son drapeau.

Ce drapeau, ajoute-t-il, sera un symbole. Il vous rappellera la glorieuse manifestation libérale. Vous avez ici, autour de vous, l'élite du corps professoral de l'Université de Gand, et je me contenterai de ne citer que votre président d'honneur, M. le professeur Discailles. (Longue manifestation de sympathie.)

Avec votre nouveau drapeau, vous marcherez à la lutte, dans l'espoir d'un triomphe prochain du parti libéral. (Acclamations prolongées.)

### **Discours de M. Paul Hymans.**

Je suis heureux, déclare-t-il, d'apporter le premier salut au drapeau qui vient d'être remis par les anciens étudiants à la Société littéraire et politique qui a organisé la manifestation de ce jour.

C'était une excellente idée que d'unir la littérature et la politique.

La fête littéraire est terminée. Aujourd'hui a lieu le fête politique.

Et que fêtons-nous ? Nous fêtons, d'abord, les étudiants, et nous fêtons, tous ensemble, nos espoirs, nos convictions communes, notre drapeau, notre parti.

Combien de fois n'avons-nous pas entendu, dans les dernières années, nos adversaires prononcer notre oraison funèbre ? Chaque fois nous avons vu notre parti ressusciter plus vaillant et plus vigoureux.

Le parti libéral fut créé pour défendre la liberté de conscience et la laïcité de l'Etat.

Lorqu'on eût fondé la Belgique, au Congrès, les libéraux luttèrent pour faire reconnaître de la façon la plus large la liberté de manifester ses opinions.

La liberté n'est qu'un vain mot si elle n'a pas à sa base l'intelligence.

Les ignorants sont prêts à tous les asservissements. Les libéraux ont lutté pour la laïcité de l'Etat, pour affranchir l'Etat de la dépendance du dogme et de l'Eglise.

L'Etat est laïque. S'il ne l'était, il deviendrait un instrument au sein d'un parti, d'une secte.

L'Etat doit être laïque, maître chez lui et indépendant.

Peut-on, maintenant, se croiser les bras et se désintéresser ? Aujourd'hui les mêmes principes sont en jeu.

Et nous devons lutter, sans cesse, jusqu'à ce que nous ayons triomphé.

Depuis 25 ans l'instruction populaire est aux mains d'un parti, qui, à l'école, veut former non des citoyens mais des croyants. Les places et fonctions sont pour les cléricaux.

Toutes les influences servent ce régime et sont dirigées contre nous : Le clergé, la noblesse, la propriété terrienne.

Qu'avons-nous à y opposer ? Notre instrument est l'instruction, la liberté, le sentiment de la dignité de l'homme.

Nous n'avons pas les espérances de récompenses éternelles que l'on prodigue à ceux qui servent la bonne cause. Mais nous sommes toujours à la recherche de la vérité. Par la pensée, par la discussion, nous l'avons emporté dans le passé et nous triompherons demain. (Applaudissements).



Nous avons sans cesse vu grossir nos forces parlementaires et nos effectifs électoraux.

La majorité de 6 voix est apparente et artificielle.

Aucune majorité réelle dans le corps électoral ne justifie la majorité des cléricaux aux Chambres.

Il existe à l'heure actuelle deux Belges, égales en force, une Belgique cléricale, et une Belgique anticléricale. Et c'est la Belgique cléricale qui gouverne, qui opprime l'autre.

La représentation actuelle de la nation n'est plus en rapport avec les réalités.

Après le recensement, il s'agira de conférer des sièges nouveaux.

Le gouvernement médite un nouveau coup de force : rétablir le système majoritaire dans les arrondissements où il n'y aurait qu'un siège nouveau à conférer, de manière à renforcer la majorité. Ce serait odieux.

L'application stricte de la Constitution veut que, dans deux ans, le recensement étant terminé, on procède à des élections générales avec l'application de la R. P., de façon que le pays rende son verdict de façon formelle.

Dans ces dernières années nous avons eu beaucoup à nous plaindre de l'opinion publique.

Les députés ne sont rien s'ils n'ont pas derrière eux une opinion publique agissante.

L'opinion publique, dans ce pays, a du bon sens, un esprit de justice, et elle se révolterait si elle constatait que la majorité veut se renforcer par des moyens déloyaux. (Vifs applaudissements.)

Nous faisons appel à l'opinion publique pour qu'elle marche avec nous si la résistance est nécessaire. (Sensation profonde et applaudissements.)

L'orateur met en relief combien s'impose l'instruction obligatoire. C'est un spectre au yeux des catholiques.

Dans les congrès qui ont eu lieu à l'occasion de l'Exposition de Bruxelles, on a eu recours aux procédés les plus habiles, à des questions de procédure, pour les empêcher de se prononcer.

Nous voulons la réalisation de l'instruction obligatoire.

On veut recourir à des marchés : l'instruction obligatoire à condition de subsidier les écoles congréganistes.

Pas de marché ! Nous exigeons l'instruction obligatoire ! C'est notre droit ! Il nous le faut ! (Longues acclamations.)

Pour ce qui est des réformes électorales, nous demandons l'unification des lois électorales et la R. P. dans toutes les communes.

C'est un minimum. Les cléricaux n'en veulent pas : parce que le parti catholique est divisé sur ces questions essentielles, et que son intérêt supérieur est de maintenir son unité.

Un parti n'a pas le droit de sacrifier à son intérêt personnel le développement moral, intellectuel et social du pays entier, (Acclamations).

Le parti libéral subissant la loi d'adaptation s'est refait son éducation sociale, conforme aux temps nouveaux.

Toute la vie matérielle ayant changé, tout l'outillage économique s'étant transformé, les idées politiques se sont modifiées également.

Il faut que nous abordions les problèmes sociaux avec un esprit d'amour sincère et de protection pour les pauvres.

Nous sommes tenus d'étudier les questions économiques objectivement : étudier le mal, et étudier les remèdes à y apporter. Il faut tenir compte de la mentalité du pays.

Une idée a frappé les libéraux : la nécessité évidente, à l'exemple de l'étranger, d'assurer à l'ouvrier des pensions sérieuses contre le risque de la vieillesse.

L'orateur se prononce pour le système qui exige l'intervention de l'Etat, du patron et l'ouvrier. (Applaudissements.)

Soyons sincèrement démocrates. Soyons libéraux foncièrement conscients de l'avenir de notre cause. (Interminables acclamations.)

Le parti libéral n'est pas seul en face du parti catholique.

Le parti socialiste se dresse à ses côtés. Il n'est pas né d'un accident. C'est le produit naturel d'une démocratie industrielle. Une démarcation profonde sépare le parti socialiste. Le parti socialiste, inspiré de l'idée de la lutte des classes, cherche à réaliser la société, par des progrès graduels, en rapprochant et en conciliant les intérêts.

Malgré cette opposition de méthode et d'idéal, il existe des points de contact entre les programmes positifs des deux partis.

Nous réclamons des réformes que les socialistes poursuivent

aussi par des voies parallèles : l'instruction obligatoire, la réforme électorale les pensions ouvrières. Comme nous ils entendent assurer le respect de la liberté de conscience. Comme nous ils défendent l'école publique.

Est-ce qu'un jour, pour la réalisation de ce programme, un rapprochement serait possible ?

Je pense qu'il serait possible, mais à deux conditions.

La première c'est que le parti libéral sache clairement jusqu'où il peut et veut aller et soit résolu à ne pas aller plus loin.

La seconde, c'est que le parti socialiste se rende compte que seules une tactique sage, une compréhension nette du tempérament belge et des nécessités supérieures d'une politique vraiment nationale peuvent conduire au succès.

La nation veut des réformes mais elle tient fermement à ses institutions fondamentales et toute politique qui les mettrait en question rencontrerait la réprobation publique.

Le parti catholique est aux aguets. Il est impatient de se représenter aux yeux du pays comme l'unique garantie de l'ordre et de la dynastie. Déjà il s'est livré à une exploitation effrénée d'incidents récents, que je déplore et qui ont produit une pénible impression.

Qu'on prenne garde de rendre stériles, par des imprudences ou des excès, les efforts loyaux et sincères de ceux qui veulent faire triompher dans ce pays une politique positive de réformes, de liberté et de démocratie pacifique. (Interminables acclamations.)

## Remerciements de M. Henri Pirene

M. Henri Pirene, président du comité organisateur de la réunion, avant de lever la séance, adresse des remerciements aux orateurs qui se sont succédés, ainsi qu'aux anciens membres de la Société littéraire pour le superbe drapeau offert au Cercle. (Acclamations).

La foule, très enthousiaste, c'est retirée après le meeting, qui a pris fin vers midi et demi, pour prendre part au cortège formé aussitôt.

## Le cortège

Aussitôt le meeting fini, un cortège se forme, place du Casino. Il est ouvert par l'harmonie du Rabot, précédé d'une pancarte, portant en flamand, l'inscription suivante ;

« Les anticléricaux sont minorité. L'opposition a 7,000 voix de majorité. Vive la dissolution des Chambres. »

Suivaient les drapeaux de tous les Cercles libéraux de la ville, de Gentbrugge, Mont-St-Amand, Sleidinge, etc.

Puis, dans l'ordre, une autre pancarte sur laquelle on lisait : « La prison pour les hommes sans honneur. Le pouvoir pour les voleurs de sièges par la corruption électorale. »

L'harmonie du Cercle libéral d'Akkerghem, les délégués de Bruges et de la campagne, les bannières des Sociétés estudiantines, et plusieurs autos dans lesquelles les députés Masson, Franck et Hymans, ainsi que toutes les autorités libérales de l'arrondissement avaient pris place. Le cortège s'est rendu à la Maison des Etudiants par les rues du Perroquet et Vandevelde, la place du Commerce, la place d'Armes, le marché aux Oiseaux et la rue de Brabant.

Les fêtes se terminèrent brillamment par un dernier Lunch des plus animés, le Café-Cognac et le bal des Anciens.

---

L'activité du cercle ne se borna pas à ces fêtes. Les conférences furent aussi nombreuses et intéressantes que l'année précédente. Citons celles de Messieurs le docteur Boen, membre fondateur du cercle, sur « Les Origines de la Littéraire et le Scholasticos Kuklos » ; F. Cattier, professeur à l'Université de Bruxelles sur : « Le programme social du parti libéral » A. Vanderstegen, conseiller communal, sur « Notre programme politique et social. », et des camarades R. Preys sur « La Poésie Paienne contem-

poraine », J. de Lanier : « Madame Bovary » J. Pirenne : « La science en présence de la religion. » H. Rolin « *Le Saint* » de Fogazaro, etc. etc.

La place ne nous permet pas d'insister sur les joyeuses séances de baptême ni sur les soirées passées en causeries ou en interpellations de quelques camarades récalcitrants.

Nous nous bornons à constater, en finissant, que l'année 1910-11 fut une des plus prospères que connut notre Cercle. Nous en augurons bien pour l'avenir.

Composition du comité pour 1911-12. *Président* : J. Pirenne, *Vice-président* : H. Rom, *Secrétaire* : H. Rolin, *Secrétaire adjoint* : M. Van Nieuwenhuysse, *Trésorier* : E. Cougnet.

---



### Les Corbeaux.

Toujours en vie toujours méphistophéliquement gais les bons s'oiseaux noirs... Et avec ça des dévoués aux belles idées : au moindre signe de leur maître ils croassent à toute heure, en tout lieu, partout où la bonne cause est en jeu ; et partout l'on admire leur allure martiale et leur plumage sinistrement superbe.

L'originalité de leur petit étendard fut remarqué aux fêtes de Liège et de Lille, à la manifestation Schollaert et de Meulestede et — ne l'oublions pas — à l'exposition de Charleroi.

Toujours prête à occuper les postes de dévouement à la Générale, les « Corbeaux » soutiennent celle-ci dans la large mesure de leurs grands moyens ; car s'ils n'ont pas la quantité, ils ont la qualité. Avec ça de joyeux copains aimant la zwanze et la rigolade. Aussi arriva-t-il que de blanches colombes d'Angleterre vinrent la nuit tombante aux bords d'un lac s'abriter sous leurs puissantes ailes et chanter l'amour et le vin au clair de lune...

Leur Bal Masqué de mi-carême oléagineux funambulesque et copurchicoxybalisateur fut le rendez-vous des plus belles bécassines de la Lys : aussi devine-t-on les conquêtes pour des voyages en pays lointains.... Et le souper aux moules qu'ils offrirent à la Générale (rapellons l'éloquence du maître Chamberlain).

Et leur joyeuse envolée à Overmeire avec le retour nocturne à grands coups d'ailes et longs croisements sinistres, où l'on disait d'eux :

« Ils passent dans la nuit un si funèbre adieu  
« que le voyageur attardé sur la route, »

« Sentant passer la mort se recommande à Dieu. »

*CABINET* : *Vénérables* : Rapide, Bidezinc, Djum, Chamberlain ; *Le Maître*, Kieke ; le *Chansonnier* : le Bizarre ; le *Poète* : Ressem ; le Chasseur. Les *Revenants* : le Sanglier et l'Ancien ; Les *retraités* : le Baron, le Poète, l'Avocat, Ro Pacha.

Les *AMBASSADEURS* : le Chasseur, André.

N. B. — Pour tous renseignements ; s'adresser à l'*Hotel de la Bohême*. K.

---

**Société des Etudiants Libéraux de la  
Faculté de Droit.**

sous la présidence d'honneur de

M. le Professeur P. VAN WETTER.

L'avènement du Camarade Hoste, d'Oostcamp, à la présidence fut précédé de luttes intestines qui ont malheureusement compromis le développement normal de notre Cercle, si brillamment commencé par



le camarade G. Poll. C'est ce qui explique que l'année académique fut terne et morose pour cette société. A peine deux réunions figurent aux Fastes Universitaires Libéraux.

La séance de rentrée avec tonneau de pilsen ne fut guère réussie, elle eut été triste et glaciale sans le concours de quelques infatigables joueurs de bridge qui nous aidèrent gracieusement à faire honneur au généreux nectar.

La seconde et dernière séance fut celle où Maître Léon Hallet exposa d'une façon remarquable, L'évolution du Code du travail belge dont il venait de fournir la première édition en 1908. M<sup>r</sup> Van Wetter qui présidait l'assemblée, remercia chaleureusement le brillant conférencier pour l'exposé si clair et conçu dans un esprit si franchement libéral qu'il avait fait de cette question à ses élèves.

De là on se rendit, au Ganda, où devait avoir lieu le banquet annuel.

Ce fut M<sup>r</sup> Hallet qui présida, à défaut des professeurs qui étaient tous empêchés pour cause de maladies ou de deuil.

A l'heure du champagne, le camarade Hoste ouvrit la série des toasts en remerciant encore M<sup>r</sup> Hallet de la nouvelle et grande marque de sympathie qu'il venait de donner à notre organisme et après un court procès de la politique cléricale, forma le vœu que son successeur réussisse mieux que lui dans la conduite du cercle, et lui souhaite de ne pas être privé comme lui, de la collaboration des membres, sans laquelle on ne pourrait rien réaliser.

Le camarade Vermast, le nouveau président se déclare très honoré de la preuve d'estime que lui ont fourni les camarades en lui confiant le gestion des intérêts du Cercle. Il se propose de reprendre la tradition inaugurée par le camarade Poll, tout en s'adressant spécialement au Barreau Gantois.

M<sup>r</sup> Leon Hallet en un toast ardent et vibrant d'enthousiasme stigmatise la conduite du parti clérical et attire spécialement l'attention de nos jeunes amis sur la lutte sans merci qu'il faut, mener contre l'âme damnée de la Belgique : le Curé.

Le Camarade Borgers d'Ostende essaya mais en vain de faire le speech classique des nouveaux venus et sans l'aide désintéressée du Cam. Verbesssem dans l'accomplissement de cette tâche pénible, les anciens n'auraient pas eu le plaisir d'applaudir une éloquence naissante.

D'autre part un bleu, qui est loin d'avoir l'âge blond qu'ont en général ces singuliers produits humains remercie les membres du Cercle du chaleureux accueil qui a été réservé aux jeunes étudiants de l'Ecole de Commerce, dont il se glorifie d'être le doyen.. d'âge. Il finit en levant son verre à la chute prochaine du cléricalisme.

La soirée s'acheva gaiement et comme le disaient les anciens « il sentait bon et le vent soufflait dans les orangers. »

Le Petit.

Le Comité pour 1911-1912 est composé comme suit : *Président* : V. Vermast ; *Vice-Président* : R. Dupont ; *Secrétaire* : H. Rom ; *Trésorier* : C. Verbesssem ; *Commissaire* : J. Pirenne.

## Cercle des Huitriers

Ce Cercle, d'utilité publique reconnue, eut, cette année, une vitalité à laquelle les nombreux sacrifices initiateurs donnèrent droit. Chaque fois que les devoirs estudiantins, avaient imposé l'insomnie aux camarades, les Huitriers étaient là pour sauver la situation. Des huitres grosses et grasses, succulentes autant que fraîches, arrivées spécialement pour la circonstance vinrent remettre dans leur état normal, en le dépassant même quelquefois les pauvres jeunes gens, victimes de leur devoir accompli. C'était un spectacle à la fois charmant et terrible, de voir d'une part les convives se réconforter à mesure qu'ils avalaient une à une (et même parfois deux à deux) ces petites bêtes bienfaisantes et d'autre part de passer en revue les écailles entassées, habitations jadis heureuses de pauvres mollusques à présent assassinés par le goinfre qui les embroche.

Il est difficile de s'imaginer les efforts de toute sorte que dut faire le Comité pour régler l'arrivée, la livraison, et le paiement des huitres pour examiner leur état de santé et pour les déguster avant les autres. A ce propos les membres se font un devoir de remercier de tout cœur le cam. Van Loo, Grand Chef, qui par ses subsides répétés tint le Cercle debout, alors que son commerce important l'entraînait inévitablement vers la faillite ; le cam. Bauters, Sous-Chef, qui fit une réclame acharnée au-près des clients par des exemples d'engloutissement et ses allures de gastronome, le cam. Rom comptable, qui mena à bien la lourde tâche qui lui incombait comme

administrateur délégué, et chargé de droits commerciaux, enfin le cam. Hoste, plongeur, qui descendait les huitres fermées dans la cave, et les remontait à la surface ouvertes et prêtes à se laisser avaler.

L'année finit par un déficit couvert par ces camarades, dont le dévouement dépassa tout exemple connu jusqu'à ce jour. Il est à souhaiter que longtemps encore ce Cercle de bienfaisance et de nécessité générale contribue à l'honneur, et la santé des Etudiants Libéraux.

Le comité pour l'année 1911-1912 est constitué comme suit : *Chef* : Bauters ; *Sous-Chef* : Rom. Le comptable reste à élire, et l'on croit prendre un étudiant nègre comme plongeur.



La Commission Médicale attachée au  
Cercle des Huîtres.

**Cercle d'Escrime « La Espada »**  
local « Confrérie St Michel »

L'année 1910-1911 fut pour le vaillant Cercle une année triomphale.

Une foule de nouveaux vinrent s'initier aux beautés du noble sport des armes.

Grâce à leurs efforts intelligents et dévoués, les étudiants de Gand purent mettre en ligne, lors des matches interuniversitaires une équipe redoutable, qui remporta de haute lutte la belle coupe de M. Errera, recteur de l'Université de Bruxelles.

Les équipes de Liège, Louvain et Bruxelles, pourtant très soigneusement composées, ne purent résister au formidable team Gantois qui enleva le championnat par 43 victoires sur 45 assauts.

Voici la composition de l'équipe :

Tytgadt, Van Bleyenburgh, Van Nieuwenhuyse, Borgers, de Diesbach, De Lanier, Govaerts et Hermmel.

Nos étudiants furent entraînés par le vaillant professeur du Cercle, Monsieur De Bel qui mit à leur service, son dévouement et son grand talent d'escrimeur.

*La Espada* organisa durant l'année, de multiples poules et championnats dotés de forts beaux prix.

La saison 1911-12 s'annonce comme plus brillante encore (quo non ascendam?) Les séances du Lundi et du Jeudi soirs sont empreintes de beaucoup d'animation et d'une grande cordialité. Messieurs

les professeurs viennent souvent nous encourager par leur présence ; ils se souviennent du vieil adage « Non semper arcam tendit Apollo » et sont d'avis que l'escrime est la plus saine et la plus intelligente des distractions.

Comité : *Président* : M. Van Nieuwenhuyse,  
*Vice-Président* : Govaerts, *Secrétaire* : Florido.



## CERCLES NON FÉDÉRÉS

---

### **Société des Etudiants Bulgares**

fondée le 1 octobre 1886

Local : *Café de la Régence*, Rue Courte du Jour, 23

---

Le but de la Société des Etudiants Bulgares étant déjà connu aux lecteurs de *l'Almanach des Etudiants Libéraux*, nous ne leur donnons maintenant que le compte rendu pour l'année académique 1910-11, en remerciant tout d'abord le Comité de Publication de l'Almanach, pour l'honneur qu'il fait à notre Société en lui offrant la place nécessaire pour son petit compte rendu annuel dans les pages de *l'Almanach des Etudiants Libéraux*.

Le nombre des membres de la Société pour l'année académique 1910-11 s'élève à 42 dont 8 ont fini leurs études d'ingénieur civil.

Le montant des cotisations dépasse celui des dépenses de plus de 40 francs.

On a pris à la Bibliothèque de la Société un plus grand nombre de livres et de périodiques que l'année précédente, grâce au bon choix qu'ont les membres depuis l'année passée.



Pendant la même année on a entendu de très belles et intéressantes conférences dans le local et la Société prit part à toutes les manifestations et fêtes estudiantines de la Société Générale.

Ainsi la Société des Etudiants Bulgares a vu pendant l'année académique 1910-11 son but atteint, qui n'est autre que d'allier l'utile à l'agréable.

Le Comité de cette année est ainsi constitué :

*Secrétaire* : P. Petroff; *Trésorier* : T. Gülleff;  
*Bibliothécaire* : G. Dobrinoff.

---

### **Société Académique d'Histoire.**

Fondée le 12 janvier 1887.

Sous la présidence d'Honneur de M. le Prof.

PIRENNE, local : le Coq, place St-Bavon.

---

L'impression générale qui se dégage du bilan que notre comité adressa à la fin de l'année académique 1910-1911, est sans conteste, que notre vaillant cercle est décidément entré dans une période d'activité nouvelle. Si cependant l'élan n'a pas entièrement répondu aux espérances des optimistes, c'est en grande partie parce que les forces devenues disponibles par le rétablissement de la bonne entente et de la paix au sein de l'assemblée, n'ont pu malgré les efforts réitérés du comité, se fusionner pour travailler ensemble au but que nos statuts nous proposent. Cependant, reconnaissons le, un esprit de travail et de dévouement presque inconnu auparavant chez la

plupart des membres, s'est manifesté chez presque tous et les résultats en furent remarquables spécialement en ce qui concerne le travail personnel de chacun. Les époques les plus éloignées aussi bien que les plus rapprochées, les domaines les plus divers de notre histoire nationale furent touchés et explorés. Tour à tour nos camarades nous ont entretenu de sujets d'histoire constitutionnelle, financière, économique, géographique et littéraire, ainsi que de critique historique.

Entre tous ceux qui se dévouèrent pour la bonne marche de nos travaux il faut tirer hors de pair le cam. V. Vermast qui nous fit trois communications :

1) *Examen critique des thèses de M. Richebé sur l'administration financière de la Flandre au Moyen-Age.*

2) *Bruxelles commercial à la fin du XVIII<sup>me</sup> siècle.*

3) *Le grand bailli de Flandre.* (Etude critique).

Puis vinrent les communications et conférences du cam. Alb. Vlamynck : *La mort du « Zwin. »*

*Les comtes allemands de Gand* (Etude critique).

Du cam. Otto Richter *Les « ministérielles »* étude critique d'un travail publié par le savant allemand Reutgen.

Du cam. J. Pirenne ; *La politique économique de Joseph II*, d'après l'ouvrage de P. de Mitrofanow.

Du cam. H. Lahaise ; *Les Institutions de Tournai au Moyen-Age.*

Du cam. C. Bauters : *L'influence de Tacite sur les mœurs et la littérature de la Révolution Française.*

Du cam. Van Kenhove : *La « Gazette van Gent » sa valeur comme source historique.*

Du cam. C. Van Eeckhaute 1) *Essai de fixation de la date d'un recueil de miracles de la première moitié du XII<sup>m</sup>e siècle.* 2) *Etude sur la part prise par les Flamands à la conquête de l'Angleterre par Guillaume de Normandie en 1066.*

Du plus vif intérêt fut d'abord la brillante conférence de notre sympathique président d'honneur M. le prof. Pirenne : *Tableau sommaire du développement intellectuel et artistique de nos provinces au XVII<sup>m</sup>e siècle.* Cette conférence pleine d'aperçus nouveaux fut en quelque sorte les premiers du quatrième volume de l'histoire de Belgique de notre distingué professeur qui parut bientôt après.

Ensuite celle de Monsieur le prof. Hub. Van Houtte : *Essai sur le développement économique de nos provinces au XVII<sup>m</sup>e et principalement au XVIII<sup>m</sup>e siècle.* Cette conférence fut suivie d'un échange de vues entre les prof. Pirenne et Van Houtte, qui intéressa vivement les professeurs et les membres présents.

Enfin une conférence de M. le prof. P. Frédéricq : *le développement social et économique des différentes parties de l'Etat Bourguignon pendant les périodes moderne et contemporaine.*

Et « last but not least » la conférence de notre sympathique ami et membre M. V. Fris, professeur à l'athénée de Gand sur : *Le traité anglo-américain de Gand de 1814.*

Et cependant toutes ces conférences et lectures assidûment suivis ne constituent qu'une des phases de notre activité qui est double : scientifique et récréative, et cette dernière ne fut pas la moins brillante.

Certaines « Kneipes » surtout celle où l'on baptisa les bleus et où le cam. Rik se distingua par une honorable capacité furent très réussies.

N'oublions pas le savoureux et succulent hutsepot gantois qui nous réunit la veille de Noël autour du cam. W. Blommaert, retour de Stellenbosch (Cape-Colony) où la Société décerna aux deux anciens présidents Blommaert et Vlaemynck, une plaquette pour les services rendus à la Société et investit par diplôme Impérial le cam. H. Pirenne comme directeur perpétuel de Kneipes. Une sortie funambulesque suivit ces paternelles agapes et quand tout fut fini par un miracle inexplicable et inexplicable tous les membres se trouvèrent couronnés du gui sacré à la façon des druides gaulois à... la foire de Ledeborg. Mentionnons pour mémoire les adieux des cam. Vlaemynck nommé archiviste et Richter retournant à Leipzig. Disons un mot du clou habituel de notre année : le voyage. Cette fois-ci ce fut la joyeuse ville des Détermanien qui eut l'honneur de nous recevoir.

Après un voyage agréable dans le commode « car » allemand qui offre même des tables pour le piquet (le camarade Camille en sait quelque chose), nous débarquâmes à Louvain par une pluie battante qui fit naître dans l'âme inquiète du président énervé de noires appréhensions quant au succès de la journée.

Ce contretemps fut bientôt oublié après le charmant accueil du cam. Léo Rubaud qui, accompagné de quelques autres étudiants en histoire était venu nous recevoir. La drache nationale ayant fermé ses écluses, la visite de la ville put commencer. Nous arpentâmes l'interminable Rue de la Gare qui fait

tant de tort à l'apparence de ce bijou d'architecture qu'est l'hôtel de ville, puis ayant honoré d'un coup d'œil la peu remarquable église collégiale, nous nous rendîmes à la bibliothèque de l'Université située dans les anciens locaux de la Halle aux Draps. Le bibliothécaire M. Wils se mit gracieusement à notre disposition pour nous guider à travers les collections, et les rayons chargés de livres de l'intéressante institution qui se distingue par sa bonne tenue scientifique. Ayant pris congé de notre bienveillant conducteur, nous nous fîmes conduire en voiture jusqu'à la belle abbaye de Parc-lez-Louvain dont nous visitâmes jusque dans les moindres détails les intéressants bâtiments d'origine romane mais complètement remaniés au XVII<sup>me</sup> siècle.

Cela nous mena jusque vers 1 heure et l'estomac de tous ces jeunes gens commençait à crier famine, tous furent heureux de trouver un abondant diner copieusement arrosé qui les mit tous en bonne humeur. Le diner se prolongea si bien que c'est avec un léger retard (1 h. 1/2 à peine) que nous arrivâmes au Collège du St-Esprit où se trouve le séminaire historique du Réverend Chanoine Cauchie centre de toutes les études d'histoire à Louvain. Une charmante réception, vin et cigares, nous y attendait de la part de l'aimable professeur. Des toasts chaleureux destinés à sceller la bonne entente et la fraternité entre tous les historiens.

Nous y fîmes la connaissance de plusieurs ecclésiastiques historiens distingués et dont le plus sympathique le Rev. Peter Gilday « citoyen américain » s. v. pl. nous invita à une substantielle

collation dans les salons d'un hôtel de la ville que notre nouveau camarade avait baptisé ; annexe au séminaire historique. Le reste de l'après midi s'y passa en conversation suivie sur tous les sujets qui nous tenaient à cœur.

La soirée se passa gaîment en compagnie de nos nouveaux amis qui à l'heure de la séparation voulurent nous retenir de force. Nous nous quittâmes donc nous étant actuellement promis de nous revoir aux fêtes du 25<sup>e</sup> anniversaire de la S. A. H.

Devant la société désormais qui a vu, le monde apaisé, ses membres s'accroître sans cesse, s'ouvre désormais une perspective brillante, surtout que ses destinés se trouvent maintenant entre les mains d'éléments jeunes pleins d'enthousiasme et d'ardeur au travail, qui sauront donner aux fêtes qui au début de l'année 1912 commémoreront le 25<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de notre cercle un éclat digne de sa renommée scientifique.

Comité pour l'année 1911-1912 :

*Président* : Jacques Pirenne ; *Secrétaire* : Henri Lahaise ; *Trésorier* : Richard van Kenhove.

EBENHAEZER BEN LEVY.

---

### **Corps des Tambours des Etudiants Libéraux**

fondé le 15 février 1911 et inauguré le  
25 mars 1911.

Il est de tradition, lorsqu'une Société donne une fête d'organiser au moins un cortège à travers la ville. Alors nous voyons défiler par nos rues des groupes joyeux dansant, sautant, et criant. La

musique se borne à des hurlements. Quoique les étudiants soient reconnus pour la sonorité et la profondeur de leur gosier, il est certain que la première qualité fait vite défaut après quelques instants d'emploi excessif de notre organe vocal.

Deux ou trois camarades résolurent un jour donc, de mettre de l'ordre dans les manifestations estudiantines. Oui ! la pensée est louable. Mais comment faire entendre raison à ces exaltés.

L'Omœopathie ! le mal par le mal. On les empêcherait de crier en faisant plus de bruit qu'eux, un tambour ! il fallait un tambour. Vite une liste de souscription fut mise en circulation à la Maison des Etudiants ! La somme rapportée fut suffisante. Mais le bruit ne répondait pas à nos espérances. On criait plus fort que nous ne tappions.

Il nous fallait des caisses en plus ! On vit grand et on acquit six tambours ! Mais les fonds ! Les instruments coutent chers ! Alors naturellement, on eu recours à la bienveillance pécuniaire de nos protecteurs inlassables. Des professeurs libéraux et M. le sénateur De Bast nous firent des dons généreux. Nous tenons ici à les remercier encore publiquement du précieux apport qu'ils nous ont fait.

Puis ce furent les répétitions. Tous les jours à midi et le soir, dans la grande salle on trouvait l'un ou l'autre élève tambour répétant. Rataplan, plan, rataplan, plan, plan ! etc...

On choisit six dévoués camarades et notre Universel ami Kieke pour constituer le Corps.

Le petit caporal et le milicien 57361 se chargèrent alors de faire marcher les recrues. On fit des sorties

de nuit sur la plaine d'exercice du jardin zoologique au grand ébahissement des paisibles habitants de ce quartier isolé et désert.

Finalement on décida une première sortie au grand complet, pour le dimanche 19 mars 1911 à 8 heures du soir (question d'aller faire de la réclame pour le bal du 26).

Le jour dit, six tambours, un tambour-major, arborant une superbe canne aux flots bleus conduisirent le groupe d'étudiants à la foire. Ah ! Mon frère ! Comme il y avait du monde ! et comme les pékins regardaient étonnés, riants et stupéfaits.

La soirée s'annonçait bien. On allait s'amuser, nos espérances ne furent pas trompées. Quatre étudiants-musiciens, le tambour-major, et deux autres camarades finirent la journée au Rolleke.

C'était un baptême sublime.

Il serait trop long de raconter ici en détail notre épopée. Qu'on se borne à lire la lettre que reçut et reproduisit *La Flandre Libérale* en date du 25 mars 1911.

#### MA CHÈRE FLANDRE,

Je viens m'adresser à vous pour que vous soyez l'interprète des étudiants libéraux auprès du public dans les circonstances suivantes, dont ils ont été les victimes.

Dimanche dernier, 19 mars, la Société générale des Etudiants libéraux s'est rendue à la foire accompagnée du Corps des tambours qu'elle possède depuis quelques temps. Nous avons été bien reçus dans plusieurs établissements où le public, amusé par notre bonne humeur, nous suivait. La promenade se



poursuivit en rangs serrés et correctement, à travers la foule, jusque vers 10 heures. A ce moment, trois messieurs, que nous n'hésitons pas à deviner calottins allèrent déposer une plainte au commissariat de la plaine St-Pierre. Le prétexte était que nous bousculions la foule, prétexte futile assurément, car la foire n'est pas précisément l'endroit où on se promène pour être à l'aise. Le brigadier de service nous intima l'ordre de quitter le champ de foire « sans aucun droit à le faire ». Forts de cet argument, les étudiants restèrent, évitant toutefois de continuer à battre du tambour devant l'attitude provocante de la force publique. Celle-ci alla jusqu'à nous disperser. A la première discussion un peu vive à propos d'une prétendue bousculade, une raffe fut opérée. Les tambours, le tambour-major et deux étudiants en tout sept personnes, furent emmenées au poste. De là conduites en voitures cellulaires à l'Amigo, sous les yeux de 200 ou 300 personnes.

Voilà les faits dans leur absolue exactitude. Je défie n'importe qui de trouver dans ces lignes une seule erreur.

Sans insister sur le procédé peu loyal des messieurs, qui par jalousie, sans doute, provoquèrent l'intervention, bien inutile, de la police, nous qualifions notre arrestation " d'arbitraire " et estimons que le commissaire-adjoint de service a commis un "abus de pouvoir". Je le prouve :

En effet : Deux jours plus tard, alors que je suis allé demander à ce fonctionnaire de quoi nous étions prévenus, il nous a répondu : " De rien " Pourquoi donc avons nous été arrêtés ? « Par mesure de police. »

” Je réponds à cela : Peut-il y avoir des mesures de police à prendre contre quelqu'un qui n'a commis aucun délit ?

En outre, j'ajoute qu'il a commis un “ abus de pouvoir ” en nous tenant incarcérés jusqu'à six heures du matin.

Un commentaire de l'art. 7 de la Constitution garantissant la liberté individuelle, dit : ” Les agents ” de la police peuvent arrêter et mener devant les ” officiers de police, les inconnus dont les allures leur ” paraissent suspectes et les officiers peuvent main- ” tenir ces inconnus en état d'arrestation jusqu'au ” moment où leur identité est établie. ” (Revue de droit belge. t. II. 1891-95, 528.)

Notre identité ayant été établie sur-le-champ, nous devons donc être relâchés *i l l i c o*

Un dernier mot de protestation contre le procédé scandaleux employé pour nous transporter. Quand la police finira-t-elle de traiter les étudiants, fils de bonnes familles comme des Hartenstein, en les faisant monter, sous les yeux du public, dans une voiture cellulaire ?

Un seul homme est légalement responsable de ces mesures draconiennes et injustes. C'est notre ff. de bourgmestre !

La police paraît vouloir sévir sans raison contre les étudiants libéraux spécialement. De toutes les villes universitaires du monde entier, ce n'est qu'à Gand que la force publique nous est hostile. Les étudiants en ont assez d'être maltraités ainsi et emploieront tous les moyens légaux pour obtenir satisfaction.

Je termine, ma chère Flandre, en vous remerciant de l'accueil que vous avez fait à ma lettre et espère que votre voix portera plus loin que toutes les autres.

(S.) Le fils d'un abonné, étudiant,  
incarcéré au cours de l'incident  
du 19 mars 1911.

Cette lettre resta sans réponse. Ce fait prouve combien nous avons raison de protester.

\* \*

Le corps des Tambours ne servit pas seulement aux agréments. Outre les fêtes interuniversitaires sportives où, de concert avec les clairons des calottins, (qui avaient selon leur habitude, copié dans un autre ton, notre excellente initiative) les tambours libéraux se firent remarquer trois jours de suite par leur bonne organisation et leur ensemble dans les marches, nous assistions à la manifestation contre le bon scolaire, (le 21 mai 1911), aux manifestations qui suivirent la démission Schollaert et les élections du 15 octobre.

\* \*

Voilà en quelques pages l'action de ce corps d'Etudiants dévoués. Ils convient avant de terminer de louer l'initiative des deux organisateurs du corps. Tous les camarades qui veulent devenir tambours sont toujours accueillis avec joie parmi les tappeurs de peau d'âne, ils donnent en s'inscrivant une preuve de leur dévouement à la Société générale des Etudiants

Libéraux et en même temps au parti libéral tout entier

On aurait tort de croire qu'il est toujours amusant de se promener en ville une caisse roulante sur le ventre. Cet exercice demande une préparation parfois laborieuse, pénible et fatigante. Il est du devoir de tous de remercier ceux qui ont assumé cette tâche.

BIBI TAPIN.

---

### Société Libérale des Etudiants Brasseurs

---

Elle est toujours en vie notre vieille Libérale; fondée le 23 janvier 1894, après des alternatives de prospérité et de dèche noire, elle est parvenue à se tenir debout, et à présent nous pouvons dire qu'elle est florissante comme jamais encore elle ne l'a été.

L'année qui vient de finir fut pour la libérale une des plus joyeuse et des mieux remplie; dès la 1<sup>re</sup> séance nous pouvons augurer de la réussite des suivantes, car la conférence d'ouverture par M. Mélard, la présence de plusieurs professeurs et de nombreux étudiants tant anciens que bleus nous sont garant de l'intérêt que tous portent à notre vaillante société.

Aussi eûmes nous moult tonneaux des plus animés et... des mieux vidés; — car — cela entre un peu dans le cadre de nos études de savoir vider un verre à fond avec élégance, discrétion et rapidité..

Quant à l'activité politique de la société, je vous dirai que la naissance du fameux bon scolaire nous procura l'occasion d'entendre une foule de conférences des mieux exposées et des mieux écoutées, de même que l'entrée dans nos rangs de plusieurs camarades indécis vous prouvera que notre propagande fut active et fructueuse ; aussi je tiens à remercier tout spécialement ici MM. Mélard, Baurain, professeurs, M. Cottignies un des fondateur de notre Cercle et le chaud camarade Cognouil de tout leur dévouement à la Libérale.

Ce serait faire mauvaise besogne que de ne pas parler de l'ineffable souper à Heusden au mois de juillet, tous nous en garderons un joyeux souvenir, à l'exception toutefois de notre ami Urbain qui par ordonnance du médecin ne but pas moins de 8 siphons pendant la soirée et avala une bonne douzaine de pillules de santal, le tout assaisonné de quelques injections au K Mn 0/4.

C'est au souper d'Heusden que fut décidé que tous nous participerions à la manifestation du 15 Août à Bruxelles. Aussi fûmes nous nombreux dans les rangs des manifestants et notre cher drapeau bleu flotta bien haut pour protester contre l'ignoble, l'infâme, loi Schollaert.

Comme ses devanciers le comité de cette année maintiendra la Libérale prospère et joyeuse, pas un instant il ne cessera de combattre pour les idées pures, libres et larges, et lorsque le cœur content après le devoir accompli nous nous trouverons réunis autour d'un excellent tonneau de triple nous

entonnerons gaiement et à pleins poumons notre refrain :

Nous sommes les brasseurs  
Tous de bons buveurs  
D'une humeur joviale  
Et pour bien s'amuser  
Et pour rigoler  
Jamais les derniers.

Comité pour 1911-12 : *Président* : ff. Couvreur,  
*Vice-Président*. Loustic ; *Secrétaire* : Albert Maes ;  
*Trésorier* : G. Cognioul ; *Commissaire* : Hannecart J.,  
et Sterkval (le mince, Gaby pour les dames) Etienne  
Georges. NULLE S'Y FROTTE.

---

**Association des Élèves et Anciens Élèves  
de l'Ecole spéciale de Commerce**

sous la présidence d'honneur de

M. le professeur R. DE RIDDER.

---

L'année 1910-11 fut vaillamment conduite sous l'intelligente présidence du camarade E. Adriaensens. Vaillamment ! En effet : plusieurs crises laborieuses éclatèrent au sein de notre Cercle mais aucune, heureusement, n'eut de répercussion dangereuse. La série des conférences fut inaugurée par M. Hervy Cousin, directeur de *La Belgique maritime et coloniale*, qui nous parla de « ce qui manque à notre expansion maritime ». Puis ce fut M. Symays, avocat, qui traite du *Congo Belge*. Nous avons collaboré à l'organisation

de la conférence sur *Le Katanga*, donnée à la Bourse sous les auspices du *Touring Club*, par M. Forthomme consul de Belgique à Johannesburg.

Passant au chapitre des excursions, nous pouvons mentionner : la visite d'une fabrique d'allumettes chimiques à Grammont, celle d'une manufacture de cigares, d'une carrière à Lessines et, last not least, la visite à l'exposition de Roubaix, excursion qui restera à jamais gravée dans la mémoire des participants.

Les relations fraternelles et amicales furent reserrées entre nos membres par le souper démocratique offert au *Rubens* aux frais de l'Association. Soirée délicieuse, peu de convives mais tous gais copains.

Voulant exprimer notre gratitude à deux de nos membres fondateurs, anciennes chevilles ouvrières de notre société, nous avons nommé à l'unanimité, MM. Valcke et Symays, vice-présidents d'honneur.

Enfin, notre bulletin trimestriel (?) continue à paraître plus ou moins régulièrement.

Comité pour 1910-11 : *Président* : Em. Adriaensens ; *Vice-Président* : W. Willems ; *Secrétaire* : R. Miry ; *Trésorier* : D. Van Lede ; *Secrétaire-adjoint* : E. Colle.

---

**« Universitas » Cercle Universitaire de Sports  
athlétiques de Gand.**

---

Disons le franchement la saison passée n'a guère été brillante pour ce cercle et les victoires remportées dans le domaine des sports pratiqués par ses membres (Football, athlétisme et natation) furent rares.

Nos jeunes athlètes sont d'ailleurs tout excusés n'ayant eu qu'une huitaine de jours pour se préparer par suite de l'absence de terrain de sports et de bassin de natation qui ne fut ouvert qu'à la dernière limite et encore grâce à de multiples démarches.

Le mérite des camarades Dehoux et Glitsos qui ont remporté des premiers prix en natation et athlétisme est d'autant plus grand.

Le gouvernement dépense chaque année des sommes relativement considérables pour organiser les sports au sein de notre université, et malgré cela, ils ne prospèrent guère.

Les étudiants qui désirent pratiquer les Sports au sein de notre Alma mater, manquent de local, de terrain de sports, de bassin de natation, etc. que le gouvernement, s'il tient à encourager sérieusement la culture physique, devrait mettre à leur disposition ne fut-ce que quelques heures par semaine. Aussi longtemps que cela ne sera pas fait, et que toute l'organisation sportive ne sera pas comprise d'une autre façon, on sera tenté de croire qu'elle sert de masque à l'allocation de petites légumes gouvernementales et universitaires.

D'un autre côté les prix personnels affectés aux vainqueurs des différentes joutes sportives étaient dérisoires distribués sans solennité aucune, lors d'un vulgaire tonneau, dont le contenu aurait d'ailleurs pu être qualifié de purin en toute justice.

ECCE.



## Compte rendu de la société des étudiants Vadrouilleurs « l'Ancre ».

---

L'Ancre vit encore, plus assoiffé que jamais. On ne saurait se promener la nuit dans les rues de Gand, sans rencontrer un de ces dignes rejetons de Gambrius, car un hasard veut que si par l'une ou l'autre cause un des membres ne vadrouille pas, les autres représentent cette célèbre association en ville.

Grands faits de l'année académique.

- 1° Dolf et le Gros nous quittent avec le diplôme d'ingénieur. Cuite générale, le Gros perd sa virginité.
- 2° Epidémie de buses en juillet et en octobre.
- 3° Dolf et Sneckes roulent pendant deux mois et aperçoivent avec étonnement que leur inscription y a passé.
- 4° Invasion de phtirius pubis sur un de nos membres.
- 5° Les membres se jurent chaque soir de commencer à aller aux cours au lieu de se flanquer des cuites. Ces bonnes intentions durent déjà deux mois.

Le comité est constitué comme suit :

*Pape* : Loulou Jackson. — *Capitaine des suisses* : Sneckes. — *Cardinal-secrétaire* : Edgar. — *Pompier-Restaurateur* : Kaas, — *Médecin* : Gaston. — *Aviateur du cercle* : Snyssens. — *Trésorier* : R. Van Bismarck.

---

## LIÈGE

---

### **Fédération des Etudiants Libéraux-Unis.**

Sous la présidence d'honneur de M. le Professeur  
F. THIRY.

Local permanent : 18, rue de la Régence à  
l'Association Libérale.

---

L'année académique 1910-1911 fut glorieuse.

La vie de la Fédération fut remarquable. Le succès des fêtes de Février couronne les efforts (vieux cliché) des membres dévoués (cliché antique) qui travaillèrent, sans ménager leurs peines (cliché préhistorique) aux comités central, des fêtes, de revue.

La préparation des fêtes n'absorbait pas l'activité, toute entière, des camarades de la F. E. L. U. qui venaient nombreux aux guindailles, fête de St-Nicolas et autres réjouissances.

M. le professeur E. Mahaim inaugura brillamment une série de conférences très suivies, en nous

parlant des « Devoirs de la jeunesse libérale. » Son talent d'exposition et sa science lui assuraient le succès inouï qui accueillit ses dernières paroles. M. l'avocat J. Noirfalise nous donna la primeure d'une étude sur « Les sociétés secrètes et la révolution de 1789. » Notre ami Claude vint de Huy pour nous entretenir « Des affirmations de la conscience moderne. » M. le professeur P. Hamelius nous traça l'histoire de « La chambre des Lords. » Le camarade Van de Wyer nous « causa » du flamingantisme. La discussion qui suivit son exposé est restée fameuse à la F. E. L. U. ; elle n'eut d'égale que celle qui eut lieu après la conférence du président de la ligue Wallonne de Liège, M. le conseiller provincial J. Delaite, qui développa le même sujet mais à un autre point de vue. M. l'avocat Jenissen tint les camarades sous le charme de sa parole en rappelant « Les principes du libéralisme. » Son confrère M. T. Collignon fit ressortir l'injustice des « impôts indirects. » M. A. Tahon soumit à nos réflexions « La question cléricalle. » Il nous invita à nous joindre aux autres groupements anticléricaux pour hâter sa solution.

La Fédération fit également appel à des amis de la littérature.

M. le professeur Maurice Wilmotte voulut bien venir nous parler avec talent et esprit de « La crise actuelle du français. » M. Ch. Delchevalerie esquisssa l'œuvre colossale de Camille Lemonnier et M. X. Neujean Fils, conseiller provincial, celle de Verhaeren.

Nous voici arrivés aux fêtes. Nous ne devrions pas en écrire, nous qui les avons organisées. Elles ne

sont pas tombées dans l'oubli, sans doute parce qu'elles eurent un certain succès — c'est ce qui nous autorise à en dire quelques mots. Le souvenir des discussions du Congrès vit encore parmi nous. Les chansons de « Ouste... à la porte » figurent toujours au répertoire estudiantin qui, faut-il le dire, se renouvelle si rapidement. Etudiants et bourgeois parlent encore de la manifestation et du meeting où MM. les représentants Georges Lorand, Paul Hymans et Fulgence Masson enthousiasmèrent la population liégeoise. Le banquet fut marqué par le toast si énergique et si réconfortant de M. le professeur Mahaim. Quant au bal..... n'insistons pas. Plus que meeting, banquet, congrès ce qui est resté vivant parmi nous c'est la bonne impression qu'ont laissé à Liège les camarades étrangers.

L'année académique allait finir lorsque mourut l'un de nos membres d'honneur qui se distinguait entre tous par sa science et sa valeur : Walther Spring. Son souvenir ne mourra pas, les étudiants liégeois le garderont religieusement.

Cette année s'annonce comme devant être brillante, elle aussi, mais n'anticipons pas.

#### LE COMITÉ.

*Président* : M. Loumaye ; *Vice-Présidents* : C. Guillot, R. Pouret ; *Secrétaire* : H. Heuse ; *Secrétaires adjoints* : C. Fincœur ; H. Leyh ; *Trésorier* : P. Guillot ; *Trésorier adjoint* : N.... ; *Bibliothécaire* : A. Deitz ; *Porte-Drapeau* : J. Vivier ; *Porte-Drapeau adjoint* : J. Van der Elst ; *Commissaires* : H. Desser, G. Drossart ; H. Castermans, A. Van de Wyer, N.....

P.-S. — Faut-il ajouter que la Fédération fut une des premières parmi les sociétés libérales à voter un ordre de jour de protestation contre le célèbre projet de loi scolaire.

---

### **Cercle des Etudiants Namurois**

Local : TAVERNE KLIPPERT, Rue de la Cathédrale

---

Le Cercle des Etudiants Namurois a fêté cette année dignement le XXX<sup>e</sup> Anniversaire de sa fondation. Il fut fondé, il y a trente ans par... nous ne savons qui... ni comment. Depuis trente ans il a été présidé par... nous n'osons dire qui, et s'amusa chacun sait comment. Il est composé d'un groupe d'amis qui tous les vendredis se réunissent pour blaguer de trente six bêtises au bruit des brocs entrechoqués dans la fumée des cigarettes et rire au souvenir de bonnes couionnades du vieux terroir wallon.

Le drapeaux des Namurois est tout un poème. Avec ses franges pâlies et clairsemées, son drap autrefois bleu devenu couleur quelconque, il est parmi les bannières estudiantines une des plus typiques qui soient.

Il a pour local habituel celui du cercle qu'il préside, la Taverne Klippert ; pour reposoirs accidentels les édicules et édifices propices aux épanchements humains (en cas de rencontre, prière de le rapporter au local).

Voici tout l'historique ! C'est vague ? Eh ! mon Dieu, n'est-il pas vrai (et cela s'applique aux eunuques et aux Namurois : sans commentaires) que les gens heureux n'ont pas... d'histoire...

---

Le Comité actuel se compose de MM. Magery et Montjoie *Président* et *Vice-Président d'honneur* ; Paul Baudart, *Président* ; Félix Dubois, *Vice-Président* ; Georges Calende, *Trésorier* ; Charles Quéritet, *Secrétaire* ; Harroy, *Porte-Drapeau*.

François Bovenne, *Président du Comité des fêtes*.

R. Legrand, *Vice-Président du Comité des fêtes*.



## Harmonie des Etudiants.

---

L'Harmonie est toujours debout.

MIRABEAU.

A l'Université de Liège, où la vitalité estudiantine semble se concentrer de plus en plus dans les cercles régionaux, il est une Société qui réunit tous les Etudiants, tant Belges qu'étrangers, et qui pourrait tenir le rang de Générale : C'est l'Harmonie des Etudiants.

C'est elle qui, dans toutes les fêtes estudiantines, occupe le 1<sup>er</sup> rang animant, par les accords de son vieux « *Doux Nectar* » de longues théories de casquettes aux couleurs diverses...

Pour être toujours en avant, elle a acquis un grand renom ; aussi est-il de notoriété publique qu'*un vrai pur est de l'Harmonie*.

Il faut voir défiler au Carré la cohorte joyeuse : en tête : Filtchen, tout voûté, les yeux clignotant derrière d'énormes bésicles, porte l'étendard ; puis vient la batterie, que dirige l'impeccable Mirabeau. Tapin, tape avec vigueur sa peau d'âne (1) tandis que Cent-six porte allègrement la grosse caisse sur sa panse rebondie. Puis viennent les cuivres, des deux côtés Chaussmann, le président, l'air digne, et K. Mil, le chef, toujours souriant.

Trois formidables coups de caisse... Le silence se fait dans les rangs. La voix stridente du chef

---

(1) Un de ses ancien diplômés tout raccorni.

marque la mesure ; « Une, deux ! Une, deux ! » et les voilà, clamant aux échos, de toute la force de leurs poumons, l'ardeur de leur exubérante jeunesse.

C. de Beurre, très sérieux en ces circonstances (1) jette à peine de temps en temps un coup d'œil dans la foule pour saluer une de ses nombreuses connaissances; « Youpin » marche d'un air convaincu, et souffle à en devenir rouge jusqu'aux oreilles, Bistrouille en se dandinant, et Méon « chuffèle à tout squetter. »

Zig-zag fait sortir de son fifre des sons stridents qui font se dresser d'épouvante les oreilles des chevaux de fiacre, Weitz et Ascagne trombonnent pour dix et Ramoiseau, penché en avant, souffle comme un sourd. A la basse, Bamboula, passé maître, fait sortir de son bombardon des notes d'une profondeur Wagnérienne. —

Ceci, c'est le cadre, ce sont les vétérans. Chauds copains, bons buveurs et vadrouilleurs. Dans leurs rangs s'intercalent quelques jeunes, qui, dans la mesure de leurs moyens, remplissent les parties secondaires et homogénéisent l'ensemble.

L'année écoulée fut on ne peut mieux remplie : Fêtes du Droit, Fêtes des Licences, Remise des prix aux champions interuniversitaires, Sorties du carnaval, Collecte au profit des convalescents, Sortie de la Rentrée académique, Fête du Président d'Honneur.

. . . . .

---

(1) Quand il joue.



Le Comité, pour 1911-12, comme suit :

*Président d'Honneur* : M. Klippert ; *Président* : Roger, dit C. de Beurre ; *Vice-Président* : Vandam, dit Mirabeau ; *Secrétaire* : Puel ; *Trésorier* : Ziffner, dit Zigzag ; *Commissaires* : Baudrux, Mustin ; *Conservateur du matériel* : Bolle Léon, dit Méon ; *Directeur* : Chaussmann ; *Porte-Drapeau* : Crispin, dit 118, ou « Le Petit. »

FORCHIEUR.

---

## BRUXELLES

---

### **Cercle des Etudiants Libéraux de l'Université Libre.**

ANNÉE 1910-1911.

---

L'Election amena à la présidence le camarade Raoul Engel et au comité : François Cardon, Arnold Heetveld, Henry Botson, Henry Vander Elst, Henry Lombaert, René Van de Wiele, Gaston Van de Wiele, Victor Gallemaerts, Henry Mottin,

La composition de ce Comité devait subir certaines modifications par suite du départ des camarades Botson et Victor Gallemaerts, qui furent remplacés par nos amis Robert Schœnfeld et Gérard de Buyl.

Le Cercle met à l'étude, en un cycle de conférences, la question scolaire ; c'est ainsi que nous eûmes le plaisir d'avoir à notre tribune Messieurs Alexis Sluys, directeur honoraire de l'Ecole normale, Herbert Speyer, Maurice Feron et le docteur Barnich.

Nous organisâmes une séance contradictoire avec le concours des Etudiants chrétiens (protestants) où nous eûmes de vives mais intéressantes discussions philosophiques.

Quelques-uns de nos camarades donnèrent des conférences intimes.

Il faut citer, Engel : l'Université flamande.

Wagener : l'Enseignement des jésuites.

Hetveld : Les systèmes électoraux.

Henry Lombaert, qui se distingua au cours de la réunion avec les étudiants chrétiens par une défense de l'athéisme.

Nous avons participé : aux œuvres sociales fondées à Bruxelles et dans l'agglomération, à la manifestation anniversaire de la mort de Ferrer; au Congrès des Etudiants Libéraux de Liège où 4 de nos camarades présentèrent des rapports; aux fêtes du 30<sup>me</sup> anniversaire de la fondation du cercle Littéraire des Etudiants Libéraux de Gand.

Nos fêtes furent nombreuses et superbes.

La Saint Verhaegen nous offrit l'occasion de recevoir l'association générale des Etudiants Bruxellois et les délégués à la Maison Libérale.

Puis vinrent les réceptions qui nous furent offertes par les 2 Jeunes Gardes de Bruxelles et ensuite la réception des Jeunes Gardes par les Etudiants Libéraux.

Cette dernière séance eut un succès sans précédent. 250 camarades étaient réunies !

Quelques-uns de nos amis interprétèrent une pièce en 1 acte : « l'Arc et le fond. » qui fut le succès de la soirée.

Pièce judiciaire elle plût à tout le monde et nous sommes décidés à recommencer la chose.

Des chanteurs estudiantins et autres relevèrent encore l'éclat de cette réunion.

Le cercle donna au Théâtre du Parc sa pièce annuelle.

A l'affiche les « Vainqueurs » d'Emile Fabre. Salle comble, vrai succès.

Enfin le clou de l'année fut la Revue « Le Pape s'amuse » dont tous vous avez entendu parler, dont l'auteur et les chansons sont à jamais célèbres dans le monde estudiantin.

Le Cercle a pris, dès le début de la campagne contre la loi scolaire, la place qui lui revenait, c'est-à-dire l'avant garde, et il semble que la vie universitaire, morne depuis un certain temps, vient de se réveiller au contact de la politique.

Cela fait augurer une brillante année.

LE COMITÉ.

ANNÉE 1911-1912.

---

L'élection de mai envoya au Comité les camarades Gaston Van de Wiele, *Président* ; François Cardon, *1<sup>er</sup> vice-président* ; Gérard de Buyl, *2<sup>me</sup> vice-président* ; Max Reichert, *secrétaire* ; Robert Schœnfeld, *secrétaire adjoint* ; Pierre de Vaucleroy, *id.* ; Willy Loppens, *trésorier* ; Albert Dons, *trésorier adjoint* ; Maurice Lecourt, *commissaire*, directeur des fêtes ; James Kirckpatrick, *porte-drapeau adjoint* ; Marcel Parisel, *porte-drapeau*.

Le Comité eut l'occasion de commencer son activité dès le mois d'août en participant à l'organisation du service d'ordre de la grandiose et inoubliable manifestation du 15 août.

Les étudiants libéraux participèrent de façon active dans la propagande pour les élections communales.

Le Comité organisa ensuite la séance solennelle de rentrée qui eut lieu, à la Maison Libérale, le 26 octobre.

Messieurs Jean de Moor, recteur de l'Université, Paul Hymans et Fernand Cocq, députés, y prirent la parole.

Un nombre particulièrement imposant d'étudiants assistaient à cette réunion ce qui semble indiquer que les Etudiants de Bruxelles qui s'étaient désintéressé depuis quelques années de le politique y reviennent nombreux et enthousiastes.

Au cours de cette réunion le camarade Gaston Vande Wiele eut l'occasion d'exposer le programme du cercle pour l'année 1911-1912 :

Un cycle de conférences sur les questions sociales : retraites, assurances, maisons ouvrières.

Etude de la situation financière du gouvernement. Continuation de la campagne contre le projet scolaire. Formation d'un groupe de collaborateurs du Comité pour étudier méthodiquement les principaux points du programme libéral. Pour faciliter ces études, une bibliothèque est instituée par le cercle en son local, Maison Libérale.

Outre la collection des quotidiens libéraux, elle comprend les revues, brochures, livres et documents publiés par les associations et mandataires libéraux.

Cette bibliothèque est ouverte à tous les membres des groupements politiques anticléricaux deux fois par semaine.

Organisation d'une série de discussions avec le concours d'orateurs socialistes pour établir les points communs aux programmes des 2 partis.

Enquête sur les moyens de réaliser une maison des étudiants libéraux en attendant une maison libérale où seraient groupés tous les organismes du parti.

Organisation de séances chat noiresques, de représentations théâtrales et d'un salon d'art étudiantin.

Le cercle eut le regret de perdre un de ses membres des plus dévoués, Marcel Parisel, porte-drapeau.

L'impression fut d'autant plus pénible que ses funérailles eurent lieu le jour même de la séance de rentrée.

Depuis ce jour le cercle des Etudiants Libéraux participe aux énergiques manifestations contre les Etudiants calottins qui s'imaginent avoir un mot-à-dire dans la vie universitaire bruxelloise.

Cela donne aux soirées du jeudi une animation inaccoutumée. Cela réveille les étudiants et amuse prodigieusement les bourgeois.

L'Almanach de l'an prochain relatera certainement les algarades entre les étudiants de Bruxelles et ceux de Louvain qui ne prendront fin que par la disparition des toques du pavé de Bruxelles.

LE COMITÉ.

---

## Association générale des Etudiants.

### SECTION COMMERCIALE.

---

L'année qui s'est écoulée a vu l'ardeur des membres de la section se réveiller, après une courte période de léthargie.

La chute d'un comité trop embourgeoisé et l'arrivée du camarade Lagrange à la présidence en furent la cause.

En de nombreuses et légendaires excursions, les camarades Marcel, Mec et Liabœuf se chargèrent de nous prouver que la virilité étudiante n'est pas un mythe et que le XX<sup>e</sup> siècle compte parmi ses hautes personnalités des géographes de grande valeur.

Et les fêtes intimes, trop intimes peut-être, mais qu'importe ! les concours de vogel-pick et les vadrouilles au son allègre des « casse-carreaux » cauchemars des flics à la trogne vermeille.

Et cependant, l'indifférentisme de la généralité des copains ne se départissait pas.

L'union indispensable de tous les camarades de l'Ecole fut l'œuvre réalisée par le comité Mills pour l'année 1911-1912.

De mémoire de copain on n'a vu plus chaud baptême que celui de la rentrée dernière.

Les néophytes, nombreux et recueillis, rachetèrent leur ignorance crâne, par des libations plus que copieuses, et poussèrent l'amabilité jusqu'à vouloir nous en rendre une partie.

Comme bien on le pense, il s'agissait de ramener à la raison ces brebis égarées par les vapeurs de l'alcool et de les remettre dans le droit chemin.

Ce fut l'œuvre du camarade Président qui, en ces périodes de pangermanisme outrancier leur fit une démonstration expérimentale sur la manière de marcher droit et correctement (ceci sans aucune allusion malsaine).

Naturellement, la ballade de santé dans les établissements hospitaliers ne fut pas évitée, non plus que l'essai de résistance des matériaux sur la porte du n° 12... (Où ?... chut ; attention à la loi Woeste).

Le lendemain.... les bleus n'étaient pas souriants... et Bouboule non plus !

Ce brillant début nous attira nombre d'adhésions si bien que la présente année bat le record du nombre de membres.

Encouragé par la déclaration du président qui avait dit en substance que nous devons joindre l'utile à l'agréable (on est prié d'applaudir !) les membres du corps professoral de l'École nous donnèrent un double appui :

1°) Moral, en nous promettant des conférences pour les séances éducatives (!) ;

2°) Financier, en s'inscrivant sur la liste glorieuse des membres d'honneur de la section (tu parles, Poil).

Aussi, fort de ces encouragements, le comité décida une excursion à Duffel, aux Papeteries Anversoises, suivie d'un souper en la noble métropole.

Vous raconter les péripéties de la vadrouille qui suivit serait chose impossible pour moi, car mes



pauvres méninges n'en sortiraient, à coup sûr, pas intactes.

Sachez seulement qu'aucun des lieux célèbres du port ne nous est resté caché et que les flics gardent le souvenir d'un grand individu qui voulait à tout prix connaître le module de résistance d'une lanterne d'un rouge douteux qui branlait au bout de sa tige.

Le souvenir de cette chaude excursion s'était à peine classé dans notre cervelle. que, le comité, poursuivant son rôle éducatif et social organisa une séance extraordinaire.

Monsieur le Directeur Waxweiler et Monsieur le professeur Jacobsen nous firent l'honneur d'y assister.

M. le Docteur Querton, Professeur à l'Ecole nous fit une causerie sur l'hygiène de l'étudiant, dont le camarade Ghin se chargea de nous prouver la nécessité urgente en chantant : « La Vérole ! »

Inutile d'ajouter que la soirée s'acheva gaiement et que le vin chaud et Le Jacob qui coulèrent à flots en furent la cause essentielle.

Maintenant que j'ai esquissé les faits saillants de l'année 1911, quelques mots sur le programme pour 1912.

D'accord avec notre comité d'honneur (M. M. les Professeurs et M. Ernest Solvay,) nous comptons organiser trois excursions minimum, dont une aux Usines John Cockerill à Seraing et moultes festes escholières, bachiques et autres.

La composition du Comité pour 1911-1912 est une garantie de leur réussite :

*Président* : Harold Mills. — *Vice-présidents* : Al. Schoof, P. Botte. — *Secrétaire* : Jean Ghilain. — *Trésorier* : Guillaume Tiberghien. — *Porte-Drapeau* : Paul Danly. — *Secrétaire-adjoint* Roos.

XARCIS.

---

## ANVERS

---

**Société Générale des Etudiants Libéraux**

Président d'Honneur : M. LOUIS STRAUSS.

Correspondance : *Institut supérieur de Commerce*

Local : *Taverne électrique*, rue des Peintres, 41.

---

Est-ce l'influence de l'éclatante victoire cartelliste remportée par les Anti-cléricaux aux dernières élections ? Ou bien un heureux signe des temps ? Ou encore la résultante directe de la courbe du soleil libéral, qui emporté par son orbite dans les profondeurs insondables de l'infini, nous revient d'une vitesse toujours croissante de plus en plus haut dans le ciel et d'un éclat de jour en jour plus brillant ? Est-ce dû à d'autres causes ?

Et d'ailleurs qu'importent les motifs, pourvu que de bons résultats soient obtenus !

Aujourd'hui nous pouvons relever fièrement la tête : La Société Générale des Etudiants Libéraux Anversois est enfin sortie de sa période de stagnation

où elle avait croupi pendant une partie de l'année académique écoulée ; notre Cercle a enfin retrouvé la vitalité qui le caractérisait en 1908 et 1909.

Le comité qui dirigeait la Société en octobre 1910 releva le montant des cotisations et décida que les réunions du Cercle auraient lieu dorénavant de quinze en quinze jours. Il crût faire œuvre utile ; ce en quoi il se trompa. La fréquence des séances empêchant la constitution d'ordres du jour sérieux, les multiples plaisirs ou... occupations attirant les Etudiants dans les grandes villes universitaires telle qu'Anvers, la quasi certitude de ne pas trouver des copains au club, telles sont les principales causes pour lesquelles la société ne tarda pas à péricliter. Aussi, que l'on ne soit pas trop étonné, si je dis qu'à plusieurs reprises, les membres présents aux réunions furent au nombre de sept !!!

Un changement s'imposait ! C'est en vain qu'on l'attendit. Le cam. Goudat remplaça le cam. Deplancq à la présidence. Un mieux se fit toutefois sentir. Quelques excursions industrielles assez réussies, ainsi que des causeries faites par des camarades dévoués, amenèrent une certaine émulation.

L'été, le projet de loi scolaire réveilla jusqu'aux plus endormis. Aux diverses manifestations et aux nombreux meetings anticléricaux, partout sur la brèche, l'on se retrouva à rangs pressés.

Nous fûmes récompensés de cet entrain et Monsieur le député Royers voulut bien nous faire l'honneur de venir exposer chez nous dans une causerie charmante, de bonne humeur et de bon-homme, tout ce que le projet du récent vaincu de

Louvain, avait d'abject, de scandaleux, de révoltant.

Mais les examens, les vacances ensuite mirent un frein au développement de la société.

Dès la rentrée, des appels éloquents dus au cam. Defer conviaient les étudiants à s'enrôler et à se grouper sous les plis du glorieux drapeau bleu.

Une propagande active aidant, force nous fut de constater, que notre ancien local était devenu trop petit pour recevoir les nombreux membres venus à l'assemblée générale chargée de constituer le comité.

Les compagnies universitaires, tant décriées par d'anciens, offrent au moins l'avantage à certains étudiants de rester inscrits aux universités pendant une durée plus longue que celle qu'ils s'étaient primitivement proposé.

Aussi, le Cercle fit-il appel pour la constitution de son bureau, à des camarads ayant rendu pendant les dernières années, des services à la société. Se gardant bien d'autre part d'oublier qu'Anvers aura, l'an prochain, l'honneur de posséder le congrès des Etudiants libéraux, la S. G. E. L. résolut d'établir dans son administration un esprit de suite, en confiant à des cam. relativement nouveaux mais choisis et obligés de part leurs études à rester quelques années encore chez nous.

Voici le comité : *Président* : L. May ; *Vice-président* : L. Van Hoof ; *Secrétaire général* : P. Defer ; *Secrétaire* : C. Devreese ; *Trésorier général* : M. Ciselet ; *Trésorier* : R. Lilar ; *Archiviste-Correspondant* : L. Lange ; *Porte-drapeau* : L. Petit ; *Commissaire* : J. Van Weeren, O. Levin, X. Malevez.

Le comité prit immédiatement des mesures

radicales. Il décida notamment de ramener la cotisation annuelle à trois francs, de ne plus convoquer les membres que quand les circonstances l'exigeraient ou lorsqu'il serait saisi d'une requête écrite émanant de vingt-cinq membres.

Ces décisions ont eu le plus heureux effet : sur une population de trois cents étudiants, en majorité formée d'étrangers, une bonne centaine sont déjà inscrits chez nous.

Deux réunions générales ont eu lieu et rares sont les membres qui n'y sont pas venus.

Déjà le cam. May nous a fait une causerie très applaudie sur la *Philosophie du Libéralisme* et d'autres camarades se sont fait inscrire pour d'autres conférences.

Le comité a entamé également des pourparlers avec des personnalités notables de notre parti, pour les inviter à venir conférencier à notre tribune ; nul doute que les démarches ne soient couronnées de succès.

Bref, tout va actuellement pour le mieux à la Société Générale des Etudiants libéraux Anversois et les camarades, tous plus dévoués les uns que les autres, sont décidés à déployer une activité extraordinaire, pour organiser l'an prochain à Anvers, un Congrès libéral des plus réussis.

---

**Cercle des Etudiants Wallons**

fondé en 1884

—

Correspondance : *Institut Supérieur de Commerce*

Local : *Taverne Electrique*, Avenue du Sud,  
rue des Peintres, 41 Anvers.

---

DEVISES

Nos pères jäsit Wallon !

Français dji n'pou !

Flamin dji n'vou !

Wallon dji d'meurre !

---

S'il est un cercle où les mœurs estudiantines furent toujours respectées, une société où les usages et coutûmes se transmettent religieusement de génération en génération, un club où les saintes huiles du baptême sont administrées aux jeunes néophytes par des examinateurs capables avec toute la pompe qui convient à ce genre de sport, une association enfin dont les membres tous francophiles sont unis comme les cinq doigts de la main, c'est bien le Cercle des étudiants Wallons.

De tous temps le C. E. W. fut le plus vivace et le plus estudiantin de tous les cercles anversoïis ; fondé en 1884, il fêta en Janvier 1910 son vingt-cinquième anniversaire.

Les copains Wallons en exil l'an passé à Anvers ont bien mérité de leurs ancêtres.

Dès octobre, la Wallonne organisa presque chaque semaine des séances funambulesques où les aminches tinrent autour de tonneaux insondables de joyeux conseils de calumets.

Tout en s'occupant des questions linguistiques à l'ordre du jour, le cercle consacra toujours la plus grande partie de ses réunions aux séances amusantes. Présidées par les camarades Charley, Jehan de Cource et Colibri le Métallique les guindailles succédèrent aux guindailles, toutes plus réussies les unes que les autres. De nombreux camarades s'y illustrèrent ; mis en verve par les excellentes bières servies par le cam. cornifère et par ses adjoints les copains souriaient en écoutant le cam. Si-c'est-laid chantant « Nous étions sept. » ils riaient quand Léopold A. leur chantait « Cadet Roussel » sur un air ad hoc ; ils s'esclaffaient aux chansons express de Pamousi ; ils rigolaient franchement des danses macabres de Jehan de Courcel (2<sup>me</sup> du nom) et se tirebouchonnaient en suivant d'un œil ahuri les évolutions malgaches de Guy Niolle ; Croquignol dégueulant « Madeleine-Madelon » les faisait se tordre ; Léon de Grenoble se gondoler, et les célèbres duettistes les « Della greva » dans leurs numéros de music-halls les faisaient se pâmer ! Les amis se faisaient une pinte de bon sang en écoutant les joyeux refrains du cam. Colibri ; détaillant entre autres chansonnettes les avantages d'une affaire cifen baudruche sur l'air de la tunique anglaises. Bref un enthousiasme délirant s'emparait des membres,



quand, avec le concours de tout le corps de ballet et des dames coryphées, le cam. Bourre-sœin esquissait les premiers entrechats du ballet binchon à jamais légendaire.

Faut-il parler des vadrouilles du cercle? Mentionnons plutôt, pour mémoire, que les copains ont depuis longtemps réussi, et comment! l'examen de licencié es sciences stratégiques noctambulesques.

Le clou de l'année fut certainement la revue estudiantine « La Wallo... ninette » que le C. E. W. donna le 14 Janvier 1910 au théâtre de l'Eldorado. Dûe à la trilogie littéraire formée par les cam. Pamonsi, Sagodinât et Colibri le Métallique elle fut acclamée avec enthousiasme par les étudiants anversoïis auxquels s'étaient joints les délégués étrangers.

Le rôle de la commère fut interprété par M<sup>lle</sup> Jane Campi, la gracieuse divette actuellement à la Scala de Paris, qui chanta comme un délicieux « Colibri »; quant à ce camarade il Campi, pardon, campa un excellent compère (Mercurius).

Dans le courant du mois de février un petit remaniement eut lieu au comité: Marcel Brux remplaça S. J. Pâquet au fauteuil présidentiel.

L'activité du cercle ne se ralentit nullement au contraire; pour vous donner une idée de la vitalité de la société, sachez qu'elle lutta victorieusement et contrecarra avec succès tous les projets de la générale Neutre à la tête de laquelle se trouvaient des transfuges du Wallon.

Le comité actuel, élu la veille de l'Ascension dans une séance solennelle honorée de la présence de

nombreux anciens est composé de la façon suivante :

*Président* : M. P. De Fer. — *Vice-Président* : Léon Lange. — *Trésorier* : Rochette. — *Porte-Drapeau* : Victor De Grève. — *Cornifère* : Anthoine. — *Cornifère-adjoint* : Jeanfils. — *Commissaire* : Durieux.

C'est ce comité qui est chargé d'organiser les fêtes que la Wallonne donnera le troisième samedi de Janvier à l'occasion du vingtième anniversaire de l'inauguration de son drapeau (1892).

---

### **Antwerp University Sporting Club**

---

Ce n'est pas encore cette année que les sports chômeront à l'Institut ! Tant mieux !

Aussi, sommes nous heureux de constater que l'A. U. S. C., qui, il y a deux ans, rappelons-le, gagna de haute lutte le championnat universitaire de football de division II, a déployé depuis la reprise des cours une très grande activité.

Deux assemblées générales ont déjà eu lieu, et les nombreux membres — il y en a plus de cinquante — ont confié la direction de la société aux camarades :

*Président réélu* : M. P. De Fer ; *Vice-Président* : R. Malevez, *Secrétaire réélu* : J. Van Weeren ; *Trésorier* : Higuët ; *Commissaire* : V. De Grève.

En principe, le Cercle comprend quatre sections :  
1° Football ; 2° Courses à pied et athlétisme ; 3° Natation ; 4° Escrime et boxe.

Le comité a débuté par un véritable coup de maître. Il a en effet eu la bonne fortune de pouvoir louer à des conditions vraiment avantageuses le magnifique terrain du vélodrome de Zurenborg.

La section de football sera dirigée par le cam. Herssens, qui, en sa qualité de joueur de division I au Léo, était tout désigné pour remplir ces fonctions. Le camarade Rigaux, organisera la section de courses à pied et d'athlétisme ; quant à la section de natation, le cam. Paelman se chargera de faire triompher, le plus souvent possible, de nos couleurs dans les matches Water-Polo.

Une seule section reste à constituer : c'est celle d'escrime. La question est à l'étude ; nul doute qu'elle ne soit rapidement solutionnée.

### **Cercle des Suaves Putois**

fondé en 1902

---

*Devise* : Sui generis ! Vita Brevis !

Status organiques : Ballade des huit glorieux Putois, en si bémol juteux, sans étiquette (69 couplets).

---

Nous avons eu le rare bonheur de rencontrer le putois lettré — j'ai nommé Léon de Grenoble ; — il a bien voulu nous donner connaissance des statuts organiques du Cercle des Suaves putois. Nous ne pouvons faute de place les reproduire ici in

extenso, et, comme il fallait faire une sélection, nous avons choisi le truc final (69<sup>ème</sup> machin).

Faut-il encor' vous dir' pourquoi,  
Nous sommes les heureux putois ?  
Chez nous, on rit, on chant' on boit,  
On s'fout d'la politiqu', des lois,  
De la républiqu' et des rois ;  
Un vieill' pip', un joli minois,  
D'la bonn' bière, des propos grivois,  
Voilà l'idéal d'un putois !

Le cercle des Suaves fondé en 1902 fêtera joyeusement cette année le dixième anniversaire de son existence. Si, fidèles à leurs origines, les putois s'endorment de temps en temps, d'autant plus vivaces sont leurs réveils. Aussi avons nous tout lieu de supposer que les festivités organisées en Janvier prochain brilleront d'un éclat tout spécial. Les membres du cercle dont le nombre doit toujours être adéquat au chiffre huit sont recrutés parmi la fine fleur des copains essentiellement libéraux. La phalange putoise se compose actuellement ainsi :

*Aréoputoige*. Grand Chef Putois : le Baron Guy Niolle de Caillenet. Grand Putois : Colibri le Métallique. Le putois lettré : Léon de Grenoble. Le putois porte-verge : Croquignol.

*Omniputoige* : Le putois argentier : le Marcheur. Le maître des Cérémonies : Vitorio Dellia greva. Le grand Echanson : Séraphin le Lorrain. Le putois colonial : Jama Ona-otoko le samouraï.

P. S. — Pour tous renseignements s'adresser Hôtel de la dêche. Impasse des Tapeurs de Poires 68.

AUTRES CERCLES.

- I. Fédération des étudiants Polonais.
- II. Cercle des étudiants de la Russie
- III. Cercle des étudiants Bulgares.
- IV. Cercle des étudiants Roumains.
- V. Cercle des étudiants Israélites-roumains.
- VI. Cercle des étudiants Luxembourgeois.
- VII. Nederlandsche studenten Kring.
- VIII. Cercle des étudiants Sionistes.
- XI. Cercle socialiste (société fantôme).



## MONS

---

### Société des Etudiants Libéraux de l'École des Mines.

---

Cercle toujours prospère à Mons, où la cléricaille ne se sent pas encore assez forte pour dresser la tête.

Pauvres éliacins de notre école, martyrs de la foi !

Chaque fois qu'ils se mêlèrent d'essayer une sortie qui ne fut pas absolument secrète, elle se termina par des refrains anticléricaux et des flots azurés. Un chacun se souvient encore de l'« escaudrie » du jour de l'examen de sortie de juillet 1911.

Ces messieurs avaient imaginé de sortir en casquette, cet « insigne du vice et de l'ignorance » comme l'appelle un folicule toqué, et de se réunir en banquet. L'on allait se mettre à table quand apparut à la porte de la salle, le président de.... la générale, l'Enflé, accompagné de quelques dévoués amis. Stupeur, flots de bleus, œufs pourris; quelques minutes plus tard, salué par les quolibets, le cercle catholique s'introduisait au poste de police. Depuis lors, ils prient pour obtenir le pardon des offenses qui leur furent faites. Revenons à la Libérale.

Le tonneau de rentrée — la Libérale a le privilège de prendre la virginité estudiantine des bleus — de la première semaine fut très animé. Présidée encore par l'ancien camarade Willy, la séance vit se dérouler les guindailles habituelles. Un concours de chansons mit le jury dans une grande perplexité dont il sortit en philosophe en accordant 782 premiers prix ex-aequo.

On y assista aux premiers et derniers débuts d'un camarade gantois Dolf Jackson, actuellement disparu vers le Transvaal (!), il parait qu'il aurait lu dans un closet une vieille circulaire faisant appel aux volontaires pour aller combattre Albion dans les rangs boers. Ce copain épata un demi bock, comme jamais demi-bock ne fut épaté, en le vidant, que dis-je, en l'aspirant en l'espace de quatre secondes neuf dix-septièmes.

Quelques jours plus tard, en assemblée générale était élu le comité suivant :

*Président*: Colbrant. — *Vice-président*: Malengrau.  
— *Secrétaire*: Winqz. — *Trésorier*: Michaux. —  
*Porte-Drapeau*: Hobé. — *Commissaires*: Hannecart (Pacha II), Spinoit, Van Damme, van de Leemputte.  
— *Bibliothécaire*: l'anarchonihilo - phalanstérien Heupgen. — *Punchistes*: Roudeaux, Guianotte et Macquet.

Les fêtes de St-Barbe mélangèrent dans les estomacs la Bock et la Christmas. Le Camarade Guianotte, réputé comme irremplissable, capacité approximative de deux mille galons, s'égara avec un camarade délégué de Bruxelles chez lequel ils vidèrent un demi-litre de rhum-Jamaïque vieux, gloire de la cave paternelle, puis un litre du dernier

et fameux punch de Bruxelles, indûment volé à un camarade punchiste à la suite de quoi ils ramassèrent une loque à faire envie à tous les chiffonniers polonais.

Bien mal acquis d'ailleurs ne profite jamais et quelques heures plus tard le susnommé punch reprenait sa liberté avec une fougue digne d'un marseillaité mon bong ! et couvrait de ces flots onctueux de malheureux agents qui durent fuir à la nage.

Pour le 20 janvier, le comité prépare une fête intime qui sera sensationnelle.

Il a organisé cette année les conférences de professeurs, tentative louable mais qui aura vraisemblablement le sort qu'ont toutes ces tentatives. Il paraît qu'il myste encore autre chose.

Tant mieux; attendons, et souhaitons que nos espérances ne soient pas déçues.

PTISALE.

---

### Fédération des Etudiants de l'Ecole des Mines et Faculté Polytechnique du Hainaut.

Le Comité pour l'année 1911-1912 a été composé comme suit :

*Président* : Moreau (vache); *Vice* : Thiriar ou les deux extrêmes; *Secrétaire* : Giuanotte; *Trésorier* : Cyprès; *Porte-drapeau* : Loeb!; *Commissaires* : Wincqz, Malengreau, Liénart, Osman-Pacha et Wild. *Punchistes* : Roudeau, Nimal et Tréfois.

Nous ne doutons pas que, comme le comité pré-



cèdent, il va continuer à extraire la « Fédérale » de la torpeur où elle s'était endormie pendant un an ou deux, à la suite de déboires — rien de dégueulage — galetteux.

Sous l'influence des trois grosses légumes du comité, je cite Moreau (vache) — 198 livres — Giuanotte — 217 livres avec 2<sup>m</sup>15 de tour de taille — et Thiriari (ou les deux extrêmes) — 23 onces réparties inégalement sur 1960 <sup>m</sup>/<sub>m</sub> de hauteur (1) — les premières fêtes de l'année furent déjà très brillantes et permettent de bien augurer de l'avenir.

Le baptême et la sortie traditionnelle réunirent cette année un nombre particulièrement élevé de copains et de bleus qui chahutaient beaucoup pour se donner le courage nécessaire au moment psychologique : ils en restèrent verts, les pôvres, de par le Méthylène.

Pour la première fois, depuis plusieurs lustres, la personnalité la plus sympathique des étudiants, le Pingouin au crâne brillant, tombeur des créanciers trop insistants et dévaliseur de bureaux de police, manquait à la fête. Adieu, Pingouin, rentré dans cette « île des Pingouins » qui est la bourgeoisie !

L'on inaugura cette année au baptême la torture du bleu, avec un questionnaire à faire frémir les plus braves :

« La machine à vapeur au point de vue sentimental. »

« La cinématique de l'amour. »

---

(1) Les mesures ont été prises à distance ; elles ne sont pas garanties, si ce n'est au dessous de la réalité.

« Comment prouveriez-vous expérimentalement la grande loi du rapprochement des sexes :

$J = \alpha \times (S_2P_3)^{\log t}$  ou : la jouissance est proportionnelle au carré des surfaces frottantes, au cube des pressions et croît avec le logarithme du temps,  $\alpha$  étant un coefficient tenant compte du lubrifiant, de la lubricité et de la déclinaison magnétique. »

Furent les plus anodines parmi les dissertations imposées. Le divin punch extériorisa la foule chahutante — il extériorisa aussi de nombreux soupers qui n'en pouvaient mais — et la vadrouille se continua très tard en ville. On raconte même que vers le matin, un agent perçut encore dans l'aube froide une plainte qui pâteusement vagissait « à boire » mais elle était si lointaine, si faible qu'il fut impossible d'en retrouver l'origine et de secourir le malheureux copain en détresse.

Les quatre jours de congé de la S<sup>te</sup> Barbe furent cause du nombre restreint de participants aux fêtes en l'honneur de notre gente patronne; le nombre des tonneaux étant constant, vous pouvez en conclure, ami lecteur, que le volume spécifique ingurgité en fut accru d'autant.

Les tamponnes furent mémorables.

L'avenir est riant et les espérances brillantes : une fête intime et un bal sont en gestation et à l'horizon s'élèvent les lueurs des fêtes du cinquantenaire de l'Ecole, annoncées pour l'année 1912.

C'est dire que la tâche du comité est ardue : joindre l'utile à l'agréable, autrement dit : faire à la fois des fêtes et des économies.

Il est de taille à y parvenir.

PTISALE.

### Carolo-Club.

Composition du Comité : *Président* : Giuanotte ; *Vice-Président* : Spinoit ; *Secrétaire* : Tréfois ; *Trésorier* : Laffineur ; *Porte-drapeau* : Dethier ; *Commissaires* : Nimal, Degrand, Moreau ; *Bibliothécaire* : Schmitz.

Il semble que le Carolo soit destiné à rester toujours le gardien des plus pures traditions estudiantines montoises. Il recèle dans son sein la fine fleur du monde vadrouilleur des Mines, et couve avec sollicitude de nombreux jeunes dont on parlera dans l'histoire. — Dirigé par le gros François, qui fit ses premières armes sous le règne éclairé des Wagnies, Fontelles et autres Gillion, et dont la sainte horreur pour tout ce qui est « andouille, » s'apprécie hautement ici, le Carolo suit le droit chemin du Devoir aux accents de son chœur favori :

« Vive Marchienne  
Pays des longues Pennes  
Marchienne au Pont  
Pays des vagabonds. »

Et le Devoir, pour tout vieux carolo, c'est de veiller à la conservation de la race ; et, pour que personne ne puisse croire à des envies parturiantes chez d'aussi austères personnages, disons de suite que ce grand principe du C. C. réclame simplement une éducation bachique et vadrouillatoire particulièrement soignée des jeunes bleus. Cette initiation progressive s'accomplit suivant un programme bien défini, en des fêtes hebdomadaires au sempiternel « Cruchon. » —

La dernière semaine de Novembre, on put constater l'excellence de la méthode : 13 Carolos, aidés de 2 invités, mettaient à sec 80 bouteilles de « Trap-piste »... Glissons sur les suites de l'orgie ! — Une chose est certaine, c'est qu'après trois mois de ce régime, les bleus sont à point : lâchés dans la vie estudiantine, ils y brillent d'un tel éclat qu'éblouis par leur propre gloire, ils oublient méthodiquement cours, labos et exam, tout le fourbi, comme dit le Gros, et, des hauteurs de la vadrouille à haute tension, descendent lentement — 6 mois — en vol plané vers la buse fatidique.

Vieux et cher Carolo, puise dans les souvenirs de ton glorieux passé, courage et foi pour l'avenir, à bas les andouilles, et que les silencieuses rues de Mons retentissent longtemps encore, de ton nocturne refrain.

« Et on intind, su l' guerni  
Les soris taper du pi. »

---

### **Cercle Borain.**

*Président* : Saucez ; *Secrétaire* : Parmentier ; *Trésorier* : Gilles ; *Porte-Drapeau* : Gérard ; *Membres* : Demoustier, Henri, Cornu.

Après une éclipse de deux ans, le cercle borain fut reconstitué l'an dernier par quelques jeunes qui, aujourd'hui, ont certainement grandi. Mais les documents manquent pour fixer les stades de l'évolution : les braves borains font leurs fêtes à huis-clos et préfèrent ignorer le reste du monde. Gageons que tout

ce mystère ne sert qu'un seul but : abrutir les contemporains la prochaine saison, par l'étalage d'attractions nouvelles, mûries pendant deux ans. Espérons le pour le bon renom du cercle, et pour l'agrément de nos propres soirées !

---

### **Cercle des Etudiants Français.**

*Président* : Maroquin ; *Vice-Président* : Demandre.  
*Secrétaire-Trésorier* : Warin ; *Porte-Drapeau* : Cambrai.

Où est-il le temps des Denis, Boutillon, Fontailles, Riat, Rateau et C<sup>ie</sup> ? Plus de fêtes, plus de vadrouilles, le néant, quoi ! Nos camarades français sont plongés dans l'amour ou dans l'étude, plutôt même dans les deux. Ils mettent leur apathie sur le compte de la décroissance régulière de leur contingent : de 40 en 1908, les voilà réduits à ce nombre infect : 10, qui fut jadis l'enseigne alléchante d'une serre-chaude de Mons.

Voyons, Français, les petits Belges sont de cœur avec vous : organisez quelques tonneaux, nous vous les viderons.

---

### **Cercle Central.**

Le camarade Rondeau cherche à rétablir ce vieux cercle sur des bases solides. Tout porte à croire que d'ici quelques années le brave Jean aura trouvé le terrain de première classe inaltérable incompressible, inaffouillable, sur lequel il nous bâtira un C. C. bravant temps et lézardes.

---

### **Cercle Chinois.**

On en a vu le drapeau aux différentes sorties en musique ; c'est donc qu'il compte au moins un membre dévoué. Alors tout va bien.

---

### **Cercle Flamand.**

Toutes les fonctions sont monopolisées par le grand Raoul, l'homme aux pince-nez et à Blanchette. — Ce Grand homme — naturel de Middelkerke, essaie en vain de procréer quelques rejetons, afin de constituer, avec Sa sainte famille, un cercle parfaitement uni. Le retapage du C. F. est donc remis à 20 ans d'ici.

---

### **Les $\sqrt{-1}$**

Ce cercle n'est nullement imaginaire, dit on. Il réunirait les anciens élèves de l'Institut Dupuich qui a fourni d'excellentes unités au monde estudiantin montois : Jean Seigneur de Morlanwelz. Séfu, le Belge aux allures turques, Hadjib el Molard, le Turc aux allures belges, le petit Sale (le nom définit le Zèbre), Van Dam (l'pion), le grand amiral des flottes montoises, Wilde Beest, Cyrano rangé, le Fritz à Léontine, jeune premier amoureux de la troupe.

*Local*: Chez Juliette-Françoise, dite « Ma Tante »  
Café louche, 3, Rue monte à Regret, Mons.

---

### **Cercle éclipse des Métallurgistes Conscients.**

Voit le jour annuellement, 8 jours avant la St-Eloi, se dissout le lendemain de ce grand jour à des heures indues. Organise un grand banquet démocratique, chez Juliette (adresse voir plus haut); l'unique serveur est un mécanicien. Selon l'article unique des statuts, le plat de résistance sera un lapin, et la cuite, de rigueur.

---

### ECOLE COMMERCIALE.

---

#### **La Société Générale des Etudiants anticléricaux.**

Le Comité pour l'année académique 1911-1912 se compose des camarades suivants :

*Président* : R. Lebeau ; *Vice-Président* : M. Ermel ;  
*Secrétaire* : V. Springer ; *Trésorier* : J. Heubel ; *Porte-Drapeau* : M. Talaupé ; *Commissaires* : F. Thorion ;  
E. Dhyne ; L. Godaux ; E. Randoux ; *Bibliothécaire* :  
J. Dupize.

Une séance académique eut lieu le lundi de la rentrée en l'honneur de Monsieur Warocqué, fondateur de l'Institut.

Ce fut une réunion tout à fait charmante ; on offrit au héros de la fête un magnifique buste et un portrait, œuvre du graveur Greuze.

Le mercredi 25 octobre 1911, eut lieu l'onction baptismale des bleus.

Dès 6 heures, aux accents d'un cor que plusieurs Roland sonnaient à tour de rôle, les ascètes, jeunes

et vieux, pékins ou non, nobles ou truands, s'assemblèrent sur la Grand'Place.

Leur point de mire était un petit bout de fanfare destiné par les dieux et le président de la « Générale » à escorter la masse beuglante par les rues de notre bonne ville. Or, par une coïncidence excessivement malheureuse, le bugle de la mollicule de fanfare attendait un bombardon qui lui-même supputait l'arrivée d'une caisse dénommée grosse. Ce regrettable enchainement de circonstances retint l'honorable et piaffante compagnie jusqu'à 7 heures sous le beffroi de la cité.

Enfin, le cortège parvint à démarer, non sans un plaisir extrême.

L'« Union Ouvrière » fut envahie en 4 secondes 3/10 par une masse implorant les trésors de Cambrinus. Les commissaires eurent fort à faire pour contenter les impatients birrophiles. Leurs mugissements intempestifs troublèrent plus d'une fois les sensibles plaintes dont les bardes craintifs gratifièrent l'assemblée : car bière et musique il y eut.

A l'heure où les mamans bouclent leurs petites filles, une panique hirsute ébranla le comité de la « Générale. » Un des tonneaux de Munich était déjà à sec, pendant que l'autre expirait. Jamais éventualité pareille ne s'était présentée. Les membres avaient-ils bouffé de la craie avant de venir ou bien les tonneaux pissaient-ils par la bonde ?

La première supposition fut considérée comme exacte par les philosophes assemblés en toute hâte.

On précipita les événements; l'enquête des bleus sur les fiferlins commença aussitôt.



Leur manque absolu d'instruction stupéfia A. Retur lui-même.

Les condamnations, cela va sans dire, tombèrent plus drues que grêle. A bout de moyens, (le second tonneau étant horriblement vide), on commença le baptême. L'appariteur Mimile dénicha dans les coins les plus sombres, les camarades bleus craignant le vert, pendant que A. Retur, d'une voix mâle, questionnait les patients, et que Poilu, érigé pour la circonstance en exécuteur des hautes œuvres, les purifiait du crétinisme originel. N'oublions pas de mentionner qu'un prophète, tel Gabriel, s'ébrouait de son mieux dans un corps de chasse, pendant la cérémonie.

Tout se passa pour le mieux, dans le plus vert des mondes. Le punch final acheva de décuiter les plus réfractaires, qui s'échappèrent en vagissant.

Vous dire par où s'aventurèrent les très gais hères ! je ne saurais. Les uns vadrouillèrent couçicouça. Les autres soupèrent sans grand falbalas. D'autres pioncèrent sur, à côté, sous un pieu ;

« La Générale » organisera de nombreuses réunions estudiantines, politiques et littéraires, comme les années antérieures.

---

### **Cercle Borain.**

Tous les Borains de l'Institut, réunis en séance extraordinaire, le 25 octobre de l'an de grâce 1911, ont élu le Comité suivant qui sera digne de ses prédécesseurs :

*Président d'Honneur* : A. Cantillon ; *Président* : L. Juvent ; *Vice-Président* : M. Ermel ; *Secrétaire* : G. Descamps ; *Secrétaire adjoint* : A. Lavenne ; *Trésorier* : M. Talaupé ; *Porte-Drapeau* : F. Piret ; *Porte-Drapeau adjoint* : E. Dhyne ; *Commissaire* : R. Lebeau. *Bibliothécaire* : P. Galichet.

Nul doute qu'avec pareil comité, trié sur le volet, le cercle ne marche vers de glorieuses destinées. Comme chaque année, les Borains feront de la saine propagande anticléricale. Ils se sont déjà assuré le concours des meilleurs orateurs des deux partis. De plus, comme par le passé, le public aura le plaisir de savourer les quelques conférences artistiques et littéraires que le Cercle organisera cette année.

---

### Le Cercle Tétralogique.

Quelques citoyens, mal intentionnés, avait comporté la nouvelle de la mort de cette noble association ; un autre groupe voulut même imiter ce cercle de joyeuse mémoire. Par la voie des journaux *Estudiantina*, en l'occurrence, l'ex-président A. Retur leur prouva que le C. T. existait toujours ; voici les lignes qu'il écrivit à ce sujet :

Oh ! jeunes éphèbes illuminés d'enthousiasme, qui songez, dans votre naïve confiance, à reconstituer le C. T., avez-vous réfléchi à l'immensité insondable, je dirai plus : à l'insanité de votre tâche ?

Car il faut s'entendre ; le premier C. T. n'est pas mort ; le premier C. T. est éternel, le premier C. T. vivra toujours, il vivra jusqu'à la fin du dernier

survivant de ses membres (limitation de l'éternité, premier mystère du C. T.).

Ce que vous voulez faire, ce n'est donc pas reformer le C. T., c'est en créer un autre, un dérivé en quelque sorte; un second C. T.; un C. T. indice 2, pour parler français.

Et songer bien à ceci : le C. T. n'est pas un de ces Cercles qui prennent pour programme — comme tel Cercle a été l'autre jour dans ce journal — « boire, gueuler et dégueuler... troubler le sommeil des bourgeois... » non; celà est un programme inepte à peine suffisant pour des animaux, beaucoup trop restreint pour des étudiants. Le C. T. se proclame avant tout : social, littéraire, moralisateur.

Et nous avons des actes à revendiquer!

C'est nous, lors de l'exécution de Francisco Ferrer, organisâmes à Mons la première manifestation, le premier meeting. Ce fut réussi, nous osons le dire.

C'est nous qui, aidés de quelques dévoués, vendîmes, huit jours plus tard, les « Estudiantina » consacrés au martyr; vente qui rapportera 300 francs au Comité Ferrer.

Le C. T. fut représenté par un ou plusieurs membres aux principales manifestations. Le 15 août, encore, bien que trois des C. T. fussent bourgeois déjà, deux d'entr'eux représentèrent à Bruxelles les éléments rouges et bleus de la société.

Au point de vue littéraire, ce journal et plus spécialement ce numéro est la preuve de l'activité du C. T. Voici trois ans, « Estudiantina » allait mourir; et l'on vit les quatre membres du C. T.

former, d'un seul bloc, le soutien, le pilier de l'hebdomadaire. Un seul philistin fit montre d'enthousiasme et de dévouement, en sus de nous ; j'ai cité le camarade Beauvois. Et cette influence fut si grande que l'on nous la reprocha. « Ce journal n'est plus celui de la « Générale », fut-il dit à une séance de cette société ; c'est celui des Tétralogues. » On oubliait de dire cependant que la « Générale » avait alors totalement abandonné « Estudiantina ».

Si « Estudiantina » vit encore, c'est que le C. T. l'a soutenu.

N'oublions pas non plus les séances intimes musicales et dramatiques que nous organisâmes avec succès.

Au point de vue moralisateur, il suffit de consulter la collection de ce journal pour se rendre compte de l'effet louable que nous eûmes sur la masse estudiantine.

Bref, nous fûmes toujours : une action unique en quatre personnes (second mystère du C. T.).

Je souhaite que le C. T. indice 2 s'inspire courageusement de nos nobles principes. Et surtout, qu'il n'oublie pas que notre premier Cercle existe encore, intégral, malgré l'espace, le temps et la société.

---

### **La Bruxelloise.**

De méchantes langues avaient dit qu'elle était morte. Après enquête laborieuse, nous venons de découvrir la composition du Comité qui vient d'être élu. Voici les têtes sympathiques qui le forment :

*Président* : J. Vander Elst; *Vice-Président* : J. Roger; *Secrétaire* : M. Otlet; *Trésorier* : M. Bury; *Porte-Drapeau* : L. Verhaegen.

---

### **La Centrale.**

Les Centraux, dès la rentrée, ont élu leur nouveau comité. Morlanwelz, lieu de leurs réunions bachiques vibrera encore cette année de leurs joyeux échos. Voici les êtres qui président aux destinées du Cercle :

*Président* : L. Godaux; *Vice-Président* : O. Brancart; *Secrétaire* : L. Delannoy; *Trésorier* : N. Huart; *Porte-Drapeau* : E. Dubus; *Porte-Drapeau Adjoint* : P. Detournay.

---

### **Cercle des Etudiants Socialistes Montois.**

Quelques camarades socialistes de l'Institut et de l'Ecole des Mines ont fondé ce cercle il y a quelques mois. Ils sont peu nombreux, mais il espèrent faire de la bonne besogne anticléricale. Leur programme est le même que celui des Cercles socialistes de Bruxelles et de Gand.

---

### **La Carolo.**

Les Carolorégiens, désireux de continuer la noble tâche qu'ils se sont imposés, seront régis cette année par les copains ci-dessous :

*Président*: E. Boudart ; *Vice-Président*: E. Minon ;  
*Secrétaire* : G. Michaux ; *Trésorier* : E. Berger ; *Porte-*  
*Drapeau* : R. Van Herck.

---

### **Les Thermoï-Arsènès.**

Le 22 octobre 1911 naquit au sein de l'Institut le cercle des « Thermoï-Arsènès », section de Mons. Malgré son jeune âge cette société a déjà prouvé maintes fois sa vitalité et son désir de faire bien. Un samedi soir, les membres débarquèrent en la bonne ville de Bruxelles : les chauds mâles, après un banquet démocratique, donnèrent de nombreuses auditions musicales sur les places publiques et dans les grands établissements. Les collectes, au profit de l'œuvre de la soif, donnèrent des beaux bénéfices. Mais les Thermoï-Arsènès viennent de nous prouver qu'ils peuvent, de temps à autre, organiser des réunions plus utiles que les sempiternelles vadrouilles, il ont loué un caroussel-salon à la foire de Mons ; la vente des cartes donna une somme assez rondelette qui fut versée au profit de la villa Pierart de Maisières. Bravo les Thermoï ! qui savez concilier le plaisir et la charité.

---

### **La Bauge, Cercle des « Sangliers des Ardennes ».**

Ce cercle vient de se former groupant les étudiants ardennais. Il manquait réellement, car si

les Borains, les Carolorégiens, les Bruxellois, les Centraux, etc. étaient groupés, seul les Ardennais, restaient réunies. Le comité suivant a été élu :

*Président d'honneur* : L. J. C. Gaston le Boxeur ;  
*Président* : Pétrôle le Brandeur ; *Vice-Président* :  
Toutouille ; *Secrétaire-Trésorier* : Vire-ton-nez ; *Com-*  
*missaire-Porte-Drapeau* : Didy le Marcassin.

Le local d'été de la Société est le bois d'Havré. (Pour s'y rendre, suivre la route d'Havré jusqu'au 58<sup>e</sup> arbre à gauche, prendre à travers le taillis pendant un quart d'heure, et s'asseoir en attendant les autres Marcassins : on est dans la bauge).

Mais vu le mauvais temps dont nous sommes souvent gratifié, les séances se tiendront, jusqu'à nouvel ordre, chez Mariette.

Cette nouvelle société se distingue des autres cercles, par la façon dont elle remplit sa caisse. En effet, ses membres sont dispensés de payer les cotisations ; seuls les membres d'honneur déboursent. Cet argent joint aux subsides que donneront les autres sociétés de l'Institut, suffira amplement à subvenir aux besoins de « La Bauge ».

Le but poursuivi par le cercle est l'amélioration de la race marcassine-estudiantine, par tous les moyens possibles : fêtes, conférences, banquets, sports, excursions, etc.

---

### **Le Mercure Littéraire.**

Sous l'heureuse initiative d'étudiants de notre Institut, un nouveau cercle vient d'être fondé sous la dénomination de « Mercure Littéraire ». Son but est de prendre intérêt à toutes les manifestations si multiples et si variées de la pensée humaine. L'étude de la littérature française, l'examen des problèmes économiques et sociaux, ainsi qu'une participation active aux mouvements des sciences et des arts, constitueront le programme des conférences qui seront données chaque semaine. Le Mercure Littéraire, dès sa création, a conquis les sympathies de la direction et du corps professoral de l'Institut et tous voulant témoigner de l'intérêt qu'ils portent à la nouvelle organisation, ont promis de l'assurer de leur appui intellectuel et moral.

Le comité pour 1911-1912 est le suivant :

*Président d'honneur* : Monsieur G. Heupgen ;  
*Président* : M. Lalinne ; *Vice-Président* : G. Marissal ;  
*Secrétaire-Trésorier* : A. Bouckart ; *Rapporteurs* :  
F. Bazer, E. Goldsmidt.

---

### **Estudiantina.**

Lui aussi est toujours debout. Ce journal estudiantin est entré glorieusement dans sa cinquième année. Il est à la fois littéraire, politique, artistique et parfois... bachique. Les caricaturistes de l'Insti-



tut, les humoristes et les poètes y vont de leur verve endiablée. Les économistes distingués et les littérateurs émérites y collaborent avec acharnement. Bref ce modeste organe continue les traditions d'antan. Le comité de rédaction se compose des camarades suivants : ils se dévouent à l'œuvre qu'ils ont entreprise :

*Rédacteur en chef* : W. Fernandez; *Administrateur* : Peter Galichet; *Rédacteurs* : M. Ermel, G. Marrisal, A. Bouckart, L. Wasson, M. Lalinne, E. Colon.

---

## GEMBLoux

---

### **Société des Etudiants Libéraux.**

Le commencement de l'année 1910-1911, se passa d'une façon assez calme et sans beaucoup d'enthousiasme. On s'occupa presque exclusivement de la formation d'une Générale, qui d'ailleurs n'aboutit point.

Ce ne fut qu'à la rentrée, après la nomination du nouveau comité et après l'acceptation de nombreux bleus, que l'activité renaissante donna une nouvelle vie à la Libérale.

De tout temps, notre élan fut brisé par une détestable disposition réglementaire en usage à l'Institut, aussi depuis sa suppression, on constate un regain d'activité dans notre société, activité d'autant plus réjouissante qu'elle est rendue tout à fait indispensable.

Cette activité nous est absolument nécessaire, car l'année, comme vous le savez, sera fort importante, car la lutte politique sera très ardente et décisive et que le 14<sup>e</sup> Congrès des Etudiants Libéraux de Belgique siègera à Gembloux.

Aussi, ici, chacun comprenant parfaitement son rôle, se dévoue et tâche de faire de son mieux.

Aucune manifestation ne se passe, qu'aussitôt plusieurs délégués de Gembloux vont montrer à leurs camarades anticléricaux, que, eux aussi, seront dans les rangs pour combattre ceux qui oppriment le pays.

C'est dans ce but, que des délégations ont été envoyées aux manifestations du 15 août, de Ferrer, de la St. Verhaegen. On vit pendant l'année, les camarades Gembloutois à Gand, Bruxelles, Liège et Lille.

Les séances très nombreuses, traitent les questions politiques comme celles, intéressant la situation de l'Etudiant, à l'Institut.

C'est ainsi, que dernièrement, nous avons protesté contre la nomination à Gembloux d'un prof. de Louvain, au détriment des ingénieurs sortis de notre cher Institut.

Mais ce qui nous tient au cœur avant tout, c'est le Congrès, qui cette année aura une importance capitale et qui pourra peut-être contribuer à renverser ce gouvernement, qui vient d'être désavoué par le pays tout entier, qui ne cesse de se moquer de nos idées et qui voudrait anéantir nos écoles. Camarades, assez de ce gouvernement, la coupe est pleine.

Nous comprenons toute la gravité du travail qui nous incombe, nous comprenons la lourde et rude tâche qui nous est assignée et c'est pourquoi, nous, Gembloutois, libéraux et socialistes, nous sommes unis dans un même désir de vaincre toutes les difficultés, afin de pouvoir coopérer à la culbute de ce gouvernement par trop odieux et ridicule.

Aussi, chers Camarades des autres Universités Belges, nous comptons sur votre assistance et votre entier dévouement à la belle cause anticléricale.

*Président* : Simon, Fernand; *Vice-président* : Nys, Fernand; *Secrétaire* : Rottenburg, Fernand; *Trésorier* : Schürmann, Paul; *Commissaires* : Loeffler, Jean; Schürmann, Georges; *Bibliothécaire* : Joseph Nys; *Porte-drapeau* : Defrêcheux, Paul.

---

#### AUTRES CERCLES.

Cercle des Etudiants du Hainaut.

Cercle sportif. *Président*, O. Escalada.

Cercle des Etudiants Héliènes.

Cercle des Etudiants Polonais. *Prés.* : Maringe.

Cercle des Etudiants Espagnols.

---

#### **Société des Etudiants Wallons.**

La fin de l'année estudiantine fut marquée par la création du Cercle des Etudiants Wallons. Ses premières soirées toute de franche cordialité remirent sur le tapis nos vieilles chansons de Gembloux que le comité s'est engagé à réunir et à publier. Cette société s'est donnée pour but de remplacer somme toute la société littéraire et scientifique, en s'occupant de littérature wallonne et française.

Elle a organisé une dernière guindaille le jour de la proclamation offerte aux pauvres échoués,

guindaille de nature aussi à réassanir l'âme abruti sortie triomphante de la rage moflante des prof.

*Président* : F. Simon ; *Secrétaire* : A. Bulon, remplacé postérieurement par Defreicheux avec adjoint Putzeys ; *Trésorier* : Meriste.

---

### Société des Etudiants Liégeois.

La Société Liégeoise sentit remonter la première de ses conseurs la sève estudiantine qui mijote toujours chez ses membres ; ceux-ci animés d'un trop grand amour du Perron Liégeois, virent plus d'une fois tourner la terre du haut de leur encombrante masse, ohé Pachiderme et toi Janvier et encore toi Général !

Ils tournèrent aussi... leurs efforts, vers les questions de langue ; c'est dans ce but qu'ils allèrent se perdre un jour dans une manifestation antiflammingante à Namur ils ne purent mieux affirmer leur antiflamingantisme qu'en se plongeant dans le sang de la race. T'en souviens tu, Charlotte, cher début d'ailleurs leur président se tenant moralement garant de leur santé et de leur progéniture, se basant sur des résultats d'expérience et persuadé qu'il vaut mieux prêcher par l'exemple, fit l'application des préservatifs aux pachidermes. Nul doute que l'exemple n'aura pas donné de fruits...

*Président* : Général ; *Vice-président* : Veau ; *Secrétaire-trésorier* : Janvier ; *Porte-drapeau* : Pachiderme.

---

# LILLE

---

## **Union des Etudiants de l'Etat.**

Fondée en 1881.

Siège : *Maison des Etudiants, 49, Rue du Valmy.*

TÉLÉPHONE 1638.

---

Créées dans un but de solidarité et d'aide mutuels, en France, les Associations d'Etudiants doivent procurer à leurs membres un maximum d'avantages, en n'exigeant d'eux que des ressources minimales en rapport avec leurs ressources généralement modestes. Tel est le programme qu'a su réaliser l'Union des Etudiants de l'Etat, fondée en 1881, installée depuis 1906, dans la splendide Maison des Etudiants.

A l'Union on entre en contact avec des camarades qui s'adonnent à toutes sortes d'études.

« C'est ainsi, comme l'a dit Monsieur Lavisse, qu'on a évité la précocité dans l'esprit de profession ». Cette solidarité entre étudiants ne diminue d'ailleurs en rien l'indépendance de chacun : les discussions politiques et religieuses sont rigoureuse-

ment bannies de l'Association. Il y nait au contraire, des amitiés sincères et souvent fécondes pour l'avenir. L'Union des Etudiants de l'Etat est, avant tout, un large groupement amical, qui a pour but essentiel de nouer et d'entretenir des relations respectueusement cordiales entre les Professeurs de l'Université et leurs étudiants, de procurer à ces membres les plus sérieux avantages matériels et aussi les distractions si utiles et si agréables à la jeunesse.

Les locaux de l'Association sont situés en plein centre universitaire. Il est inutile d'en faire ici la description, beaucoup d'étudiants étrangers les connaissent, pour être venus soit en 1906, soit en 1907 soit en 1911 aux fêtes qu'organisa l'Union, pour ne parler que des plus récentes, et nous espérons bien que les autres viendront les visiter dans une de nos plus prochaines fêtes Universitaires.

Grâce à la générosité de Monsieur G. Lyon, Recteur de l'Académie, qui en toutes occasions a toujours montré pour elle, une bienveillance vraiment paternelle, du regretté Léonard Danel, de MM. Charles Richet, Coquelle et Ledieu Dupaix, de l'Etat, de la Ville de Lille et du Conseil Général du Nord, l'U. a vu réaliser en 1905-1906, la construction d'une Maison d'Etudiants, la première qui fut faite en France, et que l'on cite partout comme modèle. Rien n'y manque, salle de fêtes pouvant contenir 700 personnes, bibliothèque, salle de bar avec billard, salles de réunion pour chaque section, salle d'exercice physique où des agrès de tous genres sont à la disposition des membres, salle d'escrime,

salle d'hydrothérapie. Toute la Maison est éclairée à l'électricité et chauffée aux radiateurs, elle offre aux étudiants le plus grand confort.

L'U. reçoit tous les jours un grand nombre de journaux politiques, des illustrés, des périodiques, des revues, des journaux littéraires et scientifiques qu'il est parfois impossible de trouver ailleurs dans la ville (198 journaux et périodiques divers); sa bibliothèque très riche, s'augmente tout les ans, elle comprend essentiellement des œuvres de littérature contemporaine, poésies, nouvelles, romans, etc... ainsi que de nombreux manuels et livres utiles aux étudiants, qui font de la salle de travail de la Maison le complément nécessaire de la Bibliothèque universitaire, qui n'est ouverte que 6 heures par jour.

Elle publie tous les mois aussi une revue illustrée : «Lille Université», dont le service est fait gratuitement aux membres de l'Association, cette revue qui s'est assuré le patronage et la collaboration de nombreux professeurs, insère des articles sur toutes les questions intéressant l'Université et les étudiants, enquêtes sur les lois nouvelles, poésies, nouvelles, caricatures, etc...

L'Union des étudiants est divisée en 5 sections : Droit, Médecine, Pharmacie, Lettres, Sciences et deux sous-sections, P. C. N. de chirurgie dentaire, qui ont leur bureau et leurs règlements propres, leur salle de travail et leur bibliothèque respectives, elles sont subventionnées par l'U, et leur autonomie leur permet de s'occuper de leurs intérêts corporatifs et professionnels.

L'U. a continué pendant l'année 1910-1911, sa



marche croissante, elle a vu augmenter, en même temps que le nombre de ses membres actifs, celui de ses membres honoraires, elle a manifesté son activité de toutes parts ; des fêtes intimes eurent lieu chaque mois avec le concours d'artistes réputés des théâtres municipaux, de la Butte Montmartre et d'ailleurs, d'amateurs et de camarades, qui y prouvèrent tous que la vieille gaité française était encore bien vivante ; des soirées ont été offertes par les différentes sections à leurs professeurs. A l'occasion de l'inauguration du nouvel et magnifique amphithéâtre dont l'Université venait d'être dotée, l'U. y a organisé une fête de bienfaisance avec l'aide exclusif de camarades, fête qui fut d'ailleurs aussi brillante que productive. Dans le même ordre d'idées, sur le trajet du cortège de la mi-carême, où notre fanfare des Bigothphones, conduite par son chef le maestro Gustonalbre, parut en bonne place, une quête fructueuse fut faite par quelques camarades, au profit des victimes d'une catastrophe qui avait frappé plusieurs familles d'ouvriers lillois.

Sous l'initiative de son président Barat et de son président honoraire Decroix, alors, vice-président de l'Union Nationale, l'U. désireuse de fêter brillamment le trentième anniversaire de sa fondation, a décidé d'accepter d'organiser à Lille, le 5<sup>me</sup> Congrès de l'Union Nationale des Associations d'Etudiants de France, groupement réunissant toutes les Associations d'Etudiants de France, créée en 1906 à Lille.

Grâce à l'aide de nombreuses subventions, surtout de la Ville de Lille, d'un de nos amis M. Maxime

Ducrocq, du Ministre de l'Instruction Publique, et du Conseil Général du Nord, cette tâche a pu être menée à bien, et 5 jours de fête du 11 à 15 mai, ont réuni à Lille les représentants des universités françaises et étrangères. Nos camarades belges y furent les premiers invités, et naturellement ils acceptèrent les premiers, et nous pûmes voir à Lille pendant ces jours de liesse, flotter les bannières de presque toutes les Associations belges, à côté des drapeaux tricolores des Associations Françaises.

Cette heureuse fortune nous dispense aujourd'hui de faire ici le récit de ces festivités. Nous espérons que nos camarades de Gand, de Bruxelles, de Mons, de Gembloux et d'ailleurs, en ont conservé de vivaces souvenirs, il leur suffira d'y faire appel.

C'est à cette occasion que les représentants des Associations d'Etudiants de France ont donné pour cette année la Présidence de l'Union Nationale à l'Union des Etudiants de Lille, et c'est leur ancien vice-président, notre président honoraire Marcel Ducrocq, commissaire Général du Congrès, qui reçut cet honneur à l'unanimité.

Ce fut aussi alors qu'au point de vue sportif, l'équipe (1) de Lille université club, remporta la victoire sur l'équipe (1) de Paris université club, qui avait envoyé pour ce match leurs meilleurs représentants.

Comité pour l'année 1911-1912 :

*Président* : Louis Lambert, pharmacien de 1<sup>re</sup> classe; *Vice-Présidents* : Henri Guelliot, avocat,

Cambay, sciences; *Secrétaire général* : Jager, lettres; *Trésorier général* : Dupret, médecine; *Bibliothécaire général* : André Dufour, droit; *Secrétaire adjoint* : Caron, P. C. N.

*Membres du Comité* : Droit : Raoul Dufour, Moïse Joye, avocat, Taisne; *Médecine* : Lebecq, Maurice Lefebvre, Tacquet; *Pharmacie* : Mesnage, Talon, P. C. N. : Savary; *Chirurgie Dentaire* : Vaesken.

---

### **Association des Etudiants Républicains Libre-Penseurs.**

Siège : Rue de Tournai, 39. Lille.

---

Fondée à l'époque glorieuse des inventaires, l'Association a pour but de grouper en une action commune tous les étudiants républicains de gauche, à quelque fraction de parti qu'ils appartiennent, tout en laissant à chacun de ses membres une entière liberté d'action et d'opinion.

Elle fut placée sous le comité de Patronage suivant :

*Président d'honneur* : M. le professeur Charles Debierre, de la Faculté de Médecine, Sénateur du Nord.

*Membres d'honneur* : M. le professeur Levy Ullmann, de la Faculté de Droit, chef de cabinet du Ministre du Travail et de la prévoyance sociale. M. le professeur Frederic Dufour, de la faculté des lettres. M. le professeur Demartres, doyen honoraire de la Faculté des Sciences.

Cette année, repondant à son but principal, l'Asso-

ciation usa de tous les moyens de propagande: Réunions publiques ou privées, conférences, etc... Nous eumes entre autre le plaisir d'entendre Monsieur le professeur Levy Ullmann, qui nous parla longuement et très agréablement, de ce qu'il fallait entendre par la « solidarité » et du moyen de l'appliquer dans le milieu social où nous vivons. Ce fut une séance de rentrée qui obtint un rare succès. Très nombreux furent les membres honoraires qui assistèrent à côté des membres actifs et de camarades de l'Université à cette causerie qui marquera une place importante parmi toutes celles faites depuis la fondation de l'A. E. R. L. P.

A l'occasion de l'élection de Monsieur le professeur Debierre, comme sénateur du Nord, une fête intime réunit dans une manifestation d'affectueuse sympathie notre Président d'honneur avec nos membres actifs et honoraires. Ce fut une soirée de franche gaité, et après les vins d'usage, surtout après que moultes coupes de champagne et de verres de punch eurent desséché les gosiers des plus altérés, au milieu de la fumée des cigares, chacun alla de son couplet et même m'a-t-on dit, un de ses plus respectables comitards y détailla les aventures de trois orfèvres qui avaient peut-être un peu trop fêté la Saint Eloi !

Comité pour l'année 1911: *Président*: Henry Guelliot, avocat; *Vice-Président*: Charles Lheureux, aide d'anatomie à la Faculté de Médecine; *Secrétaire général*: Charles Leclercq, avocat; *Trésorier*: Pierre Maquet; *Secrétaire-Adjoint*: Emile Hebert; *Vaticinateur*: André Dufour; *Maître des Cérémonies*: Louis Dupret.

## Mic - Mac Club .

FONDÉ EN 1907.

—

Ils ont adressé dernièrement par l'intermédiaire de leur délégué au Banquet des Corbeaux, leur souvenir à un à ces dignes soizeaux.

Gand ! Ce nom évoque en eux le souvenir xylosthomique du fameux banquet, que le Club, en excursion, comme chaque Dimanche d'ailleurs, fit au *Rathskeller*.

La Belgique est de tous les pays celui qu'ils visitent le plus, car, dit leur trésorier « les verres y sont plus grands ». En bicyclette, chemin de fer ou à pied, 1911 les a vu saluer Bruges, Blankenberghe, Ostende, Kemmel, Ypres, etc... A Tournay, nos Seigneurs, les Archevêques d'Orléans, Malines et autres lieux saint, posèrent devant leurs objectifs les prenant pour des reporters des grands journaux parisiens, à Courtrai, le Commandant de la Garde Civique leur fit rendre les honneurs, et les troupes défilèrent devant leur drapeau orné du Coq Gaulois !

Toutes les bières du Nord, de Dunkerque à Laon ont flatté leurs palais toujours altérés, et Coucy le Chateau se rappellera leur visite et leurs joyeuses chansons. Cet an de grâce 1911 les reverront, ont-ils dit, à Gand et ailleurs, et leur délégation présentera aux Etudiants belges, le glorieux drapeau des Macs, leurs Président, grand Chancelier de l'ordre des Mollards fera toujours une ample distribution de ses

décorations aussi enviées en Europe que les Ordres Nationaux.

Comité éternel: *Président*: Le Chasseur, (Mollard Senic); *Secrétaire*: Bouboule, (Mollard-Auror); *Trésorier*: Le Chérubin, (Mollard-Souille); *Archeviste*: Pernod fils, (Mollard-Tropode); *Secrétaire-Adjoint*: Courtoudit, (Mollard-Pion); *Chef de Matériel*: Gayant, (Mollard-Chivist).

*Correspondants pour la Belgique*: Bidezinc, Kieke, Pie d'Reine.

---



# Fêtes





XIII<sup>e</sup> CONGRÈS DES ÉTUDIANTS LIBÉRAUX.

---

## XV<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE

DE LA

### **Fédération des Étudiants Libéraux-Unis de l'Université de Liège.**

10, 11, 12 FÉVRIER 1911.

---

La délégation Gantoise débarque aux Guillemins : les drapeaux claquent au vent ; au dehors on entend la fanfare des étudiants liégeois qui fait fureur. Devant la gare une foule d'étudiants nous attend sympathique et tumultueuse. Le cortège s'ébranle, le bruit est assourdissant, l'animation exubérante. Et l'on s'en va, de par la ville, en longs monômes zigzagant. A 6 heures la bande désordonnée s'engouffre dans la grande salle du café *Terminus* et à peine a-t-on eu le temps de prendre place, que déjà le camarade Loumaye, président des L. U. péroré, debout sur une table arondissant des gestes délicieux, batissant des périodes et alignant des adjectifs à n'en pas finir. Et les discours se suivent, nombreux et variés, et les bans se succèdent plus nombreux encore que les discours.

A 8 heures les étudiants furent reçus dans les Salons du Continental par les membres des Associations Libérales et Progressistes de Liège : nouveaux discours, nouveaux bans, nouveaux vins d'honneur.

De plus en plus gais, et pour cause, on s'en retourna au *Terminus*. Ah ! épargnez-moi de vous décrire cette fête intime, agrémentée d'un concours de monologues et chansonnettes, et de nombreux tonneaux. On crie, on chante, on boit, on fume, on n'entend qu'un charivari indescriptible et là bas sur la scène, on distingue vaguement, à travers les lourds nuages de fumée bleue, qui remplissent la salle, une silhouette coiffée de la longue penne, qui se demène telle une ombre chinoise. Mais laissons ces agapes et soyons plus sérieux : Le samedi, tous ces bons zigues, qui la veille, que dis-je ? le jour même deux ou trois heures plus tôt, faisaient encore retentir les rues désertes de la capitale Wallonne, des cris les plus extravagants qui voulaient être des chansons, le samedi, tous ces bons zigues ayant pris leur air le plus sérieux, se trouvèrent en « Première Séance du Congrès », lisant attentivement les questions à l'ordre du jour, échangeant des avis compétents de l'air le plus grave et le plus officiel.

Après un discours de bienvenue, prononcé par le camarade W. Koll, président des fêtes, le Congrès s'ouvrit sous la présidence du camarade J. Pirenne, délégué de Gand. Ce fut d'abord Raoul Engel qui nous entretient des œuvres sociales dans le programme libéral. Très documenté, ce rapport exposé avec clarté et éloquence, donna lieu à un échange de vues entre plusieurs camarades présents. Le camarade

Pirenne céda alors la présidence au camarades R. Engel, et le camarade Petitjean, de Bruxelles, prit la parole pour nous lire un rapport très intéressant sur le statut des fonctionnaires.

Ces deux points, développés avec ampleur, prirent toute la matinée.

La séance de l'après-midi, qui eut lieu sous la présidence du camarade Loumaye devait susciter des discussions plus vives et plus passionnantes.

Après un discours du camarade Golstein, de Bruxelles sur « La morale laïque dans l'enseignement Moyen » on passa à la question de l'Université flamande de Gand. Le camarade R. Engel prit le premier la parole : il nous exposa la naissance, le développement et l'œuvre du mouvement flamingant avec une grande impartialité, puis aborda la question de la flamandisation de l'Université qu'il attaque vigoureusement comme contraire au développement scientifique et intellectuel du peuple flamand. Le camarade J. Pirenne, à son tour, s'efforça de montrer ce qu'il y avait de juste et ce qu'il y avait de faux dans les revendications flamingantes. Préconisant la création d'une Université flamande, il exposa les motifs qui l'empêchaient de se rallier à la flamandisation de notre Université. Il termina en priant les Wallons de ne point intervenir dans la question, et de ne pas tomber dans l'exagération Wallonisante aussi dangereuse que l'exagération flamingante. Le camarade Loumaye s'attacha à démontrer l'intérêt qu'il y avait pour la Flandre à se servir comme seconde langue nationale de la langue française, la plus belle des trois langues mondiales.

Enfin le camarade Struys, de Bruxelles, défendit avec talent et conviction la flamandisation de l'Université de Gand, déclarant que le flamand avait droit à son Université et qu'étant la seule langue des Flandres, il ne fallait point d'autre Université en pays flamand, qu'une Université flamande.

Des discussions passionnées, mais toujours cordiales et sincères, mirent pendant une grosse heure les congressistes aux prises.

Enfin le vote donna : L'Unanimité contre la flamandisation de l'Université de Gand, (sans s'opposer à la création d'une nouvelle université flamande où que ce soit) moins une abstention (vote d'un étudiant délégué étranger) et un vote demandant la flamandisation (celui du camarade Struys de Bruxelles).

Les autres questions à l'ordre du jour ne purent être discutées faute de temps.

La Revue estudiantine et politique : « Ouste... à la poste !... » exécutée le soir au théâtre Trianon Pathé devant des centaines d'étudiants obtient le succès le plus vif et le plus mérité. Les 3 actes : « L'abbé gueule, ou les curés clament ! » — « Les locaux mobiles. » — « A la bonne calotte » joués par les étudiants eux-mêmes, furent enlevés avec brio. Et bien avant dans la nuit la ville retentit de joyeux et spirituels couplets composés par le camarade « Fa Bécarre. »

Le dernier jour ne le céda en rien aux deux premiers. Après un apéritif-concert offert par les anciens présidents de F. E. L. U. dans la grande salle du Music-Hall Wintergarten, avec le concours

de nombreux chansonniers et discours estudiantins, on se retrouve à 2 heures à l'Avenue Blondin. Tous les Cercles Libéraux de Liège avec drapeaux et fanfares conduisirent les étudiants au cirque des Variétés où devait se tenir à 3 heures le Grand Meeting politique organisé par les Etudiants Libéraux Unis. Messieurs Paul Hymans, Fulgence Masson, et Lorand y adressèrent au très nombreux public de vibrants discours qui nous rappelèrent ceux que nous avons eu le bonheur d'entendre au Casino, lors des fêtes du XXX<sup>e</sup> Anniversaire du Cercle Littéraire des Etudiants Libéraux.

La soirée se termina par un pantagruélique banquet de 250 couverts suivi d'un bal très réussi... mais où notre fameux corps de punchistes manquait!

Le lendemain les congressistes avaient repris la direction de leurs universités respectives ramenant le souvenir le plus enthousiaste de la cordiale et franche hospitalité qu'il avaient trouvée à Liège.

J. P.

---



# **Nos Portraits**













# JOSEPH VERCOULLIE

PHILOLOGUE ET PROFESSEUR.

---

L'ancien élève de M. Vercoullie à qui les *Etudiants Libéraux* de l'Université de Gand font l'honneur de demander une appréciation sur le « philologue » s'excuse d'avance d'élargir un peu ce programme. Dans ses souvenirs, en effet, le savant ne se sépare pas du professeur, ni le professeur de l'homme, et l'homme à son tour s'encadre dans son milieu. Le prestige de M. Vercoullie, le secret du respect cordial qui l'entoure, c'est d'abord une aristocratie de race. On se sent devant un exemplaire de choix, très pur et très complet, de l'élément flamand de notre pays, devant une figure qui ne se voit que chez nous, parmi les bonnes choses qu'on y rencontre et qui nous manquent à l'Etranger. Notre ancien professeur illustre à merveille cette vérité qu'un flamand n'est point un Hollandais. Sa langue exacte et harmonieuse, parfaite en son genre, n'imité pas l'intonation hollandaise. Le type physique de M. Vercoullie, nullement indifférent aux sympathies qu'il inspire, est flamand bien que peu banal. Ce qu'il y a de plus heureux dans cette physionomie au teint mat, à la barbe fine, aux traits bien dessinés,

c'est le regard, d'un jaune d'or particulier qui se pose sur vous avec une probité telle qu'on prend confiance, aussitôt dans le savant et dans l'homme, l'un garantissant l'autre, et qu'on est tenté de dire que son œil même est *libéral*, épris de tolérance et de lumière. Ses qualités foncières, ce génie collectif qu'il incarne, le désignaient entre tous pour l'enseignement de la philologie néerlandaise qu'il a pour ainsi dire inauguré dans nos universités. Nous croyons sincèrement qu'un savant importé de Hollande ou un Belge prétentieusement enduit d'un vernis hollandais n'eussent pas dans ce domaine rendu les mêmes services, exercé la même influence sur les jeunes gens qui poursuivent à Gand des études de philologie germanique. « Ce qui nous plaisait en M. Vercoullie, nous disait l'un d'eux, passé maître à son tour, c'est qu'il a démocratisé la vie universitaire : d'autres professeurs nous tenaient à distance et se drapaient dans leur dignité, en lui nous trouvions un homme comme nous. » Oui, certes M. Vercoullie est des leurs. Et non moins que ses études brillantes à l'Ecole Normale de Liège, le milieu natal et l'éducation première le préparèrent à sa tâche de professeur, de grammairien et de lexicographe. C'est à Ostende, où il connaît tout le monde et où chacun le connaît, que naquit, en 1857, Joseph Vercoullie. Le nom même appartient à la West-Flandre. Il désigna d'abord un ruisseau, la Collie, qui, courant du Sud au Nord, se jette, à Roulers, dans le Mandel (le même nom se présente aussi sous la forme Van Coillie : comparez les noms Van Mandel et Vermandel). Le jeune Vercoullie ne connut pas l'existence étriquée des rentiers de province, mais la vie plus libre de la

bourgeoisie voisine du peuple, où l'œil plonge dans la boutique et dans l'arrière boutique, où l'on pénètre l'un chez l'autre en poussant la barrière à claire voie qui fait crisser le sable des carrelages, et grelotter une aigre sonnette. Il fréquenta les gens de métiers, palpa les outils du cordonnier, du menuisier, du forgeron, tant de choses dont il devait plus tard disséquer les noms sur ses tablettes d'étymologiste.

Chez lui, l'on était tailleur. Son père qui vit encore et porte allègrement ses quatre-vingts ans avait à nourrir une nombreuse famille. Aussi Joseph, tout en fréquentant comme boursier le collège patronné de la ville après avoir emporté le prix général de l'enseignement primaire, était-il souvent requis de manier l'aiguille et les ciseaux, soit avant la classe, (qui commençait à six heures et demie) soit après jusque dans la nuit, dans les temps de presse. De cet apprentissage, M. Vercoullie n'a pas tout oublié. Ne le surprîmes-nous pas un jour vêtu d'une ample robe de chambre dont il était l'auteur, et que son père eût peut-être jugée sévèrement ? C'est dans ce vêtement que M. Vercoullie se met lui-même aux arrêts, — comme Alfieri se faisait lier à son fauteuil — les jours où il désire terminer d'arrache-pied quelque besogne scientifique.

A Ostende, il connut d'abord tout le fouillis, le grouillement de la vie urbaine, ce que Gœthe a décrit dans ces vers savoureux du second *Faust*.

*Krummunge Gässchen, Spitze Giebeln,  
Beschränkten Markt, Kohl, Rüben, Zwiebeln ;  
Fleischbänke, wo die Schmeissen hausen,  
Die fetten Braten anzuschmausen.*



De sa rue aux pavés pointus il n'y avait qu'un pas au Marché au poisson, au Bassin des pêcheurs : nouvelle école réaliste, nouvelle source d'observations. « Croiriez-vous, nous écrivait-il dernièrement que le nom de l'*iek* petit poisson plat qui abonde dans tous nos ports flamands et hollandais, ne se trouve pas dans le Grand Dictionnaire néerlandais ? »

Ce que vaut cette éducation directe, cet enseignement des mots par les choses, nous le comprîmes un jour en voyant, chez un boulanger de Knocke le nombre de pains emportés par un client s'inscrire sur une règle en bois par une entaille ou coche, — et du coup s'éclaira, pour nous le sens d'un mot anglais (*Tally*). Mais l'expérience de M. Vercoullie ne se bornait pas aux choses. Il pénétra l'âme des foules, apprit le folklore, parla nos dialectes, partagea les croyances traditionnelles, précieuses à qui veut comprendre le moyen-âge. Ce n'est qu'à dix huit ans que l'exemple de son père et les pieux sophismes d'un de ses maîtres au collège firent de M. Vercoullie un penseur libre. Ajoutez qu'Ostende est un lieu synthétique. Trois peuples, celui de la ville, de la campagne et celui des pêcheurs, s'y touchent et gardent leurs caractères distincts. L'atmosphère n'est pas étouffante, ni l'espace limité comme en beaucoup de petites villes : brusquement, sans banlieue, c'est d'un côté, la plaine verte et blonde, semée de toits rouges jusqu'à Bruges aux clochers glorieux, de l'autre côté, l'estacade avec la mer : les yeux de M. Vercoullie ne manquèrent jamais d'horizon.

On voit que l'éducation du futur professeur,

multipliant ses contacts avec la vie populaire dont-il étudie l'expression dans le langage devait contribuer, à dépouiller son enseignement de tout pédantisme et de toute sécheresse. C'est un professeur modèle que M. Vercoullie. Avec lui, l'on saisit toujours l'intérêt de la question. Chacune de ses leçons se compose avec le souci artiste d'offrir un ensemble; qu'il s'agisse de l'explication d'un vieux texte, de grammaire comparée, de l'histoire du nom ou du pronom, l'on quitte le cours l'esprit satisfait, sur une impression intellectuelle complète. Ou dira peut-être qu'il rend les choses trop faciles, et montre la science toute faite plutôt qu'en train de se faire. Sous ce rapport, sa méthode est heureusement complétée par tels de ses collègues. Mais l'élève ne suivrait pas ceux-ci dans leur effort parfois stérile, si M. Vercoullie ne leur montrait d'abord que la science est belle et mérite d'héroïques dévoûments.

Les qualités du professeur se retrouvent dans les livres de M. Vercoullie, œuvre d'enseignement autant que de recherche personnelle. Même clarté, même sûreté, même art de rattacher le fait particulier à son principe, même sagesse qui prend ses mesures et ne s'avance qu'à bon escient.

A part des communications, des rapports à l'Académie de Belgique (dont l'auteur fait partie depuis 1912) la collaboration à diverses revues belges, hollandaises, la restitution du jargon flamand de la farce de Pathelin, modèle de conjecture paléographique et d'ingéniosité, l'édition de *Zuster Hadewyck*, celle des *Synonymia Latino-Tentonica* d'autres publications dont on trouvera la liste dans la

*Bibliographie Académique*, (1908) l'œuvre du professeur comprend surtout la série suivante d'ouvrages déjà classiques, sans cesse revus et tenus à jour :

1° un dictionnaire étymologique de la langue néerlandaise (*Beknopt etymologisch woordenboek der nederlandsche taal*, première édition, prix De Keyn, en 1890. — Deuxième édition complètement refondue en 1898.

Un parti pris d'omettre les sources pour ne donner que des résultats dissimul ce que ce livre suppose de lectures et contient de menues découvertes. Mais des autorités comme F. Kluge en ont reconnu la valeur et nous connaissons des savants qui le préfèrent au dictionnaire de Franck. L'opinion du *Beknopt Woordenboek* est souvent invoquée par le *Dictionnaire Moyen-néerlandais* de Verdam et par le *Grand Dictionnaire néerlandais* ainsi que par le *Dictionnaire d'étymologie suédoise* de Tamm. M. Vercoullie se flatte avec raison d'avoir donné sous un volume réduit, relativement plus de renseignements que Skeat, Franck, Kluge, Brachet. Il déclare s'être inspiré surtout du livre de Skeat, mais nous qui pratiquons cet ouvrage, nous souhaiterions souvent que le prof. Skeat eût pris à son tour des leçons d'ordre et de disposition dans l'ouvrage néerlandais.

2° Une introduction générale à la linguistique (*Algemeene Inleiding tot de Taalkunde*), première édition, 1890, deuxième, 1900. Ce livre élémentaire fut modestement rédigé en vue des élèves de M. Vercoullie à la section moyenne de l'École normale de Gand. S'il eût paru en français dès la première édition, il serait devenu européen comme le meilleur

manuel de vulgarisation sur la matière. Parmi ses traits originaux et pratiques citons la traduction en plusieurs langues de la terminologie phonétique et la prédominance donnée, dans les exemples, aux deux langues de notre pays.

3° Une Grammaire néerlandaise (*Nederlandsche Spraakkunst*) à l'usage des Athénées, collèges et écoles normales, première édition, 1894, troisième édition, 1907, dont les qualités pédagogiques de premier ordre valurent encore à l'auteur le prix De Keyn.

4° L'esquisse d'une grammaire historique du néerlandais (*Schets eener historische grammatica der Nederlandsche Taal*) ; première édition, 1892, troisième édition, 1906. Nous possédions des grammaires du moyen-néerlandais, ainsi que les histoires de la langue néerlandaise de Verdam et de Te Winkel, mais nous n'avions pas, avant *l'Esquisse* de M. Vercoullie, de grammaire historique réunissant sous une forme succincte et en y mêlant des idées originales, des données scientifiques éparses et difficilement accessibles. La dernière édition complète l'ouvrage en y apportant deux nouvelles parties, la *Syntaxe* et la *Dérivation*. On y trouve aussi d'intéressantes observations sur les phénomènes actuels, notamment à propos de notre langue usuelle (*omgangstaal*) :

« L'influence séculaire du français et le fait que le Flamand parle habituellement son dialecte expliquent pourquoi sa langue écrite a l'air d'un néerlandais archaïque, mêlé de gallicismes et de provincialismes.

Mais depuis une vingtaine d'années un mouvement considérable répand l'idée que notre langue

commune ne peut différer du néerlandais septentrional: de cette campagne les résultats se font déjà sentir et après deux générations scolaires elle aura triomphé. » (p. 4)

Ces ouvrages qui se complètent l'un l'autre indiquent un bel esprit de suite, une pensée constante dont le sens apparaît mieux quand on y joint la dernière œuvre, encore inachevée, de M. Vercoullie, son Dictionnaire néerlandais-français et français-néerlandais dont la première partie seulement (jusqu'au mot *Kook* inclusivement) a été imprimée. Un des mérites de ce dictionnaire est une hospitalité qui ne repousse pas tel archaïsme, telle forme dialectale, telle expression du néerlandais juif ou du néerlandais colonial, et reflète véritablement la langue vivante et parlée. Un second mérite sera de nous donner des traductions exactes au lieu de vagues définitions. L'auteur ne se contentera pas de rendre, comme ses prédécesseurs, *barrir* par « crier comme l'éléphant ou la rhinocéros », *heure du Berger*, par « instant favorable aux amants », *le torchon brûle* par « il y a de la brouille dans le ménage. » Là où Van Dale nous laisse dans la vague : « *plukden* — soort van denneboom, in tegenstelling met *kluitden* », M. Vercoullie introduit pour la première fois les termes précis de l'aboriculture : plante *en motte* et *en arrachis*.

S' imagine-t-on ce qu'il faut de temps et de peine pour découvrir chaque fois le mot juste, seul capable de satisfaire la conscience du lexicographe et son horreur de l'à peu près ? Mais ce rôle difficile d'intermédiaire entre les deux idiômes de notre pays n'est point un rôle ingrat et il convenait admirable-

ment au caractère et aux aptitudes de M. Vercoullie. Nous l'avons représenté comme un Flamand mais nous n'entendons pas cette expression dans un sens purement ethnique. Un Flamand véritable, un Flamand d'élite est toujours en partie francisé. M. Vercoullie est belge et le français l'a toujours passionnément intéressé. On s'en aperçoit dans *l'Introduction de la Linguistique*, dans le *Dictionnaire étymologique*, chaque fois qu'on se trouve devant un mot d'origine romane et même dans sa *Grammaire historique*, où il compare les prosodies néerlandaises et françaises. Si l'enfance de M. Vercoullie s'est écoulée à Ostende et si l'âge mûr lui a donné droit de cité à Gand, la période intermédiaire s'est passée à Liège où il fut élève à l'Ecole normale des Humanités, professeur à l'Athénée pendant cinq ans et où il épousa une Liégeoise, en sorte que ses enfants, dont il a lieu d'être fier, sont deux fois belges ! M. Vercoullie n'a rien d'exclusif. Très ferme dans les revendications flamandes, il y apporte un esprit large et sans aigreur qui a plus d'une fois converti des wallons à sa cause. Nous concluons que le nouveau Dictionnaire, ajouté à ses œuvres précédentes, couronne dignement un ensemble d'une belle tenue, d'une portée éducatrice et vraiment nationale. Les titres scientifiques de M. Vercoullie sont aussi des titres civiques. Et les lignes qu'on vient de lire se complètent naturellement par celles qu'une plume plus compétente consacre, dans cet *Almanach*, à la vie de l'homme politique.

P. DE REUL.

## L'HOMME POLITIQUE.

Si maintenant nous examinons le rôle de M. Vercoullie dans la démocratie et dans la politique libérale, nous n'hésitons pas à dire qu'en toutes circonstances il s'est conduit comme un vaillant soldat de notre grande armée démocratique, affrontant toutes les batailles, se trouvant toujours aux avant-postes et portant à l'adversaire des coups redoutables. Déjà pendant son séjour à Liège, où il fut professeur à l'Athénée de 1878 à 1883, il faisait des conférences dans les cercles Franklin de Liège, de Herstal, de Seraing, de Verviers, et il était secrétaire du Comité du Centre du Vestiaire Libéral. Etabli à Gand depuis octobre 1883, il vit tout de suite qu'il se trouvait devant un terrain d'action plus vaste et plus ardu ; il n'hésita pas. Depuis bientôt trente ans, nous le voyons dans la propagande, se rendant partout, parlant dans tous les milieux, portant dans toutes les communes de la Flandre sa parole éloquente et persuasive. M. Vercoullie est toujours prêt ! télégraphiez-lui le matin de partir pour une commune éloignée de l'arrondissement, il quittera tout, il partira ! Il est le premier de ceux qui depuis de longues années n'ont pas connu le repos hebdomadaire ; tous ses dimanches sont consacrés aux idées qui lui sont chères et les services qu'il a rendus à son parti sont énormes.

Un ami me disait l'autre jour : comparez donc l'œuvre de ce travailleur modeste mais énergique, au travail de ceux qu'on ne voit que dans les banquets ou dans les réunions, à la veille des élections, afin

de s'y faire applaudir. Nos propagandistes savent combien il est difficile de pénétrer dans nos campagnes flamandes et ce qu'il faut de courage pour aider nos amis dans leur lutte contre l'intolérance.

Mais le travail de la propagande ne constitue pas le seul mérite de M. Vercoullie. Il est depuis 21 ans secrétaire général du Willemsfonds, cette puissante société dont l'action s'étend sur tout le pays flamand avec ses 40 sections, ses 50 bibliothèques populaires, ses 48 bibliothèques itinérantes et son vaste organisme d'éditions de livres et de morceaux de musique. Il fait partie de nombreuses sociétés de combat, il assiste à toutes les séances et, il donne à ses amis des conseils toujours réfléchis.

M. Vercoullie qui est membre du conseil provincial depuis 1901, défend au sein de cette assemblée les idées qu'il développe au *Van Crombrugge genootschap* dont il est le président et au *Liberale Volksbond* dont il est vice-président et au *Cercle Libéral de la Porte du Sas* et *Meulestede* qui est également placé sous sa direction.

Et pourtant le parti n'a pas toujours été reconnaissant à ce travailleur infatigable. Conseiller communal suppléant depuis 1899, il échoua au poll de 1907 par une manœuvre maladroite de certains libéraux qui n'admettent pas ses tendances flamigantes et démocratiques. La réaction fut considérable et les électeurs répondirent en excluant du conseil communal les candidats préférés du groupe qui avait combattu le sympathique professeur. Aujourd'hui il fait parti du conseil communal et il n'est pas douteux qu'il y occupe une place importante.



M. Vercoullie est doux et énergique à la fois. Il ne recule pas dans la défense de ce qu'il croit vrai et juste ne redoutant, jamais l'impopularité momentanée auprès de ceux qui ne partagent pas encore sa foi. Partisan résolu de la flamandisation de l'Université de Gand, il a défendu sans broncher ces principes partout où il a eu l'occasion de les exposer.

ARTHUR BUYSSE.

---









# EMILE DUPONT

AVOCAT.

---

L'éminente personnalité de M. Emile Dupont est l'une des figures les plus remarquables que le barreau belge ait connu et que le monde parlementaire de notre pays ait compté. M<sup>re</sup> Dupont entra au barreau de la Cour d'appel de Liège le 15 avril 1858. Il s'y distingua rapidement et inspira à tous, magistrats et avocats cette sympathie entraînant qui conquiert la confiance, base essentielle d'une carrière enviable et exemplaire.

C'est à lui que revient l'honneur d'avoir fondé le *Jeune Barreau de Liège*, dont il fut le premier et l'inoubliable président. La place qu'il occupe aujourd'hui à la tête de l'un des premiers barreaux de Belgique s'affirmait de jour en jour ; le talent d'orateur et de juriste d'Emile Dupont le firent distinguer par ses confrères et le suprême honneur du bâtonnat lui échut des 1880 ; il lui fut renouvelé ensuite en 1890, en 1900 et en 1906, chaque fois, par une manifestation nouvelle d'admiration confraternelle. Il était bien digne d'être proclamé « primus inter pares » et d'exercer avec prestige cette magistrature du bâtonnat souvent délicate, toujours périlleuse et ingrate. Ce ne fut pas seulement à Liège

que l'on mit à l'épreuve le dévouement de M. Emile Dupont ; la Fédération des avocats belges, organisme puissant et vivace qui s'attache à la discussion et à l'élaboration des meilleures réformes législatives et judiciaires, le désigna aussi comme le plus digne de présider ses travaux dès 1894.

En cette qualité de Président de la Fédération, il synthétisa en quelque sorte « l'Avocat belge » lorsqu'il dirigea le deuxième Congrès international des avocats, réuni à Liège à l'occasion de l'Exposition de cette ville.

La manière prestigieuse, séduisante, vraiment supérieure avec laquelle M. Dupont présida les discussions, les réceptions, les fêtes, est encore présente à la mémoire de tous les avocats belges et étrangers qui y assistèrent. Il laissa l'impression de l'avocat tel que le veut une tradition séculaire, trop négligée aujourd'hui. Chacune des pensées exprimées, chacune des phrases prononcées avec cette netteté et cette douceur persuasives donnaient à l'auditeur cette exquise sensation de se trouver devant celui qui méritait à tous égards la très ancienne définition latine : « Vir bonus dicendi peritus ».

En 1908 le Barreau Liégeois auquel depuis un demi siècle il avait donné l'exemple d'une activité incessante, d'une probité exemplaire, d'un talent oratoire envié, décida de fêter solennellement cet anniversaire. Il fallut de vives instances pour amener et pour décider le maître à accepter une manifestation de la part de ses confrères. Il céda en leur écrivant : « Puisque vous-voulez bien « vous souvenir de moi, faites ! Mais simplement

« familièrement, comme entre amis de vieille date. »

Tout l'homme est dépeint dans cet autographe que le barreau conserve parmi ses meilleurs souvenirs. En vain tacha-t-on de respecter cette volonté ; ce fut par une manifestation grandoise en son éloquente expression que les avocats fêtèrent leur très grand et très réputé confrère, le Conseil de discipline que pendant quatre périodes il présida, la conférence du jeune barreau qu'il institua, la Fédération des Avocats Belges dont il dirigea les initiatives, vinrent affirmer solennellement et avec quelle éloquence ! leurs sentiments de reconnaissance et d'admiration. Les orateurs glorifièrent comme il convenait les merveilleuses qualités professionnelles de M. Dupont, son ardeur au labeur judiciaire de chaque jour, sa méthode admirable, sa conscience scrupuleuse, sa grande et précieuse droiture, sa puissante et redoutable dialectique, son érudition encyclopédique et par dessus tout son inépuisable bonté.

Innombrables furent en effet pendant plus d'un demi siècle les avocats belges qui essayèrent de se mesurer avec lui dans les luttes violentes mais courtoises du barreau ; aucun d'eux ne quitta cette lutte sans avoir retenu de celle-ci quelque utile et impayable leçon ; son expérience des affaires judiciaires est souvent mise à contribution par ses confrères moins anciens et jamais ceux-ci ne s'adressent en vain à leur aîné ; toujours accueillant bienveillant, un guide sur en un mot. Malgré son talent, sa réputation, le prestige de son nom il n'est pas de contradicteur plus respectueux ; il envisage avec sérénité l'argument opposé, le scrute, le dissèque,



et bientôt avec une sûreté et une finesse de jugement déconcertante, M. Dupont vous présente une conclusion parfois inattendue, plus fréquemment encore inéluctable et irréfutable.

Cette admirable carrière d'avocat ne le cède cependant en rien à la carrière politique.

Ici encore et toujours aussi simplement, M. Em. Dupont arriva aux postes de combat les plus enviés,

En mai 1861 il fut élu conseiller provincial par le canton de Liège et bientôt après fut nommé secrétaire de l'assemblée. Ce n'était là que le premier pas. Il fut choisi quatre ans plus tard par l'arrondissement de Liège pour défendre les intérêts de cette ville à la Chambre des représentants, Il y resta jusqu'en 1890 date à laquelle M. Dupont fut élu sénateur ; jusqu'à ce jour ses électeurs lui ont conservé leur confiance. A leur tour ses collègues du Sénat reconnurent ses mérites et l'appelèrent dès 1892 à la vice président de la haute assemblée. Aujourd'hui encore il occupe ce poste de confiance, avec une rare et réelle distinction. L'estime et la confiance dont M. Dupont jouit au Sénat le firent nommer peu après Vice-Président de la commission de révision constitutionnelle.

Le 6 mai 1907 le titre de Ministre d'Etat lui fut conféré. Le fait d'être l'objet de cette haute dignité sous un gouvernement qui est composé d'adversaires politiques prouve que ses contradicteurs, car il n'a pas d'ennemis, ont du eux-mêmes reconnaître en M. Emile Dupont une personnalité qui s'impose à l'admiration de tous. Il demeura longtemps le seul ministre d'Etat appartenant au Parti Libéral.

Pendant ces 48 années de vie parlementaire M. Dupont a pris part à de nombreuses discussions. Outre les nombreux rapports sur des lois organiques, signalons ceux sur la loi d'organisation judiciaire (1869) la loi sur la mise à la retraite des magistrats, sur la lettre de change (1872) sur la compétence judiciaire, sur les droits successoraux du conjoint survivant et sur la nouvelle loi des mines du 5 juin 1911.

Il fut l'érudit rapporteur de la loi sur le contrat de transport de 1891 et publia un commentaire législatif de cette législation nouvelle qui fait autorité.

Son activité est restée la même qu'il y a près d'un demi siècle. C'est avec raison que l'arrondissement de Liège a sans discontinuer renouvelé le mandat de son représentant au Sénat. C'est assurément le plus beau titre de gloire de cette carrière toute de dévouement aux idées du libre examen.

M. Dupont a eu l'occasion de se faire bien des amis. Peu lui ont été utiles, beaucoup lui doivent ce qu'ils sont. Bienveillant et toujours généreux pour les autres il ne se pardonne aucune faiblesse, aucune erreur. On ne peut en réalité faire l'éloge d'un tel homme parcequ'il est au dessus de ces louanges. Simple, il ignore la vanité, déteste l'adulation et la flatterie. S'il a obtenu les plus hautes dignités, c'est qu'il les méritait car on peut affirmer qu'il n'a rien fait pour les obtenir.

La dignité exemplaire de sa vie, la modération de ses actes, l'éloquence de sa parole, la sagesse de ses conseils, imposent le respect et l'admiration à tous. Aussi ses adversaires politiques même y rendent

parfois hommage et l'on sait avec qu'elle réserve ils considèrent ceux qui ne coulent pas leurs pensées dans les moules de l'Eglise Romaine.

A l'avènement du Roi Albert, celui-ci daigna le charger d'une mission extraordinaire auprès du Président de la République Française. Les relations suivies et importantes que la Belgique entretient avec la France démontrent en quelle haute estime notre jeune souverain tenait le vieux sénateur liégeois, le ministre d'Etat.

Faut-il dire que cette mission fut remplie de la manière la plus heureuse et la plus fructueuse pour la grande amitié qui nous unit à la France. Et si l'histoire révèle que cette nation conquit jadis la Belgique, disons qu'au cours de ce voyage diplomatique l'envoyé belge sut à son tour conquérir l'Elysée.

M. Dupont est aujourd'hui le membre le plus ancien du Parlement Belge. Il n'y a rien d'étonnant cependant, malgré la versatilité souvent injustifiée des passions politiques que M. Dupont ait occupé pendant si longtemps un siège aux Chambres, lorsqu'on connaît sa vie, on est heureux de proclamer que déjà maintenant, et M. Dupont est loin d'avoir abdiqué, il a bien mérité du parti Libéral et du pays tout entier pour les grands services qu'il a rendu à nos idées et le noble exemple qu'il nous donne, d'avoir voué sa vie toute entière à la défense des droits imprescriptibles de la justice et de la Liberté.

C. A. V.

# Nécrologie



A LA MÉMOIRE  
DE MONSIEUR  
**JULES NOSSENT**

PROFESSEUR ÉMÉRITE  
DE LA FACULTÉ DE DROIT  
DOCTEUR EN PHILOSOPHIE ET LETTRES  
DOCTEUR EN DROIT  
OFFICIER DE L'ORDRE DE LÉOPOLD

**né à Tongres, le 11 mars 1845 et décédé  
à Gand, le 8 février 1911**

---

Professeur apprécié autant par ses collègues que par ses élèves, il laisse à la Faculté de Droit un souvenir attristé de reconnaissance.

# A LA MÉMOIRE

DE MONSIEUR

## **Charles Van Cauwenberghe**

PROFESSEUR ORDINAIRE

A LA FACULTÉ DE MÉDECINE

ANCIEN RECTEUR

MEMBRE DE L'ACADEMIE ROYALE DE BELGIQUE

DOCTEUR SPÉCIAL EN SCIENCES CHIRURGICALES

PRÉSIDENT DE L'ACADEMIE ROYALE DE MÉDECINE

COMMANDEUR DE L'ORDRE DE LÉOPOLD

**né à Wortheghem, le 9 juillet 1841 et  
décédé à Gand, le 12 février 1911**

---

Le destin nous a enlevé brusquement un professeur vénéré dont les qualités étaient bien connues de tous. La science a perdu en lui un de ses représentants de haute valeur, les étudiants ont perdu un professeur hors ligne. Son souvenir restera fixé au fond de nos cœurs.

A LA MÉMOIRE  
DE MONSIEUR  
**FÉLIX PLATEAU**

PROFESSEUR ÉMÉRITE A LA FACULTÉ DES SCIENCES

DOCTEUR EN SCIENCES NATURELLES

MEMBRE DE L'ACADEMIE ROYALE DE BELGIQUE

COMMANDEUR DE L'ORDRE DE LÉOPOLD

**né à Gand, le 6 juin 1841 et y décédé  
le 4 mars 1911**

---

Fils d'un grand savant, il n'a pas renié son père. Son enseignement précieux laisse un souvenir profond dans l'âme de ses élèves, il savait joindre l'intérêt aux matières les plus arides et les étudiants n'oublieront jamais ce qu'ils lui doivent et ont profondément regretté de ne pas avoir pu le lui témoigner.



A LA MÉMOIRE

DE MONSIEUR

**Théodore SWARTS**

PROFESSEUR ÉMÉRITE

A LA FACULTÉ DES SCIENCES

OFFICIER DE L'ORDRE DE LÉOPOLD

né à Anvers, le 9 mai 1879 et décédé  
à Cortenberg, le 31 août 1911

---

Il joignait la bonhomie et la douceur à l'austérité d'un examinateur. L'homme bienveillant dominait toujours. C'est un véritable père que les étudiants ont eu la grande douleur de perdre.

# A LA MÉMOIRE

DE MONSIEUR

## **Gustave Vandermensbrugge**

PROFESSEUR ÉMÉRITE A LA FACULTÉ DES SCIENCES

ANCIEN RECTEUR

DOCTEUR EN SCIENCES PHYSIQUES ET MATHÉMATIQUES

MEMBRE CORRESPONDANT DE L'INSTITUTION ROYALE

DE LONDRES

COMMANDEUR DE L'ORDRE DE LÉOPOLD

né à Gand, le 13 février 1835, et y  
décédé, le 20 octobre 1911

---

Savant d'un mérite reconnu par tous, il sut se concilier la sympathie délicate de ses élèves. D'une activité inlassable il travailla jusqu'à sa dernière minute, la science a perdu en lui un représentant remarquable, unanimement regretté.

A LA MÉMOIRE

DE MONSIEUR

**François MERTEN**

PROFESSEUR ÉMÉRITE A L'ÉCOLE DU GÉNIE CIVIL

OFFICIER DE L'ORDRE DE LÉOPOLD

CHEVALIER DE L'ORDRE DE LA COURONNE

DE CHÈNE

né à **Grevenmacher** (*Grand Duché de  
Luxembourg*), le **20 juillet 1833** et décédé  
à **Gand**, le **30 octobre 1911**

---

C'est avec une profonde douleur que ses  
élèves apprirent sa mort, il était grande-  
ment estimé tant à cause de sa valeur qu'à  
cause de la simplicité et la familiarité qu'il  
mettait à professer.

# Partie Littéraire.



# CAUSERIE

SUR LA

## CHANSON POPULAIRE.

---

L'alliance de la poésie et de la musique, telle que la réalise la chanson populaire, est toute naturelle. Comme on l'a fait observer, cette forme si simple s'imposa aux hommes possédant un langage articulé et des notions, si vagues fussent-elles, de mélodie et de rythme, dès que ces hommes voulurent exprimer des sentiments.

Il y a même une forme tout à fait primitive de la chanson, où l'expression des sentiments n'existe guère ou pas du tout, où les paroles et même la mélodie ne jouent qu'un rôle accessoire, et où l'élément principal est le rythme.

C'est ce qu'on appelle la chanson du travail, celle où le rythme facilite l'action à accomplir, et où le retour périodique de certains rythmes facilite et encourage le travail en commun.

Un économiste allemand, Karl Bücher, a écrit un livre hautement intéressant sur les rapports du rythme et du travail : *Arbeit und Rythmus*. Sa lecture nous convainc de cette vérité que le rythme est une force.

Cette chanson rudimentaire existe chez les peuples les plus sauvages comme chez les nations civilisées. Elle est encore en usage de nos jours.

Je ne sais si vous avez vu construire un barrage. Pour former la digue, il faut enfoncer une série de pilotis en laissant tomber sur eux une masse pesante appelée *mouton*, suspendue à un appareil appelé *sonnette*. Pour relever le *mouton* il faut chaque fois un effort considérable exigeant le concours d'un certain nombre d'ouvriers; aussi y a-t-il maintenant des *sonnettes* mécaniques. Mais la *sonnette à bras* est encore en usage, et je l'ai vu employer.

Pour régler la manœuvre, un contremaître chante une sorte de mélodie pendant laquelle les ouvriers, attelés à une corde, se reposent. Puis le conducteur élève la voix et chante un refrain, répété par les ouvriers, qui tendent alors la corde, de façon à lever le mouton. Le refrain se termine par une note brève coïncidant avec le moment où il faut lâcher la corde. Après une courte pause, le refrain est repris, et ainsi de suite. Engénéral, les ouvriers donnent trente coups de mouton à la suite; c'est ce qu'on appelle une *volée*.

Par cette chanson de travail, la chanson populaire remonte aux premiers temps de l'humanité. Elle contribue sans doute à expliquer comment nos ancêtres ont pu entreprendre certains travaux colossaux, qui nous frappent d'étonnement quand nous songeons aux procédés élémentaires de mécanique dont ils disposaient. J'oserais presque dire que le rythme devait être le plus puissant de leurs moteurs.

La *chanson populaire* est restée vivante au cœur du peuple, parmi les ouvriers et les paysans, et elle coexiste avec la *mélodie artistique*, l'œuvre d'art créée grâce aux perfectionnements de la poésie et de la musique.





populaire par opposition à la chanson artistique, mais sans oublier que la première n'est en somme qu'une transformation de la seconde.

Au point de vue de la versification, pour les langues qui font usage de la rime, ce qui caractérise les chansons populaires c'est l'emploi de l'assonance au lieu de la rime. L'assonance est une espèce de rime embryonnaire, constituée par l'identité de la voyelle accentuée, sans tenir compte du genre de la finale. C'est le procédé de l'ancienne poésie française du moyen-âge.

Voyez par exemple la *Chanson de la Fille du roi Loys*, répandue dans tous les pays de langue française en de nombreuses variantes. Elle met en scène une princesse que son père jette en prison dans une tour, parce qu'elle ne veut pas renoncer à celui qu'elle aime.

Je vous la lis en m'attachant uniquement à faire entendre les finales assonancées :

Elle y resta sept ans passés  
Sans que personn' put la trouver.  
Au bout de la septième année  
Son père vint la visiter.

« Bonjour, ma fill', comment vous va ?  
— Ma foi, mon pèr' ça va bien mal ;  
J'ai les pieds pourris dans la terre  
Et les côtés mangés des vers.

— Ma fille il faut changer d'amour  
Ou vous resterez dans la tour.  
— J'aim' mieux rester dedans la tour,  
Mon pèr', que de changer d'amour.

Une deuxième caractéristique, c'est la *forme* très simple de la chanson populaire.

Cette forme est une forme *strophique*, ou à couplets, de construction régulière : la chanson se compose d'une série de strophes ou couplets, généralement fort courts, qui se répètent sur le même air.

C'est ce qui la différencie de la mélodie artistique actuelle, qui a renoncé aux couplets pour s'attacher à suivre le développement de la pensée littéraire d'une façon *continue*.

De cette contexture très simple, résulte nécessairement une certaine monotonie, même dans les plus jolies mélodies populaires, à cause de la répétition constante du même motif.

Cette monotonie n'est pas ressentie par le peuple qui s'attache avant tout aux paroles de la chanson, et qui n'arriverait plus à les comprendre facilement si la mélodie était trop variée.

Mais il n'en est pas de même pour les gens cultivés ; aussi les musiciens modernes sont-ils obligés de recourir à divers procédés pour faire de ces chansons des appropriations artistiques accommodées à notre goût plus raffiné. Les uns, comme M. Tiersot, cherchent à maintenir la curiosité éveillée en variant l'harmonisation de chaque couplet. D'autres, tel M. Van Duyse, introduisent dans la mélodie une espèce de développement, sur des formules empruntées à la mélodie, ou sur des formules seulement en rapport avec le caractère général de la mélodie.

La chanson du *Joli Tambour* que vous entendrez tout à l'heure vous donnera une idée du système de M. Tiersot. Vous connaissez certainement celui de M. Van Duyse pour avoir entendu, dans des concerts, les chansons flamandes harmonisées par ce musico-logue pour chœur mixte à quatre voix.

Au point de vue historique ou scientifique, il me paraît préférable de donner intégralement le texte musical de la chanson, avec un accompagnement sobre, mais qui mette cependant en valeur l'intérêt rythmique et mélodique de la chanson. C'est ce qu'a fait M. Closson dans son excellente *Anthologie des chansons belges*, à laquelle j'emprunterai mes exemples.

Je vous disais que les strophes ou couplets de la chanson populaire sont très courts. Ils dépassent rarement quatre vers et sont généralement beaucoup plus courts encore. Ceux de la chanson flamande du sire Halewijn n'ont que deux vers. Cela ne les empêche pas d'être d'une puissance d'expression extraordinaire, et c'est là encore une caractéristique de l'art populaire. Par contre, ces couplets sont très nombreux : cette même chanson d'Halewyn n'en compte pas moins de *trente-huit*.

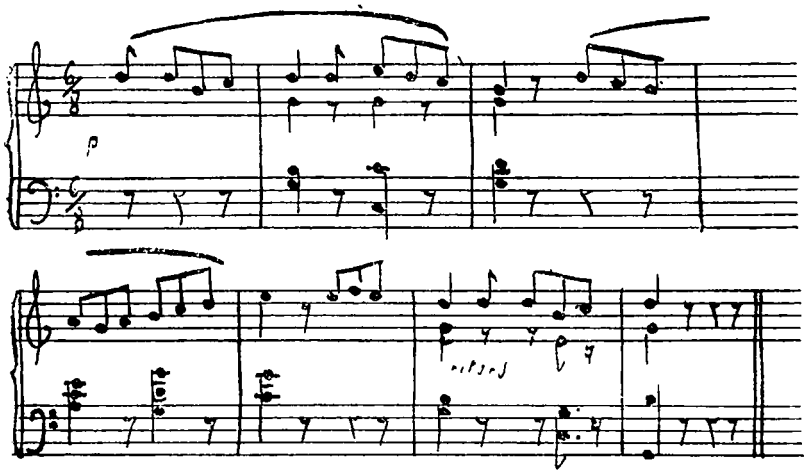
La langue est souvent naïve, l'image enfantine, et cependant le sentiment se dégage avec force. C'est que les mots, s'ils sont simples, sont profonds et pénétrants. La phrase est courte, mais nette ; le récit est débarrassé de tout hors d'œuvre de rhétorique et il va droit au but.

La mélodie des chansons populaires frappe souvent par le caractère bizarre de sa tonalité, différente de notre tonalité actuelle. Celle-ci est limitée, vous le savez, à deux modes : le mode majeur et le mode mineur. Eh bien, il arrive souvent qu'on ne puisse classer une mélodie dans aucun de ces deux modes. C'est qu'elle appartient alors à une tonalité ancienne.

Je ne puis m'appesantir ici sur cette particularité de la chanson populaire, qui exige des connaissances

étendues de la musique ancienne, et spécialement de ces gammes antiques, si différentes des nôtres, que l'on désigne sous le nom de modes grecs, et qui se sont conservées, plus au moins intactes, dans les tons ou modes du plain-chant de l'Eglise catholique.

Je vais tâcher de vous le faire saisir par un exemple. Prenons la célèbre ballade flamande de sire Halewyn, cette espèce de Barbe-bleue qui attirait les jeunes filles par sa chanson et les mettait impitoyablement à mort :



Remarquez que la note qui commence et termine la mélodie, et qui en forme en même temps la note principale, c'est à dire celle vers laquelle tend sans cesse le dessin mélodique, cette note est le *ré*.

Si l'on prend le *ré* comme *tonique*, la mélodie est écrite en mode *phrygien* ; si l'on considère le *ré* comme *dominante*, elle l'est en mode *hypophrygien* ou *iastien*.

Ces gammes sont tout à fait différentes des nôtres, car le mode dorien n'est ni notre gamme de ré majeur, ni notre gamme de ré mineur, pas plus que le mode hypophrygien ne correspond à une de nos deux gammes de sol.

Il suffit de les jouer au piano pour saisir la différence.

La mélodie de la chanson populaire présente encore une autre caractéristique, c'est le peu d'étendue du dessin mélodique, du mouvement tonal. Ce mouvement est d'habitude compris dans l'étendue d'une octave, étendue qu'il ne dépasse que tout à fait exceptionnellement, et il se limite souvent dans une étendue moindre encore. Cela provient du fait que la chanson doit pouvoir être chantée par le peuple, c'est à dire par des voix incultes, et par conséquent peu étendues. Dans la chanson *Naar Oostland willen wij rijden*, dans celle du roi Reynaud, et dans beaucoup d'autres le dessin mélodique se meut ainsi dans les limites de l'octave.

Par contre, au point de vue métrique et rythmique, la chanson populaire est d'une richesse extraordinaire, et l'on y retrouve les coupes de vers et les rythmes les plus variés. Ces rythmes sont parfois particulièrement vifs et animés, quand la mélodie est destinée à être à la fois chantée et dansée.

Une dernière caractéristique essentielle de la chanson populaire, c'est sa *transmission orale*, c'est à dire le fait qu'elle a été conservée à l'aide de la seule mémoire, sans le secours de l'écriture. Et c'est ce qui atteste sa puissante vitalité. Représentez-vous, en effet, le phénomène extraordinaire que constitue une chanson conservée, texte et musique, à travers les siècles.

Il y a des chansons qui, authentiquement, ont traversé au moins six siècles avant d'être recueillies par écrit. Elles ont donc dû être chantées d'une façon constante pendant cette longue période, pour ne pas être sorties de la mémoire.

Si toute la musique du passé n'avait pu être transmise que de cette façon, qu'en resterait-il ?

En fait *d'opéra*, nous ne remonterions pas plus haut que *Guillaume-Tell*, le plus vieil opéra resté au répertoire sans interruption depuis sa première représentation en 1829. Car il faut qu'il n'y ait pas d'interruption notable pour que la transmission orale soit possible. Tout Lulli, tout Rameau, tout Gluck même aurait disparu, car si l'on reprend maintenant *Orphée*, *Iphigénie* ou *Armide*, ces œuvres n'avaient plus été représentées depuis 1825 jusqu'à nos jours, ce qui aurait suffi pour les perdre à jamais. Sans les manuscrits et les éditions anciennes, tout Palestrina, tout Bach serait entré pareillement dans le néant, puisque ces chefs-d'œuvre ont subi des éclipses avant d'être remis en honneur.

L'histoire de la chanson populaire est un sujet des plus intéressants et qui relève à la fois de l'histoire littéraire et de l'histoire musicale. Son étude est cependant relativement récente, et ce n'est guère qu'au XIX<sup>e</sup> siècle qu'on en a apprécié l'intérêt et l'importance. C'est alors qu'on a commencé, d'abord en Allemagne et en Belgique, puis en France et dans les autres pays, à recueillir les paroles et la musique des chansons de la bouche même des illettrés ; c'est alors qu'est née l'étude du folklore musical.

En Belgique, les premiers recueils importants sont ceux de J.-Fr. Willems (1848) et de De Cousse-

maker (1856); puis sont venus ceux de Snellaert, de Lootens et Feys, de Bols, de Blyau et Tasseel, et surtout un ouvrage monumental de notre éminent concitoyen, M. Florimond Van Duyse : *Het Oude nederlandsche lied*, dont la publication vient à peine d'être achevée. On doit aussi à M. Van Duyse deux savants mémoires sur la chanson belge, tous deux couronnés par l'Académie royale de Belgique. Enfin, M. Closson a publié en 1905 une anthologie : *Chansons populaires des provinces belges*, qui contient un choix excellent de nos chansons flamandes et françaises, et qui devrait se trouver sur tous les pianos.

En France, il y a un ouvrage capital de M. Julien Tiersot, que j'utilise ici largement : *l'Histoire de la chanson populaire en France*, couronnée par l'Institut, et publiée en 1889, et de nombreux recueils de chansons harmonisées dus à Weckerlin, Bourgault-Ducoudray, Tiersot, Chabrier, Vincent d'Indy, etc.

Pour l'Allemagne, c'est le poète et philosophe Herder qui commença les recherches sur la chanson populaire dans son ouvrage intitulé : *Volkslieder*, et paru en 1825. Puis vinrent les travaux d'Arnim et de Brentano et ensuite les grands recueils d'Erk et Böhme, celui de Tappert, etc, sans oublier le livre intéressant d'Edouard Schuré : *Histoire du lied ou la chanson populaire en Allemagne*.

Il est inutile de poursuivre cette énumération qui deviendrait fastidieuse, car nous possédons actuellement des recueils de chansons pour tous les pays d'Europe, et même pour un certain nombre de pays extra-européens.

Dans l'étude de la chanson populaire, on peut adopter deux classifications différentes : la classifi-

cation géographique, par pays, ou la classification par genres. Toutes deux sont importantes. Car si on retrouve souvent dans des pays différents des chansons analogues, il est clair, d'autre part, que chaque pays, en traitant le même sujet, supposé même qu'il le traite dans le même esprit, avec les mêmes tendances,—il est clair, dis-je, que chaque pays emploiera des formes particulières, spéciales à son génie. Il est difficile de confondre une chanson bretonne avec une chanson espagnole, une chanson russe avec une chanson française. Le fond, le sujet peut être le même; la forme extérieure, et j'entends ici surtout la forme musicale, différera sensiblement.

Dans la rapide esquisse que j'essaie de vous tracer de la chanson populaire, je vais maintenant indiquer succinctement les principaux genres de chanson : chansons nationales ou locales; chants de fêtes; chansons narratives et complaintes; chansons sentimentales ou d'amour; chansons satiriques et politiques; chansons de travail et de métiers; chansons à danser.

La première catégorie de chansons populaires comprend les *chansons nationales ou locales*, expression du patriotisme ou de l'amour du clocher. Les plus caractéristiques de notre pays sont le *Wilhelmus van Nassouwe* et le *Chant des gueux (Geuzenlied)*, comme chansons nationales, et, comme chansons locales, celles de la *Baleine (De Walvisch)* et du *cheval Bayard ('t Ros Beiaard)* de Termonde, le *Doudou* de Mons, les *Choncq clotiers (les Cinq clochers)* de Tournai, *li Bouquet del Mariée* de Namur, le *Valeureux Liégeois* de Liège; la plupart d'entre elles sont relativement modernes, et on connaît même les auteurs de plusieurs de ces chansons.



Les *Chants de fête* appartiennent essentiellement au genre populaire. Il y a des chants pour les principales fêtes de l'année, à commencer par celle du renouvellement de l'année, qui variait jadis de Noël à Pâques; on l'appelait la fête de *l'Aguilaneuf*, ce qui ne veut pas dire, paraît-il, *au gui l'an neuf*, étymologie rattachant la fête à la cueillette du gui par les druides. Non, *agui* viendrait d'un mot breton *eginan*, qui signifie étrennes. Une autre fête importante est celle du premier mai, qui est encore célébrée surtout en Champagne et en Lorraine. Les jeunes filles font choix d'une sorte de reine que l'on appelle *Trimousette*, et qui se met à leur tête pour aller faire une quête en cortège; la quête a pour prétexte d'orner l'autel de la Vierge; en réalité, elle sert à faire les frais d'un goûter champêtre. Au mois de mai se rattache encore les chansons accompagnant la plantation du *mai*. Plus tard, nous rencontrons les rondes de la Saint-Jean, plus tard encore les *noëls*.

Les noëls sont plutôt un genre semi-populaire.

Ils sont, en général, moins anciens, et on connaît les auteurs de la plupart d'entre eux: prêtres ou bourgeois du XVI<sup>e</sup> ou du XVII<sup>e</sup> siècle. De plus ils ne sont pas transmis oralement, mais dans des recueils manuscrits ou imprimés. De même pour les *cantiques religieux*. Ceux de ces cantiques qui sont réellement anciens et populaires se rattachent au genre de la *complainte*.

Parmi les chansons de fête, il y en a encore qui serapportent non aux fêtes de l'année, mais à ce qu'on peut appeler les fêtes de la vie, et dont la principale est celle des noces, ou du mariage. Une chanson de noces que l'on retrouve, avec de légères variantes,

dans tous les pays de langue française, c'est la *Chanson de la mariée*, à la fois mélancolique et railleuse, et par laquelle les jeunes filles prennent congé de leur compagne qui devient *Madame* :

The image shows a musical score for a song. It consists of three staves of music in a single system. The first staff begins with a treble clef, a key signature of one flat (B-flat), and a common time signature (C). The melody is written on a five-line staff. Below the first staff, the lyrics are: "Nous sommes ve-nus vous voir Du fond de not' vil-lage. Pour". The second staff continues the melody, with lyrics: "sou-hai-ter ce soir Un heu-reux ma-ri-a-ge et mon-sieur vot' é-". The third staff concludes the melody, with lyrics: "poux. Avez-ou bien com-me à vous". The music ends with a double bar line.

I.

Nous sommes venus vous voir,  
Du fond de notre village,  
Pour souhaiter ce soir  
Un heureux mariage  
A monsieur votre époux,  
Aussi bien comme à vous.

II.

Vous n'irez plus au bal,  
Madam' la mariée,  
Danser sous le fanal,  
Dans les jeux d'assemblée;  
Vous gard'rez la maison  
Tandis que nous irons.

III.

Avez-vous écouté  
Ce que vous dit le prêtre ?

A dit la vérité  
Et comme il vous faut être :  
Fidèle à votre époux  
Et l'aimer comme vous.

IV.

Quand on dit son « époux »,  
On dit souvent son « maître ».  
Ils ne sont pas si doux  
Comme ils ont promis d'être.  
Il faut leur conseiller  
De mieux se rappeler.

V.

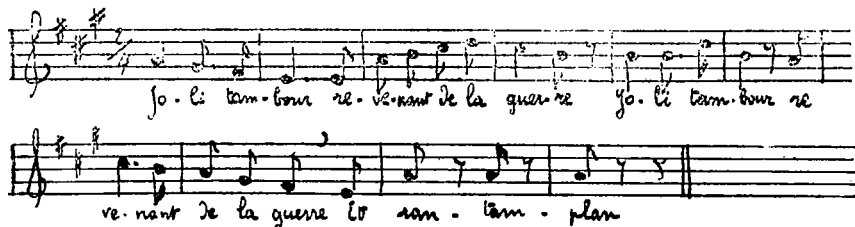
Recevez ce bouquet  
Que nous venons vous tendre,  
Il est fait de genêt  
Pour vous faire comprendre  
Que tous les vains honneurs  
Passent comme les fleurs.

Les chansons narratives comprennent des complaintes, des ballades, des récits de toute nature.

Parmi les plus anciennes, on peut citer les *bylines* ou chants épiques russes, dont quelques-uns paraissent remonter au XII<sup>e</sup> siècle ; les *romances* épiques de la Castille et du Portugal, les *gwerziou* bretons, certaines *complaintes* françaises, telle la *Mort du roi Reynaud*, ou flamandes, telle la *chanson d'Halleyyn* ; les *ballades* anglaises et allemandes : certaines chansons norvégiennes, notamment celles de *Sigurd*, le héros de l'Edda.

Vous entendrez tout à l'heure la chanson du roi Reynaud, ainsi que celle des *Trois Borains*, qui est une chanson narrative plus légère, racontant une anecdote, une historiette, comme cette ravissante chan-

son du *Joli tambour* qui est en même temps ce qu'on appelle une « chanson de marche » :



1. Joli tambour revenant de la guerre  
Et ran tan plan.
2. La fill' du Roy, étant à sa fenêtre...
3. - Joli tambour, donne-moi donc ta rose...
4. — Sire le Roy, donnez-moi votre fille...
5. — Joli tambour, tu n'es pas assez riche...
6. — Sire le Roy, je suis fils d'Angleterre...
7. J'ai trois vaisseaux dessus la mer jolie...
8. L'un chargé d'or, l'autre de pierreries...
9. Et le troisièm' pour promener ma mic...
10. — Joli tambour, je te donne ma fille...
11. — Sire le Roy, je vous en remercie...
12. Dans mon pays, y en a de plus jolies...

Parlons maintenant des *chansons sentimentales* ou *d'amour*.

C'est dans cette dernière classe qu'il faut ranger les *aubades*, les *sérénades*, les *nocturnes*, si nombreux en Italie, et aussi la plupart des *barcaroles*, plus spécialement propres à Venise. Toutes ces formes sont des variétés du type de la chanson appelée *strambotto*, et qui est d'origine sicilienne.

Des chansons d'amour très caractéristiques sont les *habaneras*, chanson de la Havane, faites à l'imitation de chansons espagnoles, et revenues ensuite en Espagne.

Une des plus vieilles chansons d'amour françaises, et qui a pénétré en Belgique, puisqu'on la trouve déjà recueillie dans un manuscrit de Namur du milieu du XV<sup>e</sup> siècle, est la *Pernette*, probablement d'origine provençale :

LA PERNETTE.

La Pernette se lèv' trois heur's avant le jour.  
Ell' prend sa quenouillette avec son petit *tour*. (1)  
A chaque tour qu'ell' vir', fait un soupir d'amour.  
Sa mère lui vient dir' : « Pernette, qu'avez-vous ?  
Av' vous le mal de tête, ou bien le mal d'amour ?  
— N'ai pas le mal de têt', mais bien le mal d'amour.  
— Ne pleurez pas Pernet', nous vous *maridarons* (2)  
Vous donnerons un prince, ou le fils d'un baron.  
Je ne veux pas un princ', ni le fils d'un baron,  
Je veux mon ami Pierr' qu'est dedans la prison.  
— Tu n'auras mie Pierr'. nous le *pendolerons* ! (3)  
— Si vous pendolez Pierr'; pendolez-moi itout.  
Au chemin de Saint Jacq's enterrez-nous tous deux,  
Couvrez Pierre de ros's, et moi de mille fleurs.  
Les pélerins qui pass'nt en prendront quelque *brout* (4)  
Diront : Dieu aye l'âme des pauvres amoureux !  
L'un pour l'amour de l'autre, ils sont morts tous deux.

Comparez, dans ce genre, notre belle chanson flamande des deux enfants du roi, de *Twee Koningskinderen*.

---

(1) *Rouet*.

(2) Forme provençale pour *marierons*.

(3) Forme provençale pour *pendrons*.

(4) Mot conservé dans le diminutif *broutille*.

Het waren twee Koningskinderen,  
Zij hadden malkander zoo lief;  
Zij konden bijeen niet komen,  
Het water was veel te diep.  
Wat deed zij; zij stak op drie keerssen.  
Als 's avonds het dagelicht zonk :  
« Och liefste zwem er over ! »  
Dat deed 's Konings zone : was jong.

Dit zag daar een oude kwene,  
Een al zoo vilijnig vel;  
Zij ging er dat licht uitblazen.  
Toen smoorde de jonge held :  
« Och moeder, mijn liefste moeder.  
Mijn hoofdjen doet mijnder zoo wee !  
Mocht ik er een wijle gaan wand'len,  
Gaan wand'len aan langs de zee.

Un genre très bien représenté également est celui des *chansons satiriques*. Un des sujets favoris, c'est le mariage. Il y a de la satire dans la *Chanson de la mariée*, quand le chœur dit à la jeune femme que les maris « ne sont pas aussi doux comme ils ont promis d'être ». Mais il y a toute une série de chansons sur ce thème qui sont franchement satiriques.

La satire s'attaque volontiers à la religion lorsque celle-ci tourne à la bigoterie, comme dans la chanson flamande, si populaire à Gand, de la *Petite dévote* (*Zeg, kwezelken, wilde gij dansen*): la petite dévote ne veut pas danser parce que M<sup>r</sup> le curé l'a défendu. Elle ne dansera ni pour un œuf ni pour un bœuf, — ce bœuf est une vache dans la chanson — mais qu'on lui offre un mari, c'est une autre affaire.

La chanson politique, elle, sort rarement du domaine de la chanson écrite ou artistique pour

devenir une véritable chanson populaire. Il en est cependant de bien intéressantes, depuis celles de l'antiquité grecque jusqu'à celles de Béranger et de Nadaud, et celles des chansonniers du *Chat noir* et des cabarets artistiques parisiens. Je vous citerai seulement une très ancienne chanson de satire politique, très ancienne puisqu'on la trouve déjà écrite dans le *Roman de Rou*, poème composé au XII<sup>e</sup> siècle par un chanoine de Bayeux : Robert Wace. C'est la chanson des *vilains*, c'est à dire des manants qui se révoltent contre leurs seigneurs, et dont l'énergie est vraiment remarquable.

Je rajeunis le texte :

Nous sommes hommes comme ils sont :  
Tels membres avons comme ils ont,  
Et tout aussi grands corps avons,  
Et tout autant souffrir pouvons !  
Ne nous faut que cœur seulement :  
Allions-nous par serment  
Nos biens et nous, défendons,  
Et tous ensemble nous tenons !  
Et s'ils nous veulent guerroyer,  
Bien avons, contre un chevalier,  
Trente ou quarante paysans  
Vigoureux et combattants.

J'en viens maintenant aux *chansons de travail*, et tout d'abord à celles qui concernent les chansons domestiques.

On peut y ranger d'abord les chansons du *moulin à bras*, car le blé était primitivement broyé à la main. Plutarque rapporte cette vieille chanson de Lesbos, pleine de philosophie :

Ἄλει, μύλα, ἄλει ·  
καὶ γὰρ Πιτακκὸς ἄλει  
μεγάλας Μυτιλᾶνας βασιλεύων

Broie, meule, broie  
Car Pittakos lui-même broie,  
Le roi de Mitylène, la grande ville.

On en trouve des exemples nombreux dans les chansons de Lithuanie, des provinces baltiques de Russie et de Finlande, où l'usage du moulin à bras n'a disparu qu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, ainsi que dans les chansons des peuples où il est encore en usage : en Orient et chez de nombreuses peuplades peu civilisées, surtout en Afrique.

Citons ensuite les chansons pour puiser l'eau, pour traire le lait, pour faire le beurre, et les chansons de laveuses, dont Emile Zola nous donne un exemple dans un de ses romans :

Pan ! pan ! Margot au lavoir  
Pan ! pan ! à coups de battoir  
Pan ! pan ! va laver ton cœur  
Pan ! pan ! tout noir de douleur.

On peut rattacher aux chansons des travaux domestiques les *berceuses*. Ici le chant est intimement lié soit au mouvement rythmique imprimé par la mère au berceau de l'enfant, soit aux secousses rythmées qu'elle imprime au bébé en le berçant dans ses bras.

Dans le même ordre d'idées, il y a une série de chansons destinées à marquer le rythme des mouvements imprimés à l'enfant par le père qui le fait sauter sur ses genoux, ce que nous appelons *aller à dada sur le cheval de son papa*.

En Allemagne on dénomme ces chansonnettes *Hopp-hopp Liedchen*. En voici une bien caractéristique :





Dors, petit enfant, dors !  
Ton père garde les moutons,  
Ta mère garde les petits agneaux,  
Dors, mon doux petit ange.

On a proposé de diviser les berceuses en cinq groupes : 1. berceuses religieuses : 2. berceuses symboliques (personnifiant une abstraction : le sommeil) ; 3. berceuses zoologiques (où interviennent des animaux : chats, grillons, loups) ; 4. berceuses gastronomiques (miel, fruits, crêpes) ; 5. berceuses sans sujet déterminé.

Le *travail agricole* a donné naissance à de nombreuses chansons, qui diffèrent suivant la nature du travail. Ainsi les chansons de laboureurs sont des mélodies lentes et traînantes, dit M. Tiersot, comme le pas des bœufs qu'elles ont pour mission d'accompagner. Les chansons de bergers et de pâtres ont une allure toute spéciale : elles sont faites pour être lancées à pleine voix à travers la campagne ou bien dans les montagnes où l'écho les répète.

Dans notre pays flamand, il y a toute une série de chansons relatives au travail du lin, depuis sa culture jusqu'à la mise en œuvre du fil : chansons de fi-

leuses, chansons de dentellières. Voici une charmante  
chanson de fileuse : 't *Spinnerwiel* (le Rouet) :

Vien-den, ik heb hier be-schre-ven 'tgeen mij best-maal in 't her-sens viel, hoe  
er veel men-schen le-ven al-om door 't spin-ne-wiel etc.

Signalons aussi, parmi les variétés de chansons  
de métiers, les *chansons d'émigrants*, dont l'exemple le  
plus typique est la chanson populaire flamande  
*Naar Oostland (vers l'Orient)*.

naar Oost-land wil-len wij rij-den naar Oost-land wil-len wij  
mee, - al o-ver die groe-ne hei-den, Frisch  
over die hei-den Daar is er een be-le-re stee.


Chaque pays a des chansons spéciales pour les  
travaux agricoles qui lui sont propres, depuis les chan-

sons de vigneron en France et sur les bords du Rhin, jusqu'aux chansons originales que chantent les femmes chinoises occupées à la cueillette du thé ou les ouvriers japonais qui nettoient le riz.

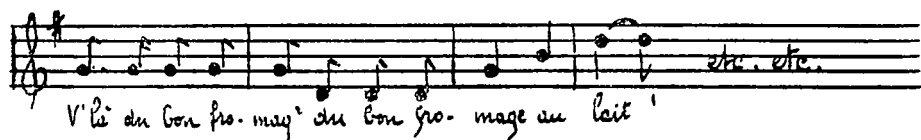
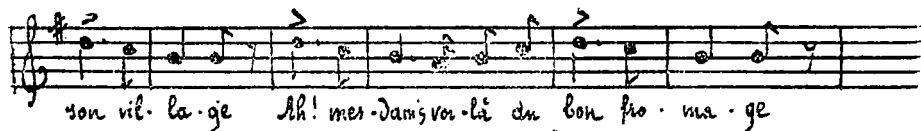
Il en est de même pour les *métiers*, les métiers *sédentaires* : tailleurs, cordonniers, charpentiers, forgerons, charrons, ou les métiers *errants* : émouleurs ou rémouleurs, étameurs, marins, soldats. Les mélodies des marins sont d'ordinaire largement rythmées, en ondulations larges et symétriques, comme le mouvement des flots. Les plus beaux exemples sont fournis par la Bretagne, ce pays de marins.

Les chansons de soldats, elles, sont surtout destinées à faciliter la marche : nous avons cité plus haut *Le joli Tambour*; elles sont donc très rythmées et leur cadence s'applique au pas. La mélodie en est souvent empruntée aux sonneries, et le texte offre parfois cette particularité d'être à *reprise indéfinie*, c'est à dire que les dernières paroles s'enchaînent avec les premières, de façon que le texte tourne indéfiniment sur lui-même sans s'arrêter jamais ni conclure.

En voici une, très populaire dans l'armée française, et dont le début est emprunté à la sonnerie du *Réveil en campagne* :



V'là du bon fro - mag', du bon fro - mage au lait, Il est du ra -  
-ys de ce - lui qui l'a fait Ce - lui qui l'a fait é - tait de



Cela n'est certes pas d'une haute intellectualité, mais cela facilite singulièrement la marche. Essayez et vous verrez !

Ces chansons de marche nous conduisent tout naturellement aux chansons à danser, parmi lesquelles il en est de fort anciennes.

En Belgique, au début du XIV<sup>e</sup> siècle, le poète néerlandais Jan Boendale († vers 1312) parle, dans ses *Brabantsche Yeesten*, d'un ancien musicien brabançon, Louis van Vaelbeke, habile à jouer de la vièle et qui introduisit les chansons à danser :

d'eerste die vant  
van *stampien* die manieren,  
die men noch hoert antieren.

« Le premier qui trouva la forme des *stampien* qui sont encore en usage ». Ce mot de *stampien* a longtemps embarrassé les philologues et les historiens, et on l'a interprété de bien des manières. On a cru même qu'il se rapportait à l'imprimerie en rattachant *stampien* à *estamper* = imprimer (comparez l'italien *stampa*), et on a voulu faire remonter l'invention de l'imprimerie au XIV<sup>e</sup> siècle et en faire honneur au musicien brabançon !

En réalité, ces *stampien* sont des chansons à danser, connues en Provence dès le XII<sup>e</sup> siècle sous le nom de *estampida*, et en Allemagne sous le nom de *stampenien*. Et c'est dans ce sens que nous devons comprendre également le mot dans un passage du vieux poème flamand du Renard, *Reynaert de Vos* :

Men sprac daer sproken en stampien,  
Dat hof was al vol melodien.

« On y disait des contes et des chansons à danser : cette cour était pleine de mélodies. »

L'Espagne possède une série pittoresque de chansons à danser : le *bolero*, la *seguedille*, le *fandango* des provinces du centre, la *jota* d'Aragon. Le pays basque a ses *zortzicos*.

En Italie il faut spécialement mentionner les *saltarelles* et les *tarentelles*.

En Russie, il y a des chœurs à danser, des *khorovodnaïa*.

En France, il y en a des quantités, et il n'est pas de danse française qui ne soit représentée par une chanson, depuis les plus antiques jusqu'aux plus modernes. Une des formes les plus caractéristiques de la chanson française à danser, c'est la *ronde*, c'est à dire une chanson dont une partie seulement s'adapte à la danse. Parmi les plus célèbres, je vous rappellerai celle qui est intitulée : *En passant par la Lorraine avec mes sabots* :

En passant par la Lorraine,  
Avec mes sabots  
Rencontrai trois capitaines  
Avec mes sabots  
Don dondaine  
Oh! Oh! Oh!  
Avec mes sabots.

et les *Lauriers sont coupés*, ronde commune à la France et à la Belgique.

Et voici terminée notre promenade dans ce joli jardin du domaine musical, le jardin des chansons populaires, ce jardin tout rempli de belles fleurs, variées de forme, de couleur et de parfum, et dont les plus vieilles sont souvent les plus charmantes.

J'ai voulu surtout vous montrer la richesse et la variété de la flore de ce jardin, mais il est évident qu'il s'y glisse parfois de l'ivraie et du chiendent, comme dans les parterres les mieux soignés. Il y pousse même certaines monstruosité qu'il faut réserver au cabinet secret des musées d'histoire naturelle.

Et même pour les fleurs, elles ne sont pas toutes de beauté pareille, ni d'éclat égal. Il y a des roses superbes et d'humbles violettes, d'orgueilleuses orchidées et de vulgaires pissenlits.

De même il y a un monde entre le *Bon fromage au lait* du troupier, et l'histoire des deux enfants de roi, ou la mort du roi Reynaud.

Gardons-nous de tout enthousiasme irréfléchi, de toute admiration aveugle, et sachons faire un choix judicieux dans les vieilles chansons. Nous ne sommes plus au temps où l'on croyait que tout ce qui était vieux était laid. N'allons pas tomber dans l'exagération contraire, et dire que tout ce qui est vieux est beau.

Reconnaissons les beautés réelles de l'art populaire, mais ne leur sacrifions point les beautés, non moins réelles, de l'art savant; sachons goûter tour à tour des charmes divers.

La réhabilitation de la chanson populaire a été l'œuvre du XIX<sup>e</sup> siècle. Il ne faut pas dépasser la

mesure, et il ne faut pas que cette réhabilitation aboutisse à une glorification touchant à l'idolâtrie.

Notre art moderne dispose de ressources trop remarquables pour qu'on fasse abstraction de celles-ci. Ne conseillons donc pas à nos poètes et à nos musiciens de pasticher servilement les chansons populaires, mais reconnaissons-leur le droit de puiser librement, à leur convenance, dans ce fonds traditionnel.

C'est d'ailleurs la voie qu'ont suivie, de *tout temps*, les grands artistes.

Je dis : *de tout temps*. Car si l'on peut aisément constater cette utilisation de l'art populaire dans les œuvres des compositeurs contemporains (songez à cet exemple caractéristique des *Rhapsodies hongroises* de Liszt), Allemands, Russes ou Scandinaves, aussi bien que Français ou Belges, notez bien que ces maîtres n'ont fait que suivre l'exemple des illustres polyphonistes du XV<sup>e</sup> et du XVI<sup>e</sup> siècles, qui n'hésitaient pas à bâtir une messe sur un refrain populaire.

Pour vous montrer à quels puissants résultats peut conduire cette fusion de l'art populaire et de l'art savant, je me bornerai, en terminant, à vous rappeler à côté des chansons de Roland de Lassus et des messes de Palestrina, quelques exemples tout récents : la belle *Symphonie sur un thème montagnard* où Vincent d'Indy a magistralement mis en œuvre un simple chant de berger des Cévennes, l'admirable *Louise*, où les cris de Paris ont fourni à Gustave Charpentier l'occasion d'écrire des pages si merveilleusement pittoresques, — et la prestigieuse *Fantaisie sur des chansons canadiennes* de notre grand symphoniste belge Paul Gilson.

PAUL BERGMANS.

# VÉRA

---

La soirée, une soirée de novembre commençait à peine : la bise aigre, intense et dure soufflait. On était à cette période de l'année, où l'on sent au fond de soi-même des discordes bizarres en voyant le givre ourler de franges les dernières roses.

Dans une chambre aux proportions mesquines, mais joliment meublée, quelques étudiants de la faculté de médecine, de l'Université de Gand, Russes pour la plupart, se trouvaient assis autour de la cheminée. Ils étaient là chez leur camarade, Stanislas Zemski, charmant garçon, raisonnable et sérieux, considéré par eux comme un frère aîné. On est presque toujours très bon lorsque l'on est heureux et Stanislas, sans être riche, menait une existence facile, ou le charme des affections confraternelles s'alliait à un confort matériel pourtant bien modeste. Mais Stanislas, économe et rangé, savait équilibrer son budget.

Huit heures sonnaient à la pendule, style Empire, occupant le milieu de la tablette en marbre de la cheminée, le samovar bouillait sur la table, la conversation se soutenait passant d'un sujet à l'autre et les mots salle X, amphithéâtre, cas pathologiques se succédaient rapidement. Puis, las, sans doute, de parler de choses dont ils s'étaient



occupés durant toute la journée, ils abordèrent le chapitre femme et féminisme. Chacun donnait son avis ; les voix devenaient plus hautes, plus bruyantes.

Un jeune homme de taille élancée, à l'allure fière, aux traits réguliers portant retroussée sa moustache brune, écoutait, tout en buvant son thé, et en fumant cigarette sur cigarette. Silencieux jusque-là, il se mêla tout-à-coup à la discussion et dit, s'adressant à ses camarades :

— Ne trouvez-vous pas, comme moi, messieurs, que les femmes deviennent bien envahissantes?... Il n'y en aura bientôt plus que pour elles. On nous casse la tête avec leurs revendications. Pas de jour où ces dames n'organisent une petite manifestation. Jamais on n'a autant parlé des femmes. Ici, en Belgique, les féministes deviennent aussi redoutables, disons aussi grotesques, que les suffragettes anglaises. Et si, au nom du bon sens et de la raison, on ne parvient à les arrêter, elles ne réclameront plus seulement leur admission au barreau, au conseil communal, mais elles brigueront un mandat de député ou un fauteuil de sénateur. Ces politiciennes se groupent, s'agitent, se démènent d'inquiétante façon pour arriver aux professions et aux positions réservées exclusivement, jusqu'ici, aux hommes.

— La femme veut vivre, Andréi Jaroslow, c'est son droit. Que devrait-elle faire à ton avis? riposta Pierre Iseghem, Brugeois de naissance.

— La femme, répliqua son interlocuteur, est entrée dans l'enseignement, elle s'est fait reconnaître comme éducatrice; très bien. On l'avait vue femme de

lettres, actrice, ouvrière du luxe ou de la peine, commerçante, infirmière; très bien encore. On l'avait vue peintre, sculpteur; encore mieux....

— On l'avait vue courtisane, cria Paul Cauderlier, de Bruxelles, le loustic de la bande.

— D'accord, poursuivit Jaroslow, courtisane depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. Mais fermons la parenthèse et revenons aux exigences de la femme moderne ne se contentant plus des métiers où elle excellait (rires). Oui, riez, cela ne m'empêchera pas d'ajouter qu'il lui faut maintenant entrer en concurrence avec l'homme et atteindre comme lui aux honneurs.

— Il a raison, crièrent quelques voix.

— Sans doute, continua le fougueux orateur, elle ne gagne ni en grâce ni en charme en sortant de son rôle et du cadre de ses aptitudes. En effet, si elles a reçu en partage l'intelligence, le jugement, la réflexion, son cerveau n'en a pas moins été conçu autrement que celui de l'homme, comme chez elle aussi la force physique est moindre. Regardez autour de vous et dites-moi si dans la nature, où l'équilibre pourtant est si parfait, la femelle n'est pas toujours inférieure au mâle ?..

Preuve manifeste que son rôle ici-bas est différent. N'en serait-il pas de même chez les humains?..

Je me hâte, toutefois, d'ajouter qu'il est à cette règle des exceptions, c'est-à-dire que certaines femmes ont été hommes par l'intelligence : M<sup>me</sup> de Staël et George Sand, dans les lettres et, de nos jours, pour la science, M<sup>me</sup> Curie, professeur à la Sorbonne. Ces organisations là sont spéciales et combien rares.. Elles forment l'élite, mais non le nombre.

— Je suis de ton avis, déclara Cauderlier, mais

des M<sup>me</sup> de Staël, des George Sand, des M<sup>me</sup> Curie ça ne doit pas être drôle tous les jours. Et, pour ma part, je trouve fort bien qu'elles forment l'élite et surtout... qu'elles n'en bougent pas.

J'admets, je vous l'ai dit, ajouta encore Andréï Jaroslow, le combatif, la femme professeur, journaliste, écrivain, infirmière, même médecin, parce que dans ces professions, compatibles avec son sexe, elle peut rendre des services...

— La femme-médecin, comme le sera bientôt Véra. A propos, que devient-elle donc?.. interrogea Pierre Iseghem.

— Elle travaille, du moins je le suppose, son examen, fit simplement Andréï.

— Pour être femme-médecin est-on, d'après toi, Andréï, à l'abri de certaines faiblesses?..

— Que veux-tu dire?.. riposta durement celui-ci.

Et dans ce foyer de cordiale entente, en pleine atmosphère de pipes et de cigarettes, un murmure de protestation s'éleva.

— Allons, pas de sous-entendus ici, pas de perfidie chez moi, fit Stanislas Zemski, en s'animant. Pierre explique-toi.

— Volontiers, car je n'invente rien. On m'a affirmé, hier, que Véra était mère d'un enfant d'environ dix-huit mois...

A ces mots, une sorte de consternation indignée domina les esprits et le silence se fit au sein de cette joyeuse réunion.

— Voyons, dit Stanislas, très calme, raisonnons, messieurs. Depuis près de trois ans, Véra est des nôtres et aucun d'entre nous n'a, jamais que je sache, remarqué rien d'anormal chez elle. Non, non, mes

amis, Pierre a été induit en erreur. Pareille allégation est dénuée de tout fondement.

D'un commun accord, les camarades, revenus de leur impression première d'étonnement approuvèrent le langage de Stanislas et y applaudirent.

Véra Semenowa, étudiante en médecine, à l'université de Gand, était originaire de Nyni-Novogorod. Orpheline de père, elle s'était résolument expatriée, à dix sept ans pour conquérir son diplôme de médecin, dans un pays paisible, aux fins de venir en aide au plus tôt à sa mère, de santé délicate, et à sa sœur plus jeune qu'elle de six ans. La famille était honorable, mais pauvre. Depuis longtemps. Véra songeait avec inquiétude au sort de ces deux êtres, objets de sa tendresse, mais ce ne fut, toutefois, qu'après mûre réflexion qu'elle se décida à partir pour la Belgique. Oh ! comme elle avait ému les compagnes de son enfance en leur annonçant sa résolution. Et quel souvenir celles-ci gardèrent de leur vaillante amie !.

Véra, l'étudiante russe, n'était pas, à vrai dire, jolie. De taille moyenne, assez pâle, assez maigre, elle aurait passé inaperçue sans sa chevelure et ses yeux. Nul, en effet, n'avait vu, jusque-là, ni des yeux ni des cheveux pareils aux siens. Elle ressemblait à ces willies blondes du nord, aux prunelles d'azur sombre, dansant selon la légende, au clair de lune, par les froides nuits d'hiver. C'était une créature sincère, un peu triste avec son sourire très doux, sa parole très franche, son intonation plutôt grave. Parfois, à la demande de ses camarades d'université, elle chantait de sa belle voix des romances russes parlant de l'amour et du ciel ou célébrant les rides du

Volga, leurs champs et leurs bois. Elle habitait une modeste chambre, au deuxième étage, non loin de la Coupure, chez de braves gens un vieux ménage sans enfants lui ayant doué une profonde affection. Elle suivait consciencieusement le programme de l'université et chaque soir, sous le large abat-jour de la lampe, elle préparait des cours pour le lendemain. Véra avait le travail facile et, sa tâche quotidienne achevée, elle goûtait quelques instants de rêverie délicieuse avec ses poètes favoris. Puis elle prenait sa couture, elle travaillait à l'aiguille, pour un magasin de lingerie, et donnait quelques répétitions à des élèves moins forts qu'elle pour compléter la somme très modique que lui envoyait mensuellement sa mère. Et trop souvent la cloche du Beffroi avait égrené dans les airs les douze coups de minuit avant que Véra ne songeât au repos. Son âme inclinait vers tout ce qui est noble, rare et malheureusement fragile. Aux êtres organisés comme l'était Véra, la vie ne peut donner que des joies infinies ou d'infinies souffrances — il en fut ainsi.



Mais revenons chez Stanislas Zemski, où il avait été question de Véra dans les termes que l'on sait. L'appréciation émise par Stanislas, le sage de la bande, avait, on le sait, impressionné le groupe d'amis, et pensif, chacun semblait plongé dans ses réflexions, le regard levé vers le plafond où s'en allait, en spirales grises, la fumée des cigarettes. Soudain Andréï Jaroslow, paraissant obéir à une volonté mystérieuse, l'œil brillant, le front pâle,

déclara : « Après ce que vient de vous apprendre Iseghem, je ne me crois plus lié par la promesse de discrétion faite à Véra Séménowa, ma fiancée »...

— Ta fiancée, firent en chœur les étudiants.

— Oui, ma fiancée.

— Pourquoi, dit Stanislas, s'avancant vers Andréï les mains tendues, ne nous avoir jamais avoué cela ?... Nous eussions été si heureux, nous tes meilleurs amis, d'être les premiers à vous féliciter tous les deux.

— Pour des raisons de convenances et de famille, nous avons résolu de taire notre engagement réciproque. Mais je dois avant tout, continua Andréï, répondre à la calomnie dirigée, ici, contre Véra et dont Iseghem, sans intention mauvaise, j'en suis persuadé, s'est fait l'écho. Je parlerai avec sincérité, en remontant un peu en arrière pour vous faire mieux apprécier la situation. Ecoutez :

« Je commençais à m'attacher sérieusement à Véra, sans pourtant lui en rien témoigner, il y a une année environ. Nous étions voisins, à cette époque, dans le quartier de la Biloque et je ne pouvais m'empêcher d'admirer en la voyant passer cette jeune fille au maintien réservé, pareille à une sylphide blonde, légère comme la brise, que l'on croirait rencontrer plutôt en songe. Enfin, mes amis, vous connaissez sa douceur, sa pureté, et, sans doute, vous comprendrez le sentiment qui peu à peu m'envahit.

« Une chose pourtant m'intriguait fort : elle avait l'habitude de sortir fréquemment à la nuit tombante et j'eus un beau soir la curiosité de la suivre. Ce fut ainsi qu'en juin dernier, par un de ces crépuscules d'azur et de lumière où l'on voudrait cueillir

l'étoile fuyant sous les chênes, je marchai sur ses pas. Véra avait pris la direction de Ledeborg. La nuit descendait sur la campagne silencieuse — j'étais donc certain de n'être point reconnu. Elle allait vite si vite même que deux ou trois fois je la perdis de vue... Enfin elle s'arrêta devant une maison de chétive apparence, frappa à l'unique fenêtre du rez-de-chaussée et franchit aussitôt le seuil de la porte.

« Je traversai la rue, pour mieux examiner l'aspect de cette maisonnette dont le bas était vraisemblablement occupé par un cordonnier. Le store étant levé, je pus, de la rue, apercevoir un homme âgé travaillant à la lueur d'une lampe de pétrole à assouplir un vieux morceau de cuir et une femme, un peu plus jeune, les yeux cerclés de lunettes remaillant des bas. Et, entre le cordonnier et sa femme, Véra avait pris place, souriant à un petit enfant qu'elle tenait sur les genoux, l'élevant sans cesse à ses lèvres. Je croyais voir le divin tableau peint autrefois par Murillo... Il y avait là de la tendresse, du bonheur... Mais pour moi quelle surprise!.. Quelle découverte!..

« Je m'éloignai, l'âme troublée mais résolu à éclaircir ce mystère. Et l'occasion s'en présenta naturellement, car le lendemain je rencontrai Véra qui m'aborda amicalement, m'annonçant sa prochaine installation dans un autre quartier de la ville, pour ne pas quitter les braves gens dont elle était si aimée et qui se trouvaient dans la nécessité de déménager. Au cours de l'entretien il me fut facile de placer une allusion à ses sorties tardives... « Ah ! oui, soupira-t-elle, vous avez remarqué... Je m'en doutais... D'ailleurs, cela devait arriver... Et ! bien fit-elle résolument, vous êtes loyal et bon, Andréï Jaroslow ; je

vous confierai donc mon secret, certaine qu'il sera bien gardé... » L'émotion, l'inquiétude me paralyaient; ma voix tremblait lorsque je lui dis : « Parlez Véra !.. » Et nous semblions, malgré tout, deux promeneurs paisibles, occupés de lieux communs. Voici ce que me conta notre jeune amie. »

« Lorsque vous me voyez sortir seule, Andréï, toujours vers le soir évitant ainsi d'être reconnue, je me rends à Ledeborg pour voir l'enfant considéré par moi comme mon fils adoptif. Vers le commencement du dernier hiver, comme je rentrais, vers dix heures du soir, après avoir pris le thé chez M<sup>me</sup> Kérésine, une amie de ma mère habitant ici, je remarquai, rue du Casino, devant une large porte cochère, un gros paquet bien en évidence. Je m'approchai, et, en dépit de la presque obscurité, il me fut aisé de reconnaître non un paquet mais un petit enfant endormi ou mort — car il ne bougeait pas — enveloppé d'un châle de laine blanche sur lequel une simple carte carrée portant les mots : « Je suis abandonné », était piquée. Que faire ?.. La rue était déserte, le froid très vif. Ne pouvant me résoudre à laisser-là cet enfant, ne fût-il qu'un petit cadavre, je le cachai sous mon caban et regagnai rapidement mon logis. Là devant un bon feu, aidée de M<sup>me</sup> Van Camp, ma propriétaire, je deshabillai l'enfant et je pus, aux premières constatations, me convaincre, les battements du cœur me paraissant réguliers, qu'il n'était qu'engourdi par le froid — c'était un garçon de trois à quatre mois. Les langes étaient propres, la chemise fine, la petite robe ornée d'une jolie broderie. Il y avait là un mystère d'autant plus difficile à éclaircir que la détresse n'en semblait pas le mobile.



— M<sup>lle</sup> Véra, qu'allons nous faire de ce pauvre gosse ?... » me demanda M<sup>me</sup> Van Camp. « Il faudra prévenir la police et le Bureau de Bienfaisance, qui devra s'en charger. Car, faites attention, une jeune fille telle que vous, ramassant un nouveau né sur le trottoir, n'est pas chose courante — on en jaserà, c'est certain. »

« M<sup>me</sup> Van Camp fit donc les démarches requises et je continuai à m'occuper du petit. Je l'appelai Serge du nom de mon père, et chaque jour m'y attachait davantage, aussi quand arriva la lettre du Bureau de Bienfaisance prévenant M<sup>me</sup> Van Camp que l'enfant recueilli par elle serait placé dans un asile, mon chagrin fut-il très grand. Serge était, à ce moment, sur mes genoux et semblait me sourire avec un gazouillement de jeune oiseau. Je priai alors M<sup>me</sup> Van Camp d'offrir au Bureau de Bienfaisance de lui laisser, à titre gratuit, le garde du petit. Et je pris aussitôt vis-à-vis d'elle l'engagement de subvenir seule aux frais d'existence de Serge dans un foyer sympathique. La brave femme m'objecta l'exiguïté de mes ressources... Mais, en présence de ma volonté arrêtée de gagner la pension de Serge en travaillant davantage, elle céda et, dès que nous fûmes d'accord avec le Bureau de Bienfaisance je pus confier le petit à la femme d'un cordonnier habitant Ledeborg, ménage respectable, gens de cœur, amis de M<sup>me</sup> Van Camp.

« C'est là que je cours embrasser Serge dès que je trouve une heure entre mes multiples occupations. Voilà la vérité dont nul ne se doute, j'imagine, car nous avons été prudentes. M<sup>me</sup> Van Camp a agi comme pour elle, sans jamais prononcer mon nom. Jugez-moi, selon votre conscience, mais promettez-moi le secret... » « Tel fut le récit de Véra... »

« Vous devinerez le reste, mes amis, la conduite de Véra envers ce petit être. auquel elle a conservé l'existence, et qu'elle élève au prix de sacrifices constants, me l'a rendue plus chère encore. Quel dévouement ! Quelle abnégation ! Vraiment on ne pourrait imaginer plus noble cœur ! Je l'accompagne fréquemment dans son maternel pèlerinage. Le petit Serge lui tend les bras en la voyant entrer quant à moi, dédaignant les interprétations méchantes, je veux que cet enfant trouve sa place au foyer qui sera le nôtre un jour. »

Les camarades, en proie à la plus vive émotion, pressaient les mains d'Andréï et, dans un coin, Iseghem, le bavard, pleurait comme un gosse en murmurant : « Pardon, pardon. » En se séparant, cette nuit-là, tous firent le serment de se taire sur ce qu'ils venaient d'entendre.

\* \* \*

Les événements allaient se précipiter, hélas ! de la manière la plus inattendue...

Par un délicieux matin de printemps, Andréï Jaroslow, assis à la fenêtre ouverte, reposait des regards sur le jardin en fleurs, savourant des yeux cette éclosion nouvelle. Distrait par le va et vient d'une groupe d'hirondelles, au sommet d'un bouleau, il laissait couler l'heure, quand quelques coups discrets frappés à la porte le tirèrent de sa rêverie. Comme ils s'empressait d'ouvrir, un bruissement léger, pareil à celui d'une aile, pénétra dans la chambre... C'était elle, c'était Véra. Mais, le regard terné et chargé de tristesse, la jeune fille, trop faible pour

lutter contre l'angoisse qui l'étreignait ne trouvait pas ses mots.

— Mon Dieu ! s'écria Andréï, Mon Dieu ! qu'est-il arrivé ?...

— Lis cette lettre et tu comprendras, » fit Véra en lui tendant une enveloppe aux larges cachets de cire rouge.

Andréï, parcourut la lettre et des larmes brillèrent dans ses yeux...

— C'est tu le vois, reprit Véra, l'ordre pour moi d'accompagner en Sibérie, à titre d'infirmière le docteur Yvan Bolowski, chargé par le gouvernement russe d'y conduire un convoi de déportés. La rémunération est importante et j'ai le devoir de penser à ma mère, à ma sœur, même à Serge que je te confie et dont tu recevras régulièrement la pension. L'absence sera d'une année, à peine, et je reviendrai pour terminer mes études. Mais avant de partir je veux revoir Serge, l'embrasser et faire, là-bas, quelques recommandations. Accompagne-moi à Ledeberg, et désormais veille sur lui. »

La petite mère partit... L'amie sentit, en s'éloignant, s'effeuiller ou fond de son cœur tant de souvenirs d'amour que ses larmes accueillèrent. L'implacable loi de la vie l'avait voulu ainsi !...

. . . . .

Dix ans ont passé. Les docteurs Pierre Iseghem et Paul Cauderlier se trouvent ensemble en chemin de fer, entre Bruxelles et Ostende. Les anciens disciples évoquent le passé.

— Et nos amis d'autrefois ? interroga le docteur Cauderlier. Les Russes et les autres, en as-tu des

nouvelles?... Le dernier examen nous a dispersés comme un vol de pierrots sous le plomb du chasseur.. Et Véra?... Qu'est-il advenu de cette intéressante créature?... Et le petit garçon recueilli par elle? ..

— Ah! voici. Les deux Russes, Andréi et Stanislas n'ont passé, comme moi-même, leur dernier examen qu'en octobre donc après toi. Ils s'occupaient beaucoup du petit Serge et dépensaient largement pour lui, bien que l'argent envoyé par Véra ne fût jamais en retard. Pauvre fille, a-t-elle dû se priver, devant pourvoir à la pension de cet enfant?... Mais, coïncidence bizarre, le petit venait de succomber à la scarlatine, qui à cette époque sévissait à l'état d'épidémie, dans la région de Ledeborg, quand une nouvelle non moins attristante arriva de Russie. Véra, pour s'être dévouée, en Sibérie, sans ménagements pour elle même, était morte d'une pneumonie.. Andréi Jaroslow, fou de douleur, ne voyait plus que le visage blême de celle qui dormait son dernier sommeil sous la neige des Steppes... Et Stanislas, inquiet de cette exaltation, le ramena dans sa famille à Moscou, dès qu'ils eurent l'un et l'autre conquis leur diplôme.

Iseghem disait vrai. A des lieux de distance, deux âmes avaient repris leur essor vers le ciel entr'ouvert, et ensemble abordaient à la rive éternelle.

CHRISTIANE.

## Et le bonheur était passé !...

---

Jean avait bientôt vingt-ans. Au physique, un garçon solide, grand, bien bati. Son visage indiquait à première vue la franchise et la loyauté. Orphelin de père et de mère dès son plus jeune âge, il vécut chez son tuteur, un veuf sombre et peu communicatif. Il avait une sœur Léontine, plus âgée que lui. Celle-ci tachait de mettre quelque gaieté dans le ménage disparate, où depuis si longtemps ils passaient des jours calmes et monotones. Mais, il régnait dans la maison, comme un souvenir lourd et inébranlable du passé. La lumière n'entrait qu'avec peine et comme à regret par les fenêtres à moitié masquées par de lourdes tentures opaques. Les meubles en acajou sombre et les chaises en crins tressés contribuaient à cette impression pénible que l'on nomme « l'enfermé. » Malgré les fleurs que Léontine mettait partout, la joie ne voulait pas entrer dans cette demeure. Le frère et la sœur avaient trouvé, dès leur arrivée chez leur tuteur, toutes les salles comme elles étaient encore aujourd'hui après bientôt dix-huit ans. C'est dans ce milieu austère que tous deux avaient vécu.

Léontine fut élevée en pension, dans une

petite ville des Ardennes. Lui, était resté à Gand, il avait grandi seul, allant régulièrement en classe. Privé d'une affection tendre, il s'était laissé aller peu à peu à la mélancolie. Lorsqu'on décida qu'il ferait son droit. Jean n'y fit aucune objection. Rien ne l'attirait spécialement vers ces études.

Cette décision eut pourtant pour notre écolier une importance capitale. Les deux années de philosophie que fit le jeune homme furent pour lui un vrai régala intellectuel. Il apprit que tant d'hommes célèbres avaient eu les idées qu'il murissait dans sa vie solitaire. Et cela concernait l'Homme, et la Société, et la Justice, et l'Univers et l'Idéal, et tant d'autres choses encore qu'il avait à peine entrevues fort vaguement. La philosophie fut pour lui une révélation merveilleuse d'un monde aux horizons immenses.

Il fréquentait peu ses camarades. C'était l'étude de ses cours, qu'il tenait à approfondir, qui occupait presque tous ses loisirs. Ce régime que la quasi-solitude dans laquelle il vivait favorisait singulièrement, fit de ce malheureux jeune homme, un philosophe. Il pensa, il réfléchit, et combina, construisit mille et une théorie et glissa fatalement sur la pente terrible qui le mena à un scepticisme néfaste. Désormais Jean était un homme fort, croyait-il, rien ne pouvait plus le faire démordre de ses principes. Il avait un but : être lui-même malgré tous les autres et contre eux. Il entra dans la lutte pour sa place au soleil cuirassé contre tous les sentiments mesquins, contre les préjugés absurdes, contre la sentimentalité vulgaire, qui, si souvent est pernicieuse aux hommes.

Ce n'était certes pas le tuteur du jeune étudiant, ni sa sœur qui allaient lui ouvrir les yeux sur son erreur. Au contraire, en l'abandonnant à lui même, il s'affermir dans ses théories et ne manquait jamais de les proclamer hautement tout en admettant de bonne grâce qu'on ne les partageait pas. Ses camarades ne l'écoutaient que peu; seuls quelques uns virent le danger et tachèrent, vainement du reste, de le prévenir.

Quelquefois Léontine recevait des amies. Mais peu à peu les réunions s'espacèrent. Les camarades pretextèrent d'avoir pris un engagement par ci, une visite à rendre par là et ne vinrent plus que rarement. Léontine comprit. Il ne faisait pas agréable chez elle. C'était un autre intérieur qu'il fallait à cette jeunesse un appartement clair, lumineux, riant leur convenait certes mieux que ces vieilles places meublées en style empire. Et les habitants ayant subi malgré eux l'influence du milieu, les réceptions ne correspondaient pas à l'attente de ces demoiselles. Une seule amie, restait attachée à Léontine. C'était Jenny. Elle était d'un monde huppé et malgré la différence notable de classe, toutes deux étaient fort unies. C'était là une véritable amitié.

Elle connaissait bien Jean, et par un sentiment inexplicable mais juste elle avait senti instinctivement le péril qui menaçait « son ami », comme elle se permettait de l'appeler. Elle aimait à discuter. Longuement et sans l'interrompre elle se plaisait à écouter notre philosophe. Elle tenta à plusieurs reprises de le détourner de son mauvais chemin. Comme les autres, elle échoua.

Cherchant, tâtonnant, errant, il parlaient de tout. Un soir d'été, au soleil couchant, ils promenaient leurs principes dans les allées fraîches du jardin. Ils s'assirent côte à côte. La discussion était ardente et tout à coup, l'un et l'autre furent surpris de se trouver discutant avec feu les bases du mariage et l'origine de l'amour. Jenny sur les lèvres roses de laquelle le mot terrible passait pour la première fois, surprise effrayée même un peu, se tut. Jean aussi. Un silence pesa lourdement sur le jardin.

— » Mais tout cela ne sont que des mots, après tout ! mon ami » dit Jenny pour rompre cette situation embarrassante.

— » Oui, des mots » et il continua à fixer devant lui les moustiques qui volaient en tournant autour d'une rose.

\*  
\* \*

Le temps passa, Jean devint avocat renommé après quelques années. Ses théories se maintinrent cependant aussi endurcies. Pessimiste jusqu'au fond de l'âme il ne voyait rien de bon dans les actes humains, se méfiait de tous, et de toutes. L'intérêt personnel était pour lui le mobile de tout acte, il n'avait pas pitié des faibles et ne pensait pas qu'on put en avoir pour lui. Léontine était mariée. Elle vivait modestement, Jean allait la voir de temps à autre. Un jour il se trouva en présence de Jenny, « Mademoiselle Jenny, » comme il avait cru décent de l'appeler depuis quelques temps.

— Comme il y a longtemps qu'on ne vous a vu, dit-elle.



— Oh ! Mademoiselle, les affaires ! on a tant à travailler quand on veut faire son chemin.

— Jean, interrompit sa sœur, Jenny vient, nous annoncer une bonne nouvelle.

— Ah ! fit-il sur un ton interrogateur.

— Je suis fiancée, lança Jenny sur un ton rapide et mi brusque.

— Tiens !

— Comment c'est tout ce que tu dis ? fit remarquer Léontine.

— Ah ! croyez bien Mademoiselle que j'en suis fort heureux pour vous.

Mais il mentait. Cette nouvelle à laquelle il devait s'attendre cependant impressionna Jean. Il sentait qu'on lui arrachait quelque chose. Qu'il allait se trouver plus seul, il avait l'intuition que quelque chose allait lui manquer, et cette chose il ne savait la déterminer. Il perdit une amie, une sincère amie, et il ne s'en aperçut pas ! Sa raison prit bientôt le dessus. Cette perte qu'il sentait bien maintenant était elle si considérable ? était elle irréparable ? Un ami se retrouve, et même ai-je besoin d'amis ? il se mit à douter de la sincérité de Jenny. N'avait elle pas, elle aussi un but intéressé, cette pensée sacrilège ne le révolta même pas. Mais que lui importait après tout, il devait marcher de l'avant. Rien ne pouvait le retenir et l'arriviste continua sa route vers l'Idéal.

\* \* \*

Après trois années qui lui parurent fort longues Jean eût un jour l'occasion de parler à Jenny comme autrefois. Au cours de ce laps de temps elle avait

de son côté épousé un fort galant homme, fort aimable mais complètement étranger au monde intellectuel dans lequel Jean avait été élevé. Il y avait entre eux deux autant de différences qu'entre un savant astronome et un joueur de football.

C'était après une réception. Le soir était tombé et l'avocat offrit gracieusement son bras à sa charmante hôtesse pour un tour de jardin. Tout naturellement les vieux amis en vinrent à parler de leur passé.

Aucun des deux n'était resté sans nouvelles l'un de l'autre. Ils se voyaient peu, évoluant chacun dans une sphère différente. Mais Léontine était là et servait d'intermédiaire. Jenny se complaisait dans l'étude de l'évolution de cet homme énergique et volontaire. Lui, de son côté n'avait pas cessé de penser à elle. Il se remémorait avec plaisir, avec délices même ces moments passés à parler, à discuter des thèses que Jenny soutenait si maladroitement, elle qui n'avait pour tout argument que sa raison et son bon sens. Et Jean s'aperçut un jour qu'il devenait sentimental, il se retint à temps et ne se laissa pas aller. A ce moment il vivait un de ces instants qu'il voyait parfois en imagination.

— » Vous souvenez-vous, Madame, du temps où nous discutions avec ardeur nos principes philosophiques? »

— « Et que vous aviez tant de joie à me refuter ! que sont ils donc devenus vos principes, Monsieur l'Avocat ? Envolés sans doute ! » fit elle d'un ton railleur.

— Du tout, Madame, toujours, je suis le même et toujours, je le serai.

— Et aussi toujours seul ?

— Que voulez-vous dire ?

— Mais, que vous n'avez pas de confident, d'ami, de personne qui vous comprenne, ou mieux qui tâche de vous sauver encore.

Ce mot « encore » le fit tressaillir. « Encore ! » on avait donc déjà essayé. Il lui sembla qu'il comprenait quelque chose de nouveau, de vague encore cependant. Quelqu'un s'était intéressé à lui, et avait voulu le sauver. Quand cela ? jamais il ne s'en était même douté.

Ils s'assirent tous deux, sans rien dire. Un moucheron chanta à l'oreille de Jean. Cette musique désagréable lui rappelait tout à coup un autre instant de sa vie. Le soir au coucher du soleil, dans le jardin du bon tuteur. Ce soir où la première fois de sa vie il avait laissé tomber la discussion en songeant à d'autres choses.

Maintenant il saisissait. C'était elle qui avait voulu le sauver. Le danger lui apparaissait enfin clairement. Il vivait seul, ennemi volontaire des hommes, il était désormais livré à lui-même. Elle avait vu le péril longtemps avant lui ; il comprenait aujourd'hui l'insistance avec laquelle Jenny avait discuté ses théories, mais dans cette lutte inégale, dans laquelle l'enjeu était toute une vie, elle devait fatalement périr.

Une chose lui apparut plus claire que tout, Jenny l'avait aimé ! Peut-être l'aimait elle encore ? Mais alors, pensa-t-il pourquoi s'était-elle mariée ? A

cet instant, où ce drame des idées se déroulait avec une vitesse extrême dans son cerveau torturé, il ne pensait pas que c'était lui la cause de tout le mal. Sa conduite, il y a trois ans ne semblait pas vouloir changer, il n'y songeait même pas et le prétendant venant au bon moment, ignorant tout de cette lutte intime et secrète, Jenny désespérée s'était laissé épouser.

Les coudes sur les genoux et les mains appuyées aux tempes battant follement :

— Jenny, demanda-t-il, haletant, êtes vous heureuse ?

— Non ! dit-elle tout bas en baissant la tête. A ce mot si simple, si tristement prononcé, l'homme fort, au cœur d'acier, à la volonté de fer, l'arriviste, le victorieux de demain tomba aux pieds de Jenny.

— Oh ! pardon ! dit-il, et il fondit en sanglots sur le bonheur entrevu trop tard et sa vie, brisée à jamais.

S. PAIR.

---

# APRÈS FLIRT.

Comédie en un acte, en prose. Jouée pour la première fois au *Théâtre Minard* de Gand le 16 dec. 1908.

—

Boudoir élégant et discret, nouveau style, fauteuils, garniture de cheminée « esthétique ».

## PERSONNAGES :

LUCIEN, mondain dans toutel'acception du terme.

JENNY, « pas froid aux yeux. »

JEAN. domestique.

## SCÈNE I

JEAN

*(Il dort tranquillement sur un canapé, en tablier blanc le balai à la main. Quand onze heures sonnent, il se réveille.)*

Déjà onze heures, et Monsieur qui m'avait bien recommandé de le réveiller à dix !

Il aura dormi une heure de plus ! Qu'importe, il n'en sera que de meilleur humeur. Allons-y ;... *(Il frappe à la porte de la chambre à coucher.)*

Monsieur ? Il est onze heures... Il est temps de vous lever.

Monsieur ? Pas de réponse : il n'est pas encore rentré !!! (*Il se frappe et puis ouvre la porte.*) Rien !

Monsieur aura fait la noce toute la nuit, c'est toujours comme cela, ces jeunes ;... n'ont-ils pas alors le toupet de vous faire de la morale, lorsque, à un vieux célibataire comme moi, il arrive quelque aventure... Des pas. Serait-ce lui déjà ?

## SCÈNE II

Lucien (*entre revêtu d'un imperméable beige, coiffé d'un haut de forme, très dans la cou.*)

Qu'est-ce que vous faites là à crocheter ma porte ? Qu'avez-vous à me regarder comme un revenant ?

JEAN

Mais Monsieur :

LUCIEN

Aidez-moi à me débarrasser de ce paletot qui m'étouffe. Allons, plus vite : vous avez du plomb dans les jambes ? Il était temps de rentrer, sinon, je vous aurais trouvé roupillant sur mon canapé. (*Jean lui enlève son water proof ; Lucien est encore en habit.*) S'il vient quelqu'un, vous direz que je n'y suis pas : je vais me coucher.

JEAN

Monsieur n'a-t-il pas bien dormi ?

LUCIEN

Taisez-vous.

JEAN

Monsieur ne désire-t-il rien prendre ? Une tasse de thé, de café ?

LUCIEN

Du café, oui, mais très fort, vous entendez ? Ça remet, et surtout, je n'y suis pour personne.

JEAN

Bien Monsieur, même s'il vient une dame ?

LUCIEN

Surtout alors, filez. (*S'assyeant dans un divan et méditant.*) Lendemain de joyeuse soirée, propos discrets et badins ; musique douce et légère ; fleurs d'un parfum divin ; jeunes filles aux yeux langoureux et clairs, emplis d'innocence. Des grogs, du Champagne, aïe, aïe... Valses tourbillonnantes. Ah ! la la griserie de la valse, les corps souples qui ondoient, les pressions de mains, le cotillon entraînant... A une heure du matin, exode général... Après, le sherry brandy dans quelque beau café de nuit ! Puis de jolies femmes... bien peintes, parfumées : la rencontre inévitable ! Mauvaise rencontre ? Je ne sais trop : Mais on rentre à onze heures du matin, un peu défraîchi, un tantinet fatigué, l'esprit trouble, et le sentiment tout-à-fait dépoétisé ! (*se levant.*) Faudrait

que ces demoiselles me voient ainsi : L'élégant valseur, le beau parleur, le sentimental d'hier, ah, ouiche !!! Ce serait une désillusion !

Et dire qu'hier, j'ai failli me prendre à la propre comédie que je jouais : le flirt est pour les gens du monde un besoin impérieux. « On ne badine pas avec l'amour » dit le vieux proverbe !... J'ai badiné... une exquise jeune fille, répandant au doux nom de Jenny, s'offrait de moi. Elle était franchement jolie : brune aux yeux de bistre, une voix douce, un galbe merveilleux, l'allure délicate, répandant autour d'elle je ne sais quelle candeur enveloppante, attirante... (*s'arrêtant brusquement et riant aux éclats.*) Oh ! mais j'en parle avec une ferveur... Serais-je pincé par hasard ? Non ce que l'on ritait de ce vieux Lucien : pincé par une petite femme ! Ce serait nouveau jeu : on s'en proclamerait comme d'une conversion miraculeuse. Chassons cette idée !!! N'y pensons plus... A la fin, ce deviendraient de l'obsession !!!

JEAN (*rentrant avec le déjeuner demandé.*)

Monsieur voici le café : il est comme le désir Monsieur : c'est du moka. (*Pose d'un instant, puis on somme.*)

LUCIEN (*furieux.*)

Je n'y suis pour personne, Jean, envoyez le monde où vous voudrez.

JEAN

Bien, Monsieur. (*à part*) Je n'en ferai rien : (*Il sort*).



LUCIEN

Ce que qu'on va les balancer ces gêneurs ! venir déranger les gens à une heure si matinale... pour moi... Qui est-ce ? Je n'attends personne...

JEAN (*rentrant penaud*)

Monsieur... ..une... ..demoiselle... ..demande...  
audience...

LUCIEN (*découragé*)

La voilà bien ma guigne : il suffit que je ne sois pas présentable pour que les aventures pleuvent... Vous lui avez dit, Jean.

JEAN

Monsieur j'ai... dit... que vous étiez ici. (*à part*)  
Vous croyez qu'il est furieux ? (*haut*) La demoiselle est jolie... et puis, je ne l'ai jamais vue dans le cabinet de Monsieur...

LUCIEN

Vous ne savez que faire des gaffes !!! (*changeant de ton*) Est-elle très... ?

JEAN

Monsieur sera content... (*à part*) Je savais bien qu'il la recevrait !

LUCIEN

Dites que... je suis occupé, et que dans un

instant, j'aurai expédié le gêneur... Courez et revenez encore plus vite... Le temps de réparer le désordre de ma toilette. (*courant de gauche à droite*) Une glace, une fleur... Otez vite le déjeuner ! Tout est en ordre ? Suis-je bien ?

JEAN

Monsieur n'a jamais été mieux de sa vie !

LUCIEN

Pendard ! Tu te gausses de moi. Faites-entrer !  
(*il sort*)

### SCÈNE III

JEAN

Veillez entrer Mademoiselle. Monsieur est en conférence, et vous prie de bien vouloir attendre un instant. (*il sort*)

JENNY (*se levant brusquement*)

Chez lui ! Dans sa garçonnière ! Que c'est drôle ! Pourquoi suis-je ici ? Singulière idée qui m'est passée par la tête ! Que pensera-t-il de moi ! Que je suis une petite folle ! Mais je le tiendrai à distance cet aimable phraseur ! Ah ! Comment vais-je lui conter le but de ma visite !... Si j'avais la ressource d'une œuvre de bienfaisance ! Mais je ne m'occupe d'aucune... Que c'est donc ennuyeux. Je trouverai bien quand il sera là. (*avisant une bibliothèque*) Des livres !... « Dis-moi qui tu lis, je te dirai qui tu es »... Willy :

« Claudine à l'école, » « Claudine s'en va. » Il paraît qu'ils sont bien amusants ces livres ! Willy : Encore ! « Un petit vieux bien propre ! Ah ! shocking ! (*Elle se dirige de l'autre côté de la place.*) Des portraits : quelques actrices, sans doute, des passions purement contemplatives, des émotions esthétiques, des sensations d'art... Serait-il un dilettante ?

#### SCÈNE IV

JENNY, LUCIEN.

LUCIEN (*entrant*)

Comment, vous Mademoiselle, j'eus été à cent lieues de croire à votre visite. On ne peut être plus aimable !

JENNY

Vous avez l'air tout étonné ! Quoi ? encore en habit ? Fi donc le vilain Monsieur, ne serait-il allé dormir de la nuit ?

LUCIEN

Du tout Mademoiselle, je suis invité au banquet d'adieu, d'un de mes amis, l'habit est de rigueur.

JENNY

Vous me permettrez une observation !

LUCIEN

De votre part, elle me semblera un compliment.

JENNY

Vous feriez bien de changer de col, le vôtre est tout frippé.

LUCIEN

Les cols se froissent si vite, avec la satanée façon qu'ont les laveurs de les repasser et de les glacer.

JENNY

Vous vous demandez sans doute, mon cher monsieur, quel est objet de ma visite ?

LUCIEN

J'allais vous le demander, car, rien en effet ne me fait supposer. Une œuvre de charité, de bien-faisance, une fancy-fair ?

JENNY

Non !

LUCIEN

Alors quoi ? Un gros chagrin, on vient demander conseil à son vieil ami, au confident d'hier soir ?

JENNY

Avant de vous dire le motif de mon arrivée intempestive...

LUCIEN

Du tout intempestive : de plus agréable...

JENNY

N'en juger qu'à votre mine...

LUCIEN

(à part) Si elle savait !... (haut) C'est la poudre de riz qui me rend le teint plus pâlot...

JENNY

Je dois d'abord vous dire, Monsieur, que je ne suis pas comme les autres jeunes filles...

LUCIEN

Vous êtes toutes les mêmes : aucune ne veut ressembler à une autre : éternelle chanson !...

JENNY

Eternelle chanson, oui ! que vous accompagnez avec un plaisir réel, lorsque vous faites naître l'idylle, que vous interrompez l'orsqu'elle vous semble avoir assez duré, en brisant le cœur de celle qui a eu confiance en vous... (*changeant le ton*) Pensez-en ce que vous voudrez. Je me contenterai de vous dire que je ne suis pas aussi guindée : j'ai fait une partie de mon éducation en Angleterre ; cela m'a donné une plus grande franchise, une certaine liberté d'allure...

LUCIEN

Je le vois ; mais, vous ne me dites pas encore, Mademoiselle Jenny...

JENNY

Par abréviation, appelez-moi Jenny tout court !  
Cela prise moins le monde !

LUCIEN (*à part*)

Mais plus le demi. (*haut*) Rien ne me fait soupçonner le motif de votre charmante visite ; en attendant que vous me l'exposiez... ce sera peut-être long ?.. Une cigarette ?

JENNY

Chez moi, je ne fume jamais...

LUCIEN

Chez vous... mais chez les autres... dans l'intimité ?

JENNY

On ose parfois !

LUCIEN

Ce qui est défendu, n'est-il pas bien meilleur que ce qui est permis ? (*Il lui tend une cigarette, qu'elle prend.*)

Donc, résumons notre entretien. Méprisant les

préjugés du monde, vous venez très gentiment, sans contrainte, me serrer la main. C'est de votre part un acte de courage, auquel je ne m'attendais guère : on n'eut jamais deviné sous un masque aussi tendre, aussi délicat, une petite femme hardie, ayant autant de décision, d'initiative personnelle.

JENNY

Dites-moi, mon cher Lucien, que je vous surprends beaucoup ?

LUCIEN

Pas beaucoup, un peu !

JENNY

Soit. Que cette surprise ait sa légitimité ou non, ma démarche n'en semblera pas moins énigmatique ; vous marchez dans la pénombre, je vais éclaircir la route.

LUCIEN

Vraiment, il sera aimable à vous de me tirer de là !!!

JENNY

Je me suis souvenue, pendant la nuit, des conversations que nous avons eues hier, entretiens doublés d'une pointe d'ironie, et qui tendaient, cependant, à vous prêter une âme d'idéologue, de jeune homme sentimental, au cœur tendre, souverainement épris de cet « art » si beau qu'est l'amour ?

LUCIEN

Je ne me savais pas si psychologue ; à force de me trouver des qualités et des qualificatifs, je finirai par croire que les titres que vous me décernez à profusion sont boutade et fine raillerie. Je me connais une pléiade de défauts, mais de vertus, pas un atôme.

JENNY

Vous n'avez pas haute idée de vous même ; vous n'êtes pas d'avantage aimable, et vous vous moquez de moi par dessus le marché ! (*faisant la moue.*) Je vous trouvais cependant hier, très gentil, en un mot : vous ne m'étiez pas indifférent, tandis qu'aujourd'hui...

LUCIEN (*sceptique*)

Une déclaration : vous me flattez !

JENNY

Celà doit vous arriver souvent : Don Juan.

LUCIEN

Merci du titre de héros dont vous m'affublez ; je ne dois rien en ce cas vous dire de mes succès entre-mêlés de tant de déboires, et je me retranche, puisque je suis Don Juan, derrière le secret professionnel !



JENNY

Décidément, vous êtes railleur et peu gentil pour votre petite amie d'hier ; je vous croyais tout autre. Je dois donc déchanter. Vous êtes méchant, et vous m'attristez, ce n'est pas bien ce que vous faites-là...

LUCIEN

Vous causerais-je de la peine ?

JENNY (*subitement triste*)

Enormément... Vous me sembliez prévenant, charitable, j'avais gardé de vous un doux souvenir, et autant je vous trouvais, hier, aimable autant je vous trouve aujourd'hui : ours !

LUCIEN

Merci !

JENNY

Vous êtes trop sarcastique, trop despote de mes sentiments ; vous abusez de mon cœur, que vous vous efforciez d'amener à vous ; j'avais ressenti, à vous entendre, une certaine sympathie, et, voilà que tout d'un coup, le beau rêve que je m'étais édifié, le jolie projet que je m'étais élaboré, s'effacent, s'anéantissent par votre indifférentisme, votre mauvais vouloir.

LUCIEN

Croyez bien que...

JENNY (*se levant*)

J'ai été irréfléchie, soit ! En venant chez vous, j'ai trahi le plus clair de mes sentiments ; vous n'aurez plus à me voir, qu'un sourire sardonique aux lèvres et un peu d'ironie au cœur. Non ; je ne veux plus rien entendre : c'est fini.

LUCIEN

Vous exagérez. (*moment de silence, lui prenant la main*) Pourtant, si je vous disais, à mon tour que j'ai ressenti moi aussi, une certaine amitié pour vous, ô troublante ingénue, à l'âme tantôt gaie, hésitante et décidée.

JENNY

Des compliments, pour vous moquer de moi, plus encore, après que je vous aurai quitté.

LUCIEN

Vous ne me connaissez pas, ma Jenny, n'allez pas croire que les jeunes gens n'aient oublier leurs moments de joyeuse vie ; moments qui apparaissent à leurs yeux comme des flambeaux éteints de l'embrasement qu'a été leur jeunesse, leur folle existence. Ne croyez-vous pas qu'il soit au fond de notre cœur, un désir de repos, de quiétude ? Que nous ne tenions à trouver dans le monde, une jeune

filles toute d'illusion ? Avoir en elle, une compagne sincère, qui soit votre aide, votre conseil dans les actes de la vie ; qui traverse avec vous les moments les plus tristes comme les plus heureux ; qui vous soutienne dans les contrariétés qui ne manqueront de surgir ; qui partage, enfin, vos joies, votre félicité ; et ma chère Jenny, ne croyez-vous pas qu'il naisse de cette union de cette communion d'idées, un peu d'amour, un peu d'idéal ?

#### JENNY

Vous me troublez ! Jamais vous ne m'avez parlé d'un ton aussi convaincant ! Y aurait-il en vous, cette « Etincelle » d'amour dont Pailleron fit une jolie pièce ? Votre cœur aurait-il malgré les avatars de la vie de jeune homme, gardé de l'idéal ? Est-ce que je rêve, ou ne dites-vous pas ce que vous pensez ?

#### LUCIEN

Si, si, Jenny, je me suis toujours menti à moi-même, j'ai cru ne pouvoir jamais rencontrer au monde, de femme qui aurait pu partager et mes pensées, et mes sentiments. Eh bien, cette jeune fille que je cherchais comme compagne de ma vie, cette affection que je m'efforçais de trouver, ne venez-vous pas de me l'apporter ? Votre démarche qui tout-à-l'heure m'avait paru hardie, me semble maintenant, comme l'aumône que vous venez me faire de votre amour en exigeant de ma part un peu de réciproque ; je vous croyais forte, je vous trouve faible, de cette faiblesse douce, qu'ont ceux qui aiment, et, cela me plait infiniment...

JENNY

Taisez-vous et laissez moi combattre l'émotion qui me saisit... Je vous prie, ne dites plus rien... Vous diriez trop...

LUCIEN

Que pourrais-je vous dire encore, nous nous sommes mutuellement et sans le vouloir, avoués l'affection que nous avons l'un pour l'autre... Nous nous aimons, n'est-ce pas tout ?

JENNY

Oui, c'est tout ! Qu'y a-t-il dans la vie en dehors de l'amour ?

Le néant ! L'amour seul rattache à l'existence, c'est la fleur que l'on cueille en passant sur la route qui conduit au sentier de la mort. Mais plus fort encore que l'amour, l'amitié, ce lien des esprits, ce lien des sentiments rapproche la pensée, le caractère, les opinions. C'est aussi la confiance, les aveux réciproques que l'on se fait en se pardonnant les erreurs mutuelles. Etre deux dans l'existence, se sentir unis, s'aimer d'amour et d'amitié, que faut-il de plus ? Vous dites m'aimer, je vous crois. Il me semble qu'avec vous je trouverai la voie du Bonheur. Parcourons-la ensemble. Voulez-vous ?

LUCIEN.

Chère Jenny, vous me rendez heureux. Combien je vous aime !

JENNY

Je n'ai pas été trop téméraire en venant chez vous ? Vous ne m'en blâmez point ?

LUCIEN

Non, grand enfant, donnez-moi le premier baiser, celui de nos fiançailles.

—

RIDEAU.

16 juillet, 17 juillet 1908.

ANDRÉ GOMBAULT.



# La Chanson du Merle

*Avril tombe en torrents de pluie  
Sur les arbres aux rameaux noirs  
Qu'un rayon de soleil essuie ;*

*Mais dans le calme froid des soirs  
Que le vent furieux secoue  
Comme l'encens des encensoirs,*

*Monte un chant léger qui se joue  
Des regrets vains, des vains effrois  
Des vains travaux dont on se loue !*

*Quelques bourgeons percent le bois ;  
Rugueuse est la branche et si dure !  
Le merle chante à pleine voix !...*

*Ame du printemps, voix si pure,  
Voix cristalline de l'Avril,  
Elle ranime, elle rassure...*

*Emmi les bourgeons en péril,  
A travers l'averse en démente,  
Le merle dit l'espoir viril !*

*Le soleil est prêt ; sa clémence  
Fera que tout va refleurir ;...  
Le merle dit la patience.*

*Je veux dans le long avenir  
Vous chanter la chanson du merle  
Quand le jour va s'évanouir.*

*Quand l'océan du mal déferle  
Que rage le vent de chagrin,  
Que l'eau du ciel s'écrase ou perle,*

*Je chanterai l'été prochain,  
Le soleil qui va paraître,  
Les fleurs qui naîtront en chemin ;*

*Je chanterai de tout mon être  
Le bonheur caché, mais certain...  
...Le merle est là, ... sous ma fenêtre...*

MARGUERITE COPPIN.

---

## Le Chant devant la Mer.

*Le jour est comme lui dans sa beauté parfaite,  
Dans l'éclat rayonnant de son jeune pouvoir,  
Le chanteur est superbe et juillet monte au faite,  
Dans leur joie et leur force admirables à voir.*

*Le jour est comme lui, d'une ardeur invincible,  
L'éclat du ciel profond remplit d'azur les yeux ;  
La voix aux cordes d'or, ronde, pur et flexible,  
Fait palpiter le sein d'un espoir radieux*

*Elle vous prend, vous berce en elle, vous pénètre,  
Emplissant tout l'espace d'un sublime élan,  
Par l'infini des eaux, par l'infini de l'Être,  
Elle embrasse le monde et vous l'offre brûlant !*

*Et les vents emportés aux courses vagabondes ;  
Et le flot qui se rue à l'assaut du sol blond ;  
Et l'astre éblouissant dans sa lumière blonde,  
Tout brisait cette voix et l'emportait d'un bond !*

*Et la voix s'en allait, enlacée aux lumières,  
Aux parfums de la vague, aux ailes de l'oiseau...  
Et planant sur les eaux, ses notes altières,  
Disaient l'Amour, la Foi, tout le Bien, tout le Beau.*



*O don de tout son Etre en un chant qui s'élève  
Comme monte l'encens jusques aux pieds des Dieux ;  
Magnificence auguste où ce geste s'achève ;  
Présent de tout un cœur en un génie heureux !...*

*Moment inoubliable, heure à jamais sacrée,  
Triomphe de l'Esprit fulgurant sur la chair,  
D'autres ont-ils connu, dans leur âme enivré,  
Le charme de ce Chant divin devant la mer ?*

MARGUERITE COPPIN.

---

**Partie Politique**  
et  
**Historique**



## Note de la rédaction

---

*Nous avons le grand regret d'annoncer à nos lecteurs que M.M. Magnette, sénateur et De Saegher, conseiller provincial de la Flandre orientale, ont dû renoncer à nous donner les articles politiques qu'ils nous avaient promis. Un surcroît de besogne les a empêché de tenir leurs promesses. Nous prions nos lecteurs de nous excuser de ce contre-temps fâcheux ainsi que du retard que l'Almanach a mis à paraître, mais l'attente de ces deux articles en est la seule cause*

*C. d. P.*

---



## L'Église et la Loi.

---

On a souvent fait observer que l'Église romaine n'a pas abandonné son rêve de domination universelle et qu'elle entend, comme aux moyen-âge, imposer ses lois aux peuples et aux gouvernements. Divers incidents survenus au cours de ces dernières années en sont la preuve. Inutile de rappeler les actes du pontificat de Pie IX qui condamnent les libertés modernes, et Pie X continue la tradition : à son tour, il revendique pour l'Église l'exercice de privilèges qu'on pouvait croire définitivement abolis si on ne connaissait pas la tenacité admirable des pontifes romains dans leur lutte contre ce qu'ils appellent l'erreur moderne.

Le « Motu proprio » sur la comparution des ecclésiastiques en justice est, à ce point de vue, caractéristique et il mérite d'être commenté à l'usage de la jeunesse estudiantine ne fut-ce que pour lui faire comprendre que la vieille lutte entre la papauté et le droit révolutionnaire n'est pas close. Vers 1880, d'aucuns dans les rangs libéraux proclamaient que la question cléricale pouvait être résolue en « un tour de main. » Nous présûmons qu'ils sont aujourd'hui revenus de leur erreur, des faits comme ceux que nous signalons et vingt-huit ans de

domination cléricale auront convaincu les plus incrédules.

Rappelons qu'à l'époque où le droit canon primait le droit civil et public les ecclésiastiques jouissaient du « *privilegium fori* » autrement dit de n'être justiciables en matières criminelles et civiles que des seuls tribunaux ecclésiastiques et de ne pouvoir y être assignés que du consentement de l'évêque. Inutile de faire ressortir les abus que semblable régime devait fatalement entraîner. Attaqué dès la fin du moyen-âge par les parlements et les rois, le « *privilegium fori* » fut aboli par la législation révolutionnaire qui devint le droit des peuples modernes et notamment le droit consacré par la Constitution et les lois belges.

Le « *motu proprio* » constitue une protestation contre ce régime qui n'admet aucun tribunal extraordinaire ou d'exception. Voici son texte tel qu'il a paru dans tous les journaux cléricaux.

» Quelque soin qu'on apporte à formuler les lois, on ne peut toujours prévenir tous les doutes qui peuvent surgir de leur interprétation habile. Il arrive que les juristes, après avoir scruté le sens et la portée de la loi, diffèrent tellement d'avis, qu'il est impossible de fixer autrement que par une déclaration authentique ce qui a été réglé par la loi.

» C'est le cas qui s'est présenté après la promulgation de la constitution « *Apostolicæ Sedis* », qui limite les censures « *latæ sententiæ* ». En effet, une grave controverse divise les commentateurs de cette constitution : elle a trait au chapitre VII : le terme « *cogentes* » désigne-t-il seulement les législateurs et personnages publics, ou encore les personnes

privées qui, par une citation ou une action, « forcent » le juge laïque à appeler un clerc à son tribunal ?

» Le sens de ce chapitre a été plus d'une fois déclaré par la Congrégation du Saint-Office. Cependant, en ces temps d'iniquité, où il n'est plus tenu compte de l'immunité ecclésiastique, où l'on voit non seulement des clercs et des prêtres, mais encore des évêques et même des cardinaux de la sainte Eglise romaine, traînés devant les tribunaux laïques, pour retenir dans leur devoir par la sévérité des sanctions ceux que la gravité de la faute ne détourne pas de ce sacrilège criminel, de notre propre mouvement nous statuons et édictons ce qui suit :

» Toute personne privée, laïque ou ecclésiastique, homme ou femme, qui cite et force à comparaître, sans autorisation du pouvoir ecclésiastique, n'importe quelle personne ecclésiastique devant les tribunaux laïques, au civil ou au criminel, encourt l'excommunication « *latæ sententiæ* », spécialement réservée au Pontife romain.

» Nous voulons que soit confirmé et ratifié ce qui est établi par la lettre présente, nonobstant toutes prescriptions contraires.

» Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 9 oct. 1911, neuvième année de notre pontificat.

PIE X, PAPE.

Il faut rendre à l'auteur du décret cette justice qu'il formule une loi claire, précise et dont la généralité est absolue : le pouvoir ecclésiastique se réserve seul le droit de décider si un citoyen sera autorisé à



agir en justice contre une personne ecclésiastique ; si le citoyen se passe de cette permission et si elle lui est refusée et s'il use d'un droit que la loi civile lui reconnaît, il encourt l'excommunication *latæ sententiæ* (sentence portée d'avance) par le seul fait de la citation donnée et de la comparution de l'assigné.

Le décret papal a immédiatement suscité les inquiétudes et les protestations des divers gouvernements européens même de gouvernements catholiques, tel que la Bavière. La Prusse, la Hollande et le grand-duché de Bade, la Saxe ont fait demander à la curie romaine si le « motu proprio » leur était applicable. La Belgique elle-même aurait, aux dires des journaux, entamé une conversation diplomatique avec la curie et, si cette conversation doit aboutir à un résultat, il est à présumer que, comme pour les pays que nous venons de citer, Rome sera obligée de déclarer qu'elle n'a pas entendu viser notre pays.

Sera-ce à dire que la Papauté renonce au principe même de la règle que Pie X a proclamé ? Ce serait mal la connaître : Rome n'abandonne jamais les lois qu'elle a formulées. Devant le malheur des temps, en face des nécessités du jour, elle suspend l'application de ses lois sous réserve de les remettre en vigueur dès qu'elle le pourra. L'église est immuable, ses lois aussi et elle s'en est toujours fait gloire.

Mais, direz-vous, dans quel but publier en Belgique un décret que le Pape déclarera probablement y être inapplicable ?

C'est ici qu'apparaît l'équivoque et toute la duplicité des gens d'église.

Les journaux cléricaux ont tous indistinctement

publié le « motu proprio » sans protestations et sans réserves aucunes, leurs lecteurs ont évidemment du en conclure qu'il leur était désormais défendu d'assigner, au civil ou au criminel, un ecclésiastique sans l'autorisation préalable de l'évêque. On a requis ainsi un résultat certain : les croyants savent ce que l'église attend d'eux.

L'attitude des feuilles cléricales n'a changé que le jour où la presse libérale ayant pris, à son tour, connaissance du « motu proprio », a signalé l'opposition manifeste qui existe entre le décret et les lois civiles.

De savants pères jésuites, soucieux de ne pas blesser les nombreux catholiques qui ont le respect des lois de leur pays et de ne pas fournir des armes à la presse libérale, ont alors contesté et la portée du décret et son applicabilité à la Belgique. Ils ont soutenu que la publication n'a pas été faite selon les règles canoniques, notamment que le décret n'a pas été lu du haut des chaires et qu'il ne s'applique en tout cas qu'aux personnes qui obligeaient un ecclésiastique à comparaître en personne officiellement devant certaines juridictions civiles. A les croire, le Pape désire, pour éviter les procès, imposer l'intervention conciliatrice de l'évêque et celui-ci doit en cas d'insuccès, accorder l'autorisation sollicitée. Cette explication n'a qu'un défaut, c'est de ne pas pouvoir se concilier avec le texte même du « motu proprio. » Quant aux formes de la publication, les canonistes ont raison en ce sens qu'en Belgique le décret n'a pas été lu en chaire, mais ils oublient d'ajouter qu'il n'a pas été promulgué de cette manière là, même où il est applicable.

Quoiqu'il en soit, il demeure acquis que l'église revendique toujours là où elle entrevoit la possibilité de faire respecter ses lois, le droit de soustraire ses clercs à la juridiction des lois nationales et qu'il faut toute la vigilance de la presse et de l'opinion publique pour s'opposer à ces desseins. C'est pour la jeunesse libérale une salutaire leçon de choses et nous la convions à ne jamais l'oublier.

M. DE WEERT.

Cet article était écrit quand nous avons pu prendre connaissance de la réponse de M. Davignon, ministre des affaires étrangères à une question relative au « motu proprio » qui lui était posée par M. Asou, membre de la Chambre des Représentants. Le ministre, relatant une déclaration de la curie romaine, à proclamé que le « motu proprio » était sans application en Belgique comme il l'est en Allemagne. Rome reconnaît-elle que notre droit constitutionnel, que nos lois priment les lois ecclésiastiques ? Ce serait mal la connaître.

Elle constate sur la foi d'une lettre du cardinal Mercier qu'il existe en Belgique, comme en Allemagne, une coutume contraire au « privilegium fori. » Cette déclaration qui fait honneur à l'esprit inventif du canoniste qui l'a trouvée, a cet avantage de dispenser l'église de s'incliner devant la loi. Elle est dans les traditions de l'église, elle prouve qu'il y a entre elle et la société moderne une opposition absolue de doctrines. Comme nous l'avons déjà dit il importe aux bons citoyens de veiller constamment, s'ils veulent sauvegarder la prééminence du pouvoir civil sur l'ultramontanisme.

M. D. W.

## DEUX NOUVELLES CONCITOYENNES.

---

« Il n'y a rien de changé en France: il n'y a qu'un Français de plus ». Ce mot, prêté au comte d'Artois, en 1814, mais dont Beugnot est l'auteur, hantait peut-être la mémoire du très érudit ex-Ministre de la justice, quand il écrivait, l'été passé, son exposé des motifs, pour le projet de loi accordant la personnalité civile aux Universités de Bruxelles et de Louvain. On y peut lire en effet cette phrase : « Pour tout résumer, une fois le projet voté, il n'y aura dans la société belge que deux citoyens de plus »..... Et le mot fit fortune !

Pourtant, ce n'est là, reconnaissons-le, qu'une élégante figure de rhétorique à laquelle il ne conviendrait d'attacher d'autre valeur, si elle ne marquait formellement la volonté de M. Léon de Lantsheere d'adopter, sur la nature juridique de nos deux nouvelles « concitoyennes » l'une des thèses opposées en présence et de le faire avec une netteté à laquelle il convient de rendre hommage.

Nos Universités libres sont-elles des établissements publics ou de simples associations? Problème délicat et digne de toute l'attention d'un juriste. Il n'en faut pour preuve que les retentissantes discussions auxquelles il a donné lieu et dont les échos ont été enregistrés, chez nous, dans une notice consa-

créée par M. Maurice Vauthier, aux séances de la Société d'Etudes sociales et politiques, séances tenues le 28 janvier et le 11 février 1893 (1).

Ces réunions constituaient une tentative intéressante et trop rarement renouvelée, de mettre en présence les hommes de talent et de caractère que comptent nos divers partis politiques : catholiques, libéraux et socialistes s'y coudoyaient, apprenaient à se connaître et presque toujours à s'apprécier. Malheureusement, des préventions indéracinables arrêtent dans cette voie les rares bonnes volontés ; elles atteignent en notre petit pays un degré tel, qu'une sorte de méfiance s'attache jusqu'à ceux qui essaient de les vaincre. Nous qui parlons d'une plus grande Belgique, voire même d'expansion mondiale, ne pourrions-nous commencer par élargir un peu nos idées, en nous connaissant davantage les uns les autres ?

Mais revenons aux deux citoyennes dont la Belgique a été dotée le 12 août 1911. L'accouchement des jumelles n'a pas, cette fois, été laborieux. Il faut s'en féliciter, d'autant plus qu'il avait été précédé, il y a longtemps déjà, d'un petit accident qui pouvait inspirer de sérieuses craintes pour l'avenir. D'ailleurs, cette fausse... entrée ne date pas d'hier. En janvier 1841, par une pétition collective, les évêques de Belgique demandèrent aux Chambres la personnification civile pour l'Université de Louvain (2). La proposition prit, dès le 9 février, la forme

---

(1) *Revue sociale et politique*. 3<sup>me</sup> année, Bruxelles 1893. p. 225 et s.

(2) Chambre des Représentants. Séance du 13 janvier 1841, *Moniteur* du 14.

d'une projet de loi déposé par les deux représentants Dubus (ainé) et Brabant (1). Dans les développements présentés à l'appui du projet, à la séance de la Chambre du 10 février (2), se trouvent reproduits le texte de l'acte de fondation définitive de l'*Alma mater* en 1834 et du diplôme pastoral de 1833, par lequel Grégoire XVI en avait confirmé le statut préliminaire. Ces deux documents figurent au *Moniteur*, en traduction française.

Le projet Dubus et Brabant attira l'attention du pays, comme le prouvent les pétitions qui, nombreuses, arrivaient pour ou contre, à la Chambre (3). Que les villes de Liège, de Gand et de Louvain, que d'autres grands centres encore s'en soient occupés, rien de plus naturel ; mais il est assez curieux de voir combien de petites localités prirent parti dans le débat. L'arrondissement de Philippeville surtout, semble

---

(1) Voici le texte intégral de la proposition :

Art. 1<sup>er</sup>. L'Université catholique de Louvain, dont l'acte d'érection est annexé à la présente loi, est déclarée personne civile et, en cette qualité, elle peut acquérir et aliéner des biens.

Art. 2. Cet établissement ne peut acquérir, soit à titre onéreux, soit à titre gratuit, ni aliéner les biens acquis, qu'en vertu d'autorisation spéciale du Roi.

*Moniteur* du 11 février 1841.

(2) Le texte se trouve *in extenso* au *Moniteur* du 17 février 1841.

(3) Le *Moniteur* donne, conformément à une décision de la Chambre, le texte intégral des diverses pétitions, à moins qu'elles ne soient identiques pour plusieurs communes, ce qui arriva fréquemment. En ce cas, le *Moniteur* se borne à énumérer les noms des localités. Voir *Moniteur* des 3, 8, 13, 15, 26, 27, 29 et 30 mars et du 3 avril 1841.

s'être remué (1). Les arguments se répètent, en général, avec plus ou moins de véhémence, appuyés sur plus ou moins d'érudition. Les adversaires voient

---

(1) A titre de curiosité, voici le texte d'une lettre adressée à la Chambre, par laquelle les habitants de Cerfontaine rétractent la pétition qu'ils avaient signée en faveur du projet :

« A Messieurs les membres de la Chambre des Représentants de Belgique, à Bruxelles.

Messieurs,

« Les soussignés, habitants de la commune de Cerfontaine, signataires d'une pétition de vendredi dernier, 12 mars, tendant à appuyer l'érection de l'université catholique de Louvain en personne civile, laquelle leur a été présentée à l'improviste, par leur curé, dans la nuit du jeudi au vendredi, ont l'honneur d'observer aux honorables membres ce qui suit :

N'ayant qu'une connaissance très superficielle de la marche des affaires politiques et étant d'ailleurs très confiants dans la bonne foi de leur curé qui, paré du voile de la modestie et de la candeur, avait su jusqu'aujourd'hui se concilier notre estime et notre affection, les soussignés ont cru devoir donner leur assentiment à cette pétition ainsi qu'aux motifs sur lesquels il la disait fondée ; 1<sup>o</sup> il a déclaré à plusieurs d'entre nous qu'une dénonciation avait été faite contre lui et que ce qu'il nous présentait à signer était pour attester que nous n'avions aucun grief à lui reprocher ; 2<sup>o</sup> il a fait usage d'une imposture la plus grossière en disant à d'autres que les francs-maçons cherchaient à détruire la religion catholique, en y forçant le gouvernement, qu'ils avaient de nombreux auxiliaires et que sa pétition était pour protester contre un projet aussi abominable ; 3<sup>o</sup> il a exploité l'innocence de plusieurs enfants en les forçant par des paroles comminatoires et en l'absence de leurs parents à signer cette pétition, afin de prouver, disait-il, qu'il s'étaient bons chrétiens, etc. etc. Enfin, par des tergiversations odieuses, il donnait à sa pétition une signification mensongère et il en donnait lecture en la commentant en expressions trop raffinées pour que nous puissions lui donner la véritable acception. Vous devez sentir, Messieurs, qu'il est aussi déplorable pour nous de

dans l'octroi de la personnalité civile à l'Université de Louvain « une pensée funeste », « une véritable calamité », « un privilège qui entraînerait des suites préjudiciables à l'intérêt général », voire même « une prétention monstrueuse », « un ferment de révolution », « le bouleversement de notre ordre social » ! C'est le rétablissement de la mainmorte, la violation de l'égalité en matière d'instruction publique, un coup fatal porté à l'enseignement supérieur de l'Etat, le seul auquel le législateur doit réserver ses faveurs. On y voit encore le premier pas dans une voie où il est dangereux pour la société moderne de s'engager, etc., etc.

En revanche, les partisans du projet font état de l'utilité et de la haute valeur de l'établissement dont ils'agit, de l'intérêt qu'il présente pour les familles catholiques. Le droit, dit-on, affirmera et consolidera une institution nationale : « en la déclarant personne civile, vous légaliserez un ordre de choses que la loi ne peut empêcher et qui est sanctionné par le fait ».

Tandis que l'atmosphère était ainsi échauffée, les sections de la Chambre examinaient le projet et la section centrale déposait, le 18 mars 1841 (1), un

---

nous voir en butte à de telles déceptions, qu'ignominieux pour un ecclésiastique qui devrait mettre sa manière d'agir en analogie avec les préceptes qu'il nous démontre et qu'il viole aussi ouvertement. En conséquence, nous protestons contre de pareils actes et nous déclarons nos signatures non avenues; nous prions la Chambre de bien vouloir prendre en considération ces motifs importants et nous sommes avec un profond respect, vos très humbles serviteurs. » (Suivent les signatures).

*Moniteur* du 27 mars 1841.

(1). *Moniteur* du 5 avril; texte *in extenso* au *Moniteur* du 19.



rapport favorable, dû à la plume de Pierre De Decker. Ce document ne manque pas d'intérêt, surtout dans sa partie relative au grief d'inconstitutionnalité élevé contre la proposition. Il rappelle que le projet de Constitution refusait *in terminis* aux associations la personnalité civile, à moins d'une reconnaissance légale, et que, si le texte définitif est muet à cet égard, ce n'est pas qu'un système différent ait prévalu au Congrès national : les discussions en font foi. Notons à ce propos que, sur ce seul point, nos Constituants ne suivirent pas le programme tracé par l'Archevêque de Malines dans sa célèbre lettre du 13 décembre 1830 (1). Par son allure générale, l'argumentation du rapporteur marque bien une époque. Que l'on en juge par le début : « L'idée d'une existence sociale propre et déterminée n'est au fond qu'une idée de propriété. On n'est vraiment *soi* que par la faculté de posséder, d'acquérir : sans elle, toute vie est une vie d'emprunt ». Ce dernier mot semble presque un jeu de mots ! Le projet Dubus-Brabant, continue le rapport, tend à faire de l'Université une fondation proprement dite, au sens juridique du terme. Certes, l'Université catholique sollicite une faveur ; mais n'a-t-elle pas le caractère d'utilité publique nécessaire pour la justifier ? Il s'agit de la mettre à même de lutter à armes égales contre les deux établissements officiels. Rien ici ne blesse la liberté de l'enseignement ni même le principe d'égalité : si d'autres institutions libres offrent mêmes garanties, même utilité, qu'elles fassent à la législature une demande analogue ! D'ailleurs, la

---

(1) Voir P. ERRERA, *Traité de Droit public belge*, Paris 1908, § 64, p. 102.

section centrale a cru devoir ajouter au projet quelques dispositions, pour garantir les intérêts de l'État et prévenir des abus possibles qui semblent avoir inquiété les esprits (1) : un droit d'accroissement de 4 % sur la contribution foncière frappe les immeubles possédés par l'Université; un maximum est fixé aux acquisitions permises, notamment en bien-fonds.

Quel sort la Chambre eût-elle réservé au projet ? Était-il exact, comme on l'avait dit en Flandre, que « quatre cents couvents attendaient la réussite de ces tentatives pour asservir la Belgique » (2) ? Nous ne le saurons jamais, puisque le projet fut retiré à la session suivante, à la demande même de ses véritables promoteurs, NN. SS. les évêques (3). On discutait alors la question bien autrement importante de l'enseignement primaire et le parti catholique devait réserver toutes ses forces pour faire triompher les principes réalisés par la loi du 23 septembre 1842. La lettre des évêques mérite d'être citée (4); dès

---

(1) Voir le texte, à la suite du rapport. *Moniteur* du 5 avril 1841.

(2) Pétition du conseil communal d'Ypres, Séance de la Chambre des Représentants du 27 mars 1841, *Moniteur* du 29.

(3) Séance de la Chambre et du Sénat du 15 février 1842.

(4) En voici le texte :

« Messieurs,

« Faisant usage du droit que l'article 21 de la Constitution nous donne, nous avons eu l'honneur de vous adresser, ainsi qu'au Roi et au Sénat, au mois de janvier de l'année dernière, une pétition afin d'obtenir que la qualité de personne civile fût attribuée par une loi à l'Université catholique de Louvain. Deux honorables membres de la Chambre, MM. Dubus aîné et Brabant, mus par l'intérêt qu'ils portent à cet établissement, ont eu la bonté de proposer un projet de loi

qu'ils en eurent connaissance, MM. Dubus (ainé) et Brabant déclarèrent retirer leur projet de loi.

---

tendant à nous accorder notre demande. La Chambre a décidé que leur proposition serait prise en considération et envoyé à l'examen des sections ; elle y fut adoptée par 36 voix sur 44. La section centrale l'adopta à l'unanimité avec quelques modifications accidentelles, *après avoir*, comme elle le dit dans son rapport, *consacré plusieurs séances à débattre les principales questions de constitutionnalité et d'économie sociale qui s'y rattachent et après avoir exposé et analysé tous les systèmes, et abordé avec franchise toutes les objections sérieuses.*

« Un accueil si favorable nous faisait espérer avec une ferme confiance que la loi proposée serait adoptée par les trois branches de la législature. Cependant, notre pétition et la proposition de la loi qui en a été la suite devinrent l'objet d'interprétations et d'attaques aussi inattendues que peu fondées. On prétendit que nous voulions obtenir un privilège exclusif et faire revivre d'anciens droits qui sont incompatibles avec nos lois ; on chercha même à faire croire que nous voulions entraver la marche du Gouvernement..... Ces desseins et d'autres plus absurdes encore, qu'on nous a prêtés, étaient loin de notre pensée ; car nous n'eûmes d'autre but que d'obtenir pour l'Université catholique une prérogative dont jouissent déjà les Universités de l'Etat, les séminaires, tous les conseils des hospices, tous les bureaux de bienfaisance, toutes les communes, toutes les églises et un grand nombre d'autres établissements d'utilité publique. Il nous semblait que les garanties d'ordre qu'offre l'Université de Louvain, les services qu'elle rend aux sciences et les avantages qu'elle procure au Pays, l'en rendait digne sous tous les rapports. Des juriconsultes et des publicistes très distingués nous avaient d'ailleurs assurés que notre demande ne renfermait rien qui fût contraire aux lois de la Constitution (sic) et, quoique nous restions convaincus de la justice de notre demande, nous nous sommes néanmoins décidés à la retirer, afin d'empêcher qu'on ne continue à s'en servir pour alarmer les esprits, exciter la défiance et troubler l'union si nécessaire au bien-être de la religion et de la patrie.

Les idées — il faut le reconnaître — ont bien changé depuis. Nous n'en voulons pour preuve que la facilité avec laquelle le projet de personnification civile des deux Universités libres est devenu loi, le 12 août dernier. Annoncé dans le discours du Trône du 8 novembre 1910, présenté à la Chambre le 10 avril suivant, il y fut discuté le 13 juillet et voté le 14; à son tour, le Sénat le discuta le 3 août et le vota le lendemain. Les débats se poursuivirent dans des termes d'une courtoisie et d'une élévation parfaites, bien différents du langage que faisaient présager, en 1841, certaines pétitions. D'ailleurs, le vote a été acquis à la Chambre par 119 voix et 3 abstentions, et au Sénat, par 69 voix contre 1. C'est ce que l'on peut appeler une quasi-unanimité, à laquelle, en tous cas, toutes préoccupations de partis sont restées étrangères.

L'exposé des motifs de M. Léon de Lantsheere nous intéresse par l'éloge qu'il fait de l'enseignement supérieur libre, où l'auteur occupe d'ailleurs lui-même une place distinguée; il nous intéresse encore par ses remarques sur la nature juridique des deux Universités. Non point qu'il prenne *ex professo* parti dans la controverse relative aux personnes morales: « le projet de loi, dit-il, se contente de revêtir les faits existants de la formule de droit que suggère naturellement l'ensemble de notre législation ». Toutefois, la

---

« Nous sommes, avec respect, Messieurs, vos très humbles et très obéissants serviteurs.

« En février 1842. (signatures)

Lettre lue aux séances de la Chambre des Représentants et du Sénat, le 15 février 1842, *Moniteur* du 16.

suite de l'exposé ne cesse de qualifier les deux Universités d'associations; elles sont mêmes appelées des personnes autonomes, « qui jouiront de toutes les facultés dont jouissent les personnes physiques, sauf celles qui dérivent de la nature même d'une personne physique..... »

Cette affirmation a pour résultat voulu d'élever une barrière infranchissable entre la direction, l'administration et le patrimoine des Universités libres, d'un côté, et l'Etat, de l'autre. Point d'ingérance, point de nationalisation éventuelle! En aucune hypothèse, les Universités libres ne doivent se trouver gênées ni dans leur direction scientifique, ni dans le recrutement de leur personnel — cela va de soi —, ni même dans leur administration temporelle (qu'on nous permette ce mot). Si l'on avait repris l'ancien terme de fondation, dont on s'était servi pourtant en 1841, il était à redouter que le souvenir de la loi du 19 décembre 1864 sur les bourses d'études ne mît le feu aux poudres. L'ambiance était si sereine, que cette loi a pu même être rappelée, à propos des bourses à créer en faveur de l'enseignement libre, sans que l'orage éclatât. Il fut reconnu au Sénat que seule une disposition additionnelle à la loi pourrait régler ce point (1).

Malgré toute son improbabilité, l'hypothèse de la disparition des Universités libres a été prévue, afin de proscrire la dévolution possible de leur avoir à d'autres fins même analogues, aussi bien dans l'en-

---

(1) Rapport du comte Goblet, *Documents parl.* p. 54; Discours de MM. Braun, Goblet et Carton de Wiart, ministre de la justice, le 3 août. *Annales parl.* pp. 575-8-9.

seignement public que dans les domaines voisins, à fixer par voie d'autorité. Le système de l'attribution de l'actif par le conseil d'administration s'écarte de celui qui prévaut dans certaines lois françaises récentes et qui se retrouve chez nous dans la loi de 1894 sur les mutualités reconnues et, plus encore, dans celle de 1898, sur les unions professionnelles (1). Voyez comme l'exposé des motifs est formel sur ce point ; il emprunte à dessein le langage du droit privé et assimile la liquidation d'une Université à celle d'une société à but lucratif : « Les Universités subsisteront pour leur liquidation. Elles y procéderont elles-mêmes, sans aucune autre intervention, ainsi que les sociétés commerciales reconnues par notre législation, et leur liquidation demeurera, comme tous les autres actes de leur existence juridique, un acte de pur droit privé. C'est leur Conseil d'administration qui en dirigera les opérations, qui apurera le passif, qui décidera de l'affectation des biens, en se conformant aux dispositions des statuts. L'octroi de la personnification civile est un bienfait dont l'Etat veut que les Universités profitent ; le retrait de cette faveur ne peut d'aucune manière devenir une spoliation déguisée ».

Certains événements du passé et les craintes qu'ils leur inspirent déterminent les partisans de la théorie de l'association à repousser aussi loin que possible la notion de la personne publique. Ceci nous ramène à la controverse désormais célèbre entre

---

(1) Lois du 23 juin 1894, art. 29 et du 31 mars 1898, art. 16  
P. ERRERA, *op. cit.* § § 476 et 479, pp. 582 et 689.

juristes (1). Etendue à toutes les associations sans but lucratif, elle occupa la Fédération des Avocats belges, en ses sessions de 1907 et 1908 (2) M. Alex. Braun fit état de ses résolutions, dans son grand discours au Sénat (3). D'autre part, nous avons déjà fait allusion aux débats qui se déroulèrent à la Société des Etudes sociales et politiques et qui mirent aux prises des hommes comme MM. Vandenheuvel et Nyssens, Dupriez et Vandervelde avec MM. Graux, Goblet d'Alviella et Maurice Vauthier. (4). Les premiers redoutaient de voir les Universités libres devenir une sorte de démembrement de l'Etat; les derniers, au contraire, étaient frappés par le caractère perpétuel de ces œuvres d'intérêt général. Jamais, même en cas de disparition, leurs biens ne pourraient être partagés entre les « associés ». D'ailleurs, quels seraient ces associés ? On ne peut qualifier ainsi ni les administrateurs, ni les professeurs, ni les étudiants. Donc, elles ne peuvent être, au dire de M. Maurice Vauthier, que « des établissements publics imparfaits, des établissements publics qui n'ont qu'une existence de fait et auxquels a manqué jusqu'ici la consécration d'une reconnaissance légale ».

Nous pourrions peut-être préciser aujourd'hui davantage et, nous inspirant de la doctrine française,

---

(1) Voir ci-dessus p. 2.

(2) Séances tenues à Bruxelles le 23 mars 1907. *Journal des Tribunaux*, 1907, col. 353 s., et 369 s. et les 18 janvier, 1<sup>er</sup> et 15 février 1908, *Ibidem* col. 81 s., 145 s. et 217 s.

(3) Séance du 3 août, *Annales parlementaires*, Sénat, 1910-11, p. 571

(4) Séances des 28 janvier et 11 février 1893. *Revue sociale et politique*, 3<sup>e</sup> année, Bruxelles 1893, p. 225 s.

qualifier nos Universités d'établissements d'utilité publique, terme moyen entre l'association et l'établissement public. Hâtons-nous d'ajouter que tel n'est pas le concept qui a prévalu dans l'esprit du législateur belge (1). Les idées de l'auteur du projet furent reprises dans les rapports faits au nom de la commission parlementaire, par M. Van Cleemputte et au nom de la commission de la justice au Sénat, par le comte Goblet d'Alviella ; elles se retrouvent dans les principaux discours prononcés aux deux assemblées législatives (2). C'est donc en théoricien que nous présentons cette remarque, non en commentateur de la loi du 12 août 1911.

---

(1) Observons qu'en 1841, dans la lettre des évêques citée *supra*, p. 9, note 4 les précédents invoqués se rapportent tous à des établissements publics.

(2) Rapport de M. Van Cleemputte, séance du 20 juin 1911, *Documents parlementaires*, Chambre, 1910-11, p. 689, et de M. Goblet d'Alviella, séance du 28 juillet 1911, *Documents parlementaires*, Sénat, 1910-11, p. 52. Discours de MM. Woeste, De Lantsheere (qui n'était plus alors ministre de la justice), Carton de Wiart (qui l'était devenu) à la séance de la Chambre du 13 juillet 1911. *Annales parlementaires*, Chambre, 1910-11, pp. 1859, 1862 et 1868 ; discours de M. Braun, à la séance du 3 août 1911, *Annales parlementaires*, Sénat, 1910-11, p. 572. Il est à remarquer que, dans la discussion, tant à la Chambre qu'au Sénat, certains orateurs étaient préoccupés, plutôt que du projet en lui-même, du précédent qu'il créait ou encore de l'étape qu'il marquait dans une voie nouvelle pour le droit belge. La situation juridique des associations sans but lucratif, notamment de celles que l'on a qualifiées, improprement peut-être, d'internationales, demande à être réglée. Elle fait l'objet d'un projet de loi dû à l'initiative de M. Tibbaut et consorts, sur lequel M. Van Cleemputte déposa, au nom de la commission chargée de l'examiner, un important rapport. *Documents parlementaires* 1910-11, p. 782 s ; il en a été question dans les discours de MM. Tibbaut et



Si nous trouvons dans les discours de MM. Wiener et Magis ainsi que dans certaines paroles du comte Goblet d'Alviella au Sénat (1) l'indication de la thèse que nous croyons juste en principe, ces opinions individuelles ne peuvent prévaloir pour fixer l'esprit du législateur. *E pur si muove!*..... Et cependant, comme la notion d'établissement d'utilité publique s'adapte exactement à la situation de fait dans laquelle se trouvent nos Universités libres ! « Les établissements publics, enseigne le professeur Berthélemy (2), sont des services administratifs pourvus de personnalité juridique. Les établissements d'utilité publique sont, au contraire, des créations d'initiative privée, étrangères au mécanisme de l'administration, mais douées, à raison des services qu'elles rendent, de la plus large capacité qui puisse être reconnue aux personnes morales de droit administratif ». Tels sont les académies, les sociétés d'études, les établissements d'enseignement populaire. Et notre distingué collègue insiste sur l'analogie entre ces établissements et les établissements publics proprement dits quant aux règles sur la capacité d'acquiescer et de posséder, sur les autorisations requises pour accepter des libéralités, et, d'autre part, sur la différence résultant de l'absence de contrôle quant à la gestion proprement dite des biens. Parlant ailleurs (3)

---

Vandervelde à la Chambre, *Annales parlementaires*, p. 1861 et 1862, et dans celui de M. Braun au Sénat *Ann. parlement.* p. 572.

(1) *Annales parlementaires*, 1910-11, pp. 570, 6, 7.

(2) *Traité élémentaire de Droit administratif*, 6<sup>e</sup> édition, Paris 1910, p. 34.

(3) *Ibid.*, pp. 744-5.

des Facultés libres créées en France sous l'égide de la liberté de l'enseignement, M. Berthélemy fait observer que les associations formées en vue de les créer sont assujetties à une déclaration préalable et que la loi seule peut les reconnaître comme établissements d'utilité publique (1)

Peut-être n'est-il pas sans intérêt, dans cet Almanach gantois, de rappeler qu'en France les Universités (et non seulement « l'Université » selon la conception napoléonienne) jouissent d'une personnalité civile indépendante de celle de l'Etat, système combiné dans ce pays avec une certaine autonomie laissée à chaque Faculté (2). Sans doute serait-il avantageux qu'il en fût de même chez nous. « Les Universités de l'Etat, a dit le comte Goblet d'Alviella (3), y gagneraient en indépendance et en prestige, aussi bien qu'en ressources, surtout si cette accentuation de leur individualité pouvait coïncider avec un peu plus d'autonomie dans le recrutement du corps professoral, ne fut-ce que pour y soustraire les nominations aux influences de partis ». Inutile d'ajouter que la remarque, pour ancienne qu'elle soit, ne manque pas d'actualité. Mais ceci nous écarte du sujet de cette notice.

---

(1) Voir les lois françaises du 12 juillet 1875 et du 18 mars 1880, art. 7

(2) Voir lois françaises du 28 avril 1893, art. 71, du 10 juillet 1876 et du 11 floréal an X; décrets des 25 juillet et 28 décembre 1885. BERTHÉLEMY, *op. cit.*, p. 741

(3) Discours rectoral du 13 octobre 1896 sur « La Personification civile des Universités », *Revue de l'Université*, t. II, Bruxelles 1887, p. 9. LE MÊME, Discours à la Chambre des représentants, séance du 28 mars 1882, *Annales parlementaires* 1881-2 p. 888 s.

Nous pourrions maintenant examiner les articles de la loi, ce qui nous fournirait l'occasion de quelques commentaires, voire de certaines critiques; mais cette tâche ne nous est pas demandée ici; elle serait même quelque peu déplacée dans une publication estudiantine. Bornons-nous à rappeler que « font partie des Universités (de Bruxelles et de Louvain) les établissements d'enseignement supérieur qui s'y rattachent et qui sont situés dans l'arrondissement où l'Université est établie » (art. 1) (1). La composition du conseil d'administration et le règlement organique de chaque Université seront désormais publiés au *Moniteur* (art. 2) (2). Quant à la gestion de leurs biens et à leur comptabilité, les Universités échappent à tout contrôle. Seul leur patrimoine immobilier est soumis à la règle, aujourd'hui commune en droit administratif, de la spécialisation, quant à son affectation (art. 3 § 1): c'est le *Zweckvermögen* qui nous ramène encore une fois à la notion d'établissement d'utilité publique. Même application de la règle générale, en matière de libéralités: leur acceptation est soumise aux autorisations prévues, conformément à l'article 910 du Code civil (art. 3 § 2). Nous avons mentionné déjà la clause de liquidation (art. 4). Une dernière disposition permet de transférer aux Universités dans des conditions facilitées, les immeubles

---

(1) Sur ce point, il faut voir ce qui fut dit à la Chambre par M. Léon de Lantsheere et appuyé par MM. Hymans et Vandervelde, séance du 13 juillet 1911, *Annales parlementaires* 1910-11, p. 1865.

(2) Arrêté organique de cette disposition, du 8 novembre 1911, *Moniteur* du 11.

actuellement affectés à leur service, cette disposition s'appliquant aussi bien aux communes qu'aux particuliers qui sont en quelque sorte personnes interposées à leur profit (art. 5).

Telle est la loi que le Recteur Magnifique de Louvain a, le 17 octobre dernier, baptisée : Loi de Lantsheere (1). Nous en approuvons pleinement l'objet. Mieux que cela, nous sommes heureux pour notre Université que le Parlement ait mis fin à une situation dangereuse, incommode et, nous oserions presque ajouter, insalubre. Oui, il nous déplaisait de devoir recourir à des expédients juridiques, que parfois il nous est arrivé de blâmer chez autrui et que de plus autorisés que nous ont qualifiés avec une sévérité extrême. Désormais, la situation est nette. Voici plus de vingt ans que, chez nous, des voix très écoutées avait réclamé contre un état de droit qui contredisait l'état de fait. MM. Graux, Goblet d'Alviella, Héger s'étaient exprimés publiquement à cet égard. Avec eux, nous avons pu redouter l'apathie des gouvernants (2), un échec possible, le réveil inutile d'anciennes querelles. Il n'en fut rien heureusement : la loi longtemps souhaitée nous a enfin été

---

(1) Voir le Discours rectoral de Monseigneur Ladeuze, du 17 octobre 1911 (Louvain, van Linthout), p. 12.

(2) Le 2 août 1909, nous recevions encore de Ch. Graux la lettre suivante :

« Mon cher Recteur,

« Il y a longtemps que les Ministres de la Justice se déclarent partisans de la personnification civile des Universités de Bruxelles et de Louvain; mais jusqu'à ce jour leurs intentions sont demeurées platoniques. Il y a des années que là-dessus leur activité sommeille..... »

donnée. Puisse-t-elle produire tous les heureux effets qu'attendent d'elle ses promoteurs et ses auteurs. Ceci ne dépend plus que de la bonne volonté et de la générosité des amis du haut enseignement. Après la naissance et le baptême, nous attendons les dragées.

PAUL ERRERA.

*Bruxelles, 20 novembre (St. Verhaegen) 1911.*

---

**Collaborations**

**Estudiantines**



# La tarte aux Cerises.

—  
*A ma sœur...*

Elle s'appelait Chochotte, avait dix-huit ans, un petit cœur simple et bon, de belles dents blanches, et aimait un petit étudiant, vieux de quatre années d'Université, qui s'appelait Colin.

Ils habitaient un garni de deux chambres; l'une, rouge, où l'on mangeait, chantait, et parfois étudiait, l'autre était bleue, et l'on devait y aimer et dormir peu.

Chochotte travaillait en chantant les romances qu'elle avait apprises autour du grand parasol rouge des chanteurs de la Batte. Elle cousait des flots de ruban rose aux pattes de ses chemisettes pour que Colin la trouva belle à son coucher. Mais Colin ne travaillait guère, bambochait beaucoup, et souvent ne voyait les petits rubans de Chochotte, tant ses yeux étaient troubles quand il rentrait dormir. Elle le grondait alors comme une petite mère en lui chauffant du café.

Chochotte n'avait point d'amie, Colin avait des amis, lesquels devinrent les amis de Chochotte, qui avait un petit cœur simple et bon.

L'un d'eux avait nom Bouilly et deux gros yeux



luxurieux qui trouvaient Chochotte fort appétissante, mais Chochotte avait peur de sa voix dure qui voulait se faire caressante. Et Colin ne le vit, car il était myope.

Chochotte, un jour, était seulette dans la chambre rouge à écouter le petit canari dans sa cage verte. Entre Bouilly...

Brutal et fort, il prit en la chambre bleue Chochotte interdite. Le petit cœur bon et simple pleura comme un enfant, et pardonna à Bouilly, à genoux, hypocrite.

Bouilly partit. Colin rentré ne vit les yeux brouillés de sa petite amie, ni ne sentit son petit cœur qui bondissait en l'embrassant. Il ne devina rien, car il n'était pas malin.

\* \* \*

Le samedi, vers ses parents, le petit Colin partit avec une grande valise, laissant dans la chambre rouge sa petite amie avec le gentil petit canari qui chantait dans sa cage verte. Entra Bouilly. Ses gros yeux luxurieux et ses lèvres lippues riaient malignement. Chochotte se leva, prête à se fâcher.

Mais Bouilly portait précieusement devant lui une tarte en un papier blanc... Chochotte, qui était gourmande et qui ne mangeait pas souvent de la tarte à cause de la dèche éternelle, ne pût s'empêcher de demander gaminement :

— « C'est aux cerises ? »

Et Bouilly, qui connaissait la prédilection de Chochotte, triomphalement affirme :

— « Aux cerises. »

C'est ainsi qu'elle se régala, ce samedi-là, de la tarte aux cerises, et que Bouilly se délecta de la petite Chochotte.

Mais cette fois. Chochotte, qui avait le cœur simple et bon, s'était donnée par gourmandise, et elle se pardonna vite tant elle aimait la tarte aux cerises.

Mais quand revint le petit Colin et sa grande valise, elle rougit et Colin, qui était myope vit les joues empourprées de sa petite amie, mais il pensa que c'était le plaisir qui faisait battre tellement le petit cœur. Car Colin n'était pas malin ce lundi matin-là.

. . . . .

Et chaque samedi, Chochotte se pardonna sa tarte aux cerises, et chaque matin, Colin n'était pas malin.

\* \* \*

Mais Bouilly se confia à Cardas aux petits yeux rieurs qui se moquaient. Ils rirent beaucoup.

. . . . .

L'homme jaune et terrible (1) avait notifié *ad valvas* par un petit papier méchant, la remise du projet de chaudière pour le lundi matin. Et l'après diner du samedi, Bouilly, en manches de chemises, était jurant sur sa table à dessin pendant que

---

(1) Le prof. de mécanique.

Chochotte attendait paisiblement en la chambre rouge, l'heure de la tarte aux cerises...

Quelqu'un frappa à la porte.

Ce fut Cardas qui entra...

Chochotte se leva, vit les yeux rieurs de Cardas et les trouva beaux, mais elle vit surtout la tarte en le papier blanc.

Vivement, ils se regardèrent, se virent sérieux...

Par un déclic invisible, soudain, ils partirent d'un grand rire, et se tordant :

— « Aux cerises... fit-elle, oh... oh... oh ! »

— « Non, aux mirabelles... »

Et comme il l'embrassait sur la nuque qu'elle avait blanche, la tarte ayant oscillé était tombée... et de rire...

. . . . .

La porte fut heurtée à grands coups. Saisie dans les bras de Cardas, Chochotte qui n'avait pas entendu venir, se leva d'un bond, éperdue, en chemise.

On frappe à nouveau.

— « Chochotte ? »

. . . . .

— « Chochotte ! ouvre, c'est la tarte aux cerises ! »

— « Le temps des cerises n'est plus, » fit la voix épouvantable de Cardas, au milieu d'un rire formidable. Le rire de Chochotte fusa...

— « Nom de Dieu, salaud ! » gueula Bouilly. Il descendit l'escalier, remportant la tarte inutile.

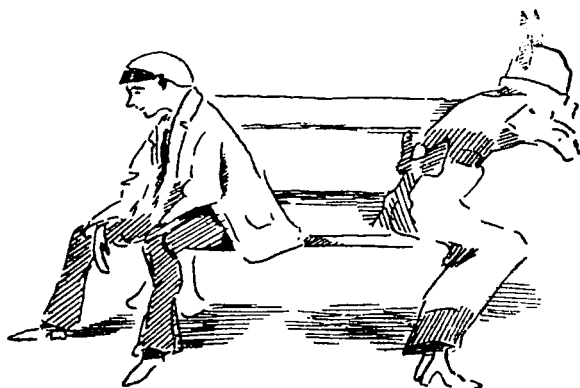
C'est pourquoi Chochotte découvrit que Bouilly  
était un brutal grossier, et qu'elle s'absoud d'avoir  
préféré, ce samedi-là les mirabelles aux cerises...

.....

Le lundi matin, la grande valise et le petit  
Colin...

RISI.

*Université de Liège.*



## Il pleut.

---

*Il pleut. A l'horizon meurt un coin de ciel bleu,  
L'eau tisse un grand filet de mailles cristallines,  
Des écharpes de nue en grises mousselines  
Passent, la terre est morne et le ciel noir. Il pleut..*

*C'est l'instant délicieux où la mélancolie  
Vient effleurer le cœur de son vol indolent  
Et dans l'âme grandit un beau songe troublant  
Tandis qu'elle sommeille apaisée, engourdie.*

*On souffre un peu, mais il est si doux de souffrir  
A la fin de l'automne aux teintes effacées,  
Il est si doux de voir le vol de ses pensées  
Naître, se déployer, s'éteindre puis mourir.*

*On réveille un à un les siècles du passé,  
Sans plus sentir son corps, indifférent à l'heure,  
Sans voir que le soir vient, que le rêve est un leurre,  
Sans songer au réveil solitaire et glacé.*

*On souhaite rester toujours en cette extase,  
Vivre irréellement en un pays vermeil  
Plein de folles splendeurs, ou un brulant soleil  
Met ses tons d'ambre pur, d'ocre et de chrysoprase.*

*Doucement la nuit tombe, un brouillard dense et bleu  
Déroule sur les toits ses volutes d'opâle,  
L'obscurité s'étoile au loin de flammes pâles,  
On rêve, tout s'endort, l'heure s'écoule, il pleut.*

ROBERT-HENRY SCHÆNFELD. 1909.

---

## Juif-Errant. .

---

*Depuis longtemps, ô si longtemps  
Vainement j'erre par le monde.  
Dites-moi : Elle est fraîche et blonde  
Elle n'a pas plus de vingt ans.*

*La connaissez-vous ? Tout me ment,  
La terre morne, l'air et l'onde.  
Depuis longtemps, ô si longtemps  
Vainement j'erre par le monde.*

*Ainsi je marche infiniment  
Dans la pluie et la nuit profonde,  
La folie en moi raille et gronde,  
Mais j'ai bon espoir. Je l'attends  
Depuis si longtemps, si longtemps.*

(Pierrot Triste. 1910).

ROBERT-HENRY SCHÆNFELD.

## Dans le Verger.

*Sous le pommier ? tordu dont les branches s'inclinent  
Jusqu'au sommet tremblant des longues herbes fines,  
Sous un ciel bleu laiteux où flambe le soleil  
Je rêve obscurément en un demi sommeil.*

*Le front se rafraîchit à la brise embaumée  
Frolant l'arbre endormi sous le vibrant azur,  
On respire une odeur de terre et de fruit mûr  
A l'horizon s'élève une grise fumée.*

*Le vol capricieux des papillons tremblants  
Caresse chaque fleur d'un doux battement d'aile,  
Une rose s'effeuille et l'on voit autour d'elle  
Tomber, chastes et purs, ses grands pétales blancs.*

*Aux sens clairs et menus d'un carillon d'été  
Le village lointain à peine se divine...  
Pourquoi ne viens-tu pas t'asseoir sous l'ombre fine  
Du vieux pommier tordu au large front penché ?*

*Connaitrons-nous jamais ce bonheur d'être ensemble,  
Sans mot dire, les yeux mi-clos, le cœur surpris,  
Rêvant tous deux d'amour dans un verger fleuri,  
Sous un arbre pensif dont l'ombre fraîche tremble.*

ROBERT-HENRY SCHÛNFELD. 1911.

---

## A propos, de la philosophie du libéralisme

---

L'un des reproches que les cléricaux aiment à nous faire, consiste à dire que le libéralisme d'aujourd'hui, n'est plus celui d'il y a vingt-cinq ans. Ils croient de la sorte nous confondre, et sans le savoir, ils nous adressent pourtant un éloge.

Tous ceux qui ont pénétré la philosophie du libéralisme le comprendront, c'est qu'en effet, comme on l'a dit déjà, « la raison d'être du libéralisme, c'est l'évolution. » Par là il se différencie profondément du cléricanisme et du socialisme, qui tous deux se cantonnent dans un idéal limité et invariable.

Dans le cléricanisme que trouvons nous ? Deux éléments essentiels, l'église et la finance, deux puissances formidables, dont l'une voudrait, s'il y avait moyen, retourner en arrière pour retrouver sa toute puissance et sa splendeur passée, et dont l'autre s'accroche obstinément au présent et défend, d'une manière acharnée, les injustes privilèges de sa situation actuelle. Quant au socialisme, né des spéculations philosophiques, il se ressent de ses origines purement rationalistes. En tout temps en tout lieu, il se présente avec son credo stéréotypé.



Pour lui, le régime de la propriété privée, voilà la cause, la source de toutes nos infortunes. Seule sa théorie internationale est une panacée destinée à guérir, croit-il, le monde de tous les maux qui le rongent.

Le libéralisme se distingue du cléricanisme, en ce qu'il croit au progrès. Nous ne sommes pas de ceux, à qui l'état de chose présent, apparait comme l'aboutissement final de l'évolution humaine. Nous croyons fermement que des jours plus heureux se préparent pour l'homme, si celui-ci veut faire preuve d'initiative et de bonne volonté. Nous croyons qu'il importe de perfectionner notre législation, de façon à faire disparaître les avantages qui pourraient encore être donnés, à telles classe de la société, aux dépens de telle autre. Sans prétendre jamais transformer cette terre en un paradis où le bonheur serait général sans mélange, et la peine inconnue, nous avons confiance dans l'avenir. Nous savons que le peuple est trop sage pour espérer une félicité complète, d'ailleurs incompatible avec notre nature même, mais ce que nous lui promettons, sans craindre de démenti de la part des événements, c'est qu'un jour viendra, ou grâce à de judicieuses réformes, le bien d'être sera plus général, et ou les masses prolétariennes verront leur sort adouci.

Mais d'autre part, un abîme nous sépare du socialisme. Nous avons trop bien vu l'infinie complexité de la question sociale, pour croire qu'il faille l'attribuer à une cause unique. Nous n'avons pas confiance, en un remède, suffisamment efficace par lui seul, pour guérir un mal si varié dans ses manifestations.

Ils ne sont pas rares ceux qui admirent ces grands congrès internationaux du parti socialiste, au cours desquels sont agitées les hautes questions de principe, et déterminée l'attitude, qu'avec un accord unanime, il conviendra de prendre. Et en effet, cette façon d'agir avec ensemble, a, à première vue, quelque chose de majestueux qui ne manque pas d'impressionner les esprits avides d'unité.

Mais pour peu que l'on y réfléchisse, comme un tel procédé paraît peu pratique ! Du coup le vice fondamental du socialisme, que nous avons déjà signalé, apparaît en pleine lumière, et l'utopie d'une telle conduite est indéniable.

Comme il est enfantin, de vouloir trancher de la même manière, les difficultés qui se présenteront en Allemagne, en France, en Belgique, en Angleterre, sans tenir compte des situations profondément différentes qu'à créées dans ces pays, une longue tradition historique. Le libéralisme ne tombera pas dans de tels errements car il s'est pénétré de l'adage « Vérité en de ça des Pyrénées, mensonge au de là. »

Il sait trop bien, qu'il importe de tenir compte de l'état particulier de chaque façon à y adopter toujours les solutions qu'on propose.

En présence d'une difficulté, le libéralisme garde toute sa liberté de pensée, et ne s'écrie pas comme le socialisme « telle chose est mal, haro sur la propriété privée ! » Nous serions tenté de le définir le libre examen en politique.

C'est en pleine indépendance d'esprit, sans se laisser influencer ni par des considérations de classe, ni par des préoccupation d'intérêt, qu'il s'efforce de

résoudre la difficulté, se laissant uniquement guider par la justice, et tâchant, pour autant que le permet le bien social, de garantir toujours la liberté individuelle.

C'est moins une si multitude de programme, que par identité de mentalité que le libéralisme d'aujourd'hui se rattache à celui d'hier.

Les libéraux, qui en 1848, sous un régime censitaire, abolissaient le droit de patente pour 60.000 ouvriers, quitte à augmenter ensuite les impôts des citoyens aisés, obéissaient à une impulsion, aussi généreuse, aussi noble et aussi désintéressée, que celle qui a amené, le libéralisme actuel à renoncer au privilège que conférait à la bourgeoisie une loi militaire inique, et qui le pousse actuellement à réclamer l'égalité du droit de suffrage dût même sa puissance en être momentanément affaiblie.

Certes, si l'on envisage la question d'un point de vue utilitaire, cette largeur d'esprit, caractéristique du libéralisme, peut avoir ses inconvénient et même ses dangers.

De par son essence, notre parti est forcé de laisser à ses adhérents une liberté plus grande, une indépendance plus complète, que celle qu'accordent les autres groupes politiques. Eux imposent une espèce de dogme. Notre discipline est plus lâche, et de là vient que parfois notre action a moins d'ensemble que celle de nos adversaires. Aux yeux, d'un politiqueur, uniquement préoccupé de la victoire, c'est là certes, un tort bien grave, mais un esprit élevé jugera avec raison, que mieux vaut avoir l'air moins automate, moins soldat prussien, et plus homme, plus être pensant.

« Vous évoluez ! » nous crient nos adversaires.

C'est le contraire qui serait étonnant et inexplicable. Comment, il faudrait toujours rester de même, inchangé, inchangeable, agrippé à ses vieilles idées sans vouloir jamais s'en séparer. Mais ce serait folie !

Quoi ! le monde se transforme sans cesse, les circonstances se modifient d'instant en instant, les conditions économiques varient, autour de nous c'est le mouvement perpétuel, et l'on voudrait que seules, les idées restent les mêmes.

Que des admirateurs de la rigidité immuable des dogmes aient la superstition de l'immobilité, soit.

Mais, nous, nous ne pouvons l'admettre.

Le droit ne nous apparaît pas comme intangible nous croyons qu'il doit se modeler sur les événements. Il n'y a pas de règles fixes d'une vérité éternelle. Tout ce qui se fige doit périr : une législation qui cesserait d'être plongée dans le flot vivifiant de la réalité, serait irrévocablement compromise et bientôt se trouverait inaplicable.

C'est justement parce que le libéralisme est éminemment vivant, qu'il est éminemment jeune, et par conséquent éternel. Il marche d'accord avec la civilisation, redoutant à la fois, et l'utopie qui la lui ferait par trop devancer, et le conservatisme, qui en le privant du contact des idées nouvelles, le condamnerait à la mort.

Jamais il n'oublie que le monde évolue lentement, tel un fleuve majestueux qui roule vers la mer. Le barrage que les esprits réactionnaires voudraient établir pour arrêter sa marche, aussi bien que les

violences des révolutionnaires ne peuvent avoir que des conséquences néfastes.

Eh bien oui ! nous ne partageons plus à certains égards, les idées économiques de Frère Orban. Mais peut-on nous en faire un grief. Nous ne le croyons point. Car le fait pour nous d'être dans le vrai, n'est pas incompatible avec la justesse des idées de notre grand homme d'état. Il fut un moment où le manchestérianisme put à bon droit être considéré comme un idéal, car alors la grande industrie était encore en un stade peu avancé, et la rupture d'équilibre entre le capital et le travail, ne s'était pas encore produite aussi accentuée qu'à l'heure présente.

Nous pourrions multiplier les exemples destinés à prouver que notre évolution est la résultante directe de la marche de la civilisation. Pour faire comprendre notre pensée, il nous suffira d'ajouter ceci : jadis la terre était la base de la fortune publique. Conséquemment il était logique qu'elle servit de base à l'établissement de l'impôt. Mais depuis un changement radical s'est produit, et à côté de la propriété foncière, ont surgi mille autres formes de la richesse, l'industrie s'est développée d'étonnante façon, les affaires ont pris une extension extraordinaire, sans cesse le volume des transactions commerciales s'accroît. Dès lors, serait-il sage, d'avoir en matière de législation financière, des idées identiques à celles que l'on avait en 1820-1830 ? Evidemment non. Celui qui s'en tiendrait en matière économique (et qui ne sait que ces questions tendent de plus en plus à occuper une place prépondérante) à des convictions clichées et sacro saintes, ferait indubitablement fausse route.

C'est ce que comprend le libéralisme, c'est ce que ne parviennent pas, ou ne veulent pas saisir les autres partis.

Certes, les génies qui devancent leur temps, et par une espèce de pressentiment surnaturel, ont la vision de l'avenir nous étonnent ; mais au point de vue pratique, n'est il pas plus admirable de comprendre l'époque même ou l'on vit, de débrouiller les traits essentiels de la civilisation à laquelle on est mêlée, et de voir avec netteté quels sont les remèdes que l'on peut appliquer sans retard aux plaies existantes.

Libéraux, nous ne métaphysiquons pas, aux prises avec les difficultés, nous essayons de les résoudre de la manière qui nous paraît la plus favorable au bien public et à l'intérêt individuel. Comme l'a si bien dit M. Lloyd George, « nous ne travaillons pas pour le 25<sup>e</sup> siècle, nous désirons améliorer, adoucir et assurer la vie, maintenant, à l'instant. »

Ainsi donc, les manifestations de la mentalité libérale ont changé avec les époques. Les esprits superficiels s'arrêtent seulement aux programmes politiques, qui ne sont pourtant que des adaptations momentanées d'un idéal à une certaine situation. Que ces myopes déclarent ne point apercevoir le lien qui fait l'unité du libéralisme, nous le comprenons. Ceux qui réfléchissent, et non contents de considérer l'aspect extérieur des choses, tâchent encore de pénétrer leur nature intime et réelle, verront que le libéralisme, apparemment autre aujourd'hui qu'hier, est au fond le même.

Comme naguère, la foi au progrès, un ardent amour de la liberté, un profond altruisme, le respect de la justice, et une vision nette des situations se retrouvent à sa base.

Ayons confiance dans l'avenir, et laissons nos détracteurs crier avec emphase qu'il n'y a plus place pour le libéralisme entre le cléricisme et le socialisme. Cela est devenu vieux jeu, et cette prédiction si souvent rabâchée, ne semble pas près de se réaliser.

L'essence même de notre parti nous permettant de nous renouveler sans cesse, nous assure une puissance qui ne périra pas.

Constatons le avec fierté, tous les projets de réformes positives nés en ces dernières années, tant au point de vue social que politique, sont partis de nos rangs. Entre les deux extrêmes, il y a place pour un parti de bon sens ennemi des vaines agitations. Chaque scrutin nous apporte des forces nouvelles qui collaborent avec ardeur à la grande œuvre de rénovation, et c'est pourquoi, tous ceux qui voient juste, considèrent le libéralisme comme seul capable de conduire, sans heurt et avec certitude, le pays à la démocratie.

HENRY VAN LEYNSEELE.

---

**Galerie des Poires  
Estudiantines.**





# GAND

---

## VALÈRE PAULUS

MEMBRE DE LA GÉNÉRALE

CHEF POMPIER DE LA WALLONNE, ETC.

DIT L'ALLURE.

Avec la timidité habituelle des bleus, je me hasardai à pénétrer pour la première fois à « La Carpe » qui devait par la suite contenter les sautes d'humeur de mon estomac.

Presque personne encore ; brusquement un « Stront » retentit, énergique, à faire trembler sur sa base la nouvelle gare S<sup>t</sup> Pierre, puis, de suite vibra :

— Mayéfique hiû bitt', le vieux « Braize » ne périra pas !

J'hésitai, tout ému encore ; je ne savais si je devais entrer ou sortir, quand les mêmes câbles vocaux se mirent en branle une 3<sup>e</sup> fois : « Eh ! bien espèce de bleu, te décideras-tu à fermer la porte ! »

— Un Bonnekamp... un... et plus vite que ça !

Je crus prudent de répondre par mon silence et j'observai.

Age indéfinissable, moustache naissante au milieu, plus abondante aux extrémités ; et surtout c'est la barbe qui fait l'homme, un délicieux petit



bouc, carré, gentiment frisé, qui doit faire les délices du beau sexe aux moments où..... enfin vous comprenez !

Signe particulier : un doigt..... de pied mal foutu, mais là très mal foutu je vous assure !? C'est par hasard que je le sus, car il s'en cache le pôvre !..

Voilà pour le physique, mais le moral çà est un peu plusss compliqué.

Avant tout pour éviter les opinions préconçues je tiens à vous dire que mon ami Valère (car il est devenu mon ami et quoiqu'il vous eng... souvent) est le meilleur garçon qu'on puisse rêver, serviable, affable, aimable et autres qualités en « able » ; et « nondeku » il ne faut pas venir dire le contraire devant moi sa-èi-vous, gare aux gnons. Surtout si Valère est là..... car celui-là n'a peur de rien, pas même d'un champion de lutte et de boxe, fut-il même grec, comme cela arriva il y a une couple d'années.

Quand il débarqua à Gand, son papa lui mit beaucoup de bons conseils en tête et surtout beaucoup de galette en poche ! Allez travailler avec ça vous autres, deux choses aussi disparates que des tunes et des bouquins bien savants. Que fit Valère ?

Mais que vouliez-vous qu'il fit ; il se mit consciencieusement à l'étude comparée des diverses bières gantoises ; puis des liqueurs plumet, oude klaere, et..... et enfin trouva sa vocation dans le bonnekamp !

Toutes ces études ingurgitatives et noctambulesques étaient accompagnées d'autres plus scientifiques ; et pour ne pas être trop long, je ne citerai que son influence (ou celle de son bouc), sur les serveuses d'un certain hôtel restaurant, qu'il fréquente depuis très longtemps : et comme on change souvent de personnel, inutile de vous dire son ex-

périence en la matière; d'ailleurs pour de plus amples renseignements adressez vous au camarade Nest.

Mais comme tant d'incompris, il fut pourchassé par le destin et trouva moyen de se faire ramasser deux fois sur les quatre premières années de son séjour à la « boîte ».

Pourtant, il faut lui rendre cette justice, c'est qu'il ne garde jamais rancune à ses profs pour ces accidents pénibles et il les trouva toujours d'une présence régulière et assidue à leurs cours. Ça, qu'il écoutait toujours attentivement, ce serait peut-être exagéré de le prétendre car notre « poilu » rentrait six jours par semaine, en moyenne, aux heures poétiques où l'orient pâlit déjà, et dame, faire un petit somme aux cours ce n'est pas un crime et surtout c'est mieux que brosser !

Tout ceci nous transporte à son passage en spéciale.

Notre ami Valère satisfait d'être « streep ingénieur » et afin d'avoir un quartier très libre, transporte ses pénates dans un joli rez de chaussée de la rue longue des casernes; rue propice pour les visites et rentrées tardives. Chose étrange, ce phénomène coïncida avec la connaissance d'une charmante petite femme qu'il aima éperdument. Il devint presque sage et sa vie de famille commença.

Ça fait époque dans la vie d'un étudiant, et la sienne fut un peu bouleversée !

De temps en temps (pas trop souvent car on ne doit pas gâter le métier) il la promène au « Patijntje » accompagnée de son neveu, joli petit frisé; et là

dans une villa de verdure. il lui répêta tout ce qu'on dit à une femme bien aimée....

Et d'ailleurs n'insistons pas, ce terrain est si délicat.... et revenons à sa vie publique.

Comme vous le savez tous, il est libéral convaincu et acharné ; membre de la Gé et de la Wallonne, et non pas membre pour la firme ; mais assidu à tous les tonneaux où son vocable tonitruant parvient toujours à dominer les autres et savez-vous ce que l'on dit : le « gueulard » est là !!

D'ailleurs il a rarement la cuite, il sait toujours modérer les allures ingurgitantes de son orifice buccal, chose très louable d'ailleurs, car, quand il est plein par hasard, cà est que'qu'chose !

Te souvient-il, Valère, de ce souper annuel de la Carpe où sous prétexte de digestif, vous ingurgitâtes avec le gros Léon et d'autres, vingt-cinq cognacs après moultes apéritifs, vins et champagne !!! Oh ! certes, notre ami Valère ne cédait pas le pas aux autres, et s'il ne roula pas sous la table c'est que ses jambes se cramponnaient aux pieds de sa chaise..... Mais demandez à tous ses voisins, ce qu'ils entendirent cette nuit là, dans les petites heures....? Un tin tamarre formidable de boîte en métal en goguette dans des escaliers ; c'était notre cuitard qui, jugeant sans doute sa masse négligeable vis-à-vis de celle d'un inoffensif porte-parapluie en zinc, n'avait rien trouvé de mieux que de lui demander aide pour gravir les marches le menant à son patelin. Mais il oubliait que sa masse s'était accrue notablement en cette soirée mémorable, et l'ustensile récalcitrant, dégringolla un étage, laissant seul Valère, avec son déshonneur.....

Depuis ce jour il devint plus rangé ; il n'attrapa plus de cuite, ne rentra plus jamais après 3 heures du matin, rarement avant, et se contenta de jouer bien bourgeoisement son apéritif quotidien au teerling-bac, et c'est le seul moment de la journée où il entretient ses cordes vocales. Il connaît d'ailleurs tous les jeux, mais surtout le teerling-bac ; il sait vous mettre de l'effet sur les dés en hurlant un « mayéfique » qui pénètre dans le tympan jusqu'aux antipodes, et puis les « stront... » « hiû bitt », « rrraff », « sacré bordel de.... » s'entrecroisent s'entrechoquent et étourdissent le partenaire.

Et voilà.

C'est la vie de notre excellent Valère ; il m'en voudra peut-être un peu d'avoir parlé aussi librement de lui et d'avoir fourré ma sale plume dans ses amours si pûrs... mais il n'en voudra pas longtemps, c'est un trop bon type pour ça, qui ne compte d'ailleurs que de nombreux amis. Hein l'Allure !

— Tu viens boire un triple, ça fait attraper soif de blaguer si longtemps sur ton compte.

DRANER.

---

## PAUL JACQUART.

---

Ayant demandé à cet excellent Paul quelques tuyaux qui pourraient intéresser mes lecteurs j'ai reçu ce mot qui me servira en même temps d'excuse pour cette poire trop la conique :

*Mon cher Poirificateur,*

Arrange ma poire selon la recette qui servit à préparer cette compote qu'on dégusta au thé de la Littéraire ; n'y mets donc pas trop d'épices quoique — et tu en sais quelque chose — je sache apprécier à leur juste valeur les mets picratés. N'oublie donc à aucun moment que je suis né dans cette bonne Ville de Gand, protectrice des arts et si peu cancanière !! Ne t'amuse pas à me démolir cruellement, laisse subsister au contraire les illusions !... et pour ta peine tu pourras t'appuyer deux bovrils bien chauds (spécialité « Métropole » avec pain français) deux gin-cocktails, un sherry, une boîte d'allumettes bougies, avec miroir et un caliche.

A toi mes deux mains bien amicalement.

PAUL.



Et voici la poire après application de cette peu recommandable recette :



Un facies de cabot, aux lignes assez régulières, sur un corps très souple et très élégant, habillé, au dernier chic ; dans la dextre gantée de peau de

daim sa canne-pommeau... à moins qu'un ouvrage de jurisprudence ne la remplace.

C'est ainsi qu'on vient l'admirer tous les jours entre 11 et 12 à la Place d'Armes. Car il compte beaucoup d'admiratrices dans tous les mondes et surtout dans celui des théâtres, ce qui n'étonnera plus personne quand j'aurai dit qu'à sa gueule de Brichanteau il joint les gestes larges du cabot, le langage pittoresque du cabot, en un mot, l'amour immodéré pour tout ce qui a trait au théâtre. Et, comme entre acteurs et actrices règne, paraît-il une grande solidarité, l'on dit que... Mais patientez, belles grisettes ; ne désespérez point, duègnes corpulentes, de lui donner jamais nos chastes conseils dans une pièce où il sera le jeune amoureux, car il se pourrait qu'à force de dire « quelle besogne écrasante que l'étude du droit!... Ah! le théâtre! » (avec ardeur) il se persuade qu'il est né pour vivre dans ce milieu et qu'il file sur Paris pour mener à la centième ses pièces que gardent religieusement ses tiroirs.

Si j'avais vu la scène du Grand Guignol, (profanes, ne confondez point cet autre avec un vulgaire « pochenelthéater) je dirais : je t'y vois déjà, mon bon Paul, interprétant une de ces pièces macabres qui « transmettront ton nom à la postérité » (1).

Et s'il se fixe un jour à Paris, soyez sûr aussi, lecteur, que ce grand audacieux. Voudra obscurcir l'éclat des rois de la caricature et en effet je ne vous apprendrai rien en vous disant que ses dessins ne

---

(1) Thème connu.

manquent point d'art original et.... pour critique plus approfondie ou consultera avec profit *L'Étudiant Catholique* du 6 février 1912).

Plongeons maintenant un regard indiscret dans sa vie estudiantine ; entendez par là : Sa vie d'études. Vous saurez que cet étudiant modèle. Se lève toujours le matin et à heure fixe, qu'ensuite, il prend grand soin de sa toilette (regardez donc ses cheveux pommadés (1) et une demi-heure après, nous le rencontrons sur les bancs de la faculté de droit en pâmoison devant un « corpus Juris ». Le reste de sa journée est absorbé par l'Étude des traits rouges et bleus dont il parsème ses cours, par sa préparation pour le lendemain, par l'étude d'un rôle, par la fabrication de cigarettes « Alice » (marque déposée, mais pas de monopole).

Le soir il flâne à la Digue de Brabant qu'il prend pour le Boulevard des Italiens...

Quelle vie monotone ! direz vous. Oui, Paul lui-même est de cet avis « mais que voulez-vous faire à Gand, fourmillière de bourgeois arrivistes ? »

— Et les étudiants, ces joyeux farceurs ? Pas ambitieux et pas popotes !

— « Malheureux ami, ils le sont encore plus que le plus bourgeois des bourgeois ! »

— C'est son thème favori ! Guère flatteur pour nous, mais point trop faux, avouons le.

Quant à sa vie extra-estudiantine nous n'en

---

(1) *Note du poivifié* : Je jure devant l'éternité que ce potin est erronné ; ma tête est et sera toujours vierge de brillantine !

dirons aussi que quelques mots toujours par prudence: Il se découvrit pour la première fois un cœur, un soir d'illumination au Casino. Il y composa sa première romance d'amour. Depuis lors il s'est fait un répertoire plus, comment dirai-je, enfin plus vingtième siècle et moins sentimental.

On parle encore de quelques courtes éclipses de Paul ; d'une excursion à Meirelbeke où il s'imbiba de principes socialistes. On dit encore... Mais on dit trop pour qu'on puisse le croire.

Sa neurasthénie étant de notariété publique nous n'y insistons pas.

Si je déclare qu'il n'est jamais pompette, qu'il fréquente très rarement les boîtes à flanelles, surtout si j'ajoute qu'à l'occasion il sait se mettre sérieusement à la bloque et que pendant le mois d'août et de septembre de l'année dernière la canicule n'est parvenue à aucun instant à interrompre son labeur juridique, il me semble qu'il ne pourra pas m'en vouloir d'avoir trop chargé sa biographie.

X.

---

# DÉSIRÉ RUSCART.

FONDATEUR DU CERCLE UNIVERSITAIRE BRUGEOIS

EX-SECÉTAIRE DE LA GÉNÉRALE

PORTE-DRAPEAU DES CORBEAUX

TAMBOUR (SOLISTE)

COMMISSAIRE DES COLONIES SCOLAIRES

PUNCHISTE

TRÉSORIER DE L'ALMANACH

DIT : BIZARRE.

Je reçus, il y a quelques jours l'ordre de poirifier pour l'Almanach, le sympathique et infatigable camarade Ruscart. Imbu de la grandeur de ma mission, je fouillai immédiatement les archives de la ville natale de cet individu. Et mon plaisir fut grand, quand j'y découvris des histoires bizarres, des dossiers secrets sur la vie de cet illustre étudiant, choses que je vais confier aux discrets jeunes gens qui ne fréquentent que rarement l'Université de Gand.

Le célèbre administrateur du C. L. U. B. est né en l'an de crasse 1891 à Bruges.

Les premières années de sa vie sont noyées dans les brumes chimiques du passé. Il fit ses études à l'Athénée de Bruges; elles furent aussi brillantes que le crâne d'un curé sous un clair de lune. Il fut pen-

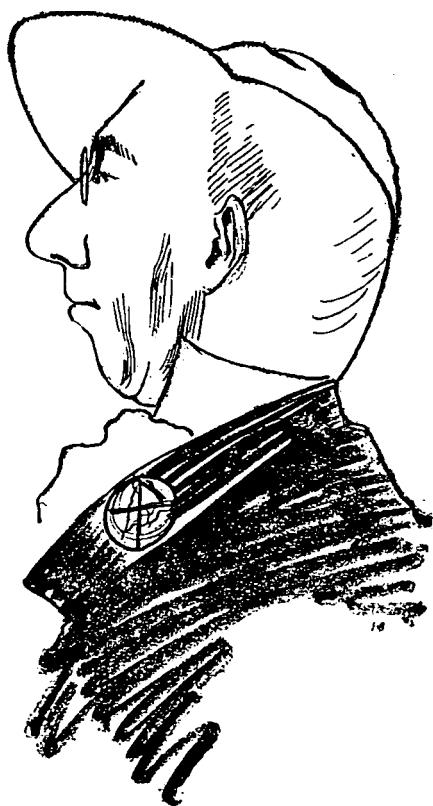
dant sa tendre jeunesse, modeste et peu bruyant ; mais dès qu'il eût fait son entrée si peu sensationnelle à l'Université, et dès qu'il eût reçu les leçons de vadrouille, à l'école de son ami Schaltin, son véritable caractère prit le dessus. C'est le caractère rhino, parce que rhino c'est rosse !

Il fut à l'école de Schaltin, un des plus brillants élèves ; personne, quelque temps après, ne sut blasphémer avec autant d'élégance le Saint nom de Dieu ! Et je crois, qu'à cette place, je dois rendre hommage à l'éminent professeur Schaltin, qui a démissionné sur l'ordre de son médecin, étant devenu malade et goutteux à cause de son zèle, de sa surproduction et de la trop grande ardeur qu'il apportait dans l'exercice de ses glorieuses fonctions.

Des documents secrets m'ont appris que le camarade Ruscart était resté chaste et pur jusqu'en rhétorique. Mais aussitôt après il étudia la psychologie féminine, et parvint à rendre amoureuse de lui une chaste personne très courte, tellement petite, qu'elle s'appelait en flamand « la courte. » Ce fait extraordinaire ébahit toute la Ville de Bruges, car jamais on n'avait vu quelqu'un ou quelqu'une amoureux de ce Désiré. Au carnaval à Gand, en 1909, une femme lui fit même remarquer que quoiqu'il se nommât Désiré, il n'était pas désirable du tout. Mais passons sur ces histoires si tristes et si mélancoliques.

Il est devenu, depuis que les grandes douleurs bouleversèrent sa vie, une vadrouille incomparable.

Je me rappellerai toujours la nuit d'hiver, pendant laquelle je le reconduisis chez lui ; le sol était couvert de neige. Désiré tombait trois fois sur deux pas.



Tout à coup, arrivé devant l'École du génie civil, Rue Plateau, je remarquai avec horreur, qu'il s'était évanoui dans les ténèbres. Je regardai partout et je le vis, devant le café Delvoye, gesticulant et dégringolant. Il était tout simplement tombé et la pente de la rue Plateau étant à cet endroit très forte, il avait glissé jusqu'au fond, sur son petit derrière comme un traineau, en un espace de cinq secondes !

Une autrefois, il fut fourré dans l'Amigo avec les six autres tambours, vers deux heures du matin, pour tapage nocturne. Et encadré, comme les autres, de deux fics, il traversa, majestueusement, les rues de Gand en tambourinant de toutes ses forces ; quand le commissaire lui demanda son nom, il répondit par un sonore roulement de tambour ; et il fut obligé de répéter sur la paille humide d'un cachot, pendant toute la nuit, le solo qu'il devait exécuter la semaine suivante au grand théâtre de Gand, solo, qui, soit dit en passant fut bissé !

Le lendemain, le commissaire le relacha, ne voulant pas entraver cette belle carrière de musicien de génie.

Puis, je dois à l'histoire des peuples, de citer encore la vadrouille qu'il fit habillé en apache parisien. Je la cite sommairement pour ne pas faire rougir mes lecteurs.

Mais je ne puis oublier ses découvertes chimiques. Lisez le compte rendu du Cercle Universitaire Brugeois pour connaître sa théorie sur l'or. Et écoutez ensuite ce que je vais vous confier. Ruscart écrit d'ailleurs sur cette question un mémoire de 606 pages.



Grâce à sa bizarre perspicacité, il découvrit que les excréments des ingénieurs chimistes (il en est un) sont composés d'autres matières que ceux des vulgaires humains ! Il en a trouvé la formule ; C606 O69 Cu. C'est donc un composé de carbone, d'oxygène et de cuivre ! Il a donné à ce produit des boyaux de ces hommes le nom de miste, substantif dérivé du grec mistos.

Mais (chut ! discrétion !) il faut que je vous confie comment il a découvert cela ; c'est tout simplement parce qu'il est ingénieur chie-miste !

Aussi, l'Académie de Stockholm, quoiqu'ayant déjà donné à un certain Maeterlinck, (un Belge totalement inconnu d'ailleurs) le prix de littérature, vient de décerner à l'illustre Ruscart de Bruges le prix Bordel pour la chimie.

MAURICE.

---

# MAURICÉ ROM

FONDATEUR DU CORPS DES TAMBOURS

TRÉSORIER DE LA GÉNÉRALE

TRÉSORIER DES COLONIES

SECRÉTAIRE ADJOINT DE L'ALMANACH

ADMINISTRATEUR DE L'EXPOSITION INTERNATIONALE  
D'ART ESTUDIANTIN

EX-PORTE DRAPEAU DE LA LITTÉRAIRE

CAPORAL DE RÉSERVE AU 2<sup>e</sup> RÉGIMENT DE LIGNE

Tous ces titres qui semblent indiquer un grand, personnage, s'appliquent à un petit bout d'homme. Massif, découpé, d'un bloc, Maurice a des assises solides. Tout Gand le connaît, le midi il se promène entre la Place d'Armes et la Gare par les rues qui forment son « pucellodrome. » C'est là son champ d'action principal dans la vie civile.

Parmi ses camarades, Maurice est connu pour l'encyclopédie de jeux qu'il connaît, ses avis et conseils font loi en fait de bridge, whist écarté, etc. Il est dévoué et de bonne volonté, c'est certain il est

toujours prêt à rendre service, à faire telle ou telle besogne. Cela sera fini en cinq secs, mais il ne repond jamais de la façon dont il s'acquittera de la tâche. « Du moment que c'est fait dit-il, c'est fait ! »

Il ne peut manquer une manifestation politique. A la tête du corps des tambours, dont il est un des fondateurs, il les conduit partout sous l'œil bienveillant de la force publique. C'est un souci constant du chef tambour que de tenir sous sa garde ses musiciens. On n'oubliera jamais avec quelle mauvaise grâce il abandonna son commandement devant l'autorité du commissaire de police le 19 mars 1911.

Quoique petit il représente souvent notre grande Générale. Depuis qu'il est à la « boîte, » il a été plus souvent aux enterrements des professeurs qu'à leurs cours. Il estime que c'est son devoir de rendre les honneurs à ceux qui auraient pu lui enseigner quelque chose et se vante de « n'avoir jamais manqué un enterrement. »

Parfois dans les séances, il prend la parole, ce n'est pas pour dire quelque chose. Non, toute son éloquence se résume en cette phrase « Cela n'est pas vrai et je vous défie de le prouver » tout le reste ne sont que des variantes sur ce thème. Mais il dit « sa » phrase avec une telle grosse voix et il ne manque jamais de l'accompagner d'un coup violent de sa main largement ouverte sur la table branlante, que personne n'ose répliquer et on finit par croire que c'est vrai « que ce n'est pas vrai. »

Tel est l'homme (!) que l'on voit chaque jour à la Gé. L'an dernier Maurice fut gravement malade. Le mal mystérieux qui le tenait semblait être conta-



gieux car toute sa famille en semblait atteinte, renseignements pris : C'était le saisissement qui avait ainsi changé sa maison en hospital. Contre tout attente, Maurice avait passé un examen ! Lui seul n'en doutait pas, car il ne doute de rien, même pas de l'avenir ! Tout de même il n'y a pas à dire cela a été un rude coup !

Affalé dans le fauteuil présidentiel près du poêle et « bouffant » un gruyère, Maurice songe. Ne le troublez pas ! n'approchez pas ! il revient sans doute encore d'une vadrouille nocturne. Il vous dira : qu'il n'est pas encore allé coucher depuis hier, il vous dira qu'il est rentré juste à temps pour ne pas se faire engueuler, qu'il s'est si bien amusé, qu'il a été dans toutes les boites, que c'est idiot tout ce qu'il a fait etc., c'est lui qui vous dira tout cela car il est en général le seul témoin de ses aventures nocturnes, ce n'est que lorsqu'il est sûr d'avoir depisté les indiscrets qui s'attachent parfois à ses pas, et cette opération ne va pas toujours sans difficultés, qu'il commence la fête.

Sa satisfaction est sans limites quand vous semblez prendre au sérieux ses contes. Il vous rappelle volontiers les blagues qu'il a faites depuis son entrée dans le monde estudiantin et même avant, pendant sa gestion scolaire. Elles sont nombreuses ses farces, les Athenées multiples où il se montra dans toute sa splendeur, le 2<sup>e</sup> Régiment de ligne, où il accomplit son service militaire qu'il termina glorieusement avec le grade de caporal lui ont permis de mettre plus d'un tour dans son sac.

Maurice a plutôt l'aspect gai et joyeux

d'un petit garçon qui vient de faire sa première communion. L'effet serait frappant si une barbe rousse mal rasée ne s'entêtait à démentir les apparences. C'est peut être cet aspect physique qui pousse notre trésorier à aimer tant les petites filles. C'est ce qu'on peut appeler une vraie passion.

Un jupon court, des cheveux dorés, un bas noir il n'en faut pas plus pour l'emballer. J'ai appris dernièrement qu'il avait fait des démarches à un cours de danse dans la section des enfants de 9 à 12 ans. Mais les mamans ont envoyé une protestation écrite à la direction et nous pouvons nous tranquilliser. Il y aura dans l'avenir encore des pucelles à 16 ans.

Son idéal : « Il aime un rayon de soleil jouant dans une chevelure blonde. » Cette phrase rappelle toute sa vie. Lorsque Maurice a bien fait la bête, qu'il a trainé son malheureux corps toute la nuit d'un établissement dans l'autre il se rappelle qu'il a quelque part dans son cœur (tout au moins il le croit) une place réservée à quelqu'un, une fillette naturellement. Ce n'est que lorsqu'il a la g... de bois, qu'il s'embête, qu'il est vraiment amoureux. Le dimanche matin périodiquement ses sentiments se raniment, cette ardeur subit encore d'autres variations, par exemple elle augmente en raison directe du gout et du chic avec lequel la personne en question est habillée. L'histoire nous apprendra si ces sentiments pourront résister à l'épreuve du temps.

D'un autre côté ne croyez pas que ces pensées lient les actes du camarade et lui indiquent sa conduite à suivre. Il n'y a peut être pas dans toute l'Université

un étudiant dont la réputation ait trainé plus sur les tables des grands ateliers Gantois de couture. C'est une mine inépuisable d'anecdotes de légendes exagérées et de mensonges, et Dieu sait si les coutures savent raconter des histoires !

L'ainé du trio étudiantin Rom, il est parvenu par un sentiment de solidarité que nous comprenons à permettre à ses frères de le rejoindre dans le même cours à la faculté de droit. Il a cependant décidé de ne pas se laisser devancer par eux, mais cette intention qui fut affirmée plusieurs fois d'une façon violente n'a pas encore eu, l'occasion de se confirmer. Nous attendons !

VOILA.



# CAMILLE BAUTERS

DIT : LE BON DRILLE.

---

## CHAPITRE I.

### **L'Exaltation dans la Multitude (1).**

---

Il est à Gand une taverne tranquille, qu'affectionnent les bourgeois ; une taverne où le patron intelligent a su offrir aux consommateurs des distractions calmes : dominos, teerlingbak, illustrés, etc. Les Bourgeois de Gand aiment à y prendre un scotch en parlant de politique ou de variations de température. Ajoutons que cette maison au caractère paisible et familial, reste ouverte après minuit, et on reconnaitra sans peine que, nous voulons parler du Teniers.

Quand on y pénètre vers les 10 heures, on y rencontre parfois un homme, barbu et paraissant âgé de 30 à 35 ans, attablé derrière un scotch et occupé à un jeu quelconque (il est également fort à tous) on le prendrait pour un jeune père de famille,

---

(1) Idéologies Passionnés.



qui, après la besogne de la journée, vient se reposer quelques moments au café. Point : ce flegmatique joueur est étudiant (Droit et Philologie Romane) : C'est Camille, le Bon Drille.

Il joue, il regarde ses cartes et ne dit pas un mot. La patronne, à sa gauche, lui donne des conseils. A sa droite, le patron lui souffle des crans dans l'oreille. Mais lui, reste impassible et joue, paraissant plus vieux de cinq ans que ses partenaires décrêpit et gâteaux qu'il aime à retrouver. Il aime le beau français et cependant pas un de ces débris ne le parle, sinon avec un accent de terroir prononcé, et tout entrelardé, mélangé de mots flamands savonneux...

Il joue, mais il boit car il fait la noce aujourd'hui; entre un avocat de ses amis, le sympathique Gaston, qui s'installe à ses côtés. La présence de cette chaude cordialité ne sort pas Camille de son mutisme. Il attend une occasion meilleure : une faute de jeu d'un de ses adversaires aura seule le pouvoir de lui arracher une critique. C'est la querrande initiale : le voilà en branle... sa critique s'enfle, s'amplifie, atteint des objets imprévus, l'entraîne à un bavardage inusité et l'amène, neuf fois sur dix, à reciter les dix premiers vers de l'Iliade. Si par bonheur il a absorbé quelques scotchs, les vapeurs de la bière aidant, notre Camille se souvient d'être philologue roman et, devant un auditoire ad hoc (!), il discutera ses théories, celles de Counson, celles de..., et aboutira à discerner l'influence de Tacite sur le dernier roman qu'il a lu.

Fait à noter : Camille ne parle jamais de philo-





logie romane, que quand qu'il est plein. Dès ce moment il est plein aussi de son sujet. Pour l'applaudir dans ses exercices, il faut l'accompagner au Teniers ou bien souper avec lui au restaurant. Là Camille en impose au garçon par son aspect sévère, sa barbe opulente, ses yeux métalliques et durs ; son admirable insolence subjugue tout le personnel. Et si alors, au dessert, il parle philologie romane, son prestige efface tout... il s'élève, il rayonne, il abrutit tout le monde...

—

## CHAPITRE II.

### Aéronautique.

Mollement étendu dans un roching-chair, il ferme et de ses yeux vides maintenant de toute pensée il suit, intéressé, le vol saccadé d'une mouche là haut, près du plafond qu'elle heurte. Une sirène mugit tout près de lui. Lentement, il tourne la tête: C'est un steamer sur le canal. Ah! Le droit, c'est bien ennuyeux. Camille s'étire, baille bruyamment, a des vellités de se lever, hésite, étend la jambe, la retire, baille encore, de nouveau s'étire, enfin, le voici debout. Il cherche les mouches du regard ; disparues ! La bouche en cœur, il souffle vers la plafond un petit nuage bleu. Ferait-il du droit ? Il tourne 2 pages de Baudry. Non, il ne fera pas de droit. Cependant, comme il n'est pas paresseux, il désire travailler. Il se souvient qu'il est philologue roman. Un philologue roman, c'est un homme qui lit du français. Faisons

de la philologie. Mais quoi lire ? Il regarde sa bibliothèque longuement, les jambes ouvertes, les mains dans les poches, hérissant sa barbe d'un air méprisant il s'empare enfin d'un livre, se réinstalle dans le rocking-chair, et fume, en étudiant l'influence de Tacite sur cette partie de la littérature française qui est 6 semaines en ballon.

Et sa pensée suivant les intrépides voyageurs plane avec eux haut dans l'air pur. L'université paraît à peine comme un petit point noir au dessous de lui. Gand lui-même s'efface. A présent, les nuages l'entourent de toutes parts, il admire sur l'humide écran le halo du soleil. Mais quoi ? Ce n'est pas le soleil. La radieuse image se plisse ; des ombres courent à sa surface, s'immobilisent. C'est une face humaine, un professeur de droit ! C'est le recteur lui-même ! Epouvanté, il bondit hors de la nacelle, il tombe... et se réveille tout de son long sur le parquet. Et déjà c'est la nuit. Et sa mère l'appelle « Camille, le souper !... » « Oui, oui, je viens. » Et il explique. « Je n'ai pas entendu, tu sais, je travaillais ! »

---

### CHAPITRE III.

#### Qui sert de transition.

Or ayant soupé, il songe « Que faire ce soir ? » Et péniblement il se traîne vers le tram. Sur la plateforme, il échange d'un air important des mono-

syblables avec le capitaine du port, un commissaire de police et d'autres personnages importants de l'agglomération suburbaine où il règne sur un jardin de bois. Voici le passage à niveau, le pont, Marché aux Grains. Place d'Armes, il descend...

---

## CHAPITRE IV.

### Les souffrances de Marthe.

...et voit s'avancer de loin, à pas pressés, une femme, jeune encore, fluette et gracile. Sous le grand chapeau qui l'abrite et à l'ombre duquel elle marche, son corps :

Comme un serpent qui danse au bout d'un bâton.

(BEAUDELAIRE).

Et Camille s'arrête et sourit dans sa barbe aux poils d'or. C'est Marthe. « D'où viens-tu, dit-elle. Depuis 4 mois, qu'es-tu devenu ? » Et Camille sourit dans sa barbe aux poils d'or. Il prononce : « Malade ! » « Malade ! O menteur ! infidèle. O cruel ! O Camille ! » Elle sanglote, mais Camille sourit dans sa barbe aux poils d'or. Cependant, elle dit : « Avec moi, ma vie se passe en espérances, toujours trompées d'ailleurs, ma vie se passe en intervalles. Quoi ! 3 fois par an tu m'accompagnes, le soir dans les rues populeuses, et j'ignore jusqu'au gout de tes baisers, puisque nos lèvres ne peuvent se joindre ici où les réverbères sont nombreux et la foule compacte. Ah ! malheureuse ! » Ainsi parla Marthe. Camille

souriait dans sa barbe aux poils d'or. Du Ganda s'échappait les aigres plaintes qui arrachent aux violons les fougueux tziganes. Et Camille dit : « à bientôt. » Tandis que, sous la lumière palotte des réverbères gantois dans la loge de verre desquels brûle parcimonieusement une flamme qui tremble au vent du soir, Marthe s'éloignait dans la nuit, abritant sa douleur sous son grand chapeau. Elle ne pleurait plus cependant, sachant bien que derrière le prochain coin de rue un criquet l'attendait qui la consolerait du mépris de Camille.

## CHAPITRE V.

### **...une anecdote pour finir...**

...nous étions arrivés au bal vers minuit ; l'orchestre jetait dans la salle des valse pâmées ; la foule était si compacte qu'à peine on pouvait la fendre. L'excitation joyeuse de la fête enfiévrant les couples...

Dans un coin, un homme silencieux, avec au bras, une petite blonde, semblait ne pas partager l'entraînement général.

En habit, la cravate blanche cachée sous sa barbe brune, Camille conservait son air froid et méditait sans doute l'influence de Tacite sur les romanciers de la vie mondaine.

A côté de lui, son amie Marthe, gentilette dans sa robe décolletée, promenait sur les danseurs un

regard mélancolique, plein d'une convoitise éperdue. De temps en temps elle levait des yeux craintifs et pleins d'espoir vers son seigneur et maître ; mais lui semblait avoir oublié sa présence et il songeait, songeait...

Deux des nôtres s'approchèrent ; j'entendis mon copain engager le couple à la danse — o le regard monillé de la p'tite arpette — et quelques secondes après, le bon drille et son amie valsaient. Au bras de son philologue, la petite femme se trémoussait ; elle y allait de tout cœur et espérait sans doute dégeler son glacial partenaire... Mais lui, toujours absent, infiniment lointain, tournait, raide et mécanique.

Quand l'orchestre se tut, il s'arrête, comme mu par un ressort, automatiquement, et regagna son coin, suivi de la petite-aux-yeux-tristes.

Très tôt, nous les perdîmes de vue. Nul doute : le bon drille était allé reconduire l'enfant jusqu'à sa porte, puis avait pris congé, histoire de prendre un verre, en ville....

BING.

---



## SIMON PATERNOTTE.

---

Simon Paternotte ne jouit pas d'une grande popularité parmi les étudiants. Lorsqu'il aura quitté l'Université, on ne parlera guère plus de lui dans nos sociétés, les anciens ne raconteront pas ses exploits bachiques aux bleus émerveillés, bref son nom n'évoquera pas la gloire d'un Zoppi ou d'un Paté. Demandez à un étudiant quelconque des renseignements sur Simon, presque toujours on vous fera de lui ce portrait :

« C'est un petit homme à la démarche trotte menue, aux gestes précieux et concassés, qui passe son temps au tennis avec des jeunes filles, qui fréquente le demi-monde le plus huppé, et qui avec son ami Kiki et tous ses semblables fait partie de la Littéraire. En un mot c'est une « poire. »

Eh bien, c'est là sous une apparence de vérité une opinion injuste et fausse. Simon, sous des dehors un peu affectés est un garçon plein de bonhomie et de serviabilité, et s'il n'a pas une multitude de camarades, il a ce qui vaut bien mieux, plusieurs amis sincères et dévoués.

Simon est un acharné libéral. Et ne c'est pas par atavisme puisqu'il fit toutes ses études chez les Joséphites.



L'influence de « ces Messieurs » se fait d'ailleurs sentir en lui. Il a gardé dans ses manières quelque chose d'onctueux et d'ecclésiastique et je me représente fort bien ses nombreuses déclarations d'amour tournées dans un style de litanie.

« Le ciel étale en vous ses plus rares merveilles il a sur votre face, épanché des beautés dont les yeux sont surpris et les cœurs transportés ; Et je ne puis vous voir parfaite créature, sans admirer en vous, l'auteur de la nature. »

Aujourd'hui encore, les révérents pères ne désespèrent pas de le ramener dans le droit chemin ; et l'on dit que son beau-père, l'illustre professeur de droit civil, connu par.... son prosélytisme religieux, se fait auprès de lui un interprète de la bonne cause.

Ah ! Simon, lui dit-il, tu as perdu bien jeune ta foi, tes principes et le reste ! Peut-être retrouveras tu un jour tes croyances religieuses et morales, mais le reste hélas ! tu l'as perdu pour toujours.

Simon adore la mer. Blankenberghe est sa plage de prédilection, non pas que la brise saline y soit plus pure, ou que la nature y soit plus grandiose qu'ailleurs, mais parce que Blankenberghe possède les plus confortables cabines de tout le littoral.

Il s'enferme dans une de ces luxueuses cabines pendant les mois d'aout et de septembre, pour étudier... son examen.

Mais on raconte que cette année il s'est trompé de matière et qu'au lieu de bloquer des mathématiques, il y fit des études d'anatomie. C'est à cette déplorable confusion qu'il faudrait attribuer son echec du mois d'octobre....

Simon, qui est fort susceptible, n'aime pas que l'on raille l'exiguité de sa taille. Mais pourquoi diable, alors a-t'il choisi pour ami intime l'interminable Kiki. A côté du grand Eugène, le petit Simon paraît minuscule et c'est un spectacle fort divertissant, que de les voir, tous deux se promener côte à côte, Place d'Armes.

Dieu qu'ils sont jolis, qu'ils sont élégants (peut-être trop ! pour l'être vraiment ?) On se retourne sur leur passage, on chuchotte, on crève de dépit....

Ah ! la douce vie de province ! J'aurais encore bien d'autres renseignements à vous donner sur Simon. Mais hélas je ne pourrais vous en dire que du bien, et alors ce n'est pas la peine....

MAISONNEUVE.



# CARLO VERBESSEM.

EX-VICE-PRÉSIDENT POLITIQUE DE LA GÉNÉRALE

MEMBRE FONDATEUR DU CORPS DES TAMBOURS

MEMBRE DES CORBEAUX

SECRÉTAIRE DE L'ALMANACH

EX-PENSIONNAIRE DU ROLLEKE

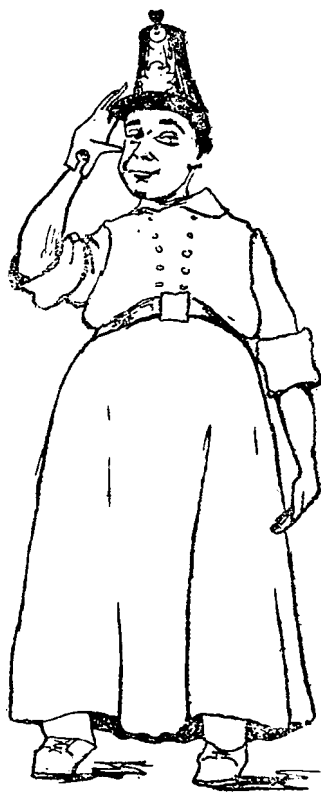
—

C'est véritablement dans la première année d'Université que Carlo trouva sa voie. Enfin ! il possédait la clef de la maison. On allait pouvoir sortir ; finies, les études à l'école, finie, la vie de gosse ! Aussi je vous prie de croire qu'on voyait beaucoup ce bleu en rue et surtout la nuit. C'est au cours d'une de ces promenades qu'il rencontra un groupe de copains en vadrouille. Il se fit un devoir de les accompagner, car il doit soutenir les faibles et comme il n'est jamais plein, (1) il finit toujours par soutenir l'un ou l'autre. C'est pourquoi on aime tant à le voir accompagner. Mais continuons notre route avec lui.

Ce soir là donc on le conduisit..... au Roi de Bavière. La présentation eu lieu : — « Mietje, dite la Mère. » — La balle de Carlo lui plut de suite. Au

---

(1) Il a des principes et les applique..... parfois.



moment même il fut baptisé : le plus jeune Fiske de la Mère. Pour commémorer cet événement on décida de donner le dimanche suivant un five o'clock demi-mondain, au quel on exhiberait le jeune coq lancé dans la circulation. Aussi tu parles, s'il était fier ! Depuis lors le plus jeune Fiske et son ombre, que nous appellerons l'Autre — la modestie m'empêche de désigner plus clairement ce compagnon qui fut poirifié antérieurement — prirent des actions nombreuses dans une manufacture de flanelle. La Mère était une cliente assidue. Leur commerce s'étendit bientôt, à toutes les maisons un peu bien fréquentées de la ville et leurs produits étaient toujours reçus, je ne dirai pas avec empressement, mais en tous cas sans hostilité. C'est qu'ils avaient une manière de présenter leur article, ma chère, et puis il y a flanelle et flanelle !... (1) Cependant si l'Autre et Carlo fréquentaient la charmante compagnie de la Mère, leur assiduité n'était pas sans but. Ne croyez pas que, comme certains de ses camarades, ils priaient l'acorte personne d'user de son influence et de la séduction auprès des profs., en sa faveur. Non ! Il a toujours dédaigné ces moyens immoraux que la Providence lui offrait. Mais l'établissement

---

(1) Note de l'auteur. J'ai demandé au héros de cet article la permission de publier au grand jour toutes ses turpitudes. Il m'a répondu : « Mon vieux, je me suis confessé à toi. Je regrette ma vie passée, je fais amende honorable : je te demande l'absolution ! Si tu juges qu'une publication de mes crimes est nécessaire au repos de mon âme, vas y, je m'en fous ! » Je publie et je laisse les lecteurs juger par eux-mêmes.

employait un personnel dont la principale qualité était d'être essentiellement changeant. Les rencontres qu'il y faisait étaient parfois alléchante et Bon Dieu ! Que voulez qu'il fit contre... ? il le fit !

Nous n'insisterons pas sur les services que ce couple rendit à la Mère. Tantôt ils s'occupaient de mode, tantôt, de cuisine, tantôt de l'éclairage. Quelques mauvaises langues ont prétendu que certains clients les subsidiaient pour fermer le compteur à gaz à heure fixe afin de favoriser des projets coupables. (sous toutes reserves.)

Malgré tout le plus jeune Fiske restait le favori et « ça a été une affaire le jour où son plus zeune a été sur le zournal pas-qu'il avait présidé un banquet, et qu'il avait pondu un streep discours. » T'en souviens tu, oh nombreuse clientèle de ce bon Roi de Bavière ?....

Mais je m'aperçois que je peins ici Carlo comme un garçon ne fréquentant que les cafés, mettons *Le* café. Non, lecteurs, son activité se déployait dans d'autres sphères. En novembre de l'an 1910 nous le trouvâmes un matin (2 h. 1/2) à la plaine St-Pierre, la feuille de choux sur la tête, en manches de chemise, aidant et présidant au montage d'un carrousel ! Oui d'un carrousel ! Sans mauvaise grâce du reste il nous expliqua « qu'il avait découvert quelque chose de bien » et que s'il avait bien travaillé « elle » lui donnerait une récompense. Il avait déjà achevé, expliquait-il avec une légitime fierté, l'installation d'un musée de criminologie.

Ce fut ce « quelque chose de bien » qui provoqua le drame qui allait retourner comme un vulgaire gant



les sentiments de notre Fiske. C'est ici que les Romains s'empoignirent ! Changement de décors. Chez la Mère (de nouveau) je précipite les scènes. Autre gentille personne, née sur les bords du Volga, tempérament bouillant des sujets du tzar, jalousie de chat. — Découverte lettre dans portefeuille — vitriol — browning — pleurs — grincements de dents — menace suicide — température du Don Juan : O° — Rupture (tu parles !)

ACTE II. — L'amour plus fort que tout.

La pauvre enfant ne peut se résoudre à abandonner le traître. Celui-ci toujours O°. Attentes patientes, le soir, du retour au logis de l'enfant volage. Explications orageuses. Intervention finale d'une personne influente. Calme plat.

Carlo est guéri. Il préparait son entrée dans le monde le vrai, cette fois ci et prenait des leçons de danses. C'est au *Valentino* qu'il montrait ses talents naissants et comme il ne pouvait danser seul... Cette fois, ce fut sur et sous les tables de couture que traîna le Fiske une idyle charmante, sans nuages pendant près d'un an. Cela menaçait de s'éterniser, lorsque prenant son courage à deux mains, car il sait parfois avoir de l'énergie, sais-tu, il se décida, à briser à nouveau un cœur.

Depuis lors ???... Mystère, Carlo a pour ainsi disparu. Il ne vient plus aux séances de la Générale, il ne sort plus le soir, ou presque plus, ne va plus aux bals d'étudiants, il n'est plus pour ses copains le bout-en-train d'autrefois, porte tous les jours des gants... il s'est lancé dans la vie mondaine et sérieux.

sement... sort avec sa famille légitime, Mystère?... Mystère, que se passe-t-il?... Mystère.

Ne croyez pas cependant, ami lecteur, que vous avez à faire à un étudiant peu sérieux, qui ne fait que courrir les « boîtes. » Que non ! Carlo sait travailler également et quoique occupant très bien ses moments perdus, jamais encore il ne fut mofflé aux examens. Toujours présent aux cours il y prête une attention bienveillante. Je ne dis pas que depuis qu'il est militaire il ne fasse de temps à autre un petit voyage dans les bras de Morphée, mais que voulez-vous ? chassez le naturel, il revient au galop a dit Alphonse Daudet, si je ne me trompe.

Dans la vie estudiantine, il fut un copain exhubérant, il excellait à mener un chambard extraordinaire, beuglait le mieux de tous, n'avait pas de voix mais était toujours prêt à chanter, pondait parfois un petit discours. Le sens ne l'en préoccupait guère, il ne dit pas grand chose, mais sa parole (quand sa voix n'est pas fichue le camp avant, à force de gueuler) était claire et entraînait dans la boule de ceux qui l'entendaient comme sa touche caractéristique dans leur mémoire.

Je ne l'ai jamais vu dire quelque chose de sérieux, ou ne pas répondre à une objection lancée au hasard.

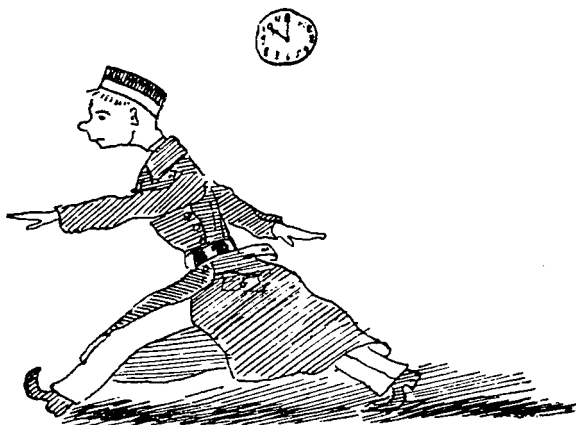
Signes caractéristiques : il rit presque toujours, ne joue ni ne fume jamais. Fait des jeux de mots à le pendre.

Un principe : Je prends la vie en riant de peur d'être obligé d'en pleurer.

Il a failli se battre en duel.

Ennemi des Paires, il excelle grâce à d'ingénieuses comparaisons à les dépeindre à son avantage personnel. Il m'a promis de ne pas se fâcher en lisant sa biographie et comptant sur sa parole je l'ai dépeint comme il est, ou du moins je crois l'avoir fait.

L'AUTRE.



# MARCEL GEERSENS

DIT : « KIEKE »

MAITRE CORBEAUX

PUNCHISTE

EX-SECRETARE DE L'AMANACH (1911)

EX-SECRETARE DE LA GÉNÉRALE

TAMBOUR MAJOR.

---

## Préambule.

Cet individu dont les suivantes lignes content, porte à ce qu'il semble le surnom de « *Kieke*. » Jamais aucun étudiant joyeux ne pensa que ce dit vocable s'appliquat à leur camarade parce que celui-ci ressembla par son obtuseté de comprenance au dit volat-il : Kieke — poulet en sa « moedertaal. » Oh ! que non, que tous lecteurs, vous sachiez que la sagesse estudiantine octroya ce nom symbolique au digne camarade parce que celui-ci, en ses moments perdus, qui furent très nombreux, prend soin considérable, et précieux et paternel de ses petits poulets.

\*  
\* \*

Né en un petit village de Flandre sur la marche de Hollande notre héros grandit et embellit, (ce dont il eut beaucoup besoin) au sein de la nature. Après

avoir appris à devenir un vrai anti-clérical en commençant son éducation dans une école congréganiste il poursuivit ses études à l'Athénée Gantois. Marcel Geersens amena un jour son long corps à la Générale. De mémoire d'aieul on ne connaît rien de son entrée de dans ce sanctuaire du libéralisme. Oncques on ne vit bleu plus tranquille. Appelé par décret très vénérable du respectable comité aux hautes fonctions de secrétaire adjoint il montra bientôt un dévouement inébranlable en collant les timbres sur les lettres allant en franchise de port. Ce dévouement devait le mener loin. Bientôt après il fut bombardé secrétaire de l'Almanach 1911.

Ici encore il travailla d'arrache pied, il travailla aussi bien en intensité, qu'en durée. Car afin de faire plus d'effet Kieke (permettez moi de l'appeler ainsi, c'est plus commode,) nous réserva l'apparition de « son » Almanach pour le mois de mai. Le succès fut du reste proportionné à l'effort fourni.

Kieke, on le sait déjà, s'occupe d'élevage. Tous nous avons pu admirer ses superbes poulets qui remportent tous les premiers prix aux expositions. Kieke aime la gens poulet jusqu'à l'adoration, il ne peut passer devant un marchand de vollaile sans pleurer de chaudes larmes. Nous ajouterons à ce chapitre que ce « gentleman farmer » ne se borne pas seulement à élever ses poulets mais qu'il soumet parfois ses sujets à des expériences fort intéressantes. Citons entr'autres ses « statistiques sur le système de prise de feu et de répétition d'un coq mis en quarantaine » avec illustrations photographiques.

A part cette passion là, nous n'en connaissons



pas d'autres à notre ami. Oh ! si, pardon, j'allais oublier !

Il en a une ! et il ne s'en cache pas. Lui, est assidu, pressant. Il n'hésite pas, croyez le, à mettre sa lourde main dessus et même dessous. Plaignez le malheureux objet de cet amour insatiable, toujours Kieke la tire par les poils ! Oui par les poils, a-t-on idée de pareille barbarie ! il la tire, la tourne, la retourne, la tortille, et jamais elle ne bronche. Docile elle se laisse faire et subit ses fantaisies, elle est toujours fière et levant la tête rousse, petite, à l'allure triste et inculte sous tous les rapports quoique l'objet des soins assidus de Kieke. Elle se résigne à son sort.

Mais que diable ! je m'aperçois que je n'ai pas encore mis de nom sur l'unique objet des amours de Marcel. Ceux qui le connaissent ont deviné. Il sagit de sa moustache, son « *streep* » morceau de moustache !...

Anticlérical acharné, il s'est senti dernièrement des démangeaisons intolérables sur le dos et sur tout le corps, qu'on se rassure ce n'étaient pas comme certains méchants l'ont prétendu des écailles de poisson qui poussaient, mais Kieke muait, il renouvelait ses plumes. Cela n'est que naturel pour un Kieke mais, à la stupeur générale, on s'aperçut que son nouvel habit était tout noir et notre copain devint sur le champ Maître Corbeau.

Kieke est connu du monde estudiantin comme du monde bourgeois et même du demi-monde, pour la maîtrise avec laquelle il conduit les tambours partout, même au bloc. C'est à ces divers titres que

Marcel mérite l'attention des peuples. Mais d'autres faits me brulent la plume.

Souvenons nous de cette alerte de l'an dernier, mon cœur en bat encore ! Kieke avait disparu !

Le drapeau de la Gé, aurait été volé. Isaacson aurait passé un examen, que certes nous n'aurions pas été plus inquiets. Qu'était-il devenu ? Les derniers vestiges qu'on avait de lui remontaient à deux jours. On l'avait aperçu au bal des Corbeaux, avec son ami le Rouget. Il donnait à deux jeunes dames, des explications fort animées sur les divers traductions et acceptations du mot « étoile. » Puis plus de traces !

La perte était incommensurable. L'appartement du secrétaire était vide. On parlait de sa succession. Sa petite servante pleurait dans un coin en considérant des photos artistiques représentant notre « Poulet » posant simplement vêtu de ses plumes, pour les tableaux vivants. Quelle joie quand tout à coup ils revinrent. Où avaient-ils été ? Les étoiles étaient devenues filantes, et avaient emporté nos hommes dans les « nues. » Kieke m'a confié peu après, qu'il avait trouvé le chemin très étroit et qu'il avait eu bien de la peine à y pénétrer.

Tout aurait bien fini, si Kieke n'avait pas eu un Père qui justement inquiet, ne manqua pas de lui donner encore un exemple de son éloquence captivante et irrésistible. Kieke s'est corrigé depuis. Il a passé son examen cette année grâce à un avertissement paternel et oratoire aux professeurs.

Il est certes plus prudent de passer certains incidents de sa vie sous silence. Nous ne devons pas



parler des inombrables expéditions nocturnes dans lesquelles notre Kieke prend les allures d'un oiseau de nuit. De telles indiscretions pourraient nous valoir des reproches de la part des Corbeaux et un panégyrique de la part de son père, ce à quoi nous ne tenons que fort peu.

Aucunes relations fâcheuses. C'est un homme fort. Il méprise les amours illicites de ses camarades.

Il nous a prié de dire que si dernièrement il a fait la connaissance d'une gentille petite danseuse, ce n'est pas qu'il ait l'intention d'aller au bal des Crêches. C'est tout simplement qu'il voulait dessiner son portrait pour la galerie de ses œuvres qu'il a exposée au Salon d'Art Estudiantin. Car Kieke a du talent. Il joue même au football et est très mondain, il faut le considérer en habit, cravatte blanche, faire l'aimable avec les gentes demoiselle du monde pour le voir dans son milieu et tout à son avantage.

Sa moustache est alors sa principale ressource pour se tirer d'une situation embarrassante.

LA KOM R.

---

Dernière nouvelle : Au cours d'une promenade à Lille, des camarades on trouvé spirituel de raser la moustache de Kieke. Kieke sans moustache, c'est le Louvre sans la Joconde.

# LE POILU.

MAURICE DE MAESSCHALCK

PUNCHISTE. VICE-PRÉSIDENT DE LA WALLONNE,  
PORTE-DRAPEAU DE LA GÉNÉRALE  
MEMBRE DE LA DÉFUNTE ACADEMIE ET DE NOMBREUSES  
AUTRES SOCIÉTÉS SAVANTES.

# LE CASTAR.

LOUIS HANOTEAU

BIBLIOTHÉCAIRE DE LA GÉNÉRALE  
MEMBRE VIRIL DE LA NOBLE SECTION DES INDUS.  
GRAND CHASSEUR DEVANT L'ÉTERNEL (GIBIER DE TOUT POIL)  
VICE-PRÉSIDENT DES FANFARES DE FRASNES-LEZ-GOSSELIES.

---

La dualité de ces deux frères Siamois, liés à jamais par l'étude variée des plaisirs de la concupiscence, s'affirme dès l'entrée de nos deux néophytes dans le cercle vénéré et dissolu des étudiants. Doués tous deux d'un esprit tracassier et critique, ils étaient destinés à associer leurs existences de fantoches dans cette continuelle et intime gronderie qui fait à l'Université deux copains inséparables.

Disséquons d'ailleurs séparément chacun de ces individus, comme le ferait Bobby tenant un scorpion entre le pouce et l'index.

Nul ne sait si le Poilu en venant au monde la

nuit du premier avril, tel un poisson de mauvais augure, mérita son surnom pilocarpique. Son casier judiciaire n'en fait aucune mention. De vagues années, d'une vie matérielle et infantile le conduisèrent à l'Athénée de Charleroi, puis à celui d'Anvers où malgré le contact néfaste de Patachon « la grosse gueule » il garda intacte sa pureté virginale. La vie vraiment intellectuelle du camarade Maurice commença à son entrée à la boîte, sous les auspices du vertueux Gust qui fut son Mentor dans l'étude des sciences stomachiques, ingurgitatoires et sexuelles. Le premier bal que donna la Générale l'épastrouilla au point de le faire rechercher derrière le dos de son frère un asile contre les charmes troublants de la gent féminine. Encore novice en fait de vadrouilles, il craignait la promiscuité des « pennes » et trouvait dans un pissoskop, un refuge contre la vengeance des flics. Ses premières terreurs de bleu dissipées et noyées dans force triples, il suivit la voie lumineuse que Gust lui avait tracée, aussi participa-t-il aux mémorables fêtes de la Wallonne et à toutes les réjouissances et festivités qui suivirent.

A partir de la deuxième année on le vit régulièrement rater son examen de juillet. Il ne se départit jamais de cette règle de conduite.

Mais c'est en troisième année qu'il accomplit l'exploit pénétrant qui devait le consacrer : homme ! Une vestale craintive qu'il fit momentanément sortir d'un temple de Vénus, se chargea sous la protection des milles colonnes sacrées de lui faire jouer pour la première fois de son existence, le rôle du dieu Priape actif et acrobatique. Depuis lors en élève



appliqué, il profita de la leçon reçue et cyniquement il prêchait, partout ces profondes paroles. « Le changement de viande excite l'appétit ! »

Il trouva dans ses compagnons de vadrouille, Leontje, Lucien, Le Castar, Marcel, Le Rouget de Niel, de fidèles disciples.

Des circonstances ténébreuses, l'amènèrent à laisser croître sur ses joues son système pileux d'un blond filasse qui lui fit recevoir son surnom glorieux. Cette belle barbe disparut en 1909 pour reparaitre en 1911, parviendra-t-il à la garder ?

Malgré quelques fugues pardonnables à son tempérament, il a su garder une fidélité relative à sa concubine du jour : Sylvie alias (forêt de poils). Cette muse favorise de temps à autre les études du Poilu sur les syphons qu'engendra le génie de Boudha.

Voulez-vous un exemple de sa constance amoureuse ? Un soir, les idées folichones, il accoste un gentil Zoiseau. Zut !! C'était la sœur de Sylvie.

Abandonnons quelques instants ce chaud lapin pour jeter un regard bienveillant sur son frère intellectuel : Louis le Castar.

Ce vénérable polystellaire est, je crois, rebelle au frottement de la civilisation Bruxelloise, car après un séjour prolongé à la capitale, il entra à l'Université de Gand avec ce même accent Wallon trainard et cette même allure d'homme des champs que connurent jadis les petits voyous de Frasnes. Seulement, il n'avait pu garder la pureté des mœurs qui caractérise le jeune homme rangé. C'est vous dire qu'à cette époque Louis était déjà savant.

Une Sibylle assez loquace m'a du reste confié



qu'à l'âge de quinze ans, il avait perdu en chemin de fer ce que toute jeune fille est sensée apporter à son époux la première nuit de ses noces. C'est peut-être de cet incident fortuit que provient son goût immodéré pour l'équitation, le tir aux alouettes et la chasse aux rats. A l'Université il réussit quelque fois ses examens ; chose accessoire pour être étudiant.

Ce qui spécialise surtout notre copain, c'est sa modération en paroles et son humilité toute méridionale.

Il se contente toujours de dire le tiers de la vérité et engueule son monde avec une aménité que seul le Rouget de Niel peut vous décrire.

Sa sociabilité n'a d'égale que sa goinfrerie : un soir de libations, plein comme Bacchus, il éprouva le besoin d'avaler un panier de figues. Pure farce, je crois, car sa probité les lui fit rendre peu de temps après toutes entières.

Comme teneur de bourgeois, il n'a guère son pareil, il se cuite à l'œil et titubant, triboulinguant, il s'en va faire un petit somme réparateur dans un endroit discret, vrai laboratoire de parfums. Deux heures après le Poilu songe enfin à venir l'éveiller, il le reconduit et le couche.

Depuis son arrivée dans notre bonne ville, le Castar connût au sens biblique maintes gentes demoiselles parmi lesquelles: Mandoline, une certaine marchande de cigares, Elodie... etc... et enfin, Marthe, la préférée.

N'insistons pas sur le sort de ces pauvres oiselles, contentons nous de les plaindre.

Au cours de ses frasques amoureuses, il rapporta une ménagerie de miriapodes qu'il eu la cruauté d'exterminer par le poison.

A la suite de ces circonstances, parût son mémoire sur les infiniments petits, qui obtint un vif succès auprès de ses professeurs.

Partisan acharné du travail minimum il cherche à devenir ingénieur industriel, aussi pendant les vacances de Pâques ira-t-il faire des excursions scientifiques et notamment lors de son passage à Liège, conduit pas son Alter ego il prendra rue des Foulons une spécialité en renom.

Voici donc présentés isolément le Poilu et le Castar. Simultanément, ils forment le couple le plus uni qui soit, mais ils se querellent continuellement. Ils faillirent même dernièrement en venir aux mains.

Ce sont d'excellents copains, libéraux acharnés, dévoués à la cause estudiantine et si le Castar a quelquefois le dehors un peu rude, il a, ainsi que le Poilu le cœur sur la main et sont toujours prêts à rendre service.

Ils ont le grand avantage d'être reçu chez un ingénieur de la ville, dont ils exploitent la générosité. Le Poilu a même trouvé le W. C. de la maison si pratique qu'il y a pris un abonnement.

Nos deux vadrouilles inséparables nichent dans une même maison, leur quartier est un antre remarquable où règne un ordre exemplaire, il est quelquefois e sanctuaire de l'étude, mais souvent l'abri discret de sombres saturnales.

Voici assez de sucre cassé sur la tête de mes



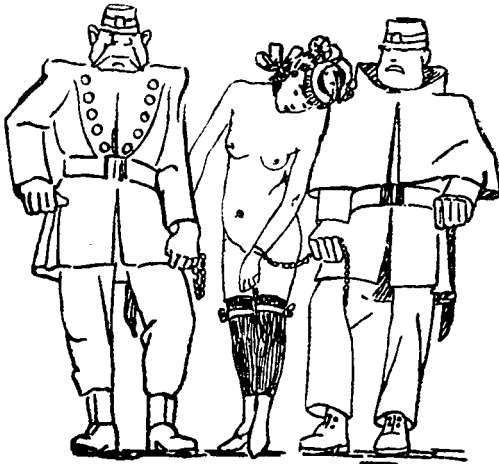
deux camarades, qui, je l'espère ne me reprochent pas ma charge quelquefois un peu acerbe.

Je sais qu'ils craignent que l'Almanach de 1912 ne tombe entre les mains des auteurs de leurs jours. Ils auront soin de le dérober à l'indiscrétion d'une main parente.

Pourtant, je connais un certain Chaârel qui se fera un plaisir de dévoiler à chaque « Pater familias » les turpitudes de leur rejeton.

GEO WILL.

*Le grand Indus.*



## JEAN NOUILLE.

—

Pour ceux qui ne le connaissent pas, c'est un jeune homme pas trop grand, l'œil sérieux et pensif, orné d'une moustache parfois rebelle et d'une paire de pince-nez, vieux modèle. Mais pour nous qui le connaissons, il est tout autre : batailleur, curieux, assez loquace, grand joueur de cartes, plein de fougue dans les discussions, et une mine inépuisable de renseignements utiles de conseils sérieux et de remèdes infailibles contre les maux nombreux et horribles qui harcèlent sans relâche la gens estudiantine.....

Car Jean Nouille est élève médecin, et non des moins sérieux ; je crois même, — je ne suis pas le seul — qu'il est plus fort que certains de ses professeurs. C'est du moins l'opinion que l'on a de lui, après avoir entendu de sa bouche la façon de combattre la stomatite aphteuse, et l'utilité du vaccin. Grand fervent de la prophylaxie, notre ami fait fort souvent des conférences à la Gé... mais le matin, autour du poêle, devant deux ou trois camarades seulement, aussi fatigués qu'assoupis... c'est peut être pour cela que Jean ne trouve jamais de contradicteurs.

Il est né à..... le.....

Aussitôt qu'il eût vu la lumière blafarde qui éclaira ses premiers ébats, il eut soif ; j'ignore si on lui donna à boire, mais toujours est-il que notre pauvre camarade a encore parfois le gosier bien sec p. ex. aux tonneaux de la médecine.

Un seul fait important marque son enfance : c'est la découverte de sa vocation : un matin, qu'il était plus sage que d'habitude, ses parents, étonnés et rendus attentifs par son silence, le virent ouvrir si habilement, au moyen d'une paire de ciseaux dont il s'était emparé subrepticement, le ventre d'une petite poupée qui venait de lui être donnée, qu'ils s'écrièrent en chœur : « Notre Jean deviendra un grand chirurgien ! » Et depuis lors, sa carrière fut arrêtée. On l'envoya, quand il eut atteint l'âge de raison, au gymnase de Luxembourg, où il acquit non seulement un lourd bagage de grec, de latin, et d'autres choses de ce genre, mais encore une connaissance profonde de l'âme humaine ; il y fit notamment de sérieuses recherches sur l'irritabilité et la patience ; son champ d'expériences s'étendait à tous ses professeurs ; (d'aucuns soutiennent qu'il leur jouait de vilains tours, mais c'est de la pure médisance) ; son laboratoire de psychologie, c'était principalement l'étude du soir.

Quand il eut conquis son certificat final, il vint terminer ses études à l'Université de Gand, il y gagna bientôt beaucoup de diplômes, et encore plus de sympathies, surtout après qu'il se fut fait inscrire dans nos bonnes sociétés libérales. Et au sein de celles-ci encore, il joua de grands rôles ! Il figura dans de nombreux comités, et fut toujours un des



plus dévoués : il ne le cache pas d'ailleurs ! Malgré cela, la modestie est grande, jamais il ne nous parle de ses succès auprès du beau sexe. Ce qu'il doit en avoir, pourtant ! Mais notre Jean est trop sérieux pour se glorifier des amours faciles, il déteste les sottes vantardises !

Ce mystère dont il s'entoure m'intrigue, et parfois, quand je le vois passer, crânement campé sur sa solide bicyclette, je ne puis m'empêcher de penser à Alexandre sur Bucéphale, partant pour la victoire.

Mais quelle victoire ? C'est ce que peut-être j'éclaircirai un jour. Si vous trouvez que je n'ai pas suffisamment décrit cet être un peu énigmatique ne vous en prenez pas à moi, car je pourrais un peu pâtir d'avoir levé par trop le voile qui cache sa personne pudibonde, il est encore assez irascible ce garçon là.

D'ailleurs pour ceux qui le connaissent le mystère est éclairci. Sans ajouter de plus amples détails vous aurez tous résolu le problème et complété son caractère.

---

# ROUGET DE NIEL.

ALIAS : FERNAND DE ROOVER.

TRÉSORIER DU COMITÉ LEQUEU  
COMMISSAIRE DE L' ALMANACH GEERSENS  
VICE-PRÉSIDENT DES COLONIES  
MEMBRE INFLUENT DES CAVIARS  
COMMISSAIRE A PERPÉTUITÉ.

---

Le petit Fernand débuta mal. Il se mêla de naître l'après midi d'un jour férié ce qui valut la réflexion fort exacte du médecin « Ce gosse est né fatigué. » Namurois de naissance, il fit sa toute première éducation dans la capitale. A l'âge de douze ans notre jeune gamin se fait remarquer par ses allures bizarres, un coup d'œil scrutateur, et un petit air nerveux. Des mauvaises langues prétendent que son père, homme avisé, craignant l'influence néfaste de l'air des grandes villes transporta ses pénates au village de Niel-lez-Anvers où son fils se trouverait à l'abri de ces actions pernicieuses.

La contemplation muette de portraits de militaire ancestraux et le joyeux souvenir de la bonne balle du grenadier de sa nounou poussèrent son admiration vers la nation armée à outrance. Malgré son bel air, sa jeune fierté et son physique de militaire en pékin, quelques esprits bien renseignés sur son compte lui firent passer le goût de cacher son insignifiance sous un uniforme quelconque et lui mirent en tête l'idée de s'adonner à l'étude des sciences exactes professées dans notre illustre boîte.

Il arrive donc à Gand d'un air désabusé, triste,

innocent, timide et inconsolable de la perte de son idéal. Les premières semaines se passent dans une méditation sombre et austère peu faite pour émanciper ce jeune cerveau. Il se demande avec anxiété comment et dans quels lieux sacrés ses nombreux camarades se prélassent et s'amuse comme des dieux.



Un fait insignifiant le jette dans la mêlée et décide de sa vie estudiantine : raccolé pour faire nombre par les Caviars, ayant établi leur quartier général à la Concorde, il s'initie grâce à la bienveillance de ces copains à quelques secrets de la vie moderne. De Bruze, se charge de lui montrer quelques maisons honnêtes dont Fernand est devenu, à cette heure, un client, assidu, en cas de béguin, mais en tous cas sérieux. Pitje lui enseigne la méthode extra rapide de s'assimiler l'énorme matière d'une répéti-

tion et ne laisse rien ignorer de la théorie du plus grand rendement et du travail minimum, méthode appliquée par notre jeune élève avec un art sans pareil en négligeant cependant l'intéressante question du rendement. Les deux frères Boomois lui tinrent plusieurs speechs lui prouvant l'inutilité du sexe faible et l'énormité de la bêtise du Créateur d'avoir soufflé dans le tuyau d'Adam pour en faire sortir Vénus. Leurs appréciations eurent en Fernand un auditeur distrait, déjà il reluquait d'un œil timide les petites femmes *rudement bien nippées* et se sentait charmé délicieusement à écouter une pucelle parlant *rudement bien le français*.

Un mois après son entrée dans ce cercle de vieux, le cerveau de Fernand était un véritable bouillon de culture qui ne demandait qu'à être mis en valeur. Cependant les sorties journalières et monotones des Caviars, tous vieux étudiants, n'étaient guère pour satisfaire les grands appétits de notre jeune copain. Sans brusquerie il évolue, il change à son avantage et se permet d'avoir des principes.

Le 22 septembre il a décidé de braver les écueils de la pratique. Léontche et Polke lui font le matin même les dernières recommandations négligeant cependant, vu leur ignorance du cours de Boulvin, de le mettre en garde contre la surchauffe anticipée.

La conséquence fatale de ce fâcheux oubli fut un formidable amidonnage local. Malgré les caresses langoureuses et les gentillesses mœlleuses de la jeune (âge présumé trente ans) Fernand se comporta comme un muffle; sevré il mit la cause de son inconduite conjugale sur le compte d'une ancienne cuite. Ce petit incident guère en son honneur, eut le double



don de l'émoustiller et de l'inciter à avoir meilleur goût à l'avenir.

A partir de ce moment il offre des five-oclocks theas entre minuit et cinq heures du matin ; séances qui se prolongent parfois intimement et qui laissent d'aimables souvenirs et souvent des yeux très cernés. Son goût pernicieux lui désigne toujours des petites à marche cavalière et engageante. Un jour son œil se trompa cependant au point de lui désigner une mystique qui le mit à la hauteur des prières antiques.

Sa préférence va aux Bruxelloises, prétextant leurs supériorités linguistique, intellectuelle et hygiénique mais en réalité pour profiter de leurs habitudes vicieuses.

A la belle saison Léontche l'invite à faire une ballade en voilier. Pendant toute l'excursion Fernand se contenta, par fainéantise et dans la crainte d'écorcher ses mains délicates, de regarder travailler ses copains. Le matin à l'heure de l'ablution à grandes eaux Fernand se frotta vaguement le blaire ce qui valut de Marcel l'observation judicieuse « Il ne se lave pas de peur de se salir. » L'oubli de sa brosse à ongles et certaine opération physiologique le plongèrent dans un terrible embarras et firent l'objet de toutes ses conversations épicées de qualificatifs ronflants.

Il cloture sa seconde année par une excursion à Paris où certain copain français le reçut avec tous les honneurs dus à ce chaud camarade belge. Fernand apprécia fort cette vieille camaraderie française en la personne d'un gentil chou de Paris.

*III<sup>e</sup> Année.* — Il continue à goûter les charmes trompeurs d'une vie intime très intense. Ses goûts

raffinés et ses façons efféminées tendent à se démocratiser sous l'heureuse influence des copains Louis et Poilu jeune. La couture lui procure désormais les représentants de son harem et la quantité semble prendre l'ascendant sur la qualité.

A l'occasion des bals estudiantins il se surpasse. Kieke me narra les détails bizarres d'une fameuse escapade après le bal des Corbeaux. Après ingurgitation de quelques fioles en gracieuse compagnie Esclavo-Starienne, il décidèrent de continuer la fête à Bruxelles. Leur absence de deux jours s'expliqua par la vue de leur tête de bois.

Cette belle année eut son déclin, Fernand vécu les dernières semaines dans les affres de l'examen et une légère neurasthénie plana sur cet esprit libre de tous soucis.

*IV<sup>e</sup> Année.* — Fernand nous revient frais et rose, flanqué de Robert, un sien ami, collègue de malheur quant à leurs projets militaires. Tous ses anciens copains passent à l'état de vagues souvenirs et leurs multiples qualités estudiantines ne sont que tristes mesquineries à côté du savoir vivre mondain de ce jeune stagiaire.

Il change de quartier comme de femme, ses goûts s'avalissent de plus en plus au point de lui permettre d'habiter dans les odeurs nauséabondes et pestilentielles de viande gâtée et de graisse en putréfaction. La fièvre aérienne semble avoir troublé son esprit, il établit son quartier général au second de l'immeuble susdit.

A cette heure il a élu domicile à l'ancien Kattenberg et s'y prélassa dans son juste milieu. Il y vit sa vie idéale grâce à la camériste d'une reine. LOUF.

# BRUXELLES.

---

## GÉRARD DE BUYL.

VICE-PRÉSIDENT DU CERCLE DES ETUDIANTS LIBÉRAUX  
MEMBRE DU COMITÉ DU CERCLE DES ETUDIANTS LIBÉRAUX  
MEMBRE DU COMITÉ DU CERCLE POLYTECHNIQUE  
ETUDIANT EN 5<sup>e</sup> POLYTECHNIQUE  
ET..... AUTRE CHOSE AUSSI.... ETC.

---

Gérard pour ses copains !

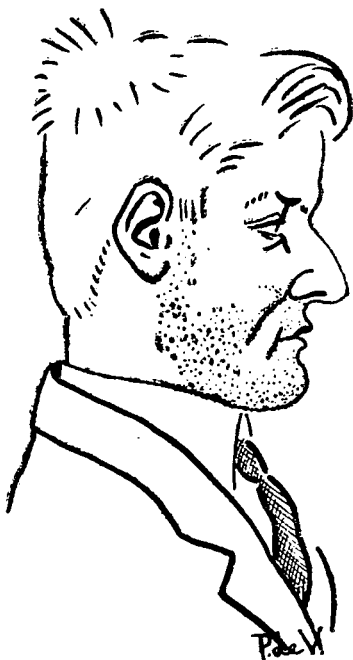
Monsieur de Buyl pour Gustave !

Le grand Gérard pour les dames et demoiselles  
qui l'approchent !

On lui demande un interview : Elève de 5<sup>e</sup> Polytechnique à l'Université Libérale de Bruxelles, 14 rue des Sols !... Je suis un type qui passe ses examens !... Les autres?... Tous des imbéciles!... Le comité des libéraux ?.. Je m'en fous et contre fous !.. Et puis ! la barbe hein ! avec votre interview pour l'Almanach des étudiants de Gand !..

Disons, froidement : qu'il est moins beau que sa caricature !

DHOORE.



GÉRARD DE BUYL

# WILLY LOPPENS.

TRÉSORIER DU CERCLE DES ETUDIANTS LIBÉRAUX

BOXEUR, DANSEUR, NAGEUR, COURBUR

EN UN MOT... UN CHAUD COPAIN

—

Un type dans le genre de Marie Louise, il passe sa vie sous les ors de « l'Empire. »

Travaille le moins possible — va au cours quand il n'a rien de mieux à faire. — Type nègre dégénéré danse en s'accompagnant du banjo — crache par dessus les réverbères, — consomme du whisky-soda jusqu'à minuit et du champagne triple sec jusqu'à 3 heures du matin. — Adore la boxe et le sexe faible. — Son âge ! une inconnue difficile à déterminer. Déteste les français, n'aime pas les flamands et cherche par tous les moyens à se donner le « type anglais. » Ça lui réussit de profil, de face ça n'est plus ça !

Un type dans le genre de Paul André... il est cannonier... et gradé...

Trouve le temps et les moyens d'équilibrer le budget chancelant du Cercle des Etudiants Libéraux.

DHOORE.

—————



WILLY LOPPENS

# RENÉ GROMBEER.

SECRÉTAIRE DU CERCLE DES ETUDIANTS LIBÉRAUX  
MEMBRE DU COMITÉ DE LA SECTION DE DROIT A L'A. G.  
SCRIBE PERPÉTUEL DU « CÉPASACÉ CLUB »  
ARBITRE A L'U. B. S. S. A.  
MEMBRE DU LING UNIVERSITAS  
HABITUÉ DU BAIN MIXTE AU « ROYAL »  
ETUDIANT EN 1<sup>r</sup> DOCTORAT EN DROIT  
SOUS-LIEUTENANT DE GARDE CIVIQUE F. F. CAPORAL

---

Né d'un père fonctionnaire et d'une mère bourgeoise, il a l'âme d'un rond de cuir de bas étage (il vise à la magistrature assise) le physique d'un satyre (ça se voit) et la silhouette d'un échalas vanné.

Il n'aime que le faro, le krieck, le grog (les jours de paye) le groseille à l'eau de la ville à la fin du mois. Il tape sur les flamigants quand il est avec des camarades moedertaliens, et il tape sur les anti-flamingants quand il est avec des Wallons. Est moins bête qu'il n'en a l'air et moins méchant qu'il ne le dit. Considérant que l'homme intelligent est celui qui change souvent, il évolue.

Jusqu'à l'âge de 10 ans il appartient au parti catholique, son intellectualité se développant, il



P. de V.



abandonne celui-ci définitivement pour faire partie de clan « Rigoler c'est vivre ? » Son activité n'y trouvant pas un exutoire suffisant il créé le « Racing Club Malinois » et pendant 2 ans y tient haut et ferme le poste de goalkeeper. Il y connaît l'apogée de la popularité.

Mais passons, il entre dans la Pentarchie, Van Pelt, Poot, Verhuyck, Delmyn, Grombeer et révolutionne avec eux les habitudes des installations d'enseignements moyens.

Une fois à l'Université il est d'abord avec Van Remoortel. — Puis il passe à l'autre bord et participe au renversement de la secte des individus.

En seconde année, calme plat ! j'oubliais qu'il devient cette année champion Universitaire, avec Le Boulengé... parfaitement...

Sa plume alerte lui a valu les fonctions de Scribe Perpétuel au « Cépasacéclub » (société secrète pour l'importation et l'exportation de..... au fond ça ne nous regarde pas.)

Je ne citerais que pour rappel sa nomination au secrétariat des Libéraux. — Il a fait des bassesses pour être admis au comité de rédaction de l'Echo des Etudiants ! Ça n'a pas pris ! Mentionnons les 800 sous qu'il paye à l'Association Générale.

Pour ceux qui ne le connaissent pas, sa tête n'a jamais été donnée dans une revue estudiantine, et il le regrette ; par contre elle est toujours visible dans les couloirs du bâtiment de la rue des Sols, et il le regrette

Les peuples heureux n'ont pas d'histoire..... et bien ce n'est pas un type dans le genre des peuples heureux!..... Il engendre la pluie..... lit la « Gazette » et fume des Navy Cut (Medium.)

N. B. — Est affligé d'un cours de Morale de M. Dwelshauwer, il s'en débarrasserait volontiers à vil prix. Avis à ceux qui ne s'y connaissent pas.

DHOORE.



## ALBERT GUISLAIN

Ce fumiste un peu banlieusard, amateur de refrains et d'orgues de barbarie, promène de longues mèches jaunes sous un chapeau à larges bords : rien de l'amant d'Amanda. Il naquit en mil-huit-cent-nonante, année fructueuse ; dès lors, ses facultés se développèrent en grandeur et en nombre et dès qu'elles eurent pris conscience d'elles-mêmes, elles le portèrent au ciselage des phrases que l'on écrit. Joseph Guislain est son ancêtre ; de même, Guy de Lagny, pourfendeur d'infidèles ; de même, le singe anthropoïde, Albert Guislain n'a rien de simiesque, il n'a rien d'un croisé ; aliéniste, il l'est à sa manière et c'est à ce don ancestral que nous devons : « Le Pape s'amuse. » Nous étions sous Raoul Engel.

Comme Albert Guislain est une sorte d'incrusted, longues durent être les exportations. Qu'importe, nous eûmes « le Pape s'amuse » : la soirée en fut houleuse, mais elle se termina par les chansons de cette revue. Nombreux furent les pères de famille dont la vessie natatoire creva, ce qui, comme chacun sait, est l'indice de la joie maximum. En suite de cet échec, Albert Guislain mena ses fumisteries paître ailleurs ; à présent, il semble vouloir les localiser en notre feuille de choux immémoriale : « L'Echo. »

Albert Guislain étudie les choses du droit. A ses



moments gagnés, il suce de la pervenche, puis il arrange l'une sous l'autre des lignes inégales, fruits de son génie. Il fume la cigarette, noire ou blonde, suivant que son humeur est telle ou telle, c'est un esthète : un esprit superficiel. Il fume, au point qu'il en a l'index grillé « comme une patte d'oie. » Aimant les citations suggérées, il ajouterait :

Des éléphants en rut et des cœurs de moustiques, dont il pense que c'est l'antithèse. Et l'amour spontané qu'il a de celle-ci lui confère un don intime d'ubiquité : celui d'être simultanément aux deux extrêmes de la pensée. Nous sommes plusieurs à être sûrs de l'origine ainsi expliquée de « Jules Jube et John Lips », Albert Guislain étant une parfaite série convergente.

Au demeurant, il maxaude les hures à grand renfort de sourires et sa manière est telle en ceci qu'il n'a jamais tarabusté mais qu'il pourfend et comme les hures sont choses flasques et gluantes le jeu de leur massacre plaît à son cœur

Un jour de l'autre mois, quelqu'un lui demanda une seconde revue :

— Oui, si je touche cinquante pour cent de la recette totale !...

— Le chœur ! ah ! ah ! ah ! oh ! oh ! oh !

— Lui, après : Et dire qu'ils ont cru que c'était une fumisterie.

Albert Guislain possède un lévrier russe : Orlow.

AMADYS LEREPLAY.

---

# ANVERS.

---

## **LES FRÈRES SIAMOIS.**

CHER COLLÈGUE,

Vous m'avez demandé de poirifier ces bons camarades Croquignol et Léon de Grenoble. C'est beaucoup de travail ; et comme je suis amoureux de la besogne toute faite, je préfère vous communiquer les renseignements que l'agence matrimoniale Du Moul-Lhin et C<sup>o</sup> a fait parvenir à mon honorable tuteur et oncle qui ambitionne l'honneur de marier ses deux pucelles de filles à ces chauds copains.

\*  
\* \*  
\*

Agence DU MOULT-LHIN & C<sup>o</sup>. Confidentiel.

Nés tous les deux à Verviers, ils y firent leurs études à l'Athénée Royal et arrivèrent s'échouer le même jour à Anvers sur les banquettes des salles de cours de l'Institut Supérieur de Commerce.

Leur premier soin une fois débarqués dans la métropole fut de faire emplette d'une virginale casquette, couleur de Lys, qu'ils s'empressèrent de

faire baptiser dans les différents cercles. Une fois exéquaturés, les cam. Croquignol et L. de Grenoble ne manquèrent ni une séance, ni une vadrouille.

Hors de la sortie funambulesque organisée par les Suaves Putois à la suite de la revue des Wallons en janvier dernier, l'œil exercé du grand chef, les distingua parmi le « peuple. » Appelés à l'insigne honneur d'accompagner la dangereuse exploration, les néophytes firent preuve d'une telle science stratégique, que le grand chef, après avoir pris l'avis des autres vénérables, les nomma candidats-putois, rendant ainsi un hommage justifié à leurs qualités.

Cette distinction recherchée les ayant mis en vedette, les Cercles Anversoïses les appelèrent successivement aux postes suivants :

## LÉON DE GRENOBLE.

VICE-PRÉSIDENT DU C. W.

ARCHIVISTE-CORRESPONDANT A LA LIBÉRALE.

COMMISSAIRE A L'A. G.

PUTOIS LETTRÉ.

## CROQUIGNOL.

SECRÉTAIRE DU C. W.

PORTE-DRAPEAU A LA LIBÉRALE

COMMISSAIRE A L'A. G.

PUTOIS PORTE-VERGE.

Comme vous le voyez ce sont deux véritables Frères Siamois. Partout où vous rencontrez



LÉON DE GRENOBLE



L. de Grenoble., vous rencontrez Croquignol ; et vice-versa.

Comme dans tous les cas indentiques que la science nous a révélés jusqu'à nos jours, les deux frères possèdent un caractère tout à fait différent.

Léon de Grenoble est petit, sanguin, vif et alerte.

Il pige la cuite régulièrement à chaque séance bien qu'il soit accompagné de sa Madeleine ; il fait d'interminables discours dans toutes les langues vivantes dont les derniers mots sont invariablement les suivants : « D'ailleurs, vous savez, moi j' m'en fous ! Je suis français ; et de Grenoble ! »

Il fulmine alors en flamand contre le guet flamand, en teuton contre les barbares d'outre Rhin, etc. etc. Il crie, il rage, écume et plus même parfois, expectorant ainsi par un nouvel orifice le trop plein d'hydromel contenu dans son coffre.

Lorsqu'après les séances il part en vadrouille il lui arrive de prendre le tram. Ce sont alors des tirades à jamais célèbres contre les infectes bourgeois.

Quant à Croquignol, il est gros, lourd, très calme et rouge de figure. Aux séances, il se contente de fumer tranquillement sa pipe. J'ajouterai qu'il n'a jamais de tabac et qu'il tape consciencieusement les copains à ce sujet, sans la moindre vergogne d'ailleurs. Il se cuite lentement mais sûrement et la fin de la séance, il doit se lever, on dirait voir un jeune éléphant.

Etudiant à l'Institut depuis un peu plus d'un an, il mit en pratique la première leçon d'économie : le minimum de travail pour le maximum de jouissances.

A la fin du mois de mai dernier, possédant à eux



CROQUIGNOL

d'eux, la forte somme de trente-cinq (35) « centimes » et devant encore attendre huit jours les libéralités de leurs patrons, ils trouvèrent moyen de se faire rincer si souvent la gueule par les bourgeois qu'ils furent gratifiés pendant toute la semaine, d'une de ces g... de bois dont ils conservèrent longtemps, le cuisant souvenir.

Sans doute possèdent-ils le don d'ubiquité, sans doute sont-ils réellement des phénomènes? Toujours est-il qu'il m'est arrivé de les rencontrer maintes fois en vadrouille vers 4 h. du matin et que l'actif secrétaire de l'Institut m'a affirmé les voir arriver tous les jours des 8 h. à la boîte.

C'est d'ailleurs le seul reproche que l'on puisse leur faire ; celui d'avoir le courage de venir aux cours très régulièrement et d'avoir la force de caractère de travailler un peu chaque jour, malgré leurs vadrouilles très régulières aussi. — Ainsi Croquignol en pleine période d'examen, s'éprit-il du sport cycliste. et devint un des plus fidèles habitués d'un « Vélodrome vivant » venu s'installer sur notre champ de foire.

Quoique les frères Siamois soient toujours ensemble, quoiqu'ils soient tous deux natifs des confins de la Germanie, quoiqu'ils habitent tous les deux dans la même rue, je dois dire, afin de dissiper toute équivoque qu'ils réprouvent hautement les coutumes d'Outre-Rhin.

D'abord un seul immeuble n'a pas l'honneur de les abriter sous son toit. Puis trop de gentilles demoiselles (pas vrai Madelon, Luzon, Toinon) se partagent leurs faveurs pour que nos suspensions ne soient pas évanouies, plus rapidement encore qu'elles ne sont nées.

Les renseignements que j'ai recueillis me permettront donc d'affirmer sans crainte d'être contredit que les deux copains connaîtront suffisamment de la vie pour contenter, M<sup>o</sup>ssieu, vos deux pucelles de filles et les rendront en tous points heureuses.

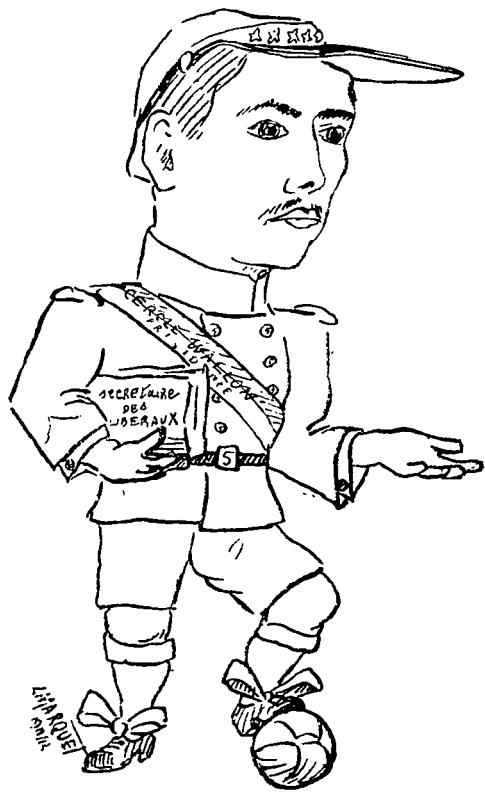
Agence DU MOULT-LHIN & C<sup>o</sup>.

---

## LE JEUNE HOMME CHIC

---

Maurice pour sa mère, Pitou pour les Dames, Colibri ou M. P. pour les copains, il nous est arrivé de Charleroi en 1908, où il fit des études préparatoires, tant au point de vue intellectuel qu'au point de vue estudiantin ; tour à tour trésorier, secrétaire et président de la fédération de l'Athénée de cette ville, il possédait, lors de son entrée à l'Institut, des notions amplement suffisantes pour s'assimiler rapidement les religieuses traditions des nombreux cercles où l'ancêtre Dangimont l'avait inscrit d'office. Mais, il ne répondit pas, dès l'abord, aux espoirs que son parrain avait fondés sur lui, quoique fréquentant les cercles, on le rencontre à la bibliothèque étudiant des statistiques ; il a l'intention de connaître à fond les œuvres de Monsieur Bertillon, et donne au cours de Monsieur Julien d'intéressantes conférences sur « La composition du commerce extérieur de la Belgique » et « L'organisation de la science statistique française » — Bref, il bloque ! Ses anciens copains de Charleroi en restent bleu — A la Noël, Maurice fit un splendide examen permanent. Mais, un succès aussi complet devait être dignement fêté : une neuve fut décidée. Dès ce jour le sort en est jeté et les aminches retrouvent leur « Colibri » des plus beaux jours d'antan.



Pour éviter la neurasthénie, il décide de faire peau neuve : il ne fout plus les pieds aux cours, et s'abonne à une autre bibliothèque, celle du « Brasseur » qui reçoit ses visites tri-journalières. Il y joue à l'écarté, au Whist, au Bridge, en compagnie des Guy Niolle, Raph le séduisant, Bouboule, etc. champion du billard, il remporte de haute lutte le premier prix de l'académie universitaire.

Le succès de Maurice dans les cercles n'est pas moins grand et ses qualités d'auteur dramatique et de chanteur de genre sont appréciées par les copains, qui, on le sait se connaissent en la matière. Dans les vadrouilles, il seconde Charlot le Tombeur, Achille au beau corps et Louis le Farouche, et fait de fréquentes visites au « Tasting », à la « Ville de Spa » où le nom de Pitou lui est décerné. Il est comitard à l'Antwerp U. S. Club, trésorier du Wallon, secrétaire de la Libérale, commissaire à l'A. G. Il réussit cependant très bien en Octobre, son examen de passage, et s'octroie un repos bien mérité. Tous les records de brossage des cours et des interrogations, trimestrielles sont alors battus, et comment ! Atteint par la nouvelle loi militaire, Maurice éloigne, provisoirement ce calice en demandant un sursis d'un an, afin de prolonger son séjour parmi nous. Il ne se présente même plus aux examens de fin d'année ; d'ailleurs il est ennemi de la buse, et, quoique toujours mis à la dernière mode, il a eu, de tous temps, un profond dégoût pour le haut-de-forme.

De retour de ses vacances... perpétuelles, il fit en Octobre 1910 la connaissance d'une gentille personne franco-italienne, qui la grève des chemins de fer

avait forcé à établir son *camp* i-ci. Avec elle, commença un ère nouvelle, et les vers parus dans « l'Étudiant Libéral » nous reviennent à la mémoire:

Depuis pour elle, il changea bien.

Il devint presque cabotin... ..etc.

Il passe le plus clair de son temps au cabaret artistique le « Rabelais » où la petite travaille, l'impressario ne le compte plus au nombre des clients ; c'est un des piliers de l'établissement où il paraît plusieurs fois par soirée sur le plateau — que d'algares lui valut sa nouvelle profession ! Tantôt tout dépendait de la façon de prendre le feuillage, comme dans « l'Amour au Chili, » par exemple, tantôt son abonnement sur le réseau *campi*-nien était périmé — etc. Ce serait d'ailleurs trop long à vous narrer et un fait typique, suffira à vous peindre son moral d'alors ; — sur le point de signer de nombreux contracts théâtraux, il apposa même, un soir, sa griffe sur un bel engagement de trois ans pour l'Amérique du Sud. Dégrisé, il regretta son acte ; mais, le dédit était énorme ! Heureusement, des influences... féministes purent arracher à l'impressario le compromettant document.

Comédien, acteur de grand talent, chanteur éclectique, imitateur, revuiste distingué, il impose en janvier 1910 la revue du Cercle Wallon, la Walloninette, secondé par M<sup>lle</sup> J. Campi, il la conduisit à un franc succès ; car tout le monde s'accorde à dire qu'il y campa un excellent compère, tandis qu'elle chanta comme un délicieux Colibri.

L'été venu, Maurice eut la hantise des examens mais surtout celle du service actif ; après avoir



raccolé par ci par là quelques cours vétustes, il prépara pour octobre l'examen de sortie qu'il réussit premier avec distinction et félicitations du jury ; il fut ainsi la cause bien involontaire du suicide de nombreux bookmakers dont les côtes s'élevaient contre lui jusqu'à la proportion de 100 pour 1.

D'ailleurs, sachez-le, si c'est loin d'être un bloqueur Colibri sait trouver, quand il le faut absolument, l'énergie et le courage nécessaires pour s'imposer les rigueurs de blocs réellement surhumains, tous (deux) couronnés de succès, au surplus.

Petit, trapu, joli garçon, il possède une grande activité qu'il ne laisse jamais inoccupée. Alerté, vif, toujours affairé, il ne vient à l'Institut que pour raccoler de nombreux bleus et les inscrire aux différents cercles dont il est l'âme. Car, sachez-le, quatre ans d'Université ne l'ont pas encore dégoûté, loin de là. Au préau, les groupes sympathiques s'ouvrent devant lui : les mains pleines de paperasses il va afficher de nouveaux avis, de nouvelles proclamations.

Champion du billard, champion de football de Belgique (Universitaires), licencié en sciences commerciales, étudiant en sciences consulaires, soldat de 2<sup>me</sup> classe, il est :

Président du Cercle des Etudiants Wallons. Président de l'Antwerp University Sporting Club.

Grand Putois.

Secrétaire général de l'A. G.

Secrétaire de la Société générale des Etudiants Libéraux, etc., etc., et, tout comme Metternich, membre de nombreuses sociétés savantes.

Libéral convaincu, il a contribué pour une grande part à la renaissance du cercle libéral, et, s'il n'est pas président, c'est uniquement parce que sa qualité militaire l'empêche de se mettre par trop en vedette. Elu à l'unanimité à la fin de l'année dernière, président du cercle des étudiants Wallons la destinée de ce cercle est désormais assurée pour de longs jours.

La vie estudiantine du camarade Colibri est parsemée d'événements de toutes sortes, et nous n'avons pu faire connaître que ceux présents naturellement à notre mémoire. Quoiqu'il en soit, ses voyages en campînes resteront à jamais légendaires. Colibri sait de main de maître diriger une séance soit amusante, soit sérieuse — sympathique, il se fait écouter et suivre sans grande peine, avide de discussions il ne les craint pas sans les chercher ; Colibri sait toujours trouver des arguties de derrière la tête qui réduisent à néant les meilleurs arguments. Aussi n'a-t-il pas encore connu son Waterloo ! Quand donc se lèvera un Delcassé pour renverser notre Clémenceau local ? D'idées très larges, Maurice est franchement francophile, fréquente source d'ennemis à Anvers, d'ailleurs. En vadrouille, quoique exhubérant, il conserve toujours une certaine lucidité ! Si on embête les copains il crie bien haut que çà ne se passera pas comme celà, et, que, d'ailleurs, il est consul et possède de hautes relations. Bref c'est un chaud copain que nous posséderons encore deux ans.

PRONOSTICS :

1. Sera classé parmi les premiers aux différents tirs..., il a d'ailleurs fait ses preuves (s'adresser en France pour renseignements.)
2. A 23 ans, Commercial Agent, Import, Export, Transit.
3. A 30 ans Vice-consul des Etat-Unis de Counani, à Charleroi.
4. A 35 ans. Député francophile de Charleroi. A 35 ans, rentier, 100.000 livres de rente.

MATRAQUE.

---

# LIÈGE

---

## MARCEL LOUMAYE

PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DES ETUDIANTS LIBÉRAUX-UNIS

---

Apparu, sans passé estudiantin, au moment de la crise présidentielle, Marcel Loumaye, fils de la vieille cité aux Sept Merveilles (1) fut boulonné au fauteuil présidentiel.

Je le vis un soir, lors de la conférence Noirfalise. L'orateur, ayant prononcé le traditionnel « J'ai dit » s'asseyait en s'épongeant le front. Loumaye, la figure éclairée d'un sourire, s'est levé pour prolonger le ban traditionnel, trop nerveusement peut-être, du claquement aux sonorités d'os de ses larges battoirs.

Il baisse la tête légèrement, contracte le cou, se froisse chaleureusement les mains et relève la tête pour montrer les traits durs du visage trop largement fendu par une bouche aux lèvres sensuelles, où naît, grandit et s'épanouit doucement un sourire. Les deux yeux bruns qui brillent se sont levés et regardent droit devant eux, au dessus de l'auditoire assis. Puis

---

(1) Huy.

ils s'abaissent en un regard circulaire, le buste se penche, appuyés sur les bras tordus, aux poings appuyés sur la table. Loumaye esquisse un geste lent, sourd comme le vol d'un oiseau nocturne, ouvre la bouche qui se plisse, un son nait : « Camarades.... » et voici s'écouler un discours... musical, car de son oreille aplatie et raide, l'orateur en surveille le cours harmonieux. Les gestes se succèdent ininterrompus, ramant l'air pour renforcer l'expression du sentiment traduit.

De tempérament nerveux, l'orateur se dépense. La bouche mime, les arcades des sourcils s'incurvent, s'infléchissent au dessus des yeux, qui s'ouvrent larges de stupeur, se ferment pétillants de malice pendant le cours des mots prononcés impeccablement. Et l'orateur s'en va déclamant, car son discours sent la déclamation, — même dans la conversation, quand la phrase s'allonge, Loumaye déclame, — manie qu'il acquit après avoir récité ou lu de longs poèmes de Verhaeren devant sa Glace (1).

Il s'est vraiment trop nanti de poésies, il a trop récité. Quand il improvise, il paraît encore déclamer, et son discours perd en persuasion ce qu'il gagne en éclat.... toujours romantique.

L'orateur affectionne cinq attitudes :

1°) l'attitude lisninaire, buste penché, bras tordus poings en table.

2°) Mains derriere le dos, le buste bombé.

3°) Mains croisées sur le bas-ventre, comme pour

---

(1) Glace avec G majuscule, c'est la glace de son cabinet de travail qui est son auditoire ordinaire, sa confidente aux heures de lyrisme.

supplier l'auditoire de ne pas faire prolonger la démonstration d'une évidence....

4°) lever le bras droit, l'arrondir, puis ouvrir la main droite lentement.

5°) lever les deux bras vers le lustre de la salle, comme pour recevoir l'Esprit-Saint sous forme d'une colombe.

C'est le poète en action. Débordant d'idées généreuses les exposant avec feu, mais avec une naïveté de grand enfant qui fait ses premiers pas dans la vie.

Il est très confiant en lui-même, rien ne doit résister à son volonté, — pense-t-il —. Et voilà pour l'orateur.

Mais il est un Loumaye moins connu. C'est l'écrivain dramatique. On ne récite pas impunément devant sa Glace, car la glace vous renvoie l'expression de votre masque, si elle vous déplaît, vous la corrigez, et vous devenez ainsi comédien et le comédien s'imagine volontiers qu'il « possède le génie dramatique ». Et Loumaye, aussi, crût posséder le genre dramatique, il pondit deux comédies : l'*Actrice* et le *Bouquet de violettes* qu'il fit imprimer à la librairie de la Belgique artistique et littéraire. Tout commentaire est superflu, puisque Loumaye les considère comme pêchés de jeunesse, absolvons-le, à la seule condition qu'il ne recommence plus.

Au reste, à la Fédération, l'homme du moment est à la hauteur. Pratique avec loyauté la politique de conciliation et s'est assuré déjà de nombreuses et réelles sympathies.

Quant à sa vie intime, je suppose qu'elle est celle d'un bon fils qui aime père et mère affectueusement, et aussi, ardemment, sa douce fiancée...      RISI.

# GEMBOUX.

---

## JEAN LOEFFLER

PRÉSIDENT " IN SPE " DE LA LIBÉRALE.

---

Destinée bizarre que la sienne : engagé par des parents pleins de sollicitude et de tradition dans la carrière militaire, Jean se heurta violemment au seuil des examens. De ce choc, il conserva la bosse des mathématiques et, avec l'à-propos qui le caractérise, il songea immédiatement à tirer parti de cet excédent de bagage. C'est ainsi qu'en octobre 1910 l'Ecole polytechnique de Bruxelles hébergeait cet assoiffé de hautes mathématiques.

Reconnaissons toutefois qu'en parfait gentleman, très ferré sur la question convenances, Jean se garda d'abuser de cette généreuse hospitalité et se borna à de simples visites, assez espacées pour être de pure politesse,

Mais en ce siècle de modernisme ultra et d'arri-visme outrancier, cette délicatesse ne devait, hélas, pas être comprise. C'est ce que Jean saisit au moment de doubler le cap périlleux de ses examens de juillet. Prévoyant — n'a-t'il pas « le flair » par définition —

l'inaptitude du jury à apprécier sa haute valeur, il réintégra prestement la bonne galette qu'il s'apprêtait à sacrifier aux compétence chargées de jauger ses capacités.

Des études de mœurs contemporaines prises sur le vif eurent tôt fait de liquider les espèces sonnantes dont il était lesté. Décavé, il promena son désœuvrement de musée en musée. Il y découvrit un beau matin la Vénus de Milo, et cette déesse tronquée, sur l'infortune de laquelle il versa un pleur attendri, lui indiqua sa nouvelle voie. Son habitude des rapprochements sexuels et autres, l'amena à songer à l'agriculture — la pauvre également manque de bras — et ce fut radieux d'espoir et confiant dans les forces internes qu'il se découvrit illico, qu'il remorqua son anatomie jusque Gembloux.

Cerveau ouvert à toutes les grandes idées, torturé par le mal de la rénovation universelle, il entreprit dès le lendemain sa campagne de chambardement général et de réédification sur des bases nouvelles.

Son organe mâle s'éleva dans toutes les réunions estudiantines (?), tonna contre les abus, les profs, l'indifférentisme et le service de la voirie.

Son rêve, au bout de 1<sup>r</sup> mois, était de présider toutes les sociétés, mais l'impétuosité de son verbe effaroucha les avancés et secoua même de leur torpeur la légion des apathiques.

Jean ne fut pas nommé ; on lui refusa même le poste modeste de commissaire portier.

Heureusement, il n'était pas de ceux qu'un échec rebute, et il se lança de toute son impulsion dans la





création d'une « *Générale*, » chose qui allait à l'encontre de tous les principes admis jusqu'à ce jour.

Chose surprenante : il faillit réussir ! Le côté estudiantin n'ayant pas donné, il reporta sur la politique son inlassable ardeur. Il en rapporta deux choses : une buse de dimension en juillet et un dégoût profond de la chose publique. Mais il fallait un exutoire à son inlassable activité. Virant de bord, d'altruiste et d'enthousiaste, il devint profondément égoïste et personnel et s'adonna à l'occultisme.

Dès lors il n'apparut plus que farci de bouquins et on ne put tirer de ce rêveur que des mots sans suite, constellation, magnétisme personnel, biophilie, amativité, angle facial, ligne de saturne, tempérament sanguin-bilieux...?

Il s'engouffrait chez vous, bondissait sur votre crâne, le palpaît, le malaxait, puis repartait pensif, en marmottant : « bon développement de la partie morale, individualité faible, acquisivété nulle ? » Malheur à l'imprudent qui se hasardait à lui confier ses phalanges : l'index préminent de Jean suivait les lignes, sondait les dépressions, et toujours la voix sépulcrale laissait tomber son verdict, comme un glas. J'ai connu trois victimes qui en ont fait une maladie.

Qu'a révélé à Jean l'étude de l'âme d'autrui dans ses manifestations extérieures ? Mystère !

En tout cas il doit y avoir trouvé d'excellentes choses, car depuis quelques temps il m'a semblé voir son ombre se glisser, le soir, furtivement, par les rues désertes, et j'ai idée que le vieux pont, là bas, doit en savoir bien long sur les études qu'il entre-

prend en compagnie d'une gente collaboratrice. Est-ce son crâne qu'il palpe ? Sont-ce les lignes révélatrices de sa main mignone qu'il sonde ? Mystère ! Mystère et obscurité !

NEBO SHAMAS.

---

## ROBERT VAN DEN PLAS

ALIAS " LE PÂLE "

---

Il me happa au passage, comme je descendais le grand escalier, tout heureux d'échapper à un chasseur d'autographes, le moderne chasseur de scalps que la grande capricieuse — la mode si vous préférez — lâche dans les salons, au fumoir, au club, dans les rues, partout enfin, et où il sévit d'ailleurs avec une virulence de streptologue.

« Mon histoire — me lança-t-il ex-abrupto— sera brève » et, m'agrippant par un bouton il entraîna ma vétuste pelure dans le pâle rayon de soleil dont octobre avare et pleureur gratifiait le jardin botanique.

« Je n'étais qu'un enfant lorsque je vins au monde.... » il comprit mon regard plein d'angoisse et de supplication. « Soit » se résigna-t-il, et, humectant son index sur sa lippe saillante, il esquissa le geste las de tourner dans l'espace un imaginaire feuillet.

« Je passe à ma 1<sup>re</sup> communion. » Oh ! ce jour — s'emballa-t-il — je le revois encore.... » il avait lâché mon bras et avançait seul sur la cendrée gémissante, les yeux perdus, les bras tendus en avant, le front haut, les narines au vent...

Il faillit s'étaler sur une plate bande et je profi-

taï de l'accident pour conduire ses souvenirs au seuil de ses études moyennes.

Les années d'attendrissement étaient passées. Ce fut mon Pâle coutumier que je retrouvai, me confiant d'un ton calme la carcasse de sa biographie que vous livre ma plume d'escolier.

Je dois à l'obligeance — la trahison rectifierait le Pâle — d'un commun ami les quelques détails pittoresques que le héros de ces lignes avait cru devoir passer sous silence.

Ce fut à l'Institut Robert qu'incomba le lourde et ingrate tâche de meubler cette jeune intelligence.

Dire que la besogne des malheureux instituteurs fut ardue est presque superflu.

Pendant 6 ans Bob remorqua une flemme monstre de classe en classe, et l'on peut dire qu'il puisa ses fondements premiers dans la lecture des romans populaires.

Il les connaissait tous, ce qui n'est en somme guère aussi compliqué qu'il pourrait paraître à 1<sup>e</sup> vue, rien ne ressemblant tant à un roman populaire qu'un autre roman populaire.

Bref, lorsqu'arrivé au faite de ses études d'Athénée, le Pâle sonda, perplexe, son passé pour essayer d'en tirer des indications de sa destinée économique il ne trouva que 4 choses : apache, policier, mousquetaire ou fille-mère.

Son sexe lui interdisant cette dernière position — qui ne manqua pourtant pas d'être intéressante — la carrière d'apache étant trop encombrée, et le mousqueterie en désuétude, il allait infailliblement se décider pour la police quand un ancien de chez

Robert opéra un débarquement insolite en l'auguste retraite où avaient mûri ses jeunes espérances.

Cet illustre quidam — c'était peut-être un végétarien — s'était découvert un beau matin un irrésistible penchant pour les champs, les taillis sous futaie, les petits oiseaux et les plantureuses filles de ferme.

Avec une rapidité de décision déconcertante il avait offert à l'agriculture le secours de deux biceps, vigoureux instruments d'un génie latent.

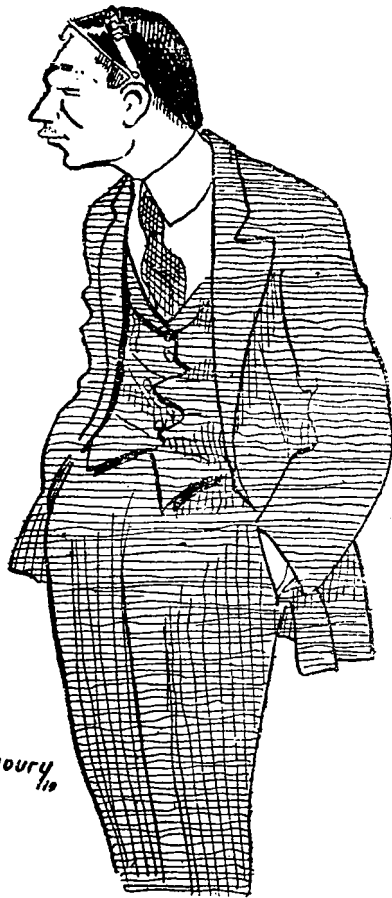
C'est ainsi que depuis 4 ans cet aigle « approfondissait » sa première année.

Je ne sais ce qui tenta le plus le Pâle : ou le grand geste d'holocauster à la glêbe ses forces juvéniles ou l'alléchante perspective de quelques lustres de « dolce far niente », toujours est-il qu'il choisit Gembloux comme centre d'opérations.

Ici mon anonyme indicateur — ne le sont-ils pas tous, anonymes? m'insinua que l'amour n'aurait pas été étranger à cette décision. J'ai indiscretement soulevé le voile du passé et je dois dire que, ma foi, ... mais passons.

Profitant du court intervalle de deux cuites carabinées, le Pâle prépara et réussit avec brio son examen d'entrée.

(Au moment d'envoyer à l'Almanach ces quelques lignes, je suis enfin parvenu à pénétrer — la cause troublante de cette veine de co... — pardon, de perdu qui n'a jamais quitté le Pâle : j'ai sondé sa nourrice — non, pas comme vous pensez — et recouru aux lumières du prophète Rob Roy ; ils m'ont respectivement appris que Robert était né coiffé, un dimanche, et qu'il était placé sous le signe de la



S. Noury / 11

vierge qui assure le succès à ceux qui naissent sous son astre).

On voit que le Pâle avait du vent dans les voiles!

Il ne fallait pas plus de ce succès épatant pour l'amener à une mirobolante série de vadrouilles qui, non seulement absorbèrent les vacances, mais empiétèrent salement sur les 1<sup>rs</sup> mois de cours, ce qui valut au pâle une pluie d'avertissements.

Ce fut sous cette drache qu'il se décida à chercher refuge sous le portail de l'Institut, et, en type pratique, ennemi de l'inaction, il en profita pour suivre les cours.

« L'ennui naquit un jour de l'uniformité » a dit l'autre, c'est à cette même conclusion qu'aboutit le Pâle après 3 semaines d'un régime ultra-monotone, et, sans l'ombre d'un serrement de cœur, en dépit de la chanson, il quitta ces bons vieux murs de Gembloux.

En compagnie de quelques bonnes bites Gembloutoises, il établit son quartier général au "Carlton" où il ne tarda pas à acquérir une maestria vraiment remarquable en fait de danses anglaises et il se distingua bientôt par ses inégalables performances dans le maniment de l'arme blanche.

C'est là qu'il puisa également l'idée 1<sup>re</sup> de la grande thèse qu'il prépare actuellement sur l'emploi des bretelles à double courant d'air et à retour de flamme dans la culture sous verre.

Sportman accompli et nemrod émérite l'approche des premiers froids, lui rappelle qu'il avait encore à exécuter une hécatombe d'innocents lapins — rongeur dont le Pâle semble avoir la spécialité marquée.

Entre deux coups de fusils on le voyait rappli-

quée à l'Institut passer une interrogation admirable et redisp paraître sous le ciel embruiné d'automne avec la vélocité du zèbre repeint à neuf et lancé d'une main sûre.

Nature pleine d'imprévu il avait des revirements soudains : gagné par le spleen et le mauvais temps il débarquait inopinément à Gembloux et se claustrait dans son quartier, ne révélant sa présence au monde extérieur que par les accents émouvants que son lyrisme arrachait à une mandoline, toute effarée de se voir tirer sans plus de ménagements de la boîte où elle avait reposé ses pauvres cordes quelques mois durant.

L'approche du renouveau ne tardait pourtant pas à vaincre la mélancolie qui avait envahie cette âme artiste : régulièrement le printemps ramenait le Pâle à Bruxelles où il donnait carte blanche à sa généreuse nature.

Le plus grand mystère a toujours plané sur les amours de ce pentastellaire ; on s'accorde à lui attribuer de nombreuses aventures dans toutes les classes de la société (féminine !) et, entre 12 et 45 ans, limites d'une modération absolument remarquable pour un type dont le facies révèlent tous les stigmates de de l'erotisme le plus parfait.

Aux premiers beaux jours, tant pour retaper sa charpente fortement ébranlée par ses extériorisations printannières, que pour griser de voluptés nouvelles sa chair exacerbée, il se livrait à des randonnées automobiles fantastiques.

Par un clair matin de mai une 40 HP stoppait net à l'entrée de l'Institut et un personnage crotteux, miteux, piteux en surgissait.



Vanné, le pâle se retrempeait par 15 jours d'un sommeil réparateur dans les différents auditoires et couronnait ce régime par une cure de chimie pratique, où, grâce à la collaboration d'un sien ami, plus brillant par sa chevelure que par ses qualités intellectuelles il composa un précis d'analyse quantitative en vers.

Mais si le Pâle, par la seule force de sa veine insolente, se hissa de cuite en cuite jusqu'à et y compris le diplôme d'ingénieur, n'allez pas croire qu'il croupissait dans la plus honteuse inaction.

Nos collections nationales viennent de s'enrichir de 3 superbes in-folio, fruits de ses veilles savantes. J'apprends en effet qu'une importante maison d'éditions de la capitale imprime ses œuvres scientifiques, savoir :

1. L'huile de ricin dans le graissage des moteurs à gaz pauvre
2. Culture de la Betterave sucrière en futaie pure.

et enfin, sous le titre " Comprimés ? Emulsion ? " le résultat de ses patientes et fructueuses recherches sur l'emploi du purin stérilisé dans l'alimentation des jeunes nourrissons.

C'est — je crois — depuis le succès bien mérité qui lui valurent dans la presse internationale ses publications sensationnelles, qu'on peut lire sur ses cartes de visite :

ROBERT VAN DEN PLAS  
*de l'Institut.*

NEBO SHAMAS.

MONS.

---

ÉCOLE DES MINES.

---

FERNAND MOREAU

DIT : « MOREAU VACHE »

PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS

COMMISSAIRE DU CAROLO

DÉLÉGUÉ A VIE DE L'ÉCOLE DES MINES A L'ÉTRANGER

---

Un grand zèbre, à la carrure imposante, figure ronde de poupée, air veau, démarche colimaciforme.

Le gros Moreau resta plongé pendant 3 ans dans les profondes ténèbres bachiques : ayant élu domicile à Lyon-lez-Mons — morne plaine s'il en fut — il n'y trouva de distraction qu'en l'absorption rythmée de pintes monumentales ; grâce à cet entraînement régulier, et à sa capacité naturelle, il put impunément contribuer pour une large part et avec un petit air détaché des choses d'ici bas, à la mise à sec de multiples tonneaux tant fédéraux que libéraux.

Pourtant il y avait de grandes choses à tirer de



ce faux lymphatique, dont l'énergie peu commune ne demandait qu'à s'employer. Et l'occasion vint. La Fédérale périclitait ; une épée de Damoclès — 700 frs de dettes — menaçait de lui trancher la carotide.

EL'nflé, camion dans la bourgeoisie, ayant besoin d'un trésorier courageux, s'adressa au gros Moreau, et les deux zèbres, s'attelèrent à la sainte besogne : en juillet 1911, tout était liquidé.

Cette année, Moreau a été appelé à la présidence de notre vieille fédération. Baptême, Ste-Barbe ont marché comme sur des roulettes.

Chose inouïe, les membres du comité assistent aux séances et se dévouent pour attirer de nouveaux adeptes à la Fédération.

Mais Moreau ne s'endort pas sur ses lauriers ; il mûrit un grand problème ; les fêtes du 75<sup>e</sup> anniversaire de l'Ecole des Mines, qui dérouleront leur cortège magique en l'an de grâce 1912, à la rentrée de la prochaine année académique.

On parle de..... Mais fions nous à l'esprit entreprenant de Moreau Vache, et à son talent d'organisateur : nous pouvons être assurés que nous serons bien servis.

---

# PAUL THIRIAR.

VERMICELLE, CURE DENTS

VICE PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS

EX-GRAND MAITRE DES MACROPINACOÏDES

---

N'aquit à Fayt-lez-Manage, il y a un quart de siècle environ. Entra dans la confrérie estudiantine Montoise il y a sept ans. Dès ses débuts se montra sous les apparences du plus accompli gentleman. Toujours de mise correcte, se faisant colleter, cravater, chausser, coiffer chez les meilleurs spécialistes.

La première année de la vie universitaire il eut une conduite irréprochable, assidu aux cours et aux fêtes ou il montra discrètement des facultés ingurgitatives extrêmement développées.

Ereinté par les voyages en chemin de fer qui l'amenaient quotidiennement aux cours et ses parents voyant leur fils maigrir à vue d'œil et prendre l'apparence d'un bâton de macaroni consentirent à lui laisser goûter de la vie de quartier. Ce changement subit eut une influence considérable sur l'individu, d'une sobriété moyenne qu'il était d'abord, il se mit au goût des boissons chères et réconfortantes ; les boissons Américaines eurent particulièrement les faveurs et les honneurs de son



estomac ; ce dernier quelques temps après prit des proportions inouïes pour finir, je pense, par se métamorphoser en lavette.

Il eut de nombreuses aventures amoureuses (Lie et vin, Klarr-Is, Krotteling chapeau, voir les numéros du journal *L'Etudiant*, 1908.)

Il fut administrateur et rédacteur du susdit journal ; il y fit la chronique mondaine et l'intéressant feuilleton

« Solange ou le courant d'oxygène »

Depuis lors il se calme de jour en jour et prend une attitude professorale, car depuis 3 mois il est Ingénieur-mécanicien, et à l'heure actuelle il est à la conquête d'un diplôme complémentaire d'électricité. Nous ne doutons nullement de la réalisation de ses intentions, car ses facultés d'assimilation intellectuelles sont proportionnelles à ses facultés absorbantes stomachiques.

---

# CHARLES COLBRANT.

DIT : GRAND CHARLES.

—

Président de la Société des Etudiants Libéraux, Ex-Administrateur de la Mutuelle d'Achats, Grand maître ès vadrouilles, naquit vers 1889 dans la ville de Binche, célèbre par ses bacchanales carnavalesques ; en garda une « inextinguible » et éternelle démangeaison de chahut et de vadrouille qui déjà à l'aube de sa vie se manifestait de mille façons et contrarie sans cesse l'autorité paternelle.

« Indéfatigable » chahuteur, vadrouille à froid, Grand Charles ajoute à cela des instincts particulièrement chauds.

A six ans, admirait — soyons correct — déjà les formes des jeunes filles de son âge d'un bas quartier voisin du home paternel.

A treize ans, encourait l'envieuse désapprobation de ses copains pour une tentative de viol qui échoua, non pas par sa faute mais par manque de capacité de la victime.

Très volontaire, comme le montre son front carré et son angle facial presque droit, entêté encore plus que son grand petit copain Eugène, à seize ans décida la perte de son..., de sa..., de ce qui..., enfin du dont auquel commençait à lui peser.



Et sans une larme, cyniquement Charles s'apprêta à consommer le sacrifice : une vadrouille à La Louvière, une cuite pour entraver les éventuelles défaillances d'un courage qui se sentait encore novice, l'enlèvement d'une blonde enfant dans un vague Alcazar et Charles qui avait pigé la cuite, ne fut plus, au moment psychologique... enfin ce ne fut qu'un retard de quelques heures.

Entra alors dans un cercle formé de jeunes potaches, comme lui désireux de se préparer à la vie estudiantine : le Caphar.

Nombreuses furent les vadrouilles, au vin, Messeigneurs, dans les bois en été, dans les borgnes tavernes en hiver.

Et le 4 décembre 1905, jour de la St-Barbe, le Caphar au complet, sous la bienveillante protection des étudiants Sterckx et Rateau de célèbre mémoire, ramassa une de ces tamponnes dont un étudiant consommé eut pu s'enorgueillir. Dès lors, Charles vécut en étudiant, et lorsqu'en octobre 1907, il entra aux mines, ce n'était plus un bleu.

Il s'est spécialisé depuis dans la cuite solitaire.

Sans qu'aucune fête soit à l'ordre du jour, Charles disparaît de la circulation pendant des soirs, et les matins on le voit arriver au cours, cadavérique et rotant.

Ces accès durent ainsi des semaines entières, pendant lesquelles ses plus intimes ne peuvent savoir ce qu'il devient.

Il a la manie aussi des femmes extérieures ; prendre une maîtresse à Mons semble monstrueux à Colbrant : Jemappes, Houdeng, La Louvière, et même les environs de Charleroi sont ses terrains de



chasse habituelle ; comme genre, la même soldat est ce qu'il préfère.

Aux fêtes, sort toujours sa petite chanson et à la fin de l'envoi,... il rote. Dans ce genre, à cinq cents mètres fait retourner un agent.

Certain soir d'été, sur la grand place, en face du Bodega, Grand Charles tendit le cou, ouvrit la bouche et... la vibration cassa une vitre de la Belle-Vue.

A l'issue d'une de ces dernières fêtes, alors qu'ayant copieusement bu, dûment paraphimosé par ailleurs — et par Quignon — il rêva, le povre, qu'il longeaît un mur et arrosa le plancher... au travers de tous ses matelas.

Comme signe caractéristique, ignore l'usage des chapeaux plus ou moins quelconques, porte la casquette en tous lieux et toujours.

Qui n'a vu son immense silhouette se promener, une « sèche » aux lèvres, de la gare à la place et vice-versa.

Avec cela, le meilleur camarade de l'École, reconduit toujours ceux qu'il saouïle, mais s'empare alors coûte que coûte d'une des chaussettes de sa victime, comme trophée — sa collection secrète en renferme déjà plusieurs centaines.

Il a créé le syndicat de la métallurgie consciente, malgré les nombreux éléments disparates, rouspè-teurs et tracassiers que cette spécialité renferme — ils sont deux. —

Se couperait en fiferlins pour vous rendre service ; en résumé excellent type, président remarquable et écouté, vadrouille réputée et impénitente, heureux

d'être étudiant et espérant le rester longtemps encore.

Cette notice fût faite par l'ombre même du Grand Charles, son grand petit copain Eugène qui va attraper un fameux paquet quand l'Almanach va paraître.

Tant pis, Grand Charles, je dévoilerai alors que tu as une poitrine de femme !

GRUBBEN.

---

# L'Institut Commercial

—

## FIEU MIMILE

—

On raconte, sur l'origine de cet intéressant homuncule, quelques anecdotes qui, pour invraisemblables qu'elles paraissent, n'en sont pas moins nécessaires à la clarté de cette biographie.

Quelques uns, en effet — les érudits — prétendent que Gulliver, quittant la minuscule cité de Lilliput, emportat, dans la poche droite de son gilet, un spécimen de ces nains. Ce spécimen, abandonné par hasard à Mons, dans un café de la rue de Dinant, s'amouracha d'une jeune montoise pur-sang. Cet amour — et autre chose aussi, comme dans la chanson — eut bientôt un résultat remarquable ; Mimile naquit.

Et de ses parents, il conserva les particularités essentielles ; le lilliputien lui avait légué sa taille, oscillant entre celle du microbe et de l'amibe : La fille d'el rue d'Dinant lui avait transmis son accent

savoureux et traînard, une voix de poissarde ivrogne, et la mentalité d'un ropieur.

Telles sont, brièvement contées, les origines de Mimile.

De sa prime jeunesse, nous connaissons fort peu de choses. Il nous souffle bien (car il assiste à la rédaction de cette œuvre) qu'à l'école primaire (en sixième, spécifie-t-il) il fut premier. Mais peut-on le croire? En tous cas, depuis ce temps, il a changé.

En réalité, ce qu'il y a de plus saillant dans cette partie de son existence, ce sont les influences qu'il subit pendant ses premières années; abreuvé des œuvres de Descamps, Moutrieux, de la Tourmillière, Meyen, Mimile Talaupé — père adoptif de ce lilliputien de race — il devint comme une incarnation de l'esprit montois. Car montois, il l'est; dans ses paroles, pleines d'une saveur de terroir toute particulière; dans son allure. Mains enfoncées dans les poches du pantalon jusqu'aux genoux, démarche balancée, casquette posée jusque sur les yeux; dans ses mœurs, ce qui n'est pas bien flatteur pour les mœurs montoises!

Les mœurs de Mimile! Il faut en parler des mœurs de Mimile! ou du moins, en parler dans la mesure du possible. Il est des choses qu'une plume chaste et pure, telle que la mienue, doit forcément écarter.

Ces mœurs, contractées par Mimile dès sa plus tendre jeunesse, sont franchement déplorables. Combien d'entre nous, par les nuits de vadrouille, l'ont vu, couché de tout son long dans un coin de b...ar,

ou en pleine rue, hoquetant, ivre mort, évacuant le superflu de boissons ingurgité au cours de guindailles fantastiques.

Le cercle Borain, surtout, fut le témoin de ses orgies. Combien de fois Mimile, malade et joyeux



malgré tout, ne prit-il pas les récipients les plus variés comme trop-pleins de son estomac ! Un jour (une nuit) il se servit même d'une boîte à cigares, qu'il exhiba ensuite fièrement dans les cafés et autres beuglants de la même espèce.

Cela est sale, évidemment... Mais nous ne parlons pas ici d'un individu bien propre !

D'autres fois, les montois bénévoles, réveillés par des beuglements, apercevaient ce jeune energumène, accompagné du gros Lavenne — le boudin à pattes, dont Mimile a fait son concubin habituel des jours de débauche — couple titubant et gueulant avec un touchant ensemble. Souvent les bourgeois dégoûtés lançaient, vers ces tristes personnages, le contenu de leurs vases nocturnes, qui venait dignement les arroser.

Le plus inimaginable de l'histoire, c'est que les étudiants de l'Institut poussèrent l'aveuglement jusqu'à confier à Mimile des postes honorifiques ; il fut souventes fois commissaire de la Générale, dont il accapare aujourd'hui les fonctions de portedrapeau. Trésorier de la Mutuelle d'épargne, trésorier du cercle Borain (quelle confiance !) il réussit encore à se faire déléguer à de nombreuses fêtes estudiantines du pays.

Ceux qui, désireux de connaître plus intimement ce personnage, ne craignent pas de passer la nuit, n'ont qu'à circuler, le plus tard — ou le plus tôt — possible, dans les cafés les plus mal famés de la cité montoise. Ils découvriront inmanquablement un trio obscène, composé du beau Raoul, du long Grenadhyne, et du héros de ces pages.

Terminons, car le temps passe ! Comment finira ce personnage ? — A votre avis, il finira mal ? Eh ! mon Dieu, je n'en sais rien, pour ma part. Peut-être, dans quelques vingt ans, retrouverons-nous Mimile



dans un théâtre wallon de la cité du doudou, interprétant avec passion le rôle de jeune premier d'« Enne Chambourlette » ou de « Tâti l'perriqui. »

C'est dans cette voie, pensons-nous, qu'il a le plus de chances de réussir.

Au fond, je ne voudrais pas quitter le lecteur sans quelques mots de réparation. Si Mimile à des défauts, n'allez pas croire qu'il soit sans qualité aucune ; c'est un excellent copain, doué d'un esprit d'association remarquable.

L'autre jour, dans une vadrouille, il propose au Sênor Batisse della Croyère et au Poilu de mettre les fonds en commun. « Ça va » dit le sênor ; « Bravo ! » dit Poilu ... On déposa les fonds dans un vague beret ; on compta la somme. « Il y a dix francs vingt-cinq » dit Mimile — « Comment ! s'exclama le caballero Bitasse ; mais j'ai mis dix balles !

C'était vrai ; mais Mimile n'avait participé à cette cagnotte que pour quinze centimes, et le Poilu pour dix....

« C'est économique de faire bourse commune. » avait affirmé Mimile. J'te crois ! Surtout pour lui !

Enfin, dernière qualité (si c'en est une). Mimile est un « rouspéteur » acharné. Aussi ne serai-je nullement étonné de recevoir, d'ici peu, un droit de réponse bien senti.

Peu importe ; je m'en fous !

A. RETUR.

## LE BEAU RAOUL

---

Il est inutile de vous le présenter ; sa bonne balle crépue est une de celles que l'on n'oublie pas quand on l'a vue.

Comme carcasse, n'étant pas anatomiste, je vous prierai de vous adresser pour plus amples renseignements à tous les footballmen de Belgique. Épaules et rable universellement redoutés. Des yeux de faïence peinte, une peau de femme. Voilà le type.

Le moral est infiniment plus complexe. Ce n'est qu'après de longues études paléontologiques, que le camarade Poilu parvint à me passer ces quelques tuyaux :

Tout d'abord, c'est l'homme aux principes au fond de tous ses actes, si morbides soient-ils, il y a une grande loi naturelle.

Ainsi : quelqu'un s'efforce-t-il d'affirmer une chose, aussitôt, il hurle le contraire motus : amour de la vérité jaillissant du choc des idées.

Ce zèbre n'est pas fichu d'aller à une manifestation politique, sans revenir chargé d'un trophée de toques jésuitiques Remotus ; recherche des étoiles blinquant et des peaux... d'astrakan.

Au cours, la même logique préside à ses moindres

actes. C'est un brosseur effrené : Pourquoi ? (Horreur des maladies, et surtout de celle du sommeil.)

Sans avoir la prétention de faire sa biologie, il est pourtant bon de rappeler qu'il quitta voila un an la carrière des mines, après une immixtion incroyable de calottins. Notre poisson ne vit qu'en eau pure. C'est au milieu des légions de Mercure, qu'il vint se fixer, sur de trouver encore vierge, l'athmosphère de vadrouille et de fête que l'on y respire. Six mois après, l'assemblée générale des étudiants de l'Institut l'appellait à l'insigne honneur de la présider.

Faut-il affirmer que le gros Raoul est aussi pudique qu'un archange ; on ne me croirait pas. J'insinuerai seulement qu'il a son ardoise dans tous lieux où l'on s'amuse. Ses charmes firent chavirer plus d'une fois les cœurs très tendres de certaines petites dames.

Dans l'art dramatique, il immortalisa la complainte sophique d' « El fie del rue d'Dinant. »

Enfin animé d'un zèle incroyable entre 4 heures de l'après-midi et 2 heures du matin ! il se mêle de tout.

A des chances de ne jamais devenir bourgeois. Finira ses jours entre une ou plusieurs charmantes compagnes, en digne abonné d'Estudiantina et des cahiers commerciaux.

PETER.

---

Le Président de la Générale.



Le beau Raoul.

# BITASSE

PRÉSIDENT DES TERMOI-ARSÈNES.

---

Le lecteur est instamment prié de ne pas confondre avec certain curé légendaire de la bonne cité de Paris : il s'agit simplement du barnum « de la grande ménagerie Bidel » qui débarqué en l'hospitable ville de Mons, a aussitôt initié les « gentes dames, bourgeois et manants » aux beautés de la zoologie estudiantine... Mais le temps faisant défaut, il nous est impossible de ménager un judas dans le mur de la vie privée de notre héros et nous réservons nos indiscretions pour l'almanach de l'an de grâce 1912-1913.

VOX POPULI.

---



. Bitane.



## S. M. POILU

Vice-Président de le Générale  
Vice-Président du Cercle Borain  
Membre des Thermoi-Arsénes  
Secrétaire du Cercle Tétralogique  
Rédacteur à Estudiantina  
Professeur d'Anglais pour réfugié politique.

# LILLE

## P'TIT LOUIS LAMBERT

DIT : CANULEIUS

PRÉSIDENT HONORAIRE DE L'A A DE PHARMACIE

PRÉSIDENT DE L'UNION DES ÉTUDIANTS.

C'est un montagnard (il est né à Cassel) qui porte un bour et joue de la flûte.

Il dirige la société des Mic-Mac (ne pas prononcer Demi-Macs), dont l'objet et les destinées sont mystérieux, mais qui ; apparemment, ne fait courir aucun risque à la moralité publique, puisque Du Phourneau en fait partie.

Légumine également dans un syndicat pour la suppression des spécialités (pharmaceutiques naturellement !) ou pour abréger : S. P. L. S. D. S.



Montre dans l'exercice de sa profession, un esprit pénétrant et désintéressé (se contente d'une pièce de 50 cent.).

Impossible, par malheur, d'interviewer un client qu'il venait de tenir au bout de sa seringue ; celui-ci, tout à la volupté goûtée, n'a pu répondre de façon satisfaisante : *vox in fessibus hæsit!* DIAFOIRUS.



# Article de Charcuterie.

(JULIEN DESMURS).

---

Vous eûtes l'an dernier le bonheur de perdre Paul-Basile-Julien, dit : « le Jeune Pied ; » nous devons avoir celui de le recueillir !

Nous l'avions tout d'abord défini : un sympathique poivrot, et nous ne saurions lui retirer cette seconde qualité : que lui resterait-il ?

Monsieur se paie des allures de tribun — au petit pied, naturellement — et se cantonne dans l'opposition la plus saugrenue. Et ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'il se trouve quelque indébouchables pour l'admirer et proner « son génie réformateur » qui ne serait selon nous que la manifestation de remarquables dispositions culinaires.

Pied se croit-il le *fondement* de notre Union ? Nous sommes aussi de cette avis.

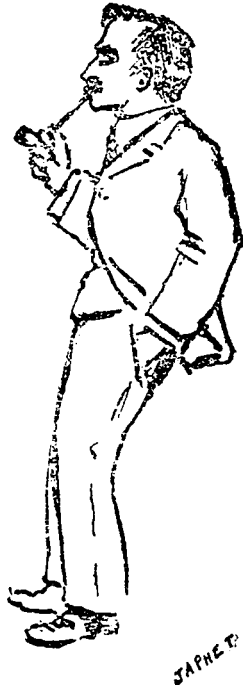
Et si Dieu nous prête *vie* — nous finirons bien par le mettre « au pied des murs. »

Ayant ainsi accommodé ce jeune pied à la Sainte-Menehould, permettez-moi, chers Gantois, de vous demander pourquoi vous nous l'avez envoyé ?

C'est sans doute, parce qu'il n'est pas de meilleur moyen de se débarasser de quelque chose, que d'en foire cadeau à ses amis.

Nous vous remercions, mais... nous cherchons à qui l'offrir.

GABAON.



JULIEN DESMURS

# ANDRÉ ABÉLARD DU PHOURNEAU

PUCEAU, DIT FRANÇOIS 1<sup>er</sup>.

—

Entra, fort jeune à l'U, et non sans difficultés, sa puberté étant hypothétique, et sa virilité peu manifeste; après controverses, et en dépit de l'article 44 (1), il fut admis « à titre auxiliaire et d'auvergnat. »

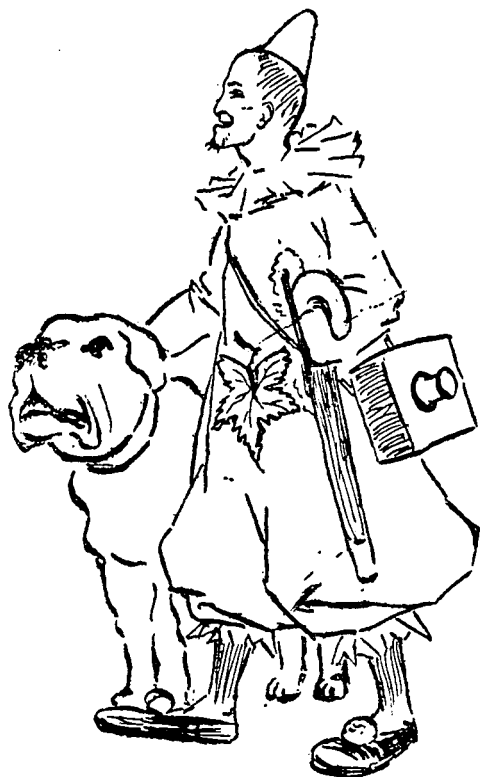
« Fort en gueule, mais.. fort dégeule », il se livre à la culture intensive de la petite fleur bleue — d'où sa célébrité — et se consacre à la défense, non des orphelins, mais seulement de la veuve, et pas pour un peu...

Il sacrifie une bonne partie de son temps à l'art et à la littérature; soliste très apprécié de la chorale « Grangousier, » il s'est spécialisé dans la vulgarisation des œuvres musicales les plus subtiles (les trois orfèvres, la peau de *poule*, etc.) et supporte les écrasantes fonctions de gérant de l'Union libre en même temps que celle de bibliothécaire général de l'U.

Au physique, ce cher puceau *a l'air de ne pas en avoir deux*, et se targue d'une lointaine ressemblance

---

(1) L'art. 44 de nos statuts réserve l'entrée du local au sexe fort.



avec François premier, dont la renommée pourtant  
coula d'une source beaucoup moins pure.

Sa devise : « Tout est perdu, fors l'honneur ! »

SYVIENNE.

*P. S.* — Oserais-je ajouter que cette rosière  
passionnée aime à calmer les ardeurs... de sa soif,  
et que... mais, chut ! ne la mettons pas trop à mâle.

S.

## S. M, LOUIS XVI.

---

*Omnia transformat sese in  
miracula rerum.*

(*Géorg.*, IV, 441).

Au physique : pansu et décoratif, portant côte-  
lettes.

Au moral : rien, absolument rien de moral !  
surtout depuis que ce cher *maître* est le souteneur  
de dame *Union Libre*, qu'il tourmente trop souvent  
de sa plume : il *secretarisa* pendant le dernier Congrès  
et déposa longtemps ses œufs — il pond en prose, en  
vers, bref, de toutes façons — le long des pages de  
*Lille Université*.

Au point de vue universitaire : lueur d'antépé-  
nultième intensité à la Fac. de Droit.

Préside l'Association des Etudiants Républicains  
Libres-Penseurs (ouf!!), et cependant son *facies* bour-  
bonnien le fit prendre parfois pour un *canulo régá-*  
*lensis* : aussi concevant que cela pourrait lui causer  
quelques ennuis les jours de manifestations, a-t-il  
sollicité quelques leçons de boxe du professeur  
Pinanski.

Vice-préside aussi l'Union des Etudiants, et fut  
Grand Inquisiteur à la défunte société des Penseurs  
Confus.

Cette illustration *barreaucratique* a touché à tout  
sans rien épuiser... que lui même, et *pour moins*  
*amplement conclure*, répétons, avec le spirituel Du  
Phourneau, que « c'est un Don Juan retiré des  
affaires.

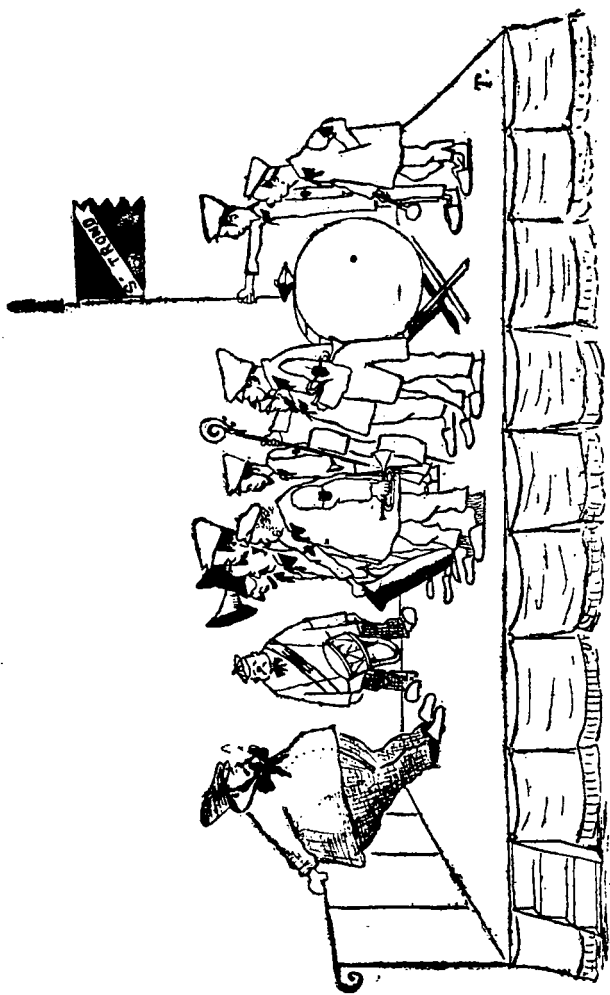
MAÎTRE CINQUANTE.



E. HENRY DÉCHARGEON  
Celle (Paysan) non  
délégation  
T. h. P.

M. HENRY QUELLIOT

PRÉSIDENT DES ÉTUDIANTS RÉPUBLICAINS  
LIBRES-PENSEURS



L'HARMONIE FAMEUSE DANS LES FASTES LIMBOUAGEUSES ATTEND LE SIGNAL DE SON CHEF.

## TABLE DES MATIÈRES

---

|                                  | Pages |
|----------------------------------|-------|
| Avant-Propos . . . . .           | VII   |
| Comité de Publication . . . . .  | IX    |
| Calendrier estudiantin . . . . . | X     |

---

### Partie Académique.

|                                                                   |        |
|-------------------------------------------------------------------|--------|
| Université de Gand. — I. Administration . . . . .                 | XXVII  |
| II. Personnel enseignant . . . . .                                | XXVIII |
| III. Renseignements divers . . . . .                              | XXXI   |
| Cercles Universitaires de Gand . . . . .                          | XXXIII |
| "          "          Liège . . . . .                             | XCIX   |
| "          "          Bruxelles . . . . .                         | CVII   |
| "          "          Anvers . . . . .                            | CXVI   |
| "          "          Mons . . . . .                              | CXXVII |
| "          "          Gembloux . . . . .                          | CXLVII |
| "          "          Lille . . . . .                             | CLI    |
| Fêtes : XII <sup>e</sup> Congrès des Etudiants Libéraux . . . . . | CLXIII |

---

### Nos portraits.

|                                              |         |
|----------------------------------------------|---------|
| M. le Professeur JOSEPH VERCOULLIE . . . . . | CLXXI   |
| M. le Sénateur EMILE DUPONT . . . . .        | CLXXIII |

---



## Nécrologie.

Pages

CXCI

---

### Partie Littéraire

|                                                              |    |
|--------------------------------------------------------------|----|
| PAUL BERGMANS. — Causerie sur la Chanson populaire . . . . . | 3  |
| CHRISTIANE. — Véra . . . . .                                 | 29 |
| S. PAIR. — Et le bonheur était passé . . . . .               | 42 |
| ANDRÉ GOMBAULT. — Après Flirt . . . . .                      | 50 |
| MARGUERITE Coppin. — La chanson du Merle . . . . .           | 67 |
| Le chant devant la mer . . . . .                             | 69 |

---

### Partie Politique et Historique

|                                                      |    |
|------------------------------------------------------|----|
| MAURICE DE WEERT. — L'Eglise et la Loi . . . . .     | 73 |
| PAUL ERRERA — Deux nouvelles Concitoyennes . . . . . | 79 |

---

### Collaborations estudiantines.

|                                                                               |     |
|-------------------------------------------------------------------------------|-----|
| RISI. — La tarte aux Cerises . . . . .                                        | 97  |
| ROBERT-HENRY SCHÖNFELD. — Il pleut . . . . .                                  | 104 |
| Juif errant . . . . .                                                         | 105 |
| Dans le Verger . . . . .                                                      | 106 |
| HENRY VAN LEYNZEELE. — A propos de la philosophie<br>du libéralisme . . . . . | 107 |

---

**Galleries des Poires estudiantines.**

|                                                                                                                                            | Pages |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| GAND. — PAULUS, JACQUART, RUSCART, M. ROM,<br>BAUTERS, PATERNOTTE, VERBESSEM, GEERSENS, LE<br>POILU, LE CASTAR, NOUILLE, ROUGET, DE NIEL . | 115   |
| BRUXELLES. — DE BUYL, LOPPENS, GROMBEER,<br>GUISLAIN . . . . .                                                                             | 180   |
| ANNERS.— LÉON DE GRENOBLE, CROQUIGNOL. COLIBRI                                                                                             | 191   |
| LIÈGE. — LAUMAYE . . . . .                                                                                                                 | 205   |
| GEMBLOUX. — LÆFFLER, VAN DEN PLAS . . . .                                                                                                  | 208   |
| MONS. — Ecole des Mines. — MOREAU, THIRIAR,<br>COLBRANT . . . . .                                                                          | 219   |
| Institut Commercial. — FIEU MIMILE,<br>LE BEAU RAOUL, BITASSE, POILU .                                                                     | 230   |
| LILLE. — LAMBERT, DESMUN, DUFOUR, GUELLIOT .                                                                                               | 241   |

---



FABRIQUE DE PIANOS

MAISON

**B. VAN HYFTE**

32, rue basse des Champs  
(près du Palais de Justice)

----- **G A N D** -----

**Grand Prix et Médaille d'Or**

Exposition Univers. Liège 1905

The **ÆOLIAN COMPANY'S "PIANOLA"**,

Appareil le plus perfectionné s'adaptant à tout piano

*Les pianos **B. VAN HYFTE** sont des  
meilleurs et des moins chers*

Choix permanent variant environ de 100 à 150 Pianos

**VENTE — LOCATION**

Pianos neufs ayant fait une location avec un rabais  
considérable

== **Téléphone 488** ==



PAPETERIES EN TOUS GENRES

P. ALLAERT

Rue Basse des Champs. 15, GAND

Articles pour Dessin et pour Bureau. — Spécialité de  
Fournitures pour écoles spéciales. — Boîtes à  
Compas pour Ingénieurs.

---

**Maison VERA-CRUZ**

Jos. FAYS

Tabacs - Cigares et Cigarettes de toutes marques  
CIGARES HAVANE IMPORTÉS

*Spécialités de Tabac de la Semois*

Maison de confiance. — 14, PLACE DU COMMERCE, 14

CARTES POSTALES ILLUSTRÉES

---

**AVIS IMPORTANT**

*Toutes les musiques qui se chantent et s'exécutent  
dans les REVUES sont en vente*

**AUX RÉPERTOIRES RÉUNIS**

chez DELBEKE, éditeur de musique  
3, Rue de l'Agneau, à GAND

Assortiment complet de Musique de Chant et Monologues (35 C<sup>mes</sup>)



Librairie Générale AD. HOSTE  
**Ad. HERCKENRATH, Suc.**

RUE des Champs, 47, GAND

Téléphone 699

---

Livres de droit, de médecine, de littérature néerlandaise, française, anglaise, allemande, italienne. Livres d'art, etc.

Ouvrages à l'usage de l'enseignement primaire, moyen et supérieur. Abonnement à tous les journaux et revues de la Belgique et de l'Étranger.

RENSEIGNEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

---

# ROCHER DE CANCALE

RESTAURANT DE 1<sup>er</sup> ORDRE

---

## Dîners & Banquets

POUR LA VILLE

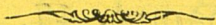
---

Propriétaire : **RENÉ DE TAVERNIER**

---

**Téléphone 445**

Fabrique de cigares fins



# MAISON DELI

C. A. VAN HATTEM

80, Rue Neuve St-Pierre, 80

GAND

TÉL. 1212

---

## HOTEL TROIS SUISSES

CAFE-RESTAURANT

Gand, 4. Marché aux Grains, 4, Gand

PROPRIÉTAIRE : G. MULLENEISEN

---

VÉRITABLES BIÈRES ALLEMANDES

CONSOMMATIONS DE 1<sup>er</sup> CHOIX

MAN SPRICHT DEUTSCH — ENGLISH SPOKEN

— TÉLÉPHONE 1191 —



Les Enveloppes & Chambres à air

“ COLONIAL & GANDA ”

SONT LES

MEILLEURES

ET

sérieusement garanties

---

CYCLISTES !!

Demandez-les chez votre constructeur.

---

COLONIAL RUBBER, S. A.

GAND, 8, Quai du Strop, 8, GAND



# Roller Skating Rink

15, Rue des Baguettes, 15

---

Réouverture de la Saison d'hiver 1912-1913

**MERCREDI 2 OCTOBRE**

à 8 heures du soir

**Séance de 10 à 1 heure**

" " **3 à 6** "

" " **8 à 11** "

**ORCHESTRE CHOISI**

Buffet de 1<sup>er</sup> ordre

---

Durant toute l'année, la salle est disponible pour  
toute festivité.

Pendant la saison d'été le Rink restera ouvert  
tous les jours de 4 à 7 heures.

Les Dimanches, Lundis, Jeudis et Samedis de  
8 à 11 heures du soir.





# HOTEL GANDA

RESTAURANT-TAVERNE

Digue de Brabant, 17, 19, 21, rue de Flandre, 48

GAND (Près de la Gare du Sud)

---

**Installations nouvelles de premier ordre**

*Chauffage à vapeur — Lumière électrique*

---

**TÉLÉPHONE DANS TOUTES les CHAMBRES**

---

**ASCENSEUR (Lift) - Salle de Bains**

---

**CHAMBRES CONFORTABLES DEPUIS FR. 3,00**

---

**Diners et Soupers à Prix fixés et à la Carte**

---

**Plats du Jour - Pension - Cuisine soignée**

---

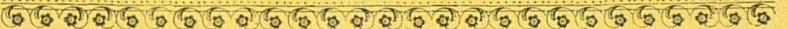
*Dortmunder Union Bier, Augustiner Brau  
Munich, Pilsen, Bières Anglaises*

Téléphone 1050

Propriétaire : G. STENGER

**Tous les soirs Concert Symphonique**

**OUVERT APRÈS LES SPECTACLES**





Pour les personnes de bon goût  
**LES ÉLÉGANTS**

34, rue basse des Champs, GAND  
habillent élégamment et à des prix modérés  
les **MessieuRs** et **enfants**

VINS FINS - CHAMPAGNE  
LIQUEURS

DE TOUTES LES GRANDES MARQUES

*Prix réellement BON MARCHÉ*

---

---

# Maison Henri DE VOS

---

---

|                                        |                |
|----------------------------------------|----------------|
| 26, Rue Neuve St-Pierre . . . . .      | Téléphone 1220 |
| 74, Rue Longue des Violettes . . . . . | » 1218         |
| 1-3, Chaussée de Courtrai . . . . .    | » 1219         |
| 64, Chaussée de Courtrai.              |                |
| 79, Rue de l'Avenir.                   |                |



# Manufacture de Couverts et d'Orfèvrerie

— en Métal extra-blanc (nickel) argenté et en argent massif —

## ORFÈVRERIE WISKEMANN

Usines à BRUXELLES et à ZURICH

Rue des Foulons, 25

Téléphone 1838

### G A N D

Couverts - Service de Table - Orfèvrerie de Luxe

**UNIS ET DE TOUS STYLES**

Service de Thé et à Café — Plateaux — Corbeilles —  
Candelabres électriques — Jardinières — Surtouts de  
Table — Services de Toilette — Vases — Coupes  
d'honneur, etc.

**Orfèvrerie d'Argent — Objets sur demande**

*Argenture — Dorure — Réargenture — Nickelage —  
Galvanoplastie — Réparations*

**MATÉRIEL COMPLET EXTRA-SOLIDE**

**pour Hôtels — Restaurants — Cafés — Bars —  
Paquebots — Cercles — Pénionnats — Mess  
d'Officiers. etc.**

**CATALOGUES ET DEVIS GRATUITEMENT SUR DEMANDE**

**GRAND PRIX**  
EXPOSITIONS INTERNATIONALES  
LIÈGE 1905 — MILAN 1906

**PRIX DE  
FABRIQUE**

La maison ne fournit que des articles de tout premier ordre.



## Articles de Dessin

POCHETTES A COMPAS DE PRÉCISION

pour M.M. les Etudiants de l'Université

Imprimerie - Lithographie - Papeterie - Reliure

# WALTHER DE WITTE

## A L'ÉTOILE BLEUE

126, rue des Femmes St-Pierre, GAND

---

*Les meilleurs appareils photographiques se trouvent aux* COMPTOIR DE PHOTOGRAPHIE

# JULIEN DE CLERCQ

RUE DE FLANDRE, 9 — Téléphone 903

et RUE BASSE DES CHAMPS, 27. — Téléphone 1946

---

## PRODUITS PHOTOGRAPHIQUES J. D. C.

Travaux soignés pour Amateurs

---

## Hôtel-Restaurant BOUARD

EUG. DUPONT

Gand — 3, Rue Courte de la Croix, 3, — Gand

(près de la Cathédrale) — Téléphone 610

---

Repas à la carte (Cuisine soignée. Vins de choix)

Dîner à prix fixe depuis 2,25 fr.

SALON POUR SOCIÉTÉ ET NOCE

PENSION 6,50 fr.

GRANDES SALLES DE BANQUETS POUR 150 PERSONNES

SALLE DE RÉCEPTION



Boucherie — Restaurant

PENSION BOURGEOISE

**G. VAN SCHOORISSE**

**7, Place de la Calandre, 7**

(Maison JACOB VAN ARTEVELDE)

 **GAND** 

Abonnement au Mois - Abonnement au cachet.

Cuisine BOURgeoise — Excellente et Soignée

---

---

**Louis CARBONEZ**

**19, Rue Marnix, 19, GAND**

*Téléphone 2360*

Edition des plus belles cartes-vues de la Ville de Gand.

Papiers en tous genres avec ou sans impression de firme.

Lettres de Mariage. — Lettres Mortuaires.

**LIVRAISON RAPIDE ET SOIGNÉE**

Prix et Echantillons sur demande.



# TAVERNE SAINT JEAN

*Marché aux Oiseaux, 5, GAND*

TÉLÉPHONE 1834 - TÉLÉPHONE 1834

tenue par

## Auguste MINNE

Restaurant à la carte

Plats du Jour variés

Salle pour Noces et Banquets

≡ LISEZ ≡

le quotidien

La Flandre =

= Libérale



# COLLECTION

DE

## L'ALMANACH DES ÉTUDIANTS LIBÉRAUX

de l'Université de Gand.

---

*S'adresser au Secrétaire de publication de l'Almanach, rue du Vieil Escaut, 19,*  
à Gand. — *Envoi franco contre 1,85 fr.*

Année.

|      |                                                 |
|------|-------------------------------------------------|
| 1885 | avec portrait de F. Laurent (épuisé).           |
| 1886 | " A. Callier et A. Wagener.                     |
| 1887 | " F. Dauge (épuisé).                            |
| 1888 | " E. Discailles.                                |
| 1889 | " E. Poirier.                                   |
| 1890 | " A. Pauli.                                     |
| 1891 | " N. Dumoulin et T. Verstraeten.                |
| 1892 | " T. Swarts et P. Van Wetter.                   |
| 1893 | " C. Van Bambeke.                               |
| 1894 | " R. De Ridder.                                 |
| 1895 | " C. Van Canwenberghe (épuisé).                 |
| 1896 | " J. Massau.                                    |
| 1897 | " A. Motte.                                     |
| 1898 | " A. Sérésia.                                   |
| 1899 | " V. De Neffe et E. Goblet d'Alviella (épuisé). |
| 1900 | " Paul Thomas et Montofiore-Levi.               |
| 1901 | " H. Schoentjens et L. Strauss (épuisé).        |
| 1902 | " Leboucq et A. Macquet.                        |
| 1903 | " A. F. Renard.                                 |
| 1904 | " H. Pirenne.                                   |
| 1905 | " A. Rolin et P. Hymans.                        |
| 1906 | " L. Depermentier et E. Braun (épuisé).         |
| 1907 | " O. Van der Stricht et Ch. Graux (épuisé).     |
| 1908 | " A. Bley et P. Janson.                         |
| 1909 | " E. Dauge et C. De Bast.                       |
| 1910 | " J. Boulvin et J. J. Dierman (épuisé).         |
| 1911 | " D. Van Eruyde, A. Mechelynck et Solvay.       |





Concessionnaire  
**R. BEVERNAGE**

Sources de l'Hermitage

*SULSIQUE-RENAIX*

**PAX** eaux **PAX**



Soda water de sources naturelles  
stérilisées sous contrôle de la com-  
mission d'hygiène.

**PURETÉ INCOMPARABLE**

**Fraîcheur idéale**

**Digestives -- Saine -- Seule eau belge débitée en bouteille blanche**

**Exiger la mARque de contrôle**

**1976 TÉLÉPHONE 1885**

---

Maison F. BRAGA, Fondée en 1790

OPTICIEN DE L'UNIVERSITÉ

**CHARLES HULPIAU**

SUCESSEUR

**75, Rue des ChAmps, 75, GAND**

Lunettes et Pince-nez en tous genres. — Faces à main en or, argent, écaille et  
buffle. — Spécialité de verres cristal extra fin. — Exécution rapide et  
soignée des ordonnances de MM. les oculistes. — Jumelles de Théâtre,  
Campagne et Marine. — Compas et Pochettes d'Ingénieurs. — Thermomètres  
Baromètres, Aréomètres. — Instruments de Précision, etc., etc.

**ATELIER DE REPARATION**



≡≡≡ L I S E Z ≡≡≡

LA FLANDRE ≡≡≡

≡≡≡ LIBÉRALE

Quotidien Libéral Gantois



*ÉTUDIANTS*

L I S E Z

Liège Universitaire

---

Hebdomadaire Libéral Estudiantin

# CONCOURS DES ANNONCES

DE

## l'Almanach des Étudiants Libéraux.

---

Rechercher dans le texte des annonces, des lettres majuscules se trouvant soit au milieu, soit à la fin d'un mot. Former à l'aide de ces lettres une phrase complète. Exemple :

AlmaNach dEs EtUdiants LibérauX.

Les lettres N, E, U, X, sont les majuscules visées ci-dessus.

---

Les réponses, accompagnées du bon ci-dessous, doivent être envoyées avant le **1 juin 1912**, à M. Maurice Rom, rue de la Vallée, 69, et mentionner le nom et l'adresse du concurrent.

---

Les prix seront remis à domicile par les soins du Comité de Publication de l'Almanach.

Pour le cas où le nombre de solutions exactes dépasserait le nombre de prix, ceux-ci seront tirés au sort parmi les auteurs de ces réponses.

---

**BON DE CONCOURS**

---

ANNONCES DE  
**L'ALMANACH**

DES

**Etudiants Libéraux**

---



**BUFFALO**

---

==== **SHOE**

---

I, RUE DU PARADIS

**GAND.**

# Une Heure à l'Étranger

---

Apprenez les  
**LANGUES ÉTRANGÈRES**

à la  
**BERLITZ  
SCHOOL**

et VOUS LES  
**SAUREZ**  
5, rue du Soleil, 5

VOUS pouvez acquérir la connaissance parfaite d'une langue étrangère avec un **MINIMUM** d'effort et un **MAXIMUM** de résultat en prenant une série de leçons à

## L'ÉCOLE BERLITZ

Français, Flamand, Anglais, Allemand, Espagnol, Italien, Russe, etc., enseignés par des professeurs nationaux.

---

*La méthode BERLITZ est l'application systématique des lois naturelles qui permettent d'apprendre une langue étrangère par un séjour à l'étranger.*

## **Règles d'utilisation de copies numériques d'œuvres littéraires mises à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'ULB**

L'usage des copies numériques d'œuvres littéraires, ci-après dénommées « copies numériques », mises à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles, ci-après A&B, implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées ici. Celles-ci sont reproduites sur la dernière page de chaque copie numérique mise en ligne par les A&B. Elles s'articulent selon les trois axes : protection, utilisation et reproduction.

### **Protection**

#### **1. Droits d'auteur**

La première page de chaque copie numérique indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire.

#### **2. Responsabilité**

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des copies numériques, certaines déficiences peuvent y subsister – telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc. -. Les A&B déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des copies numériques. De plus, les A&B ne pourront être mises en cause dans l'exploitation subséquente des copies numériques ; et la dénomination des 'Archives & Bibliothèques de l'ULB' et de l'ULB, ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des copies numériques mises à disposition par eux.

#### **3. Localisation**

Chaque copie numérique dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme <http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom\_du\_fichier.pdf> qui permet d'accéder au document ; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les A&B encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à une copie numérique.

### **Utilisation**

#### **4. Gratuité**

Les A&B mettent gratuitement à la disposition du public les copies numériques d'œuvres littéraires numérisées par elles : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

#### **5. Buts poursuivis**

Les copies numériques peuvent être utilisées à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les copies numériques à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation aux Archives & Bibliothèques de l'ULB, en joignant à sa requête, l'auteur, le titre, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s).  
Demande à adresser au Directeur de la Bibliothèque électronique et Collections Spéciales, Archives & Bibliothèques CP 180, Université Libre de Bruxelles, Avenue Franklin Roosevelt 50, B-1050 Bruxelles.  
Courriel : bibdir@ulb.ac.be.

#### **6. Citation**

Pour toutes les utilisations autorisées, l'utilisateur s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université Libre de Bruxelles – Archives & Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, date et lieu d'édition).

#### **7. Liens profonds**

Les liens profonds, donnant directement accès à une copie numérique particulière, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

- a) les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB ;
- b) l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre ; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB'.

### **Reproduction**

#### **8. Sous format électronique**

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement le téléchargement, la copie et le stockage des copies numériques sont permis ; à l'exception du dépôt dans une autre *base de données*, qui est interdit.

#### **9. Sur support papier**

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

#### **10. Références**

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références à l'ULB et aux Archives & Bibliothèques de l'ULB dans les copies numériques est interdite.